١٣٥ من الأصل

● FINANCES : DANS LA JUNGLE DES PRÉDATEURS – Pages 6 à 9

LE MONDE diplomatique

N° 404 - 34e année — NOVEMBRE 1987

36 pages - 15 F

Algérie : 6 DA — Gr.-Bret. : 1,10 £
Antilles fr. / Réunion : 19,00 F — Irlande : 1,70 £
Belgique : 85 FB — Italie : 3 500 lires
Canada : 2,25 $ C — Maroc : 14,50 dir.
C.-Afr. : 990 F CFA — P.-Bas : 5,00 Fl.
Espagne : 270 P — Sénég. : 900 F CFA
E.-U. : 2,50 $ US — Suisse : 3,50 FS
Tunisie : 1 700 m

Abonnements : voir tarif page 13

Publication mensuelle 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

Les Deux Grands décideront-ils de la défense européenne ?

(Pages 4 et 5.)

SPÉCULATIONS EN BOURSE ET VALEURS CULTURELLES

Les inévitables déconvenues d'une éthique sonnante et trébuchante

« La République sera conservatrice, ou elle ne sera pas. »
(Adolphe Thiers, 13 novembre 1872.)

Par CLAUDE JULIEN

DES ruptures en série rendent extrêmement fragile ce monde exubérant. De même que le discours politique est coupé des réalités et des préoccupations des citoyens (1), de même le capitalisme financier est déconnecté de la production des richesses (2), ce qui ne l'a pas empêché d'engranger de substantiels profits jusqu'au moment où, à la mi-octobre, il a commencé à chanceler. Une autre rupture, sans doute plus grave, apparaît dans l'esprit même des responsables. Apparemment frappés d'autisme, ils n'avaient pas voulu entendre les voix autorisées qui, depuis des années déjà, les mettaient en garde. La première forte secousse qui vient d'ébranler les Bourses de New-York, Londres, Francfort, Tokyo, Paris, etc. n'a nullement éliminé ce phénomène de dissociation que connaissent bien les psychiatres. Le premier mouvement de reprise suffit à ranimer l'espoir, et certains préfèrent oublier le caractère artificiel de l'effervescence financière, qui contraste avec l'énième de l'économie concrète. Les dirigeants ne peuvent pas croire que le plus dur de la crise est encore à venir. Ils se dispensent ainsi de prendre les mesures qui pourraient en atténuer le choc.

Cet irréalisme ne devrait surprendre personne, car il se manifeste aussi bien dans d'autres secteurs. Ainsi les chaînes de télévision et leur public acceptent sans s'émouvoir que des outils de communication sophistiqués soient utilisés, non pour servir, mais pour maltraiter l'information, la culture, la création (3). De même, à l'égard de l'immigration, du terrorisme, de la délinquance, les pouvoirs se livrent à des démonstrations de force qui, négligeant les causes, ne peuvent aboutir à des solutions efficaces. Sur la scène internationale, les partis contemplent l'envoi en mer d'Oman d'une flotte dont la mission est pourtant mal définie (4), et chacun parle sans s'émouvoir de la prochaine ouverture du marché unique européen alors que l'industrie française ne s'y prépare guère. La fiction atteint même les problèmes de sécurité nationale, obscurcis par un trompeur consensus à propos de la force de dissuasion.

Couronnant ce surréaliste panorama, un chef d'Etat socialiste désavoué en mars 1986, mais au plus haut dans les sondages. En ces domaines comme en tant d'autres, la vie publique ne colle pas aux faits.

A première vue, voilà donc un bien sombre tableau politique. Sombre ? Assurément. Politique ? Non. Tableau d'une société incapable de concevoir un projet qui mobiliserait les énergies, de définir des priorités pour lesquelles le pays consentirait un effort, d'esquisser des perspectives qui donneraient un sens au dynamisme des uns et un espoir à tous les laissés-pour-compte. Une société inapte à dire ce qu'elle veut est moins malade de sa politique que de sa culture.

Evasion vers l'irréel

LE malaise n'épargne aucune nation industrialisée, toutes en proie à la même démoralisante incertitude, née de l'inextricable complexité des choix à l'heure où grandit la sourde conscience des périls qui s'accumulent.

Les pays les mieux lotis pour affronter la « crise » n'échappent pas au trouble. Ses excédents commerciaux ne dispensent pas l'Allemagne de s'inquiéter de sa double vulnérabilité : économique en cas d'aggravation de la crise, et militaire car elle ne croit plus au « parapluie » américain. En dépit du statut privilégié du dollar et des avantages qu'il leur procure, les Etats-Unis, bien avant la baisse de Wall Street, voyaient s'allumer les clignotants et se demandaient s'ils n'étaient pas *« mûrs pour une banqueroute* (5) ». Bien campé sur son yen et sur ses exportations, le Japon sait qu'il serait lui aussi emporté par la tourmente.

Une seule idéologie ayant survécu à la mort de Dieu et de Marx, ce désarroi ne saurait être idéologique, à moins de l'imputer à l'idéologie libérale, ce qui serait sacrilège. Il ne peut davantage être « politique », si l'on en juge par la définition qu'en donnent les plus puissants médias, réduisant tout à de simples jeux de scène, des éclats, des péripéties. A l'évidence, ces faux-semblants n'ont pas le moindre rapport avec la santé économique du pays, sa sécurité, les grands chambardements industriels, les conditions de vie, l'avenir professionnel de la jeunesse, etc. Sans doute un peu bornés, les citoyens tiennent pourtant à leurs idées « politiques » : ils s'obstinent à penser que leur destin est conditionné par les choix gouvernementaux, qui façonnent à la fois l'évolution générale du pays et aussi cette « sphère privée » à laquelle certains voudraient circonscrire leur autonomie.

(Lire la suite page 10.)

(1) Voir « Futilités », *le Monde diplomatique*, octobre 1987, et depuis juin, la série d'articles intitulés « Des politiques malades de leur culture », dont celui-ci marque la conclusion.

(2) Voir « L'argent », *le Monde diplomatique*, mars 1987.

(3) Voir Ignacio Ramonet, « Misère de l'audiovisuel », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

(4) Voir « La canonnière sans pilote », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

(5) Tel est le titre (« How Ripe for a Crash ») d'un grand article dans *Time*, 5 octobre 1987. Voir aussi Pierre Dommergues, « L'Amérique s'interroge sur la meilleure façon de gérer son déclin » ; *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

La vraie crise de l'Université va bientôt commencer

La « gestion » gouvernementale, en France comme ailleurs, consiste aujourd'hui à traiter à chaud – précisément quand elles ne sont traitables qu'en surface – les questions de fond des sociétés occidentales et à les laisser sommeiller quand ces questions n'ont plus l'honneur des médias. La reconstruction du système d'enseignement supérieur fait partie de ces urgences toujours remises au lendemain des scrutins.

Pourtant, à l'heure où, partout dans le monde, l'exigence d'une « révolution de l'intelligence » se fait toujours plus pressante, l'Université française, structurellement marginalisée par les grandes écoles, apparaît comme le quart-monde du dispositif de formation. Les enjeux sont immenses et les réveils tardifs s'annoncent douloureux.

Par ROBERT FOSSAERT et GUY VALLUE *

QUOI de moins dramatique que la dernière rentrée universitaire sur minitel ? Moins de queues pour les inscriptions, guère de récriminations, peu de laissés-pour-compte : comme la crise de décembre 1986 paraît lointaine !

Les tacticiens électoraux qui souhaitaient faire oublier les manifestations de l'hiver dernier semblent y avoir réussi. Qui s'inquiétera vraiment, d'ici à la prochaine élection présidentielle, des incertitudes statutaires dans lesquelles sont plongées les universités (1) ou du blocage des habilitations et des recrutements de professeurs dans maintes disciplines ? Qui dénoncera la disette budgétaire ?

La crise est si bien calmée que l'acharnement des libéraux extrêmes fait un peu frémir. Faut-il vraiment offrir au quarteron de juristes réactionnaires qui, au ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, contrôlent aujourd'hui le système universitaire le rétablissement, à Paris-I et à Nantes, des bonnes vieilles facultés de droit que les lois Faure (novembre 1968) et Savary (janvier 1984) avaient débaptisées et assimilées aux autres UER (ou UFR) (2) ? Est-il indispensable d'accorder aux instituts catholiques – qui groupent à peine 1 % des étudiants – des « conventions financières » comme l'envisage M. Jacques Valade, ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, et ce *« en raison de leur autonomie pédagogique et de leur spécificité reconnue* (3) » ? Car de telles courtoisies pourraient susciter, ici ou là, des humeurs ou des envies inopportunes en saison électorale.

Quoi qu'il en soit, ces « détails » attestent d'une belle persévérance. La grande rénovation libérale de l'Université a sombré depuis un an, mais ses promoteurs continuent de contrôler les ministères dont elle dépend et demeurent prêts à l'action.

Près de vingt ans après mai 1968, force est de constater que l'enseignement supérieur français n'a pas encore retrouvé l'équilibre. Les relations entre les grandes écoles et les universités, entre les enseignants et les milieux professionnels, entre la pédagogie et la recherche, entre l'opinion publique et les corporations de professeurs demeurent tendues, pour ne rien dire des relations avec les étudiants. Tout cela a été maintes fois analysé fort lucidement (4), sans oublier le gonflement des effectifs, la timide démocratisation esquissée par la loi Faure, la pénurie financière aggravée bon an mal an, la misère matérielle croissante de maints établissements et la fréquente démoralisation des enseignants.

(Lire la suite page 12.)

(1) Cf. « Universités : le bricolage des statuts », *le Monde*, 9 juillet 1987.

(2) UER : Unité d'enseignement et de recherche. UFR : Unité de formation et de recherche.

(3) *Lettre d'information*, nos 28-29, juin-juillet 1987, ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur.

(4) Voir notamment « Les forteresses vides de l'enseignement supérieur », par Jacques Ardoino et Michel Debeauvais, *le Monde diplomatique*, janvier 1987.

* Robert Fossaert est économiste et sociologue, non universitaire, auteur de *la Société* (six volumes parus au Seuil, Paris, de 1979 à 1984). Guy Vallue est universitaire. Tous deux sont membres du Cercle Condorcet.

vient de paraître

Ramsès 87 88

RAPPORT ANNUEL MONDIAL SUR LE SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET LES STRATÉGIES

● Synthèse originale de l'actualité internationale.

● Annuel mondial géopolitique, économique et stratégique.

● Ouvrage de référence, outil de travail indispensable pour l'homme du XXe siècle qui veut comprendre le monde dans lequel il vit.

● 378 pages, cartes, graphiques, index, statistique. Prix 148 F TTC.

en vente chez votre libraire habituel

OU A DÉFAUT :
ATLAS, 89, RUE LA BOÉTIE, 75008 PARIS. 45-63-04-14
ECONOMICA, 49, RUE HERICART, 75015 PARIS. 45-79 93-56

DANS CE NUMÉRO :

Les hoquets d'un système

L'effroi, à la vitesse de l'électronique, a soudain saisi le 19 octobre dernier tous ces « battants » qui, hérauts lyriques du néolibéralisme, avaient édifié dans le temple des Bourses – si loin du réel – une merveilleuse économie de fiction à l'usage des spéculateurs. Ainsi, à peine renaissant, voilà qu'une nouvelle fois le mythe du capitalisme populaire risque de se noyer dans « les eaux glacées du calcul égoïste ».

TEMPS DE MIRAGES

Peut-on être surpris par l'ébranlement du château de cartes financier ? Non, parce que « LES INÉVITABLES DÉCONVENUES D'UNE ÉTHIQUE SONNANTE ET TRÉBUCHANTE », explique Claude Julien *(pages 1, 10 et 11)*, ne sont qu'un nouvel aspect de ces « POLITIQUES MALADES DE LEUR CULTURE » caractérisant nos sociétés déboussolées. Et aussi parce que le cannibalisme économique était devenu une pratique banale « DANS LA JUNGLE DES PRÉDATEURS » que constituent les Bourses *(pages 6 à 9)*.

Des responsables politiques – en France, aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, au Japon – ont incité les citoyens à miser leur épargne sur « LES PRIVATISATIONS, SOURCE DE LIBERTÉ » *(page 36)* ; et ils n'ont pas voulu voir venir cette crise pourtant inéluctable.

Dans un autre domaine capital, celui de l'enseignement, on continue de fermer les yeux alors que « LA VRAIE CRISE DE L'UNIVERSITÉ VA BIENTÔT COMMENCER » *(pages 1, 12 et 13)*.

LA PAIX ET LES ARMES

Autre aveuglement, celui de l'Europe qui ose à peine se poser cette vitale question : « LES DEUX GRANDS DÉCIDERONT-ILS DU SORT DE LA DÉFENSE EUROPÉENNE ? » *(pages 4 et 5)*. Pour assurer cette défense, l'OTAN a transformé en forteresse « AUX MARCHES DE L'EUROPE, LA TURQUIE » *(pages 18 à 22)*. Ce pays, revenu à la démocratie, souhaite adhérer à la CEE, mais reste traversé par de fortes tensions internes et demeure enclavé dans une aire de conflits.

D'autres zones de turbulence pourraient connaître un certain apaisement, par exemple l'Amérique centrale entraînée par une « DYNAMIQUE DE PAIX » *(page 3)*. Mais la prudence s'impose, les accords de paix pouvant parfois dégénérer en de plus violents conflits. C'est l'expérience que connaît, après les accords de Colombo, à Sri-Lanka, « L'INDE EN GUERRE CONTRE CEUX QU'ELLE A ARMÉS... » *(page 16)*.

L'apaisement ne semble pas non plus être revenu au Burkina-Faso, où, après le coup d'Etat, les nouvelles autorités semblent gênées par « L'ENCOMBRANT HÉRITAGE DE THOMAS SANKARA » *(page 15)*.

DÉTRESSE DES HUMBLES

Ces conflits, et bien d'autres à travers le tiers-monde, jettent sur les routes et dans des camps de fortune des millions d'exilés démunis de tout. Un petit nombre de « CES RÉFUGIÉS VENUS DU SUD » *(pages 30 à 32)* parviennent dans les pays du Nord aujourd'hui frappés par la crise, sonnés par la débâcle financière. Ils sont alors l'objet de toutes les exclusions, de toutes les phobies.

Mais, partout, les solidarités restent vivantes ; des hommes se mobilisent pour « SAUVER LE SAHEL » *(page 14)*, tandis que « L'UNION MONDIALE DES PROFESSIONS LIBÉRALES SE RANGE AUX COTÉS DE LA PERSONNE HUMAINE » *(page 33)*.

Voir le sommaire détaillé page 36.

M 2136 - 404 - 15,00 F
3792136015009 04040

BILANS A LA CNUCED ET A LA BANQUE MONDIALE

Les impasses du développement

Par CHRISTIAN COMELIAU *

LES organisations internationales jouent un rôle d'importance croissante dans le développement de l'économie mondiale et dans celui des économies nationales : les réglementations qu'elles édictent, les transferts de ressources qu'elles réalisent, les débats qui occupent leurs conférences, ne peuvent plus être ignorés par aucun décideur. Cependant, le fondement, la nature et l'impact réel de ce rôle sont rarement analysés : d'où la multiplication d'attitudes simplistes à l'égard de ces institutions, tour à tour transformées en boucs émissaires de toutes les difficultés ou révérées comme des dépositaires de vérités intangibles.

La publication récente des rapports de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (1) et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale) (2) – fournit l'occasion d'un début de réflexion sur le problème.

A la différence de la Banque mondiale ou du Fonds monétaire international (FMI), la CNUCED est un organisme non financier des Nations unies où chaque pays dispose d'une voix : les représentants du tiers-monde y sont donc majoritaires. Son dernier rapport annuel identifie un certain nombre de questions concernant le développement à long terme, mais n'y donne pratiquement pas de réponse. Il faut essayer de comprendre pourquoi.

Pour l'essentiel, ce document propose une analyse macro-économique relativement détaillée de l'économie mondiale. Le bilan qui s'en dégage n'est pas seulement pessimiste, il est profondément inquiétant, parce qu'il signale le dérèglement des mécanismes traditionnels de la stratégie internationale de croissance et de développement.

Prisonnier des schémas économistes

TROIS faits saillants, de ce point de vue, méritent d'être rappelés. C'est d'abord la persistance, et même l'aggravation, de très profonds déséquilibres de paiements extérieurs courants entre pays industrialisés, et particulièrement – on le sait – entre les Etats-Unis, d'une part, le Japon et la RFA, d'autre part. Il en résulte notamment une ponction financière sur l'épargne mondiale au profit du pays le plus riche de la planète, ainsi que des pressions protectionnistes qui freinent le commerce international et les possibilités d'exportation des pays endettés. L'ajustement réclamé des pays du tiers-monde est rendu plus difficile, en raison de ces déséquilibres dont ils ne sont pas responsables.

S'y ajoutent la faiblesse de la croissance dans les pays industrialisés – liée à la stagnation de l'investissement, en dépit des multiples incitations d'inspiration libérale – et la prolongation de la « crise » de l'endettement, beaucoup moins grave pour les créanciers qui ne seraient pas totalement remboursés que pour les emprunteurs du tiers-monde qui voient se tarir les financements disponibles pour le développement à long terme. Le rapport de la CNUCED conclut explicitement à l'échec de toute la stratégie élaborée à l'égard de l'endettement depuis 1982.

La justesse de cette analyse est difficilement contestable. D'où vient alors que le rapport laisse une telle impression d'insatisfaction ? De ses conclusions, sans doute, puisqu'il ne voit d'autre issue à la crise qu'une reprise de la croissance globale grâce à de nouvelles injections financières – une réédition toujours aussi aveugle du mouvement même qui a conduit à cette crise. Mais la faillite des mécanismes classiques – la réponse insuffisante de l'investissement, en particulier – était pourtant mieux identifiée par la CNUCED que par beaucoup d'autres *institutions : pourquoi ses propositions* pratiques demeurent-elles aussi pauvres ?

Il faut sans doute revenir, pour l'expliquer, à la pauvreté des méthodes d'analyse dont la pensée de la CNUCED, inévitablement dominée par l'approche traditionnelle des économistes, reste tributaire. Peut-on vraiment comprendre les problèmes réels de l'économie mondiale à la simple lecture des courbes de hausse et de baisse de quelques variables macro-économiques standardisées ? Peut-on se satisfaire indéfiniment de ces raisonnements superficiels sur la croissance globale ou le taux d'investissement, sans s'interroger davantage sur le contenu concret de ces agrégats et sur leurs conséquences sociales ? Est-il bien utile de décrire ces mouvements de hausse et de baisse sans jamais *s'interroger, ni sur leurs déterminants* sociaux, ni sur leurs conséquences à long terme, au-delà de la conjoncture immédiate ?

Le rapport de la CNUCED n'est pas pire que d'autres (il est même plutôt meilleur), mais il demeure prisonnier de l'économisme à courte vue de l'immense majorité des experts internationaux et des forces politiques qui s'expriment à travers eux. Dès lors, ses dénonciations apparaissent courageuses, certes, mais demeurent impuissantes à proposer des orientations nouvelles.

Là où la CNUCED pose des questions sans pouvoir y trouver de réponses, la Banque mondiale refuse les interrogations et assène des certitudes. L'impact de son rapport annuel est une référence quasi obligée pour l'immense majorité des théoriciens et des praticiens du développement. D'évidence, la quantité et l'étendue de l'information ainsi rassemblée font de ce document une publication sans rivale. Quant aux conséquences à long terme d'un tel impact, elles ne paraissent être prises en considération par personne, encore qu'elles soient extrêmement graves. L'analyse globale de la situation et des perspectives de l'économie mondiale est plus brève et plus superficielle que celle de la CNUCED ; elle est aussi plus optimiste, probablement parce que la Banque est une institution qui prête et a besoin de justifier ses prêts. Les défauts traditionnels de l'analyse macro-économique sont ici accentués dans l'analyse des perspectives à moyen terme, présentées sous la forme de quelques taux de croissance par grande région du monde, et reposant en définitive sur une technique de scénarios quelque peu tautologique.

On formule, en effet, quelques hypothèses plus ou moins favorables – sans jamais étudier quelle conjonction d'intérêts et de comportements pourrait conduire à leur réalisation, alors que ce serait le véritable intérêt du travail, – et l'on constate ensuite, quasi mécaniquement, que les conséquences en seront elles-mêmes plus ou moins favorables : il s'agit plus d'une incantation que d'un exercice de préparation des décisions. Mais peu importe, puisque les décisions qu'il s'agit de prendre ou de faire prendre sont parfaitement déterminées : dans le contexte actuel, les auteurs du rapport paraissent considérer que la politique de développement se confond avec celle de l'ajustement structurel, ce qui leur permet d'aligner invariablement la même litanie de recommandations (rééquilibrage des budgets et des balances de paiements, réduction des salaires, priorités à l'exportation, privatisation, « vérité » des prix, reconnaissance des exigences souveraines de la rentabilité et de la compétitivité, etc.).

Quant à la partie spéciale du rapport, consacrée cette année aux relations entre industrialisation et commerce extérieur, elle permet à la Banque d'exposer une nouvelle fois sa thèse centrale en faveur des stratégies « ouvertes ». Selon cette thèse, on le sait, l'accélération du développement requiert l'intégration la plus large possible des économies nationales dans les échanges internationaux, en fonction des avantages comparatifs et des « lois » du marché ; il doit en résulter une orientation prioritaire de la production vers l'exportation, sans que l'on paraisse se soucier ni des besoins internes les plus urgents, ni d'une conjoncture internationale fort peu préparée à absorber ce surcroît d'exportations. *Le plaidoyer se termine par un* « programme d'action » qui surprend par sa banalité, car il ne contient rien d'autre que les composantes standards des « programmes d'ajustement structurel » imposés par la Banque à des dizaines de pays en voie de développement durant les années récentes.

On comprend mieux, dès lors, la signification réelle de ce rapport : ce n'est pas un effort pour analyser et pour comprendre, c'est une thèse à faire triompher. Or, même si plusieurs de ses éléments sont parfaitement justifiés dans certains cas, l'inconvénient d'une telle démarche est de confondre la partie avec le tout, de faire passer pour un « développement » général certains intérêts particuliers, de prétendre, par exemple, qu'il ne peut exister qu'une seule voie de développement là où, par essence, les objectifs envisageables sont multiples et le respect du pluralisme une exigence primordiale.

Par quelles techniques se réalise ce tour de passe-passe idéologique ? En bref, elles consistent à travestir l'histoire en ne considérant qu'un seul aspect de la réalité – par exemple en affirmant que la libéralisation du commerce a causé « *une prospérité sans précédent à l'échelle mondiale* », – et, surtout, à escamoter les options de politique économique en dégageant un seul « bon choix », généralement favorable aux règles du marché et aux intérêts les plus puissants sur ce marché (investisseurs étrangers, exportateurs...).

Contraste provocant

LA comparaison des deux rapports débouche sur un contraste provocant : l'un inquiète parce qu'il se reconnaît implicitement prisonnier d'une idéologie et d'une méthode d'approche insuffisante ; l'autre tranche à grands coups d'affirmations péremptoires, dont on découvre chaque année davantage qu'elles ne sont pas politiquement innocentes, mais interdit en pratique tout débat.

Or le débat est essentiel en la matière, et il faut en restaurer la possibilité. Un premier pas dans cette voie serait d'approfondir l'analyse politique du développement et du rôle des organisations multilatérales. La tâche n'est pas facile : elle suppose à la fois l'élaboration de méthodes intellectuelles d'analyse économique et sociale différentes de celles proposées actuellement par les économistes et les ingénieurs « orthodoxes » qui peuplent ces organisations, et l'émergence politique de *contre-pouvoirs, face à la constellation* d'intérêts particuliers qui domine aujourd'hui les bureaucraties internationales.

(1) Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, *Rapport sur le commerce et le développement 1987*, Genève, juillet 1987.

(2) Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde 1987*, Washington DC, juillet 1987.

* Economiste.

CORRESPONDANCE

En défense de M. Jean-Claude Duvalier

Invoquant le droit de réponse, Me Sauveur Valisse, avocat de M. Jean-Claude Duvalier, ancien « président à vie » d'Haïti, nous adresse la lettre suivante pour réfuter les informations contenues dans l'article intitulé « La privatisation d'un Etat », publié dans le Monde diplomatique *au mois d'août dernier. Nos lecteurs en prendront connaissance avec une certaine jubilation : les fonds étaient destinés à des gens « nécessiteux et méritants » :*

L'article précité a très précisément la valeur démonstrative de son anecdote introductive : si le président Jean-Claude Duvalier, peu avant son départ d'Haïti, fait sortir des caisses publiques 16 900 coupures de 50 gourdes chacune (soit des devises haïtiennes d'une valeur un peu supérieures à 50 francs chacune), est-ce pour les emporter avec lui, et sans doute les disperser dans les cieux entre Port-au-Prince et Grenoble, où la douane française ne constatera absolument pas la présence de telles devises, d'ailleurs inconvertibles, dans ses avoirs ? Ou n'est-ce pas plutôt, comme il l'a fait souvent dans le cadre de ce que *le Monde* du vendredi 22 août 1986 qualifiait de « *gestion paternaliste* », pour les distribuer ou les faire distribuer, comme leur montant le démontre, à des petites gens nécessiteux et méritants comme il l'a fait souvent, et cette fois sans qu'on puisse, en raison des circonstances, le soupçonner de vouloir acheter un soutien populaire ?

(...) Cet article se borne à reprendre, en les présentant comme irréfutablement démontrées, des prétentions de l'Etat haïtien, auxquelles celui-ci croit tellement lui-même qu'aucune procédure ni même enquête n'y prospère sur ces bases depuis environ dix huit mois... !

Quant aux procédures lancées devant des juridictions étrangères, spécialement celles des Etats-Unis, de France et de Suisse, elles n'ont abouti, malgré des pressions souvent très puissantes, notamment de certains gouvernements, et surtout des médias (par exemple la conclusion de l'article précité qui prétend dicter leur conduite aux tribunaux !), *à aucun résultat significatif.*

Il a d'ailleurs été démontré, publiquement, lors de certains de ces débats judiciaires, que l'Etat haïtien, pour parvenir aux sommes considérables de ses prétentions reprises dans l'article précité, avait comptabilisé – pour les additionner – deux, trois, quatre et même cinq fois des montants qui pourtant, selon lui, correspondent aux mêmes sommes prises à des stades différents de leur cheminement (imaginaire) d'Haïti vers l'étranger !

Il a de même été démontré publiquement que les sorties de fonds publics des caisses de l'Etat haïtien avaient toujours été effectuées, d'une part, conformément à des règles budgétaires souvent préparées avec le concours d'experts internationaux (et dont le fonctionnement n'a jamais donné lieu à critique de la part des plus grandes institutions internationales en matière économique et financière), d'autre part, en vue de dépenses d'intérêt public, en Haïti ou hors d'Haïti. Le caractère de certaines de ces dépenses, effectuées en cash, a d'ailleurs été démontré par la production devant les tribunaux français des bordereaux accompagnant les ordres de décaissement, cela à la plus grande confusion des demandeurs.

La fin de l'article ne comporte encore que des exagérations et inexactitudes, à l'image des exemples de la fructification du « trésor de guerre » dans des sociétés fantômes tellement rocambolesques qu'elles n'avaient jamais encore été avancées.

La conclusion, dans le même sens que ce qui précède, est qu'on s'étonne que le peuple haïtien ne comprenne pas que « *les coupables ne lui soient pas remis* »... dans la mesure où il ne l'a jamais demandé, et cela d'ailleurs dans l'intérêt bien compris de son fragile équilibre.

A propos du même article consacré à Haïti, M. Frantz Merceron, ancien ministre haïtien des finances, nous écrit :

1° Sans même m'attarder sur les diverses affabulations notamment relatives aux comptes « extra-budgétaires » cités dans l'article et qui ne sont rien d'autre que les numéros des comptes du Trésor gérés en stricte conformité avec la loi (et par définition *budgétaires*), je souligne que j'ai démontré notamment devant les juridictions françaises que je m'étais toujours strictement conformé dans mes fonctions aux textes et procédures de droit budgétaire haïtien, dont la rédaction et l'application ont toujours fait l'objet d'approbations unanimes de la part des plus hautes instances internationales ; les transferts qui me sont imputés dans votre article sont, pour le premier, de nature purement privée, s'agissant de fonds épargnés sur une longue période, et pour lesquels des justifications ont été données, et pour le second strictement imaginaires et dénués du moindre élément de preuve.

Quant aux 9,3 millions de dollars prétendument « *sortis* » par Mme Saint-Cyr, présentée comme ma « *secrétaire* », ils ont donné lieu à des explications et justifications si convaincantes en Haïti même que Mme Saint-Cyr, qui n'était d'ailleurs pas ma secrétaire, mais directeur de l'administration centrale, a vu sa bonne foi reconnue. Elle est, d'ailleurs, restée en poste après mon départ, aucune accusation ne pesant contre elle.

Bien mieux, un certain nombre de bordereaux produits, à titre d'exemple, devant les tribunaux français ont établi la destination purement étatique des fonds décaissés par Mme Saint-Cyr !

2° Si le peuple haïtien ne comprend pas que « *les coupables ne lui soient pas remis* »..., c'est tout simplement que ses gouvernants se sont bien gardés de le demander, pour des raisons très précises.

En effet, mon cas et celui de trois de mes collègues sont essentiellement politiques, le pouvoir en place – dont les récents événements ont montré l'état d'esprit – ayant voulu éliminer de la scène politique des hommes jeunes et compétents qui préparaient une réforme profonde des institutions et des hommes, redoutée d'une partie de la classe politique et de l'armée.

La construction européenne à la recherche d'un second souffle

M. Jacques Bouchacourt, de Paris, nous adresse un point de vue critique sur les institutions communautaires, à la suite de l'article de Bernard Cassen : « La construction européenne à la recherche d'un second souffle » (le Monde diplomatique, *février 1987*).

Trente ans après le traité de Rome, on attend encore le « grand marché intérieur », reporté, cette fois, à 1992. Tout en demeurant très favorable au développement d'une étroite solidarité européenne, l'opinion perçoit de plus en plus le caractère déraisonnable et ruineux de la construction communautaire supranationale que quelques eurocrates s'obstinent à édifier et à célébrer, en sautant « *comme des cabris* », disait déjà de Gaulle.

Chimérique entreprise, à contre-courant de l'histoire, que de prétendre unifier les douze plus anciennes nations du monde, alors que la moindre ethnie entend désormais s'administrer elle-même. L'ONU compte aujourd'hui 159 Etats membres contre 51 seulement en 1945, à l'époque des « pères de l'Europe ». Pour eux, quel démenti ! L'évolution irréversible de l'humanité impose en effet la disparition des conglomérats politiques (1) et la solidarité de plus en plus étroite de nations de plus en plus nombreuses et responsables.

Processus supranational dangereux et néfaste. Dangereux en ce qu'il tend à perpétuer la coupure de l'Europe en deux blocs affrontés. Néfaste, nos industriels et nos paysans le savent bien, car la fusion d'économies qui ne sont pas complémentaires mais concurrentes est forcément génératrice de crise et de chômage en l'absence de conditions de production unifiées au préalable : fiscalité directe et indirecte, régimes sociaux, crédit, droit de grève, structures et mentalités syndicales, etc. Or la seule harmonisation de taux de TVA variant de 2 % à 38 % représente déjà un casse-tête insoluble pour les experts (2) ; elle impliquerait, en outre, de priver les Parlements nationaux de leur fonction essentielle, qui est le vote du budget.

Il faut savoir – et faire savoir en toute occasion – que le budget de la CEE représente une charge de moins en moins supportable pour les contribuables concernés : il s'élève, pour 1987, à 40 milliards d'ECU, soit 276 milliards de francs, c'est-à-dire plus de la moitié du produit intérieur brut de la Belgique, plus de vingt-cinq fois le budget total de l'ONU et de ses institutions spécialisées pour les deux années 1986 et 1987 ! Ce pactole provient, pour une part, des droits de douane perçus aux frontières extérieures de la CEE, mais surtout d'un prélèvement de 1,4 % (1,6 % l'année prochaine) des ressources de TVA dans l'ensemble des Etats membres (sauf en Grande-Bretagne où ce prélèvement demeure limité à 1 %). La France y contribue pour 35 milliards de francs, soit plus de trois fois le budget total de notre ministère des affaires étrangères !

La CEE apparaît ainsi comme un facteur non négligeable de hausse des prix et d'inflation. Cependant, la Commission européenne entend porter dès l'année prochaine de 40 à 57 milliards d'ECU (394 milliards de francs) le plafond annuel des ressources communautaires pour pouvoir financer les politiques communes énoncées dans l'Acte unique européen.

Au total, avec ce budget faramineux et ses effets néfastes, la CEE apparaît un peu comme l'Europe des jobards ! Dès lors, l'écroulement inéluctable de l'édifice communautaire peut aussi bien résulter d'une brique supplémentaire telle que l'institution d'une présidence européenne, de l'échec d'un prochain « marathon » agricole ou financier, de nouvelles perspectives offertes à la réunification allemande, etc.

Il va de soi que la disparition certaine – avant 1992 – du mirage supranational de 1957 n'altérera en rien l'évidente nécessité d'une solidarité européenne et mondiale approfondie, proche des besoins et des réalités, au contraire de la CEE illusoire.

Aussi bien, l'avenir européen, c'est déjà la multiplication croissante des liens entre les nations, mais surtout entre les hommes et les entreprises de notre vieille Europe, ce sont les succès des technologies européennes de pointe – les fusées Ariane, les avions Concorde et Airbus, le programme Hermès, les projets Eurêka, etc., – dont on sait qu'ils ne doivent rien à des structures communautaires ruineuses et dépassées.

(1) Dans le dernier de ces conglomérats, l'URSS, les particularismes nationaux réapparaissent actuellement avec force (Républiques baltes, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan, Ukraine, Tatars de Crimée, etc.).

(2) Les taux différentiels de TVA ont, dans la pratique, remplacé les droits de douane disparus.

LE MONDE DIPLOMATIQUE

Fondateur : Hubert BEUVE-MÉRY
Directeur : Claude JULIEN
Rédactrice en chef : Micheline PAUNET
Rédaction : Ignacio RAMONET, Alain GRESH, Bernard CASSEN, Christian DE BRIE
Secrétaire de rédaction : Solange BRAND

RÉDACTION
7, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
Télex : MONDPAR 650572 F
Tél. : 42-47-97-27

Publicité : *le Monde Publicité S.A.*
Responsable : Antoine Gauvin
5, rue de Monticesuy,
75007 Paris.
Tél. : 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

SOUS L'ŒIL VIGILANT DES ÉTATS-UNIS

La dynamique de paix en Amérique centrale

POURQUOI maintenant ? Pourquoi soudain le plan de paix signé à Ciudad-de-Guatemala le 7 août dernier par les cinq présidents d'Amérique centrale apparaît-il comme une solution miracle ? Sa mise en pratique est en tout cas encouragée par la communauté internationale et par l'attribution du prix Nobel de la paix à son principal artisan, M. Oscar Arias, président du Costa-Rica. Pourtant, les obstacles politiques demeurent considérables, et l'on peut se demander si le nouveau plan Arias réussira là où ont échoué successivement les propositions fort semblables du groupe de Contadora et les précédentes tentatives de paix.

Par IGNACIO RAMONET

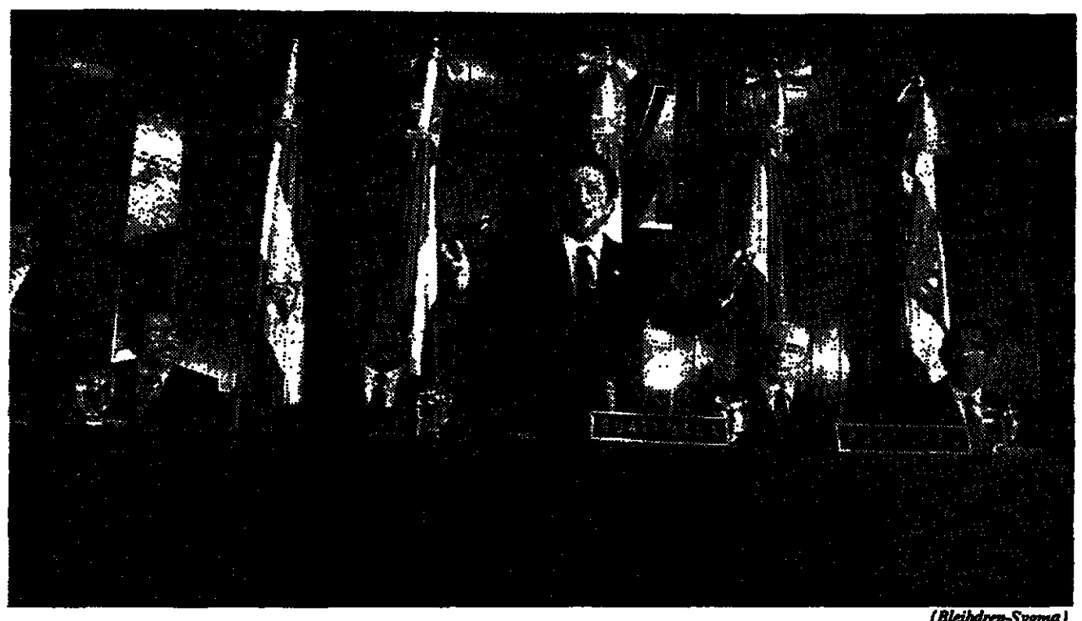

(Bleibdren-Sygma)

LES CINQ PRÉSIDENTS CENTRAMÉRICAINS A CIUDAD-DE-GUATEMALA LE 7 AOUT DERNIER
MM. Daniel Ortega (Nicaragua), José Napoléon Duarte (El Salvador), Vinicio Cerezo (Guatemala), José Azcona (Honduras) et Oscar Arias (Costa-Rica) ont préféré une solution latino-américaine au plan proposé par Washington

Le conflit d'Amérique centrale (1) est pluriel et complexe. Il s'agit, en fait, de trois guerres distinctes et d'intensité inégale. La plus ancienne a commencé au Guatemala il y a vingt-six ans, et a fait plus de trente mille morts. Trois guérillas, dispersées dans les jungles et aujourd'hui unifiées au sein de l'Union nationale de la résistance guatémaltèque (UNRG) ont combattu les régimes militaires qui se sont succédé depuis 1954 jusqu'au rétablissement de la démocratie en 1984. Après une courte trêve, la guerre a repris ; en septembre dernier, par exemple, la guérilla affirmait avoir tué cent six militaires tandis que les organisations paramilitaires d'extrême droite multipliaient les assassinats de militants de gauche (2).

La guerre civile du Salvador a commencé en 1979 et a déjà provoqué plus de soixante mille morts. Les insurgés, actuellement rassemblés au sein du Front Farabundo Marti de libération nationale-Front démocratique révolutionnaire (FMLN-FDR) contrôlent une partie du territoire national et ont le soutien d'une importante fraction de la population. Le gouvernement démocrate-chrétien, que préside M. José Napoléon Duarte, n'est pas parvenu, malgré le considérable renforcement de son armée, à modifier le rapport de forces et à imposer une solution militaire.

Le conflit le plus récent – quarante mille morts – est celui du Nicaragua, où le gouvernement sandiniste affronte depuis quatre ans une guérilla contre-révolutionnaire, la Contra. Celle-ci est équipée et subventionnée par les Etats-Unis au moyen de fonds publics, votés par le Congrès, et de fonds illégaux détournés, comme l'a révélé l'affaire des livraisons d'armes à l'Iran. Les principales bases arrière de la guérilla antisandiniste se trouvent au Honduras.

Chacun de ces conflits déborde les frontières du pays où il se déroule, d'abord parce qu'il provoque la fuite de centaines de milliers de réfugiés cherchant asile dans les Etats voisins. Mais aussi parce que les territoires frontaliers servent souvent de sanctuaires aux forces combattantes. El Salvador fait grief au Nicaragua de fournir en armes la guérilla du FMLN ; le Nicaragua, de son côté, reproche au Salvador de permettre aux avions qui approvisionnent la Contra de décoller de ses aéroports et au Honduras et au Costa-Rica (3) de servir de base arrière aux antisandinistes.

Les cinq pays sont ainsi pris dans une spirale de violence pouvant les conduire à un conflit généralisé. Dans cette perspective, ils se sont surarmés, consacrant une partie de plus en plus importante de leur budget à l'équipement militaire. Un tel effort et les destructions causées par la guerre ont conduit à l'effondrement économique de la région. Le volume du commerce interrégional, qui s'élevait à 1 400 millions de dollars par an en 1975, ne dépasse pas 400 millions de dollars aujourd'hui. L'endettement des Etats est colossal et le niveau de vie a reculé de dix ans ; le chômage et le sous-emploi ont atteint une ampleur inconnue depuis la Grande Dépression. Les deux tiers des populations vivent en dessous du seuil de pauvreté (4).

A l'origine des conflits

UNE forte croissance économique avait pourtant marqué les années 70. Paradoxalement, cela n'avait servi qu'à approfondir le fossé séparant les riches des pauvres. A l'exception du Costa-Rica, tous les Etats centraméricains étaient alors des dictatures. Et les oligarchies au pouvoir ont tiré profit de la vente des produits d'exportation traditionnels (sucre, bananes, café, cacao, ananas, viande) alors que la misère des *peones* s'accentuait. De telles inégalités, dans un cadre politique non démocratique, ont poussé les hommes à la révolte et sont à l'origine des conflits régionaux.

La victoire des insurgés sandinistes au Nicaragua, en 1979, et la chute de la dictature des Somoza ont encouragé tous ceux qui, les armes à la main, luttaient en Amérique centrale pour une société plus juste, plus égalitaire, plus démocratique.

Arrivé au pouvoir en 1981, M. Ronald Reagan décide de stopper l'élan des guérillas dans cette zone traditionnellement soumise à l'influence de Washington et que le président américain qualifie de *« cinquième frontière »*, d'*« arrière-cour des Etats-Unis »*. M. Reagan se déclare favorable à une solution militaire ; il expérimente sur le Salvador et le Nicaragua la stratégie dite des *« conflits de faible intensité* (5) *»*.

Les Etats-Unis entreprennent alors d'aider massivement l'armée salvadorienne, créent la Contra et transforment le Honduras en un terrain de manœuvres permanent pour leurs propres troupes. La tentation d'intervenir directement au Nicaragua devient obsédante.

Les tensions sont si vives, l'implication des Etats-Unis si profonde (surtout après l'invasion de la Grenade) et la guerre générale si imminente que les Etats latino-américains en viennent à proposer, au sein du groupe de Contadora (Mexique, Panama, Colombie, Venezuela), en septembre 1984, un premier plan de paix pour l'Amérique centrale. Washington le trouvant trop favorable à Managua, ce plan échoue.

Cependant, grâce aux efforts du groupe de Contadora, la démocratie sera peu à peu rétablie dans l'ensemble de la région. Le régime sandiniste organisera lui aussi, en 1984, des élections générales et dotera le Nicaragua d'une nouvelle Constitution garantissant le pluralisme politique, l'économie mixte et le non-alignement.

A force de proposer des solutions de paix systématiquement refusées par Washington, le groupe de Contadora a usé son crédit et s'est enlisé dans l'impuissance. Les Etats latino-américains ont alors favorisé la création d'un groupe d'appui à Contadora, constitué par de jeunes démocraties – Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay – qui ont, à leur tour, soutenu diverses initiatives de paix, en particulier, le plan d'Esquipulas en mai 1986.

La création de ces deux groupes d'intervention diplomatique, Contadora et d'Appui, montre combien l'Amérique latine est aujourd'hui attachée à la recherche de solutions politiques propres. Elle n'accepte plus aussi facilement, sur des questions concernant le sous-continent, le bon vouloir de Washington. Il s'agit d'un véritable bras de fer intellectuel. Toutes les propositions de paix pour l'Amérique centrale – et jusqu'au premier plan Arias de février 1987 – ont échoué (6), Washington exigeant, explicitement, le renversement du régime de Managua et s'appuyant sur ses principaux alliés dans la région – El Salvador et le Honduras – pour saper les projets d'accord qui ne tiennent pas compte, directement ou indirectement, de cette exigence (7).

Pourquoi alors le nouvel accord de paix, signé le 7 août dernier, ne suscite-t-il pas un total scepticisme et soulève-t-il au contraire une jubilante espérance ?

Essentiellement, parce que la position des deux principaux acteurs du drame d'Amérique centrale – le gouvernement américain et le régime sandiniste – s'est considérablement affaiblie. En effet, à Washington, la domination du Parti démocrate – aussi bien au Sénat qu'à la Chambre – a réduit la marge de manœuvre de M. Reagan. D'autre part, l'affaire des ventes d'armes à l'Iran a fortement entamé la popularité du président, que l'actuelle tourmente financière, conséquence de sa politique économique, ne risque pas de rétablir. Enfin, l'engagement de la flotte des Etats-Unis dans le Golfe n'autorise pas le gouvernement américain à ouvrir un second front.

Le Nicaragua, de son côté, connaît un véritable chaos économique. C'est la conséquence non seulement du boycottage commercial imposé par les Etats-Unis, mais aussi de l'intensification spectaculaire de la guerre des « contras » (8). Ceux-ci sont maintenant présents dans plusieurs zones du pays et contraignent l'armée sandiniste à se disperser sur tout le territoire national et à surveiller les objectifs économiques (routes, ponts, silos, usines), cibles préférées de la Contra. Munis désormais de missiles antiaériens Red Eye, les guérilleros abattent facilement les hélicoptères blindés soviétiques Mi-24 Hind, principale arme antisubversive des sandinistes.

Les pénuries de toute sorte – alors que l'inflation atteindra cette année 1 000 % – renforcent le mécontentement de la population. Et comme l'état de siège, toujours en vigueur, permet une facile répression, le nombre de prisonniers politiques s'est fortement accru (on l'estime à quelque six mille) ; l'image de la révolution sandiniste ne cesse de se dégrader (9).

Un camouflet à la diplomatie de M. Reagan

ENFIN, une difficulté majeure est venue s'ajouter aux précédentes : Moscou a informé cet été Managua que les fournitures de pétrole soviétique seraient désormais limitées, et en tout cas inférieures à celles des années précédentes (10). Fondamentalement, cet avertissement signifie que l'URSS de M. Gorbatchev – engagée dans une difficile « restructuration » – ne saurait consentir au Nicaragua une aide permanente aussi importante qu'à Cuba (environ 4 milliards de dollars par an).

Même si Moscou est en partie revenu – après la signature de l'accord de paix du 7 août dernier – sur sa décision à propos du pétrole, celui-ci manquera. Pour éviter cette pénurie et obtenir, du Mexique et du Pérou notamment, des fournitures de pétrole, Managua a certainement dû faire des concessions politiques.

Misant sur ce réel affaiblissement de Managua, les Etats-Unis n'ont pas hésité à proposer, début août, leur propre plan de paix patronné conjointement par M. Ronald Reagan et M. Jim Wright, sénateur démocrate. En un geste désespéré pour empêcher les Etats latino-américains d'imposer leur propre solution.

Ce plan Reagan-Wright a eu pour effet d'inciter les chefs d'Etat centraméricains à signer à leur tour, sans tarder, la nouvelle mouture du plan Arias, le 7 août à Ciudad-de-Guatemala. Même le Honduras, le plus soumis des alliés des Etats-Unis dans la région, n'a pu aller à l'encontre de la dynamique latino-américaine et s'est associé au camouflet infligé à la diplomatie de M. Reagan. Celui-ci, on le sait, a critiqué le plan Arias et continue de demander au Congrès l'octroi d'une aide de 270 millions de dollars pour les « contras » (11).

Cette attitude des Etats-Unis est de mauvais augure. D'autres signes indiquent également que le chemin de la paix demeure semé d'ostacles : par exemple, le comportement du Honduras, qui ne semble pas près d'exiger le démantèlement des bases de la Contra installées sur son territoire ; ou le refus du gouvernement sandiniste de négocier directement un cessez-le-feu avec la direction politique de la Contra.

Certes, en signant l'accord, les présidents centraméricains ont reconnu, pour la première fois, la légalité du gouvernement sandiniste ; de son côté, M. Daniel Ortega reconnaissait comme seul gouvernement légal du Salvador celui de M. Duarte ; des commissions de réconciliation ont été mises sur pied dans les trois pays en guerre (Nicaragua, Salvador et Honduras), et des rencontres ont eu lieu entre des représentants des gouvernements salvadorien et guatémaltèque et ceux des guérillas (12). Toutefois, le chemin à parcourir reste long dans la mesure où l'armée, aussi bien salvadorienne que guatémaltèque, voit d'un mauvais œil les concessions inévitables qu'il faudra consentir aux guérillas. Les forces armées seront une fois de plus tentées de se tourner vers Washington et d'en attendre les consignes... Mais le prévisible scénario (coup d'Etat, dictature, répression) appartient vraiment au passé, et chacun sait, en Amérique centrale, qu'il ne conduit qu'à des impasses.

Deux voies seulement mènent à la paix : l'impossibilité de gagner la guerre et la réelle volonté de s'entendre. Les présidents centraméricains sont aujourd'hui convaincus, après un si long conflit, qu'en aucun cas la guerre ne saurait constituer une solution. Aussi, n'en déplaise à Washington, continuent-ils de parier coûte que coûte sur les chances de la paix.

(1) En géopolitique, l'expression Amérique centrale désigne cinq Etats : Costa-Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua. Deux autres Etats situés pourtant dans l'isthme centraméricain – Belize et Panama – ne font pas partie de l'Amérique centrale proprement dite.

(2) Cf. *Information du Guatemala*, nº 238, 18 septembre 1987.

(3) Après la signature, le 7 août 1987, de l'accord de Guatemala, le Nicaragua a retiré la plainte déposée devant la Cour internationale de justice de La Haye contre le Costa-Rica, accusé d'abriter des bases de « contras ». La plupart de ces bases ont été démantelées depuis l'arrivée de M. Oscar Arias au pouvoir.

(4) Cf. *Help or Hindrance ? United States Economic Aid in Central America*, remarquable rapport élaboré par The Institute for Food and Development Policy (145 Ninth Street, San-Francisco, Californie 94 103), juin 1987, 76 pages.

(5) Cf. Ignacio Ramonet, « La longue guerre occulte contre le Nicaragua », *le Monde diplomatique*, février 1987.

(6) Cf. « The Arias Plan and the Tortuous Trip to the Summit », *Envio*, Managua, juillet 1987.

(7) Cf. James Chace, « The End of the Affair ? », *New York Review of Books*, 8 octobre 1987.

(8) Cf. Susan Kaufman Purcell, « The Choice in Central America », *Foreign Affairs*, automne 1987.

(9) Cf. James Chace, « The End of the Affair ? », *op. cit.*

(10) Cf. « The Arias Plan and the Tortuous Trip to the Summit », *op. cit.* (en particulier le chapitre intitulé : « Petroleum Problems »).

(11) Cf. les déclarations de M. Reagan à Radio France Internationale, dans l'émission « Perspectives de paix en Amérique centrale », diffusée le mardi 13 octobre 1987.

(12) Selon les recommandations de l'accord de paix, dont on lira le texte intégral dans *DIAL* nº 1231, 24 septembre 1987 (47, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

BATAILLE POUR LA MER ROUGE

Alors que tous les projecteurs sont braqués sur le Golfe, c'est la mer Rouge, vers où convergeront 75% du pétrole destiné à l'Europe, qui va être bientôt le théâtre d'affrontements majeurs. Pierre Terzian, directeur de l'hebdomadaire *Pétrostratégies*, et Marc Yared évaluent les enjeux économiques et géopolitiques du bras de fer qui se prépare.

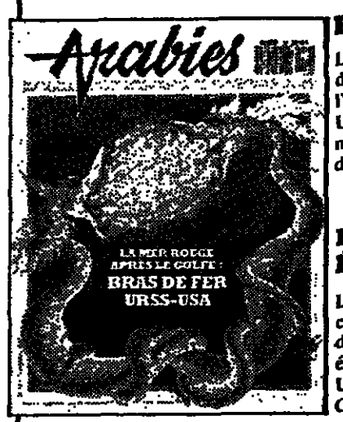

HARO SUR LA FAO

La campagne contre Edouard Saouma, directeur général de la FAO, met en cause l'existence même de cette agence des Nations Unies. *Arabies* a enquêté sur une *affaire* qui menace l'équilibre alimentaire des pays en développement.

LIBAN : ÉCHÉANCES CRUCIALES

L'ex-ministre libanais Michel Eddé, un des candidats les plus en vue aux présidentielles de 1988, mesure l'impact des prochaines échéances électorales – en Israël, aux Etats-Unis, en France – sur l'évolution du pays du Cèdre.

HABIB-DELONCLE TIRE LA SONNETTE D'ALARME

Le président de la Chambre de commerce franco-arabe analyse le déclin d'un courant d'échanges naguère très prometteur, et propose des remèdes.

dans le numéro de novembre 1987 en vente en kiosques et en librairies
Arabies le mensuel du monde arabe et de la francophonie
78, rue Jouffroy 75017 Paris. Tél. : 46.22.34.14
Abonnement : 300 FF. Etudiants : 250 FF

AU-DELA DE L'ACCORD SUR LE

Les Deux Grands décideront-ils

LA reprise du dialogue américano-soviétique devrait trouver, après le 7 décembre prochain, un premier aboutissement avec la signature de l'accord sur le démantèlement des euromissiles. D'autres discussions suivront entre Washington et Moscou, sur la réduction des armes nucléaires stratégiques, sur les missiles tactiques, les armes conventionnelles... Les Européens seront-ils en mesure d'affirmer une position commune, ou laisseront-ils les Deux Grands décider du sort de leur continent ? Le débat se poursuit, et M. Mitterrand a proposé le mois dernier la création par Paris et Bonn d'un conseil de défense commune. Tôt ou tard, le choix devra être fait entre deux options : l'intégration de l'Europe occidentale au système stratégique américain, ou la construction d'une défense européenne indépendante.

Par PAUL-MARIE DE LA GORCE

L'accord américano-soviétique sur l'« option double zéro », que devrait consacrer la prochaine rencontre entre le président Reagan et M. Gorbatchev, fait naître partout l'irrépressible sentiment qu'il s'agit, cette fois, d'un point de départ et non d'un point d'arrivée : cet accord devrait être suivi d'autres, concernant aussi le théâtre européen, ou portant plus précisément sur les rapports de forces entre les deux plus grandes puissances.

C'est d'ailleurs ce que, des deux côtés, on déclare souhaiter : M. Gorbatchev, en particulier, a fait du désarmement le « cheval de bataille » de sa politique étrangère et, sans examiner ici les raisons qui l'ont poussé dans cette voie, on reconnaîtra qu'il est ainsi parvenu à donner de son pays, de sa politique et de lui-même une image très différente de celle que les dirigeants soviétiques offraient naguère, ou du moins de ce que l'on en percevait dans les pays occidentaux. Et sans analyser davantage les motifs des inflexions que le président Reagan a voulu donner à la politique américaine, on admettra que lui aussi s'est engagé dans la même voie : sa déclaration du 8 octobre, saluant en M. Gorbatchev un dirigeant soviétique *« complètement différent »* de ses prédécesseurs – puisqu'il n'aurait pas l'intention de *« répandre partout le communisme dans le monde* (1) », donne la mesure, quoi qu'on en pense, de ce que le président des Etats-Unis est prêt à dire pour justifier le dialogue désormais entamé avec l'URSS et les développements qui pourraient en résulter...

Mais quels pourraient-ils être en matière de désarmement ? Trois directions s'offrent à cet égard : la réduction des arsenaux d'armes nucléaires stratégiques ; celle du nombre actuel de missiles nucléaires tactiques ; celle, enfin, des forces conventionnelles et chimiques déployées sur le théâtre européen.

L'IDS, un obstacle de taille

LA recherche d'un accord sur les armes stratégiques s'inscrirait naturellement dans la suite des SALT-1 et SALT-2 et répondrait aux mêmes préoccupations qui justifiaient les accords auxquels ils avaient abouti : il s'agirait, aujourd'hui comme naguère, de réduire le nombre excessif de missiles destinés à la destruction massive des capacités économiques et démographiques d'un adversaire.

On sait que les charges nucléaires opérationnelles correspondant à ces missiles – ce qui est évidemment l'essentiel pour l'évaluation du rapport des forces – sont au nombre de douze mille environ du côté américain et de quelque dix mille du côté soviétique, infiniment plus qu'il n'est nécessaire pour la destruction du gros du potentiel économique et démographique des Etats-Unis comme de l'URSS. Mais on sait *aussi que toute tentative d'aboutir* à un nouvel accord à cet égard – par exemple, celui proposé par M. Gorbatchev à Reykjavik et qui portait sur une réduction de moitié des arsenaux nucléaires stratégiques des deux plus grandes puissances – se heurte à l'obstacle de l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Il serait certes possible de mettre en échec un système antimissiles dans l'espace, tel que celui visé par l'IDS, grâce à la mise au point de techniques appropriées (2). Mais, faute que l'on soit certain d'y parvenir, il n'est pas de moyen plus sûr que la saturation, qui exige un nombre de missiles stratégiques aussi élevé que nécessaire pour qu'ils atteignent leurs objectifs en quantité suffisante.

En d'autres termes, la prudence conseille alors à toute puissance devant faire face à un éventuel barrage spatial antimissiles d'avoir plus, et non pas moins, de missiles nucléaires stratégiques. C'est dire qu'il y a peu de chances que les Etats-Unis et l'Union Soviétique s'accordent pour en réduire le nombre tant que l'IDS sera ouvertement poursuivie : tout au plus peut-on songer à une réduction très limitée pourvu que les essais prévus pour le système antimissiles américain demeurent dans des limites fixées à l'avance, les Soviétiques se réservant d'obtenir de plus amples résultats avec une autre administration américaine, moins favorable à cette IDS à laquelle le président Reagan a voulu attacher son nom.

Une réduction du nombre des armes nucléaires tactiques sur le théâtre européen ne se heurterait à aucun obstacle *de ce genre. Elle correspondrait*, au contraire, à un double souci : montrer, après le retrait des armes nucléaires à portée intermédiaire et « à plus courte portée », que les deux plus grandes puissances n'ont pas l'intention de se faire directement la guerre, ni avec ces armes-là ni sur ce théâtre-là ; et tenir compte des formidables difficultés produites par l'éventuel emploi de milliers d'armes atomiques tactiques entreposées au cœur de l'Europe, et dont on verra plus loin que c'est là l'une des préoccupations principales des responsables politiques et militaires occidentaux – et probablement aussi soviétiques.

Mais les objections viennent ici des gouvernements européens. Ceux-ci ont été conduits, depuis le début des années 60, à voir dans les armes nucléaires tactiques le seul moyen de compenser l'infériorité supposée des forces conventionnelles de l'OTAN et l'instrument par excellence de la stratégie de riposte graduée qui fut et qui demeure la doctrine officielle de l'organisation militaire atlantique. Dès qu'il a été question d'un accord sur la « double option zéro », ils l'ont souvent soupçonné d'être le début d'une sorte d'engrenage qui conduirait par étapes, après la suppression des missiles à portée intermédiaire, puis celle des missiles « à plus courte portée », à la réduction du nombre des missiles tactiques et, plus tard peut-être, à leur suppression : ainsi a-t-on évoqué le spectre de la dénucléarisation dans les états-majors de l'OTAN et dans les milieux européens les plus attachés à l'orthodoxie atlantique et au principe premier de la stratégie de riposte graduée.

On peut juger qu'on en est loin. Il y a toujours quatre mille six cents têtes nucléaires américaines à portée tactique. Mais il ne fait aucun doute que les responsables militaires américains en Europe et les gouvernements des pays européens membres de l'OTAN mobiliseront leur influence pour retarder, sinon empêcher, tout accord sur une réduction notable du nombre des armes nucléaires tactiques, exigeant, en tout cas, qu'aucun ne soit conclu à moins d'un accord parallèle sur le rééquilibrage et la réduction des forces conventionnelles *sur le théâtre européen.*

L'administration américaine leur a, du reste, donné raison et il est vraisemblable que l'ouverture d'une négociation sur la réduction des arsenaux d'armes tactiques serait liée à la relance des pourparlers sur la limitation des forces conventionnelles des pays du pacte de Varsovie et des pays membres de l'OTAN.

Les dogmes que l'on cherche à imposer à l'opinion occidentale sur la supériorité du camp soviétique en forces conventionnelles sont pour le moins contestables (3). Mais il est clair qu'un accord sur des réductions équilibrées, de part et d'autre, soulèverait d'énormes difficultés, tant pour l'évaluation des forces que pour leur implantation et le risque de leur éventuel accroissement. On ne peut donc certainement pas s'attendre à un aboutissement aisé. Le seul domaine qui autorise à croire à un accord prochain est celui des armements chimiques, dont l'emploi poserait de considérables problèmes (en particulier pour la manœuvre des armées) et qu'Américains et Soviétiques pourraient décider de prohiber : la plus grave difficulté ici serait d'en contrôler l'application par la surveillance des unités de production, à laquelle *répugnent* les deux plus grandes puissances.

Devant les perspectives d'accord de désarmement, on ne peut qu'être frappé par le désarroi, l'anxiété, l'agitation des gouvernements européens : tout se passe comme si, concernés au premier chef par la réduction des forces et la limitation des risques de conflit sur leur propre continent, ils réagissaient par l'expression désordonnée de leur peur ou de leur impuissance. Encore les cas doivent-ils être distingués. Le problème de la sécurité ne se pose pas et ne devrait pas se poser dans les mêmes termes aux pays qui ont confié leur défense à l'organisation militaire atlantique en y intégrant leurs propres forces et à ceux qui, comme la France, ont établi leur propre système de dissuasion nucléaire comme instrument essentiel de leur défense et de leur survie. Au fond, les accords de désarmement déjà conclus – l'« option double zéro », – et ceux que l'on peut envisager au terme des négociations *qui suivront le prochain sommet* américano-soviétique, provoquent déjà une crise de la doctrine de l'OTAN qui, sans doute, serait apparue de toute façon, mais qui surgit maintenant dans le contexte du dialogue stratégique entre l'URSS et les Etats-Unis.

Cette crise s'exprime par une double mise en cause : celle de l'emploi éventuel des armes nucléaires tactiques du camp atlantique sur le théâtre européen et celle de la contribution respective de chacun des Etats membres de l'OTAN en forces conventionnelles et, par conséquent, du volume total de celles-ci. La révision de la doctrine d'emploi du nucléaire tactique de l'OTAN n'est pas admise officiellement : mais elle est pourtant le thème le plus courant des discussions entre spécialistes, l'objet de controverses permanentes des deux côtés de l'Atlantique. C'est le résultat sans doute inévitable de l'avènement des armes conventionnelles de nouvelle génération, autoguidées et d'une très grande précision, et plus encore de leur doctrine d'emploi dans le cadre du concept d'*Airland Battle* qui, à partir de sa mise au point par l'état-major de l'armée américaine, est devenu depuis le début de la décennie le concept central de la stratégie de l'OTAN en Europe. L'emploi de ce type d'armes « sur toute la profondeur du champ de bataille » et contre « les forces de deuxième échelon » de l'adversaire – pour reprendre les expressions des textes officiels – mettait en cause la place des armes nucléaires tactiques dans la stratégie de l'OTAN.

A travers la variation des termes et les hésitations de la pensée, on a clairement discerné, peu à peu, que l'emploi des armes tactiques était réservé au cas d'échec manifeste des opérations prévues par application du concept d'*Airland Battle* et d'effondrement du dispositif allié (4). Mais, hors de ce cas extrême, il s'agit bel et bien, suivant l'expression même du général Rogers (*« Place the Burden of Escalation on the Enemy »*) de laisser à l'ennemi la charge de recourir en premier à l'emploi des armes nucléaires tactiques.

Les responsables européens auraient d'ailleurs tort de s'en étonner, et en particulier les responsables français : il y a près d'un quart de siècle que le général Ailleret, qui fut, aux côtés du général de Gaulle et de M. Pierre Messmer, le principal artisan des forces nucléaires françaises, avait dénoncé les conséquences incontrôlables et nécessairement désastreuses qu'aurait l'emploi massif du nucléaire tactique sur le théâtre européen, tant pour les populations que pour la manœuvre des forces, et il les avait exposées devant la hiérarchie de l'OTAN dont la France faisait encore partie (5). Et si, pendant longtemps, il ne fut pas de bon ton d'en parler dans les états-majors atlantiques ou dans les milieux qu'ils influençaient, ce fut toujours, en réalité, l'une des plus constantes préoccupations des milieux militaires occidentaux. Aujourd'hui, les tabous ont commencé d'être renversés et les interrogations sur l'emploi du nucléaire tactique se multiplient ouvertement.

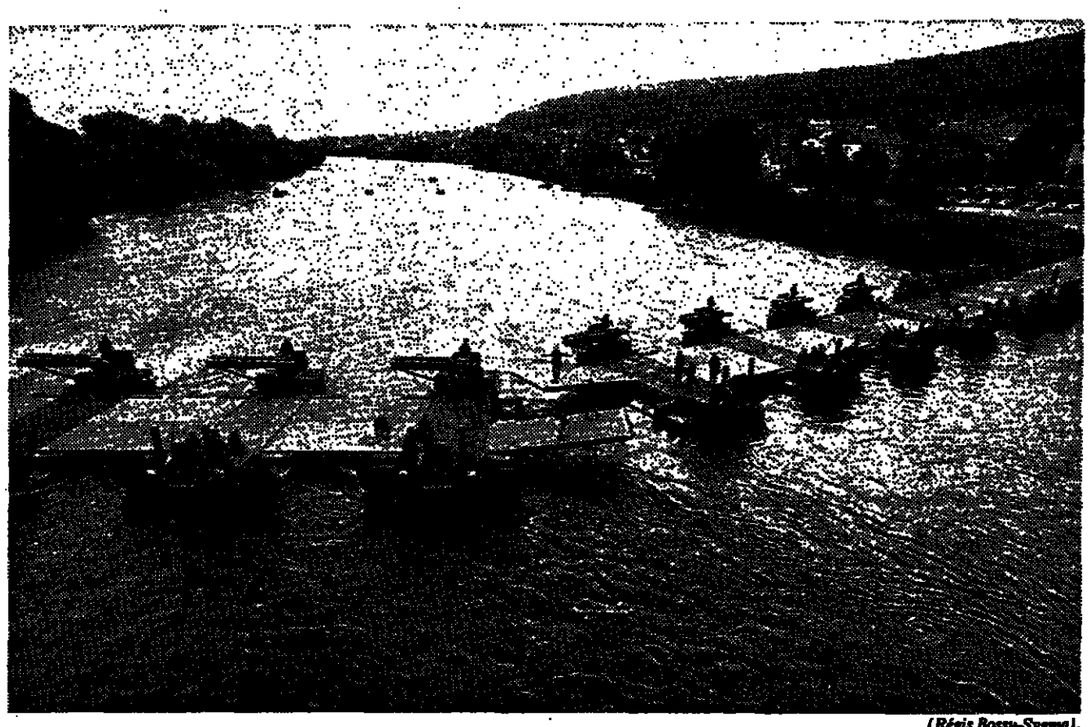

(Régis Bossu-Sygma).

L'EXERCICE COMMUN FRANCO-ALLEMAND « MOINEAU HARDI », EN BAVIÈRE
Des manœuvres plus politiques que militaires

Mais il ne faut pas s'étonner davantage que les gouvernements européens et la plupart de leurs conseillers militaires en conçoivent de grandes inquiétudes. Ils ont souscrit aux dogmes de la stratégie de riposte graduée et y demeurent en principe attachés, alors même que certains de ces dogmes subissent aujourd'hui, sous la contrainte des faits, d'évidentes entorses. Mais, par-dessus tout, ils en aperçoivent les probables conséquences : plus il y a de doutes, de questions et de conditions à l'emploi du nucléaire tactique, plus grandit l'importance du « rééquilibrage » des forces conventionnelles en Europe, c'est-à-dire, en pratique, de l'accroissement des forces conventionnelles fournies par les pays européens.

On conçoit la perplexité des gouvernements qui se sont attachés jusqu'à maintenant à limiter autant que possible la substance de leur effort militaire derrière l'orthodoxie de leurs déclarations d'allégeance aux doctrines de l'OTAN. C'est le cas naturellement des pays les plus excentrés de l'alliance, Italie, Espagne, Portugal aussi bien que Danemark, Norvège, Hollande et Belgique. Mais cela poserait aussi de difficiles problèmes à ceux dont l'effort est le plus grand, l'Allemagne et la Grande-Bretagne, alors que la conjoncture économique leur impose une stricte limitation de leurs dépenses militaires – dont il est même prévu qu'elles seront réduites pour les forces

(1) *Le Monde*, 29 octobre 1987.

(2) La France, prévoyant que l'Union soviétique, après les Etats-Unis, pourrait déployer un système spatial antimissiles, s'est engagée dans cette voie : les recherches portent sur la réduction de la sensibilité radar, celle de la sensibilité au laser, la rotation des têtes de missile, les trajectoires « brisées », etc.

(3) Voir les évaluations faites par l'amiral (C.R.) Sanguinetti dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1987.

(4) Voir sur ce point la correspondance entre le général Rogers, alors commandant en chef des forces de l'OTAN, et l'auteur dans *la Guerre et l'atome*, pp. 138 et suivantes.

(5) *Défense nationale*, août 1964.

inter-livres

LA CULTURE FRANÇAISE...
PARTOUT DANS LE MONDE

● DÉTAXE de 7 % sur le PRIX IMPOSÉ EN FRANCE pour les livres
● REMISE de 10 % sur les disques et cassettes
● Frais réels de port en recommandé (préciser AVION ou SURFACE).

VOTRE LIBRAIRIE A DOMICILE

14, Place de Rungis - 75013 PARIS Téléphone: 45-88-44-45

DÉMANTÈLEMENT DES MISSILES DE CROISIÈRE

du sort de la défense européenne ?

britanniques. C'est dire que tous les problèmes se posent à la fois pour les Etats européens membres de l'OTAN : incertitude sur les négociations américano-soviétiques et leur aboutissement, crise générale de la stratégie de l'OTAN, interrogations sur l'effort militaire à fournir dans l'avenir.

C'est dans ce contexte que, de nouveau, s'est ouvert en France un débat sur les choix stratégiques du pays. En apparence, il ne porte pas sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la dissuasion nucléaire nationale. Nul n'ose remettre en cause un instrument qui assure à la France l'indépendance de sa défense, dissuade radicalement un agresseur de s'en prendre à ses intérêts vitaux et donne au président de la République un statut international qu'il n'aurait évidemment pas sans cela. Et la conséquence — considérable pour le contenu effectif de l'effort militaire français — est que tout est fait pour assurer la crédibilité, la permanence et l'avenir des forces nucléaires, même s'il n'y faut en réalité que 0,5 % à 0,6 % du PIB marchand, alors que le budget militaire total en représente 3,8 % à 3,9 %.

Mais au-delà d'un accord général sur la dissuasion nucléaire nationale, et même si l'on peut se demander si sa signification et toutes ses implications en sont bien comprises par tous, il est manifeste que la tentation existe aujourd'hui d'additionner à cette stratégie une autre, qui orienterait dans une tout autre direction la politique de défense de la France, tout comme sa politique étrangère et son effort militaire. Il s'agit, en pratique, de savoir sous quelle forme, de quelle façon et avec quelles conséquences pour sa doctrine de défense et pour ses propres forces, la France devrait participer à la défense de l'Europe et contribuer à son élaboration.

La réflexion, à cet égard, doit tenir compte d'un double impératif admis jusqu'ici par tous les responsables français et par les principales tendances politiques. Nul ne prétend que la France puisse se désintéresser du sort de ses voisins et nul ne l'a jamais dit à aucun moment depuis les origines de la Ve République. Mais, en même temps, aucun président de la République, pas plus M. François Mitterrand que M. Valéry Giscard d'Estaing, n'a admis que les forces nucléaires stratégiques françaises devaient être employées *automatiquement*, en cas d'attaque contre l'Allemagne fédérale par exemple ; en d'autres termes, que la dissuasion nucléaire française devrait couvrir le territoire de la République fédérale ou celui d'autres Etats européens.

Et aucune des personnalités politiques de premier plan, pas plus M. Jacques Chirac que M. Raymond Barre, ne l'a admis non plus : c'est que cette automaticité priverait tout président de sa liberté d'apprécier les origines et les causes d'un éventuel conflit, sa nature et sa portée, ainsi que la manière dont la France doit y être intéressée ; elle le priverait de sa liberté d'action et de jugement et, en définitive, de son indépendance même — ce à quoi, selon toute vraisemblance, aucun président français ne renoncera jamais. Mais à partir de ce double impératif, le débat peut commencer sur la nature et les limites de l'engagement français au profit de ses voisins d'Europe occidentale.

Confusion et arrière-pensées

ENCORE faut-il que ce débat échappe autant que possible à la confusion et aux arrière-pensées. C'est pourtant ce qui prévaut aujourd'hui. Car à la lecture des déclarations innombrables et presque quotidiennes sur la « défense européenne », si abondantes en France, moins nombreuses en Allemagne et beaucoup plus rares partout ailleurs, il saute aux yeux que les intentions ne sont pas les mêmes suivant leurs auteurs. Pour les uns, l'occasion s'offre de susciter sur ce continent une réflexion et un effort pour que l'Europe prenne en main sa propre défense, en bâtisse l'instrument et en élabore la doctrine : c'est en ce sens, par exemple, que M. Valéry Giscard d'Estaing parle d'une « *chance offerte à l'Europe* » par la conclusion des accords américano-soviétiques de désarmement. Et il est vrai que ceux-ci sont venus à point pour rappeler aux gouvernements européens adhérant à l'OTAN que leur sécurité dépend entièrement des arrangements ou affrontements successifs entre les deux plus grandes puissances. Beaucoup de responsables français pensent aussi que l'opinion publique européenne en général, sensible à la leçon des faits, en déduira la nécessité pour l'Europe de définir elle-même les conditions de sa sécurité et d'en assumer la responsabilité : de cette manière, les pays européens progresseraient à la fois vers leur unité et leur indépendance, tant pour leur économie que pour leur défense.

Mais on ne saurait ignorer que les mêmes discours sur la « défense européenne » sont tenus dans un tout autre esprit, et avec d'autres objectifs, par le plus grand nombre de ceux qui en parlent en France et, surtout, hors de France. Il s'agit pour ceux-là de mettre un terme à l'indépendance du système français de défense et, par la logique d'une défense commune aux pays européens de l'Ouest, de réintégrer les forces françaises dans un ensemble commun. Cela vaudrait pour les forces conventionnelles mais, aussi, pour ses forces nucléaires tactiques dont on prévoirait l'emploi dans le cadre d'une défense européenne en liaison avec l'ensemble des forces conventionnelles et nucléaires tactiques présentes sur le théâtre européen, de sorte que leur doctrine d'emploi en serait radicalement changée. Au total, si pour les uns « défense européenne » signifie « Allemagne européenne » plutôt qu'atlantique, pour d'autres, « défense européenne » signifie « France atlantique » plutôt qu'indépendante.

C'est dans cette optique contradictoire, et avec ces arrière-pensées opposées, que l'on a vu se multiplier idées et suggestions. La plus audacieuse fut celle que présentèrent ensemble M. Valéry Giscard d'Estaing et l'ancien chancelier Helmut Schmidt en proposant purement et simplement l'intégration des armées, française et allemande. C'est aussi celle qui mettait le mieux en évidence la difficulté essentielle de tout projet dit de « défense européenne » : l'armée commune ainsi créée serait-elle intégrée à l'OTAN comme l'est la Bundeswehr, ou serait-elle indépendante et subordonnée seulement aux gouvernements de Bonn et de Paris comme l'armée française l'est à l'égard du seul gouvernement français ? La proposition des deux hommes d'Etat avait à coup sûr le mérite de poser le problème : non celui d'en donner la solution.

L'idée du chancelier Kohl de créer une brigade franco-allemande n'était au fond que la reprise de la précédente, mais à une toute petite échelle. Sans doute était-ce aussi pour en tourner la difficulté majeure et la résoudre à petits pas : si toute la Bundeswehr est intégrée dans les forces de l'OTAN, il existe en République fédérale des troupes qui ne le sont pas — gardes-frontières, unités territoriales, réserves, etc. — et parmi lesquelles on pourrait recruter les effectifs d'une demi-brigade à compléter par des forces françaises équivalentes. Mais même à un échelon si réduit, des questions identiques se posent : qui commanderait cette brigade et pour l'insérer dans quelle stratégie et pour quelles missions, et définies par qui ?

En un certain sens, la réponse fut apportée par l'exercice commun, désormais fameux, baptisé « Moineau hardi ». Il n'est peut-être aucune manœuvre de ce genre qui ait eu, depuis quarante ans, une telle publicité et une pareille résonance dans les moyens d'expression. Les téléspectateurs des deux pays ont pu admirer sur leurs écrans le magnifique déploiement des forces conventionnelles dans un style qui n'aura pas manqué de rappeler inévitablement, à ceux qui les ont connues, les campagnes de 1944-1945, tout se passant dans le cadre soigneusement prévu de l'attaque des Rouges venant de l'Est et de l'immanquable victoire des Bleus, défenseurs de l'Ouest, avec congratulations filmées des généraux allemands et français et poignée de main finale — également filmée — du président de la République française et du chancelier fédéral. Quelque scepticisme que suscitent de tels scénarios, on n'aura garde d'en sourire, d'abord parce que l'exercice représentait une performance remarquable, et réussie, des divisions françaises dans la rapidité de leurs déplacements et de leur concentration. Mais, surtout, parce que « Moineau hardi » mettait en cause l'emploi éventuel de la Force d'action rapide (FAR) et le type de conflit auquel on pourrait la destiner.

Comme on le sait, la FAR a été conçue pour remplir plusieurs missions différentes : des interventions extérieures — auxquelles sont plus spécialement préparées deux au moins de ses divisions et qui semblent, de loin, les plus probables dans l'état actuel du monde — mais aussi des interventions immédiates sur le théâtre européen.

Ces dernières, selon tous les commentaires des créateurs de la FAR — l'ancien ministre M. Charles Hernu, l'ancien chef d'état-major des armées, le général Lacaze, et les premiers chefs de la FAR elle-même — auraient pour but de manifester l'intérêt que la France prendrait à une crise européenne, sa volonté d'y être partie prenante et de le faire savoir sans délai à l'adversaire (6). Au point que l'on a pu dire que la FAR, dans cette hypothèse, était davantage un instrument de crise qu'un instrument de guerre. Et, du reste, il est expressément prévu qu'elle réintégrerait, en tout ou en partie, le cadre de la Ire armée en cas de conflit général. Or, « Moineau hardi » a précisément offert aux publics français et allemand l'image d'une guerre de grande envergure où la FAR devenait une arme classique analogue à toutes les autres et où, de surcroît, l'affrontement entre forces conventionnelles tournait à l'avantage des Occidentaux.

Encore une fois, tout exercice a ses limites arbitraires et l'on n'en tiendra rigueur à personne. Mais celui-ci avait cependant de très frappantes caractéristiques. Il suggérait qu'un conflit en Europe prendrait la forme d'une vaste mêlée d'armées classiques, alors que toute la stratégie française condamne cette perspective comme conduisant à la défaite. Il écartait tout problème d'emploi des forces nucléaires, qui est, quelle qu'en soit la solution, d'importance majeure pour la défense du théâtre européen. Il excluait l'intervention des forces aériennes, alors qu'elle soulève la question de la vulnérabilité des troupes héliportées, fer de lance de la FAR. Et, par le thème choisi, il incitait l'opinion à croire que c'est ainsi que les choses pourraient se passer, alors même que la suprématie supposée des forces du pacte de Varsovie est l'un des dogmes des responsables occidentaux...

Mais la réponse à tant de questions est peut-être que l'objet de « Moineau hardi » était de nature plus politique que militaire et qu'on voulait avant tout populariser une intégration des forces françaises et allemandes, instrument d'une « défense européenne ».

On comprend que les difficultés et les dangers de cette intégration aient conduit à réfléchir à une autre forme de participation française à cette « défense européenne ». Elle devrait être essentiellement constituée par l'apport et l'emploi éventuel d'armes nucléaires tactiques. Celles-ci resteraient évidemment sous contrôle français, mais joueraient un rôle décisif en cas de conflit d'envergure et marquerait, pour l'adversaire, la résolution de la France de s'y engager pleinement. Leur emploi aurait été naturellement prévu à l'avance par les gouvernements et les commandements français et allemand et ce serait peut-être l'objet principal du Conseil de défense commune suggéré par M. François Mitterrand.

On notera qu'il s'agirait d'une révision profonde de la doctrine française d'emploi de ce type d'armes, conçues jusqu'ici comme servant d'ultime avertissement à l'ennemi et d'introduction à l'emploi éventuel des armes stratégiques : c'est d'ailleurs pour cette raison qu'on les a dénommées depuis 1981 « armes préstratégiques ». Et, lors de l'adoption de la présente loi-programme militaire, le président de la République lui-même a insisté sur l'intangibilité de cette doctrine.

L'emploi des armes tactiques de la France

QUOI qu'il en soit, les idées évoquées ici ou là sur l'utilisation des armes nucléaires tactiques françaises pour la « défense européenne » se heurtent surtout à des objections allemandes. Elles sont du reste parfois contradictoires : tantôt on rappelle la très faible quantité des armes tactiques françaises par rapport aux quatre mille six cents têtes nucléaires tactiques américaines déployées en Europe ; tantôt on dénonce à l'avance les effets désastreux qu'aurait leur emploi pour le territoire allemand et ses habitants. On met en cause, à juste titre, les difficultés d'emploi des armes de ce type sur un champ de bataille où serait engagé le gros des forces conventionnelles de l'alliance. On critique à l'avance, et à plus juste titre encore, l'utilisation d'armes neutroniques supposées efficaces contre les blindés ennemis alors que la panoplie, l'abondance et les performances des armes antichars à charges classiques n'ont cessé de s'accroître au point de renverser la prééminence que les forces blindées ont eue pendant cinquante ans sur les fronts terrestres. Bref, l'opinion allemande s'est montrée jusqu'ici fortement réticente, mais aussi les experts allemands qui insistent sur leur préférence pour la composante aérienne de l'arme nucléaire tactique française, c'est-à-dire l'ensemble avion-missile air-sol à moyenne portée (ASMP) dont ils apprécient, avec raison, la souplesse d'emploi et l'allonge — efficace contre les infrastructures du camp adverse autant ou davantage qu'au cœur du champ de bataille.

Comme on le voit, les débats sur les formes que pourrait revêtir une « défense européenne » n'en sont qu'à leurs débuts. Mais à leur point de départ, on voit clairement s'offrir une alternative : ou bien l'intégration dans le système de défense plus large où la contribution américaine serait recherchée à tout prix et qui, par là, soumettrait l'ensemble aux options et à la direction stratégique des Etats-Unis ; ou bien un système européen indépendant, impliquant à coup sûr d'autres options et d'autres conceptions. Ce choix a séparé jusqu'ici la France de ses voisins européens et force est de constater que ces derniers, jusqu'à présent, ne semblent pas envisager une autre voie que celle qu'ils ont prise, il y a trente ou quarante ans, celle de l'intégration militaire atlantique.

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

(6) L'ensemble de ces données est exposé dans le remarquable mémoire présenté par le colonel de Blignière pour le diplôme d'études avancées de défense à l'université Paris-I Sorbonne.

● RECTIFICATIF. — L'un des auteurs cités dans la note 1 de l'article sur « L'équilibre militaire conventionnel des deux blocs » le mois dernier était Alexandre Sanguinetti (et non Antoine), qui fut ministre des anciens combattants et victimes de guerre dans le troisième gouvernement Pompidou, puis secrétaire général de l'UDR, aujourd'hui décédé.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA

Quand le lion présente ses lettres de créance

Quand on est en poste, le choix d'un véhicule requiert réflexion. Une marque réputée, un réseau compétent et dense, un passé historique dans la production comme dans la compétition sont autant de quartiers de noblesse.
Pour le personnel diplomatique, Automobiles PEUGEOT a mis en place une organisation spécialisée, PEUGEOT SODEXA qui apporte une expérience et un savoir-faire internationaux : tarif préférentiel, facilités de règlement personnalisées, gamme de véhicules conformes aux normes en vigueur sur le territoire d'affectation, reprise du véhicule d'occasion, expédition dans le monde entier, formalités.
Autant de lettres de créance qui font de PEUGEOT SODEXA un partenaire fiable, sérieux, discret et efficace sur toutes les routes étrangères où le lion PEUGEOT est l'expression du rayonnement de la technique française.

PEUGEOT - CD - TT - SODEXA - SERVICE VENTES DIRECTES AUX DIPLOMATES
magasin d'exposition PEUGEOT
Bureau SODEXA - CD - TT - 136 Champs-Elysées - 75008 PARIS - Tél. : (1) 42 25 20 98
Siège social SODEXA - 115 rue Danton - 92400 COURBEVOIE - Tél. : (1) 47 88 50 83 - Télex 615 072 F
SODEXA - Filiale Automobiles PEUGEOT

EGC (1) 47 80 90 10

DE L'ALERTE A LA CASSURE

Sur les décombres de

Le « coup de massue qui rend lucide »... La chute de 22,6 % de l'indice Dow Jones, entraînant l'« évaporation » de 1 000 milliards de dollars à Wall Street, le « lundi noir » 19 octobre, puis les mouvements d'accordéon ultérieurs des cours des valeurs sur les grandes places financières ont eu l'effet pédagogique dont l'aphorisme chinois crédite l'usage vigoureux du gros bâton : la « reaganomie », dont un des articles de foi était la déréglementation dans tous les domaines, et *en particulier à la Bourse, ne s'en relève pas.*

Alors que, pour qui voulait les voir, les indicateurs d'une prochaine crise financière – dont le symptôme majeur était le divorce entre l'économie réelle et l'économie de spéculation – clignotaient depuis longtemps (1), l'euphorie régnait jusqu'à ces dernières semaines chez les analystes et « experts » des grands médias français (2). Comment d'ailleurs auraient-ils pu avoir un avis divergent de celui du directeur du Trésor en personne, M. Jean-Claude Trichet, qui déclarait le 21 septembre : *« Je crois à la hausse »* (3). Ancien directeur du cabinet de M. Edouard Balladur, M. Trichet avait peut-être alors eu le privilège de lire les épreuves de l'ouvrage que son ministre vient de publier, et s'était-il inspiré de quelques-unes des fortes maximes qu'il contient, dont celle-ci : *« Contrairement à une opinion trop répandue, la Bourse, loin d'être un jeu de hasard, constitue une activité rentable, indispensable au progrès, productrice par elle-même de richesse* (4). »

Dès le lendemain du 19 octobre, changement de cap. Une recherche fébrile permet enfin de « découvrir » les causes de l'effondrement : ce sont justement les résultats de la politique économique du président américain dont M. Jacques Chirac – ambitionnant à l'époque de devenir le « Reagan français » – avait fait son modèle avant les élections de 1986. Au risque de lasser le lecteur, rappelons quelques-uns des « succès » de sept ans de reaganomie : augmentation de 800 % du déficit commercial, de 300 % du déficit budgétaire, de plus de 200 % de la dette fédérale et chute du dollar, la facture de ces gigantesques dysfonctionnements étant, en quelque sorte, transmise pour paiement aux partenaires de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et en premier lieu à la RFA et au Japon sommés de baisser leurs taux d'intérêt et de servir de locomotives de la relance.

L'obligation de maintenir des taux d'intérêt élevés pour garantir la persistance des flux financiers vers la pompe aspirante des déficits américains a, en effet, entraîné la mise en œuvre par les grands pays industrialisés et par le Fonds monétaire international (FMI) de politiques déflationnistes (5) se traduisant par une double compression de la demande interne (salaires) et externe (pouvoir d'achat des pays en voie de développement), et conduisant à une stagnation de la croissance industrielle dans les pays avancés, de même qu'à une impossibilité quasimathématique, pour les pays débiteurs du tiers-monde, de faire face à leur endettement.

Dans ce climat général de régression, on notait une brillante exception : l'envolée des marchés boursiers, également baptisée « révolution de l'argent » ou triomphe de l'« innovation financière » qui, au passage, aurait dû susciter chez les gouvernants et observateurs patentés une curiosité au moins égale à celle dont ils font aujourd'hui preuve à l'égard de l'onde de choc qui frappe les places financières. Onde de choc, d'ailleurs, plutôt que krach, car on se trouve visiblement au point de départ d'un processus plutôt qu'à son terme. Mais, *tout argent étant bon à prendre, nul ne s'interrogeait* sur la signification des fantastiques plus-values boursières ni sur le caractère aberrant d'un système qui avait permis aux transactions de change de représenter en 1987 vingt fois le volume du commerce international (contre six fois en 1979).

La déréglementation boursière, sur le modèle de Wall Street, avait gagné les autres places internationales, M. Edouard Balladur s'efforçant de lever les derniers obstacles qui empêchent encore la Bourse de Paris de rejoindre la foire mondiale à la spéculation qui – grâce à la télé-informatique et aux décalages horaires – fonctionne 24 heures sur 24.

Ce qui permet d'ailleurs aujourd'hui à certains de rendre... les ordinateurs responsables de l'effet d'amplification des tendances à la

Dans la jungle des prédateurs

Par
FREDERIC F. CLAIRMONTE

LES enquêtes en cours depuis plusieurs mois à Wall Street pour faire la lumière sur les manipulations délictueuses auxquelles se livrent les milieux de la haute finance ne doivent pas faire oublier que c'est au 1600, Pennsylvania Avenue (1), que le ton a été donné car, comme l'écrivait Anthony Lewis dans le *New York Times*, *« les plus hauts responsables de la nation ont montré leur mépris de la loi en menant une guerre terroriste au Nicaragua »*. Et pas seulement au Nicaragua. C'est, en effet, l'administration Reagan elle-même qui a balayé toutes les barrières contre l'usage abusif du pouvoir économique.

Le « Rapport économique du président pour 1985 » (*The 1985 Economic Report of the President*), pour ne citer que cette source, affirme doctement que les rachats de sociétés *« augmentent l'efficacité, transfèrent des ressources rares vers des utilisations répondant davantage à la demande et poussent les directions d'entreprise à être plus performantes. Ils recapitalisent les sociétés, contribuant ainsi à renforcer l'harmonie entre leurs structures financières et les conditions actuelles du marché »*. Les révélations accumulées sur les circuits de la puissance financière de Wall Street et sur le fonctionnement de la Maison Blanche ont ainsi eu le grand mérite de mettre à nu non seulement les mythes de la reaganomanie, mais tout le spectre de la politique intérieure et étrangère du président.

Pour M. Giuliani, le principal enquêteur fédéral, les escrocs de Wall Street sont des délinquants comme les autres, mais plus faciles à poursuivre que les malfrats. Des informateurs exemplaires : *« C'est moins risqué de travailler avec eux, et ils se mettent à table bien plus facilement. »* L'arrestation pour délit d'initiés – c'est-à-dire l'utilisation à des fins personnelles d'informations confidentielles obtenues professionnellement – de MM. Ivan Boesky, Denis Levine, Martin A. Siegel, personnalités en vue de Wall Street, et la description de leur entourage de banquiers, fonctionnaires, juristes de grandes sociétés et experts-comptables en tout genre furent présentées dans les médias comme autant de « scandales », assimilables aux frasques sexuelles de tel ou tel sénateur ou aux images de décadence qu'offrent les feuilletons *Dynasty*, *Dallas* ou *Santa Barbara*.

Les meilleurs et les plus intelligents

IL s'agissait de nous faire croire que ces scandales financiers étaient seulement le fait d'une clique d'aigrefins violant des normes éthiques communément admises, alors qu'ils sont révélateurs du mode de fonctionnement du capitalisme mondial, et pas seulement américain.

Dès le dix-huitième siècle, Adam Smith, le fossoyeur idéologique du mercantilisme, avait parfaitement compris le principe des transactions d'initiés : *« Des gens du même métier se rencontrent rarement, même pour s'amuser et se détendre, sans que la conversation débouche sur une conspiration contre le public ou sur quelque stratagème pour faire monter les prix* (2). » Les bénéfices frauduleux de la « conspiration » de Wall Street se chiffrent en milliards de dollars, réalisés au moyen de « stratagèmes » légaux qui, depuis que M. Boesky et ses acolytes furent pris la main dans le sac, ont donné droit de cité dans la presse spécialisée à un jargon financier évocateur : *« arbitragiste »*, *« joyaux de la couronne »*, *« pilules empoisonnées »*, *« chevaliers blancs »*, etc. (3).

Ces conspirations et ces stratagèmes n'avaient pas été montés par des professionnels de la pègre mais par des gentlemen, des gens bien nés, *« les meilleurs et les plus intelligents »*, ceux que forment les écoles de droit et de commerce des universités huppées de la côte est. Ils ne pouvaient ignorer être les engrenages respectés d'une machine qui, directement ou indirectement, avait contribué à faire franchir à la dette du tiers-monde le seuil vertigineux de 1 200 milliards de dollars à un taux d'intérêt composé annuel de 3,2 %. Cette énorme activité boursière, qui n'a rien à voir avec des investissements productifs, a contribué à saper les bases de toute politique monétaire. Les possibilités illimitées d'escroqueries financières, les rachats, les fusions de sociétés et l'arbitrage des risques n'ont pas rendu les marchés financiers plus stables ou plus prévisibles. Au contraire, ils ont entraîné une volatilité des taux de change sans précédent. Le terme de déréglementation est un cliché bien anodin pour rendre compte de *changements aux conséquences si* tumultueuses, en particulier pour les petites et moyennes entreprises placées dans l'incapacité d'évaluer correctement l'ampleur des risques financiers de leurs décisions d'investissement.

L'enseignement principal que ces jeunes hommes et femmes, ayant à peine atteint la trentaine ou la quarantaine, avaient retiré des écoles du grand capital, c'est que le monde était une huître qu'il leur suffisait d'ouvrir, et que les normes légales n'existaient que pour être violées. Tout cela était en pleine concordance avec la moralité professée par l'actuel occupant de la Maison Blanche, et formulée devant un parterre d'étudiants avec tant de brio et de panache par M. Boesky avant sa chute : *« L'appétit de richesses est une chose tout à fait normale, je vous le précise. Je veux que vous sachiez ceci : pour moi, cet appétit est une chose saine. On peut très bien l'éprouver et, en même temps, se sentir à l'aise avec soi-même* (4). » Wall Street (tout comme la Maison Blanche) estimait n'avoir aucun compte à rendre à la société... jusqu'au moment où certains de ses membres les plus connus se retrouvèrent, en larmes, menottes aux poignets, embarqués par des policiers fédéraux dans les fourgons qui les attendaient. Mais ces brillants sujets n'étaient pas des animaux enfermés dans un zoo : la machine à gagner de l'argent de Wall Street les avait liés à une véritable internationale de l'escroquerie ayant ses comptoirs dans tous les coins du monde et dont voici quelques-uns des hauts faits :

– M. Stanley Adams, loin d'être considéré comme un exemple de rectitude pour avoir dénoncé les manipulations de prix pratiquées par l'entreprise helvétique Hoffman La Roche, fut *« abandonné aux loups »* par la CEE. Une transaction d'initiés est légale en Suisse. La rendre publique ne l'est pas.

– L'ancien président-directeur général du groupe britannique Guinness, M. Ernest Saunders, était en liaison d'affaires avec M. Boesky, qui l'avait aidé à organiser la reprise du groupe Distillers. Il est aujourd'hui inculpé pour avoir fait obstruction à la justice. Le « Guinnessgate », avec son *cortège de délits d'initiés et de falsifications* de documents, étendait ses ramifications de la City à Jersey et à Francfort, de Zurich à New-York et à Washington.

– A Hongkong, la tentative du commissaire aux opérations de Bourse de criminaliser les délits d'initiés se heurte à une violente campagne déclenchée par des milieux financiers tout-puissants. Les participations croisées aux conseils d'administration sont monnaie courante dans la colonie de la Couronne, et les fluctuations des cours des actions sont largement le résultat de leurs manipulations. Les conspirations et stratagèmes dont parlait Adam Smith se donnent également libre cours à Singapour et en Corée du Sud.

– M. Hirotsugo Mizuno, vice-président de la banque Mitsubishi de Californie, a été accusé d'avoir détourné 45 millions de dollars de son établissement. Il avait tenté de dissimuler son escroquerie en consentant 1 milliard de dollars de faux prêts.

– Un mandat d'arrêt fut lancé par le gouvernement italien à l'encontre de l'archevêque Paul Marcinkus (de nationalité américaine), président de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la banque du Vatican, et de deux de ses collaborateurs, tous accusés de complicité dans la banqueroute frauduleuse qui provoqua l'effondrement de la Banque Ambrosiano (5).

– Volkswagen a été victime d'une escroquerie aux opérations de change de 480 millions de marks (environ 1,5 milliard de francs), ce qui faisait dire à l'un des principaux banquiers de RFA : *« Nous nous étions remis de l'affaire Herstatt* (6), *nous revoilà dans le pétrin. Aux yeux du public, chaque cambiste est à nouveau un*

(1) Adresse de la Maison Blanche.

(2) *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Edimbourg, 1776.

(3) Voir ci-contre « Le petit lexique du spéculateur ».

(4) *Newsweek*, 1er décembre 1986 (discours prononcé par M. Boesky devant les étudiants de l'Ecole d'administration des affaires de l'université de Californie).

(5) Le mandat d'arrêt pris le 20 février 1987 par deux juges milanais a été annulé pour incompétence par la Cour de cassation italienne, le 17 juillet, en application du traité du Latran réglant les relations entre l'Italie et le Saint-Siège.

(6) En juin 1974, la banque Herstatt, l'un des premiers établissements financiers allemands, fit faillite en laissant un passif de 1,6 milliard de dollars (plus de 9 milliards de francs aujourd'hui).

Petit lexique du parfait spéculateur

Arbitragiste : opérateur en Bourse dont l'activité – uniquement spéculative – consiste à tirer profit des écarts de prix du même produit sur plusieurs marchés, notamment entre des options concernant des actions négociées sur un marché à terme, et les actions elles-mêmes.

Batterie anti-requins : dispositions insérées dans les statuts d'une société cible et visant à décourager les offres d'achat hostiles d'un prédateur.

Chevalier blanc : le sauveur de la société cible ; se porte acquéreur, à sa demande, des titres convoités par le prédateur.

Cible (ou proie ou gibier) : désigne la société qui fait l'objet d'une offre d'achat hostile.

Faire joujou avec une société : consiste à acquérir une minorité d'actions d'une société pour provoquer une flambée des cours et à les revendre le plus cher et le plus vite possible.

Joyaux de la couronne : actifs les plus précieux de la société cible ; offerts *à un tiers en option, option qui sera levée* en cas d'offre d'achat hostile d'un prédateur.

Greenmail (chantage au billet vert) : pour se débarrasser d'un prédateur, la société cible accepte de lui racheter au prix fort les titres qu'il détient.

Greenmailer : prédateur maître-chanteur ; menace la société cible de poursuivre l'offre d'achat hostile si celle-ci ne lui rachète pas, au prix fort, les titres qu'il détient.

Obligations de pacotille (junk bonds) : obligations à haut risque émises pour financer une offre d'achat hostile ; sont remboursées par le vente des actifs de la société cible.

Offre d'achat hostile (ou offre d'achat sauvage, ou raid) : opération visant à prendre le contrôle d'une société cible, malgré l'opposition de ses dirigeants, en offrant aux actionnaires d'acheter leurs titres à un prix supérieur à celui du marché.

Parachute en or : clauses d'un contrat garantissant de substantielles indemnités de départ aux dirigeants d'une société cible passée sous le contrôle d'un prédateur.

Pilules empoisonnées : émission d'obligations par une société cible qui s'endette pour décourager une offre d'achat hostile.

Prédateur (ou raider) : celui qui lance et conduit une offre d'achat hostile, en vue de prendre le contrôle d'une société cible et de la démembrer en vendant ses actifs.

Le Maroc se transforme dans des proportions inimaginables il y a peu. Deux leviers : l'union sacrée autour de l'acquis saharien et un dialogue productif avec la BIRD. Les réformes se succèdent, profondes, sur la fiscalité, la douane, l'éducation. Deux mots clefs : décentralisation et ré-allocation des ressources. Des réformes ? Sire, c'est une révolution !

Dans le n° 6 de GÉOPOLITIQUE AFRICAINE

6-8, Square Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie F-75004 Paris

En librairie ou par correspondance
contre 90 F au Livre Poste, 2, rue Henri-Heine, 75016 Paris.

BANQUES ET FONDS INTERNATIONAUX

par M. PEYRARD, E. PRAT, G. SOULARUE, J.P. AVENEL, H. BURDIN

UN GUIDE PRATIQUE DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

par les Banques et Fonds Internationaux

- Les organismes mondiaux (BIRD, SFI, CNUDI, PNUD...)
- Les organismes régionaux (FED, BID, BAD, BASD...)
- Les organismes arabes (BADEA, BIsD...)
- Les organismes bilatéraux (CCCE, CDC, DEG, US AID...)

PLAN D'ETUDE DE CHAQUE ORGANISME

1. Informations pratiques : adresse, téléphone, membres, objectifs...
2. Organisation et organigramme
3. Ressources de l'Organisme capital, dotations, emprunts...
4. Financements offerts : prêts, dons, participations...
5. Conditions de financement : montants, taux d'intérêt, durée, devises utilisées
6. Domaines d'intervention et projets prioritaires
7. Bénéficiaires des aides et conditions d'obtention des financements
8. Obligations et procédures liées au financement
9. Autres activités Publications

Un volume 17 x 25, 460 pages : 1950 F

MAISONNEUVE & LAROSE 15, rue Victor Cousin - 75005 PARIS

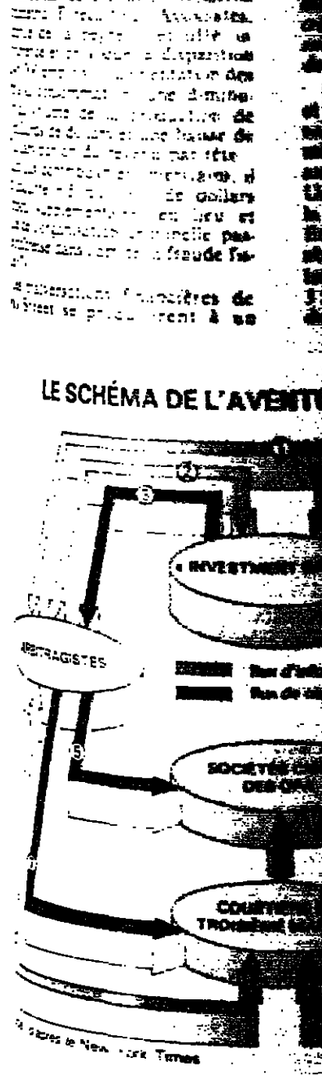

l'économie reaganienne

baisse. Comme si les logiciels permettant de réaliser dans l'instant les opérations d'arbitrage programmées sur ordinateur (*program-trading*) à partir des écarts, sur différents marchés, des prix des actions et des contrats à terme d'instruments financiers (futures) n'avaient pas été écrits par des hommes, à partir d'un cahier des charges fixé par les opérateurs boursiers qui croyaient avoir découvert la martingale dont rêvent les joueurs de casino... Mais *« c'est un jeu sans risque, affirmait récemment l'un des responsables de Wells Fargo Investment Advisors, dont les opérations de program trading approchent les 3 milliards de dollars. Il faudrait un effondrement du système financier pour qu'un risque important soit ressenti »* (6).

Fonctionnant en quelque sorte en lévitation au-dessus de la base productive — que tout le monde finissait par oublier — la frénésie de spéculation se développait sans entraves. Celles des entreprises françaises dont les dirigeants ne figuraient pas parmi les amis de M. Balladur — et n'avaient donc pas été conviés à participer aux « noyaux durs » des sociétés privatisées — jugeaient autrement plus rentable d'utiliser leurs « trésors de guerre » à des fins purement spéculatives plutôt que d'investir dans la recherche ou le développement. Mais c'est à la Bourse de New-York que le phénomène prenait les proportions les plus spectaculaires : car le marché des titres y recouvre non seulement les actions et obligations classiques, mais pratiquement tout ce qui peut s'acheter et se vendre : besoins et excédents de trésorerie, comptes débiteurs d'un organisme de cartes de crédit, contrats de location de parc informatique, portefeuilles de crédits automobile et créances du tiers-monde à des taux très inférieurs à leur valeur nominale (7).

Les opérations les plus significatives sont cependant celles qui visent au rachat ou aux fusions d'entreprises. On est de plus en plus loin des offres publiques d'achat (OPA) classiques où un groupe souhaite prendre le contrôle d'un autre pour des raisons de rationalisation ou de synergie industrielles. L'enjeu n'est plus là : il s'agit de gagner de l'argent — beaucoup d'argent — à l'occasion d'une OPA, qu'elle soit ou non réussie. Et pour cela, tous les moyens sont bons, en particulier l'utilisation frauduleuse d'informations confidentielles pour acheter ou vendre des titres au moment opportun. Ce que l'on appelle le délit d'initiés *(insider trading)* dont Frederic F. Clairmonte analyse ci-dessous les mécanismes.

Un délit très répandu, et qui constitue l'outil de travail privilégié d'une nouvelle race de financiers, les arbitragistes et prédateurs *(raiders)*, dont quelques-uns se trouvent actuellement derrière les barreaux. Le délit d'initiés, puni seulement dans quelques pays, loin de constituer l'excroissance cancéreuse d'un système fondamentalement sain, apparaît comme l'illustration, à peine caricaturale, d'un système financier qui a, depuis longtemps, perdu tout point de repère, qu'il soit éthique ou même simplement rationnel.

BERNARD CASSEN.

(1) Voir notamment *le Monde diplomatique* de février, avril et décembre 1985 ; d'avril et septembre 1986 ; de janvier, février, mars, octobre 1987.

(3) On trouvera un florilège des encouragements aux placements en Bourse publiés par plusieurs grands hebdomadaires parisiens dans *le Canard enchaîné* du 21 octobre dernier.

Une exception notable toutefois : l'entretien avec Stephen Marris, « Economie mondiale : un expert visionnaire diagnostique le pire », publié dans *l'Evénement du jeudi* (1er-7 octobre 1987). Stephen Marris, ancien fonctionnaire de l'OCDE est l'auteur d'un remarquable ouvrage (édité en 1985 aux Etats-Unis et récemment traduit en français) au titre prémonitoire : *les Déficits et le dollar : l'économie mondiale en péril* (CEPII-Economica, Paris, 1987, 380 pages, 145 F).

(3) *Le Point*, 21 septembre 1987.

(4) Edouard Balladur, *Je crois en l'homme plus qu'en l'Etat*, Flammarion, Paris, 1987, 284 pages, 85 F (page 213).

(5) Voir Gérard de Bernis et Jacques Léonard, « La tentation déflationniste », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

(6) Voir Marc Bertoneche « Les ordinateurs déstabilisent-ils Wall Street ? » *le Monde*, 30 juin 1987.

(7) Pour l'Amérique latine, les créances se négocieraient à 7 % à 10 % de leur valeur nominale pour le Pérou, 35 % à 43 % pour l'Argentine, 38 % à 43 % pour le Brésil, 47 % à 48 % pour le Mexique, 55 % à 62 % pour le Chili, 55 % à 65 % pour le Venezuela. (Source : *l'Expansion*, 9-22 octobre 1987).

LE « JEUDI NOIR » DE LA BOURSE DE NEW-YORK (24 OCTOBRE 1929) VU PAR WILLIAM GROPPER.

des prédateurs

escroc et chaque fonctionnaire des finances un criminel. »

— M. Edwin Meese, l'un des plus ancien amis politiques de M. Reagan est actuellement soumis à une enquête du ministère de la justice — qu'il dirige — en raison de ses tractations financières avec Wedtech, un des fournisseurs du Pentagone.

— Le revenu annuel net des rackets de la Mafia dépassera 50 milliards de dollars en 1987. Selon le rapport de la commission présidentielle sur le crime organisé, le chiffre d'affaires de la pègre est supérieur au total de ceux des industries sidérurgiques, de l'aluminium et du cuivre aux Etats-Unis. Tout comme les transactions d'initiés et les manipulations de la Bourse, l'empire transnational — industriel, commercial et financier — de la Mafia a grandement contribué à affaiblir l'économie américaine.

— Selon les recherches de Wharton Econometric Forecasting Associates, l'emprise de la pègre a étouffé la concurrence et provoqué la disparition de 400 000 emplois, l'augmentation des prix à la consommation, une diminution du volume de la production de 18 milliards de dollars et une baisse de 77 dollars par an du revenu par tête... Quant aux contribuables américains, il ont acquitté 6,5 milliards de dollars d'impôts supplémentaires en lieu et place de l'organisation criminelle passée maîtresse dans l'art de la fraude fiscale (7).

Les malversations financières de Wall Street se produisirent à un moment où le commerce international était à nouveau presque stagnant et où des marchés boursiers encore à la hausse — caractéristiques de l'économie-casino — coexistaient avec l'extension de la pauvreté, du chômage, de l'endettement, de la chute de la productivité dans plusieurs secteurs industriels clés, et de la débâcle du dollar. Avec ou sans les gigantesques escroqueries de Wall Street, le rythme de concentration du capital se serait sans doute accéléré, mais les initiés fournirent l'élan vital permettant au moteur de l'argent de passer à la vitesse supérieure. Car pratiquement aucune grande entreprise des Etats-Unis n'est restée à l'abri de la fièvre des rachats. *« Les opérations de fusion de l'an dernier ont, à elles seules, restructuré le paysage de l'Amérique de manière plus radicale qu'à toute autre période comparable de l'histoire. Pour ne rien dire des 62 milliards de dollars de créances transformées en titres que les sociétés retirent du « redéploiement » de leurs actifs* (8). »

Ces fusions et ces restructurations, et les énormes profits qu'elles procurèrent, continuent à faire le malheur de millions de gens. Pendant la seule année 1986, et uniquement aux Etats-Unis, 600 000 emplois ont été rayés de la carte par le grand capital financier. En 1980, 1 890 entreprises avaient été absorbées pour 44,4 milliards de dollars ; en 1986, leur nombre s'est élevé à 3 556 pour un coût de 176,6 milliards de dollars.

Si la crise économique constitue une implacable réalité pour la plupart des gens, et si elle est indiscutablement liée aux grandes manœuvres des opérateurs du capital financier, les revenus de ces derniers n'en ont aucunement souffert. Bien au contraire, ils ont atteint des niveaux sans précédent. Le record de 100 millions de dollars, détenu en 1985 par M. Boesky, a été pulvérisé par M. David Weill, de Lazard Frères, en grande partie grâce aux commissions sur les opérations de marché. Pendant cette année, Lazard Frères conseilla Burroughs Corporation dans sa fusion avec Sperry Corporation (d'un coût de 4,8 milliards de dollars) et représenta RCA lors de sa fusion avec General Electric (d'un montant de 6,5 milliards de dollars).

Le délit d'initiés, utilisation illégale (9) d'informations privilégiées pour l'achat ou la vente de titres et d'actions, est l'un des types d'escroquerie qui, à quelques exceptions près, a grippé les marchés financiers : *« Les transactions d'initiés se portent bien malgré les tentatives du gouvernement et de la Bourse de Londres pour les éliminer »*, faisait remarquer Philip Healey, rédacteur en chef de *Acquisitions Monthly*, en insistant sur le fait que le niveau d'activité criminelle allait en augmentant, et ceci dans la quasi-impunité (10).

(Lire la suite page 8.)

(7) Voir *Fortune*, 10 novembre 1986.

(8) *Business Week*, 20 avril 1987. Le « redéploiement » des actifs est une expression utilisée pour désigner un niveau d'endettement croissant, c'est-à-dire une modification du rapport dette-créances de l'entreprise, transformées en titres, en faveur de la dette.

(9) A l'exception des Etats-Unis, où elles sont illégales depuis 1934, les activités d'initiés ne sont pas punissables dans la plupart des pays. Au Royaume-Uni, elles sont devenues un crime depuis 1980 seulement. En France, la Commission des opérations de Bourse (COB) est habilitée à ouvrir un enquête lorsque des fluctuations du marché lui semblent anormales et, éventuellement, à transmettre le dossier au parquet. Sur la quinzaine de cas soumis à la justice en quinze ans, la moitié ont été classés sans suite par le tribunal correctionnel. Et quand des peines sont infligées, elles sont dérisoires (voir *le Monde* du 31 janvier 1987). Face à la montée des opérations d'initiés en France, le groupe de déontologie des activités financières de la COB a présenté un premier rapport le 24 juillet dernier. Ce document fait un certain nombre de suggestions concrètes, dont l'application est cependant laissée à l'appréciation des acteurs du marché... (voir *le Monde* du 25 juillet 1987).

(10) Voir *US News and World Report*, 1er décembre 1986.

LE SCHÉMA DE L'AVENTURISME BOURSIER

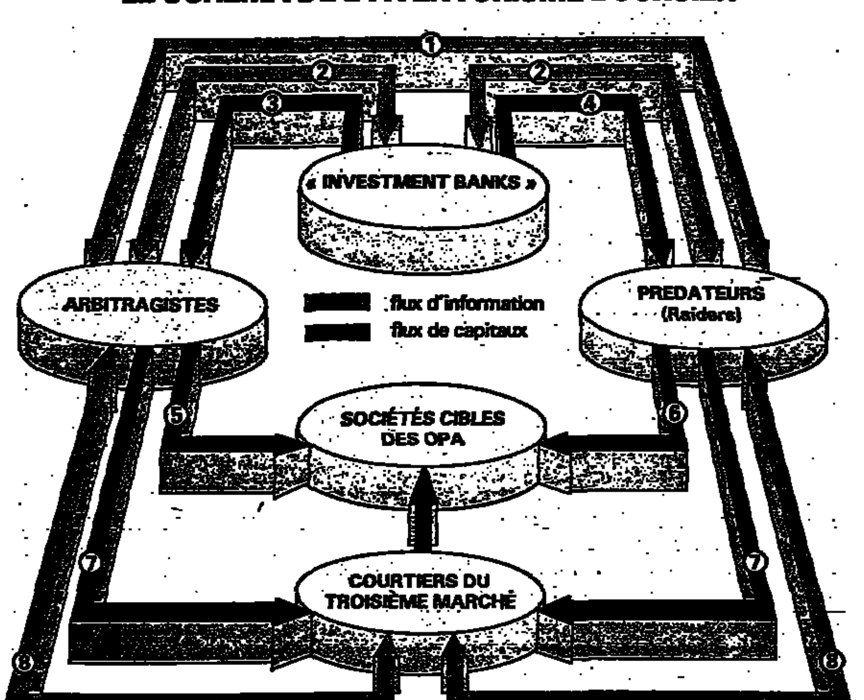

Source : d'après le New York Times

① Les arbitragistes agissent de conserve avec les prédateurs *(raiders)* pour choisir la victime de leur OPA. Dans la mesure où l'arbitragiste sait à l'avance que le prédateur lancera une offre d'achat sur une société, il acquiert un maximum d'actions et réalise ainsi un bénéfice lorsque l'OPA est annoncée.

② Les prédateurs travaillent en liaison intime et très légalement avec les « banques d'investissement » *(investment banks)*. Ces dernières se concertent également avec les arbitragistes pour procéder à l'évaluation de la société qui fera l'objet d'une OPA.

③ Les arbitragistes se procurent de l'argent sur le marché des capitaux grâce aux *investment banks*.

④ *L'investment bank* se procure l'argent nécessaire à l'OPA du prédateur principalement par l'émission d'obligations de pacotille *(junk bonds)*.

⑤ La stratégie de base des arbitragistes consiste à acquérir de grosses quantités d'actions des sociétés susceptibles de faire l'objet d'une OPA.

⑥ Les prédateurs acquièrent une majorité de contrôle du capital boursier de la société-cible.

⑦ Les prédateurs et les arbitragistes acquièrent également des titres de cette société à travers un courtier du troisième marché. Il s'agit souvent de quelqu'un qui n'est pas membre d'une Bourse ayant pignon sur rue.

⑧ Le courtier du troisième marché, en tant qu'intermédiaire, a accès à des informations qui peuvent être utilisées par d'autres agents du réseau d'OPA.

DE L'ALERTE À LA CASSURE

Dans la jungle des prédateurs

(Suite de la page 7.)

Aux Etats-Unis, selon une enquête de la Securities Exchange Commission (SEC), l'homologue de la Commission des opérations de Bourse française (COB), dans 172 cas de prises de contrôle de grosses sociétés, on avait assisté à une hausse rapide, de presque 40 %, du prix des actions avant l'ouverture officielle de l'offre publique d'achat (OPA). La loi Williams prévoit que dès qu'un prédateur *(raider)* détient plus de 5 % du capital boursier de sa proie, il est légalement tenu de le déclarer à la SEC. Lorsqu'une OPA est en cours, les arbitragistes de risques *(risk arbitrageurs)*, spéculant sur le succès de l'opération, se portent acquéreurs, directement ou indirectement, du maximum de titres de la victime. C'est ici que l'émission d'obligations de pacotille *(junk bonds)* (11) par une « banque d'investissement » *(investment bank)* arrive à point nommé : c'est, par excellence, l'instrument de crédit utilisé par le *raider* pour son OPA sauvage. A ce stade de l'opération, l'arbitragiste occupe une position stratégique, car il a accumulé des paquets de titres qu'il peut déverser sur le marché à des cours plus élevés. Arbitragistes et *raiders* se situent dans le même camp, les arbitragistes faisant pencher la balance du côté des *raiders* en cas d'acquisition hostile. Bien que cette alliance ne soit pas exempte de conflits, elle revient à concentrer de grosses quantités de titres dans les mains de spéculateurs dont l'unique objectif est de les revendre le plus cher et le plus vite possible.

Les techniques les plus variées sont utilisées à cet effet. Ainsi, les *« prédateurs opportunistes »*, pour reprendre la formule de M. Robin Leigh Pemberton, gouverneur de la Banque d'Angleterre, se contentent d'acquérir une minorité d'actions d'une société – ce qui est parfaitement légal – pour provoquer une flambée de leur cours et les revendre en prenant leur bénéfice. C'est ce que l'on appelle « faire joujou » avec une société *(put a company into play)*. Le sénateur Proxmire relevait qu'en 1986 *« chaque semaine on a « joué » avec au moins une société de première importance »* et qu'*« au cœur de l'OPA hostile, on trouve l'arbitragiste de risques »*.

L'offre d'achat à deux niveaux *(two-tier tender offer)* consiste, elle, à proposer de payer une certaine somme par action pour acquérir le contrôle du capital boursier d'une société, puis à se procurer le reste des actions à moindre prix, en général, par des échanges de titres ou par une combinaison d'achats et d'échanges. Les actionnaires, comme on peut s'y attendre, se précipitent pour vendre leurs actions au prix fort. C'est le moment où interviennent *investment bankers* et négociants en *junk bonds*, car, avec le système du financement par les obligations de pacotille, les attaquants peuvent emprunter à l'avance 100 % du coût d'un rachat sans pratiquement avoir à offrir de garantie. Il est entendu que la société, une fois rachetée, pourra être démembrée – dépouillée de ses actifs – afin de rembourser les sommes empruntées. Dans certains cas, les prédateurs n'ont pas réellement recours à l'emprunt, *mais cette simple éventualité* leur permet de menacer des sociétés-cibles d'une taille très supérieure à la leur, et cela avec la complicité des banques et des autres institutions financières.

Au cœur du pouvoir

LE fait nouveau, dans l'histoire du capital financier américain, c'est que les arbitragistes de risques et les prédateurs se trouvent maintenant au cœur du pouvoir. Ils ont cessé de faire de la figuration à la périphérie pour tenir les premiers rôles dans l'achat et la vente de l'Amérique des grandes affaires. Ce sont eux qui ont le pouvoir – et ils en usent – de décider quelles sociétés seront démembrées, rachetées ou liquidées. Dans la mesure où les paquets d'actions détenus par les arbitragistes peuvent faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre, les prédateurs ont partie liée avec eux.

M. Boesky et ses semblables n'attendaient cependant pas que des projets de fusion de sociétés soient annoncés pour intervenir ; *ils* rachetaient des actions d'entreprises qui leur paraissaient mûres pour la curée. Au moment choisi, les pressions appropriées étaient exercées aux bons endroits pour « faire joujou » avec la société. Dans la mesure où les *raiders* qui visent une société donnée sont toujours disposés à payer les titres convoités très au-dessus de leur valeur boursière – en général 30 % à 40 % – (12), les bénéfices à tirer n'étaient pas minces. C'est ainsi que – volontairement ou non – les noms les plus réputés de la finance ou de l'industrie ont contribué à remplir les coffres des arbitragistes en se livrant à des opérations de fusion ou de *greenmail* (13).

Le *greenmail* ne conduit pas seulement à la constitution de conglomérats inefficaces, privilégiant l'optimisation des profits à court terme aux dépens de la croissance industrielle à long terme. En se mettant en position de chantage, avec 50 % des titres, le *greenmailer* pousse sa victime à racheter les actions de sa propre société à un taux majoré d'une prime, *sauf à risquer* la liquidation (14). Mais les conséquences sont suicidaires : la vulnérabilité de l'entreprise augmente car, dans son bilan, la part de l'endettement devient prédominante. Le *cash flow* disponible, c'est-à-dire la capacité d'autofinancement, n'est plus désormais utilisé pour augmenter l'investissement productif mais pour se désendetter.

L'ironie de la situation tient à ce que les arbitragistes, *greenmailers* et autres prédateurs font subir au monde des affaires des Etats-Unis ce que le système bancaire transnational impose au tiers-monde. Les dirigeants d'une société menacée par un *greenmailer* doivent ainsi acquitter une dîme, s'apparentant à un racket, pour sauvegarder leurs emplois. Car, comme le disait en langage imagé un avocat d'affaires : *« L'acheteur annonce : « c'est votre société ou votre argent », et le directeur de la société se retourne vers ses actionnaires pour leur dire : « c'est votre argent ou mon job ». Finalement le chantage marche.* » C'est ainsi, par exemple, qu'à la fin de 1986 sir James Goldsmith, l'ancien propriétaire et toujours président de *l'Express*, renonça à son offre d'achat de Goodyear Tyre and Rubber, d'une hauteur de 5,3 milliards de dollars, et revendit à cette société son paquet de 11,5 % de titres. Il encaissa ainsi une prime de 90 millions de dollars. En faisant monter les enchères contre Gillette, M. Ronald Perelman gagna 43 millions de dollars (15), tandis que M. Saul Steinberg en empochait

(11) Les *junk bonds*, ou obligations de pacotille, sont des instruments à très haut risque car émises par des emprunteurs ne bénéficiant pas de garanties sérieuses. Elles sont, de ce fait, porteuses d'un taux d'intérêt élevé.

(12) Par exemple, la compagnie britannique Boots déboursa 55 millions de dollars – soit cinquante fois plus que sa valeur comptable – pour racheter Baxter Travenol Laboratories (*Business Week*, 24 novembre 1986).

(13) Dans le jargon de Wall Street, le *greenmail* – néologisme formé à partir de *blackmail* (chantage) et *green* (couleur du billet vert) – est une méthode de chantage exercée contre la direction d'une société menacée, acculée à désintéresser des *raiders*. Le *raider* ou *greenmailer*, s'engage, moyennant une prime, à revendre aux membres de la direction les paquets d'actions qu'il a acquises.

(14) On a pu voir ce mécanisme mis en œuvre dans le cas de la grosse chaîne de commerce de détail, Lucky Stores. Pour repousser les assauts d'un prédateur bien connu, M. Asher B. Edelman, elle dut vendre une partie de ses actifs pour racheter ses propres titres. Résultat de cette attaque : la capitalisation de la société a chuté de 9 %.

(15) Voir *The New York Times* du 28 décembre 1986.

Mieux vaut ne pas savoir

En mai 1987, la revue mensuelle new-yorkaise Harper's publiait un article de L.S. Davis « The Next Panic – Fear and trembling on Wall Street » (« la panique à venir – Peur et tremblements à Wall Street »).

Au terme d'une analyse nourrie des témoignages inquiets de ses voisins de quartier – agents de change et banquiers – qui, tous, constataient le caractère absolument irrationnel de l'envolée des cours de la Bourse, mais qui y gagnaient beaucoup d'argent (*« Ils étaient au milieu du plus gigantesque marché à la hausse de l'histoire américaine. Et ils avaient peur. »*) L.S. Davis conclut :

« Peut-être, malgré tout, le désastre ne se produirait-il pas. Peut-être la Bourse commencerait-elle à revenir à la raison. Peut-être tout le reste finirait-il par s'arranger et peut-être une racine de mandragore pourrait-elle se faire engrosser.

A la fin de l'hiver 1986, rien de tout cela ne semblait devoir arriver et pour mes voisins, nerveux et agglutinés sous les platanes, il paraissait impossible que la situation actuelle puisse se prolonger encore longtemps. A la fin du mois de décembre 1986, l'endettement intérieur (hors dette publique) des Etats-Unis s'élevait à 6 700 milliards de dollars (...) En revanche, l'offre d'argent réel – liquide, chèques de voyage et dépôts à la demande – s'élevait seulement à 701,2 milliards. Personne ne savait ce que signifiait exactement cet écart, mais il était probablement sage de ne pas chercher à le savoir. Une panique, entre autres choses, est un processus de découverte. Et en cas de panique, l'argent réel est le seul argent qui compte. »

EVOLUTION DES FUSIONS ET RESTRUCTURATIONS AUX ÉTATS-UNIS

Années	Nombre de transactions	Indice 1971-1975 = 100	Volume (en milliards de dollars)	Indice 1971-1975 = 100
1971-1975 (moyenne)	3 721	100	14,1	100
1976-1980 (moyenne)	2 125	57,1	32,8	232,6
1981	2 395	64,4	82,6	585,8
1982	2 346	63,0	53,8	381,6
1983	2 533	68,1	73,1	518,4
1984	2 543	68,3	122,2	866,7
1985	3 392	91,1	144,8	1 027,0
1986	3 356	90,2	176,6	1 252,5

Source : auditions devant la sous-commission sur les valeurs boursières du Sénat des Etats-Unis, 99e Congrès, 1985.

La France et le mirage financier

LA très forte baisse boursière du mois d'octobre prend un relief particulier du fait de l'opposition manifeste entre l'évolution des activités financières et celle de l'économie de la France : tandis que le PIB croissait de 2,2 % en 1986, la capitalisation boursière progressait de 65 %. Malgré une période de baisse brutale des cours des actions en mai-juin (– 15 %), cette capitalisation avait cependant encore connu une augmentation de 8,4 % au premier semestre 1987, à comparer à la croissance économique de 1,2 % de cette période. De même, si le dernier séisme a fait chuter les cours, le 20 octobre, jusqu'à 22 % sous le niveau de fin 1986, la capitalisation a toujours été, au moins, maintenue. Il est donc instructif de distinguer la valeur des cours et le volume du marché financier. En trois ans et demi, la capitalisation a été multipliée par 2,4. Fin juin 1987, elle dépassait les 3 300 milliards de francs (1), soit plus des deux tiers du PIB.

Cette explosion de la finance a été voulue et souhaitée par les autorités monétaires. Pour M. Philippe Lagayette, sous-gouverneur de la Banque de France et ancien chef de cabinet de M. Delors, *« le développement visible, voire spectaculaire, des activités financières devrait constituer un apport au bon fonctionnement du système économique* (2) ».

L'accès direct au marché financier, sans passer par l'intermédiaire des banques, réduit les coûts que doivent supporter les emprunteurs finals, le plus souvent les entreprises. La part de la finance directe est passée de 30 % à la fin des années 70 à 52 % en 1985 (3), ce qui représente un allégement substantiel de charges pour l'économie réelle.

Freinage des investissements, stimulation du chômage

MALGRÉ ces avantages réels, le système a paru dériver au risque de se retourner contre l'ensemble du secteur productif.

En effet, il peut inciter au gonflement des trésoreries d'entreprises au détriment des investissements créateurs d'emplois. Ainsi existe-t-il un lien intime entre prospérité financière d'une part et chômage d'autre part.

Tout d'abord, les *profits obtenus* grâce aux plus-values spéculatives et au niveau élevé des taux réels d'intérêt, qui dépassent 7 %, sont très supérieurs à ceux procurés par les investissements productifs dont le taux de rendement est de l'ordre de 3 %. Les entreprises sont rationnellement conduites à augmenter leurs placements sur les marchés financiers où ils ont été multipliés par dix depuis 1980, plutôt qu'à s'y procurer les moyens de financer leurs investissements, ce qui remet en cause les bienfaits attendus de la finance directe.

De plus, la multiplication des « raids » boursiers oblige les sociétés, pour se défendre ou attaquer, à constituer de véritables « trésors de guerre » susceptibles d'être mobilisés à tout moment. A cette seule fin, une quinzaine de groupes au moins détiennent aujourd'hui une trésorerie supérieure à 1 milliard de francs. Quant aux « déçus » des privatisations, tels MM. Seydoux ou Lagardère, ils se retrouvent avec une capacité d'intervention considérable, qui représente une menace permanente pour les autres sociétés.

Un autre péril provient des dysfonctionnements économiques du marché. Loin d'assurer la transparence des opérations et la rationalité des comportements, la Bourse est, parfois, un vecteur d'opacité et d'aberrations. La bataille de l'été dernier pour le contrôle de Prouvost entre M. Derveloy, son PDG, et M. Seydoux (Chargeurs réunis) a mis en évidence les très graves lacunes de la réglementation actuelle.

La multiplication des produits offerts, la rapidité d'exécution des ordres, donnent aux entreprises la possibilité d'optimiser la gestion de leur trésorerie. Ainsi les filiales financières de Thomson (essentiellement SBT et BATIF) (4) contribuent-elles pour près des deux tiers au résultat global du groupe industriel.

La sophistication de certains produits, qui permettent de se couvrir face à la très forte instabilité des taux de change et des taux d'intérêt, facilite les transactions commerciales. Le développement des marchés à terme de devises et l'ouverture du marché à terme des instruments financiers, le MATIF, en février 1986, répondent à cet impératif (5).

La position personnelle de M. Derveloy dans le capital de Prouvost était totalement opaque pour les opérateurs et le public, et cela en toute légalité, sinon en conformité avec l'esprit des textes. S'il en avait été autrement, M. Derveloy ne serait pas sorti vainqueur de la bataille.

Le mécanisme du Règlement mensuel (qui consiste à ne régler qu'une fois par mois le solde des opérations) a conduit un certain nombre d'opérateurs à vendre des titres Prouvost à des cours faramineux sans les posséder. Ils escomptaient pouvoir les racheter à un cours bien plus faible, après la bataille, mais avant la fatidique liquidation mensuelle où les titres vendus doivent être livrés. La durée et la vigueur du combat ont alors asséché le marché, et les spéculateurs n'ont pu faire face à leurs engagements.

Le cours de Prouvost, qui était descendu à 220 F début 1987, a grimpé jusqu'à 770 F. Cet écart portant sur près de 5 millions de titres, la variation de la capitalisation boursière a atteint 2,73 milliards de francs. Pour l'emporter, M. Derveloy, qui ne disposait pas de trésor de guerre, a dû s'endetter (en particulier auprès du Crédit commercial de France (CCF). Finalement, cette opération n'a pas rapporté un centime au groupe Prouvost et a dégradé l'assise financière de son PDG au plus grand profit des spéculateurs, bien que certains se soient trouvés en situation irrégulière lors du dénouement de l'affaire.

Cette dynamique perverse peut prendre des proportions considérables, comme le montre l'exemple américain : selon Salomon Brothers, aux Etats-Unis, en 1986, les sociétés ont accru leur endettement de 76 milliards de dollars afin de racheter leur propre

(1) Capitalisation des actions, obligations et titres participatifs de la cote officielle et du second marché fin juin 1987 (source : COB).

(2) Conférence de presse du 16 juin 1987.

(3) Intervention de M. de Larozière devant la commission des finances du Sénat, le 19 février 1987.

(4) SBT : Société de banque Thomson. BATIF : Banque d'arbitrage, de trésorerie et d'instruments financiers.

(5) Le MATIF est un marché à terme d'obligations d'Etat et de bons du Trésor à taux fixe. Un marché à terme permet de conclure immédiatement à un prix fixé une transaction pour un bien (actions, obligations, devises, métaux précieux, denrées alimentaires...) livrable à une date ultérieure (dans un mois, un trimestre, un semestre...). Les contractants ne subissent alors plus les variations de cours qui peuvent survenir entre la date de la transaction et la date de la livraison. Le MATIF permet, ainsi, de se prémunir contre les variations de taux d'intérêt.

LES ESPACES D'ISRAËL

Alain Dieckhoff.

FEDN
Hôtel National des Invalides
Paris 7e

Territoires réels et imaginaires. Israël en ses espaces stratégiques, 1967-1987.

Collection "Les 7 épées"

130 F.

Diffusion :
LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
31, quai Voltaire 75007 PARIS

éditions bosquet

Pour la troisième année consécutive, les Editions Bosquet proposent l'adaptation française du Strategic Survey de l'Institut international d'études stratégiques de Londres.

L'édition 1987 est organisée autour des nouveaux facteurs de la sécurité internationale – Traité ABM, avenir des missiles stratégiques terrestres, Forces nucléaires intermédiaires et riposte graduée de l'OTAN – et du découpage géographique des situations de crise dans le monde – Afrique australe, Corée, Nicaragua, Philippines, etc.

Par sa pertinence, **Faits stratégiques 1987** offre probablement la synthèse la plus claire des principales tendances de la situation internationale.

- **Faits stratégiques 1987 : 107 F.**

Dernières parutions :
- **Le Dialogue Moscou-Pékin depuis Mao, de Gerald Segal ; 78 F.**
- **Irak-Iran : la guerre paralysée, de Ralph King ; 81 F.**

Les Editions Bosquet sont distribuées en librairie et dans toutes les FNAC par DISTIQUE.

A LA CASSURE

des prédateurs

60 millions en revendant ses actions de Walt Disney. Subissant le *greenmail* de M. Carl Icahn, Philips Petroleum dut racheter la moitié de ses actions. Quant à la société Texaco, elle dut dépenser 1,3 milliard de dollars – un record – pour reprendre les 10 % de ses titres détenus par les frères Bass.

La complicité entre les arbitragistes – ayant accès à des informations confidentielles – et les prédateurs est facilitée par la possibilité légale de procéder à des offres d'achat tout en évitant les coûteuses commissions d'un engagement de financement (16). Il y a de juteux bénéfices à encaisser pour les *greenmailers* qui se font racheter leurs actions tout juste acquises ou lorsque la société-cible est reprise par un « *chevalier blanc* » (17).

Les raiders ne se privent pas de proclamer partout, avec la bénédiction de l'administration Reagan, que le *greenmail*, le financement par les *junk bonds* et autres pratiques du même acabit constituent la force qui revitalisera, par une injection de sang neuf, une Amérique des affaires anémiée. C'est ainsi que M. Carl Icahn s'indigne : « *Ces directions de sociétés ont besoin qu'on les secoue, elles sont au-dessous de tout.* » Quant à M. T. Boone Pickens, il vilipende « *ces directeurs généraux qui possèdent seulement quelques actions de leur société et qui se soucient autant de leurs actionnaires que des babouins en Afrique* ». Que des milliers d'emplois puissent être rayés de la carte par un prédateur est pour lui une source d'amusement : « *Cela m'amuse d'entendre des gens affirmer que, si un arbitragiste a acheté le capital d'une société il y a une heure, il ne devrait pas avoir le droit de décider du sort de 40 000 employés* » (18).

Le recours à la dette

M. ICAHN n'explique pas comment les performances d'une société pourraient être améliorées par une poignée de prédateurs pratiquant des restructurations – encensées par les médias – dont le principal résultat est un endettement accru. Car l'essence même du processus de recapitalisation provoqué par les *greenmailers*, c'est le recours à la dette plutôt qu'à l'augmentation de capital, en même temps que la hausse des cours des titres. Le code américain des impôts ne peut qu'accélérer ce mouvement puisqu'il permet, comme celui des autres pays, du reste, de déduire des bénéfices imposables les paiements d'intérêts, encourageant ainsi les sociétés à s'endetter davantage. On voit aujourd'hui s'ériger la pyramide de la dette, caractéristique des années Coolidge et Hoover, qui virent la montée et le déclenchement de la grande crise de 1929.

Les platitudes énoncées par les prédateurs, qui prétendent vouloir éliminer les bureaucraties corrompues des grandes sociétés, ne manquent pas de rationalité dans certains cas précis. Elles viennent cependant de sources disqualifiées, sont empreintes de mauvaise foi et passent à côté du problème. Une prise de contrôle ne s'effectue, en effet, que si la victime dispose de *cash flow* et peut afficher un bilan sain car, comme l'indiquait un témoin lors d'une audition au Sénat : « *Si l'on y réfléchit une seconde, il faudrait qu'un repreneur soit un casse-cou pour sélectionner une cible mal gérée sans se renseigner sur sa situation financière globale.* »

Au cours des sept années de l'administration Reagan – que l'on devrait plutôt baptiser les années Icahn-Boesky, – les fusions ou rachats portant sur des milliards de dollars ont proliféré, engendrant pour les courtiers, *greenmailers*, arbitragistes et *investment bankers* des gains licites ou illicites dépassant l'imagination d'un avare. Mais, comme l'écrivait Anatole Kaletsky dans le *Financial Times*, et comme l'a confirmé l'ouragan qui s'est abattu sur les bourses du monde entier à la mi-octobre, le capital financier américain « *est en train de danser sur un volcan* ». Et, au-delà, le capital financier international tout entier.

Pourtant, nombreux sont ceux qui, aux échelons les plus élevés, avaient prédit que l'apologie de cette frénésie spéculative ne pouvait que se terminer en tragédie. Pas pour les *greenmailers* et leurs semblables, bien sûr, mais pour des centaines de millions de travailleurs du monde entier. Entre autres voix prophétiques, celle de M. Lee Iacocca, le président de Chrysler, est tout à fait claire : « *Je ne veux pas voir l'économie américaine mise sous la coupe de gens qui font irruption au milieu de la nuit, les mains pleines de titres qu'ils vont revendre au petit matin. Car c'est comme cela que fonctionnent les* raiders. *Je vois des milliards de dollars stérilisés du jour au lendemain dans l'augmentation de l'endettement des sociétés pour repousser les assauts des* raiders, *au moment où il faut mendier des crédits pour la recherche et le développement. Je vois des milliards de dollars sacrifiés au* greenmail, *alors qu'ils devraient servir à construire de nouvelles usines de haute technologie. Je vois une confiance dans l'intégrité de Wall Street plus faible qu'elle ne l'a jamais été depuis la grande crise de 1929* (19). »

FRÉDÉRIC F. CLAIRMONTE.

(Selçuk.)

(16) Un engagement de financement requiert une lettre d'engagement d'une institution financière à hauteur de 100 % du capital requis.

(17) Voir ci-contre « Le petit lexique du spéculateur ».

(18) *Harvard Business Review*, mai-juin 1986.

(19) *Japan Economic Journal*, 24 janvier 1987.

mirage financier

capital (et donc de le réduire) pour résister aux *raiders* (6).

D'autres exemples mettent en lumière les excès irrationnels du marché : début 1987, une demi-douzaine d'OPA simultanées ont porté sur la société toulousaine Duffour et Igon, dont le cours est passé en quelques semaines de 817 F à 4 410 F ; les cours de certaines valeurs sont sans aucun rapport avec leur performance économique : la capitalisation de la société Immobilière Plaine Monceau dépasse soixante-trois fois son bénéfice annuel. En moyenne, ce ratio atteint en France 18,7 contre environ 17 aux Etats-Unis, 15 au Royaume-Uni et 13 en RFA. Une telle dérive des cours boursiers avait, au demeurant, de quoi faire douter de la pérennité de l'euphorie spéculative.

Enfin, l'affaiblissement considérable du rendement des actions reste le signe le plus évident de la disjonction entre la dynamique du marché et la situation réelle de l'économie. Le rapport entre le dividende et la valeur du titre reflète normalement celui qui s'établit entre l'investissement financier et la performance réelle de l'entreprise. Or le rendement des actions s'est progressivement réduit au point de perdre toute signification économique. De la fin 1981 à octobre 1987, il est passé, avoir fiscal inclu, de 8,48 % à 2,67 %.

Compte tenu de la fiscalité, il faudrait aujourd'hui un demi-siècle pour retrouver l'investissement initial à partir du seul dividende. *A contrario*, le niveau du cours des actions a été multiplié par quatre durant la même période, ce que ne saurait justifier l'évolution de la valeur du patrimoine des sociétés cotées. C'est ce phénomène, créateur de plus-values, qui avait stimulé le marché des actions depuis 1983. Mais il a été interrompu en France début 1987 par les opérations de privatisation qui, en aspirant les liquidités disponibles, ont gêné la progression des cours sans pour autant remettre en cause la croissance du volume global du marché financier (7).

Les effets de la déréglementation

L'EXPANSION des activités financières a été nourrie par la crise. Celle-ci accroît sans cesse les déséquilibres réels qui donnent lieu à un endettement compensateur nécessaire pour éviter de graves ruptures. La dette extérieure du tiers-monde ou celle des Etats-Unis, mais aussi les dettes intérieures des particuliers, sont les contreparties d'une création monétaire qui nourrit la planète de liquidités. Du fait de la déréglementation, tous les pays sont affectés. En France, de juillet 1986 à juillet 1987, la masse monétaire au sens large a augmenté de 9 % contre environ 5 % de croissance du PIB nominal (incorporant l'inflation). Le surcroît de liquidités, soit plus de 130 milliards de francs est venu alimenter le marché financier.

La création monétaire a également été utilisée par les autorités publiques pour endiguer la crise au lendemain du « lundi noir » dont la cause immédiate fut la menace de restriction du crédit en RFA. La Banque de France aurait alors injecté dans le système financier quelque 25 milliards de francs en un après-midi. Ceci représente une augmentation instantanée de 50 % du financement net du système par la Banque centrale et illustre le caractère fictif du calme obtenu le 20 octobre sur des marchés boursiers placés, plus que jamais, sous la tente à oxygène.

Une telle conjoncture crée des possibilités de gains énormes, et justifie de véritables rodéos professionnels. La Compagnie du Midi est ainsi parvenue à débaucher l'essentiel des experts de la BIP (banque de trésorerie de la Société générale), pour créer une nouvelle banque de marchés, Deltabanque, aujourd'hui poursuivie en justice pour vol de logiciel. Mais la fragilité du secteur est indéniable. Au premier semestre 1987, les résultats d'exploitation des filiales spécialisées des trois principales banques de dépôts françaises étaient en retrait de 53 % par rapport à 1986, ce qui est révélateur d'une tendance, marquée par la chute du MATIF dont les cours ont perdu plus de 22 % en dix semaines, et, bien sûr, par le krack boursier d'octobre.

L'ampleur que prend le secteur financier est largement artificiel. Les transactions se multiplient inutilement. Une opération de financement d'une exportation donne lieu à une dizaine de transactions entre banques. Dans la seule journée du 9 octobre 1987, les échanges sur le MATIF ont suscité 150 000 contrats, alors que, lors de sa création en 1986, on prévoyait de 300 à 500 contrats par jour. Sur les marchés de ce type, 50 % à 80 % des échanges se font à des fins purement spéculatives, entre les seuls opérateurs. Cette déperdition d'énergie incite à douter de l'économie globale qu'apporterait la financiarisation (8). D'autant que les prochaines innovations auront peu de rapport avec l'activité économique. Ainsi, par exemple, la volatilité du marché (l'instabilité de la Bourse à la hausse ou à la baisse) deviendra en elle-même, au travers des *stellages* sur indice – achat simultané de deux options de sens contraires, – un objet de spéculation et d'enrichissement.

Les gouvernements français ont pu être tentés par une spécialisation internationale du pays dans le secteur financier. En l'état de sa puissance économique, ce ne pouvait être qu'un leurre. Il était tentant de compenser la dégradation des échanges industriels par un excédent de la balance des paiements pour les placements financiers. Nul jusqu'en 1982, le solde de ces opérations a atteint 58 milliards de francs en 1985, loin devant l'excédent du tourisme (30 milliards). Mais ce solde positif n'est imputable qu'aux entrées nettes de capitaux de non-résidents (80 milliards) qui devront être rémunérés ultérieurement et susciteront des sorties de capitaux. Le maintien d'un solde net positif nécessiterait une croissance exponentielle des marchés français. Ainsi en 1986, le solde total s'est réduit à 12,5 milliards et celui des non-résidents à 54 milliards, alors que les flux progressaient de 29 %.

Les capitaux étrangers représentent de 25 à 30 % de la capitalisation boursière. Aussi les variations de la valeur du franc peuvent-elles avoir des incidences très lourdes sur les cours de la Bourse : la chute du second trimestre 1987 (– 17 %) s'explique en grande partie par la réévaluation de la livre sterling par rapport au franc. Les Britanniques, qui représentaient en 1986 80 % de l'apport net des capitaux étrangers, ont opéré des retraits massifs et, depuis le début de l'année, le flux global en termes de balance des paiements semble s'être inversé.

Sauf à réduire le rythme des privatisations ou à développer une « privatisation à crédit » en accroissant ainsi la création monétaire, afin de soutenir des cours qui redeviendraient attractifs pour les étrangers (9), la seule réponse possible serait de réévaluer la parité du franc en augmentant les taux d'intérêt. Au demeurant, cette orientation contribuerait à dégrader les conditions d'exploitation des sociétés non financières et accroîtrait le caractère artificiel des hausses boursières, ce qui limiterait la crédibilité d'une telle politique.

En définitive, la financiarisation de l'économie est un produit de la crise, elle ne constitue nullement un palliatif aux insuffisances du secteur productif. Au contraire, son développement peut parfois nuire. De même, les entreprises qui ont risqué leur trésorerie à la bourse ont subi, en octobre, de lourdes pertes. Il n'en reste pas moins que dans cet univers nouveau, il est essentiel de disposer d'opérateurs puissants susceptibles de soutenir les entreprises françaises performantes face aux « raids » que facilitent le démantèlement du contrôle des changes et que peut stimuler la chute brutale des cours. BSN n'aurait pu résister à la tentative d'OPA de CERUS (groupe de Benedetti) si des banques, dont la Société générale, n'avaient été les « chevalier blancs » qui ont fait défaut à Valéo (10).

L'auteur est un haut fonctionnaire, en poste dans le secteur financier et soumis au devoir de réserve.

(6) Cité par Pierre de Lauzun : *le Marché des capitaux américains en 1986*, ambassade de France aux Etats-Unis, février 1987, p. 32.

(7) Au premier semestre 1987, les cours n'ont augmenté que de 1 % (contre 50 % en 1986) ; la croissance de la capitalisation est donc due, en quasi totalité, à l'introduction de nouveaux titres dont la majeure partie, en ce qui concerne les actions, est issue des privatisations.

(8) Cf. Michael Prowse, « The Perils of Innovation », *Financial Times*, 10 décembre 1986.

(9) Les capitaux étrangers participent, cependant, également aux privatisations, mais les entrées ainsi générées restent plus modestes (environ 20 milliards).

(10) Lors du « raid » de CERUS contre Valéo, fin 1986, M. Balladur avait tenté en vain de s'opposer à cette opération parfaitement légale et financièrement aisée en raison de l'absence de protection financière de la Société financière d'équipements automobiles.

L'INSTITUT FRANÇAIS DE POLÉMOLOGIE
édite chaque trimestre :
ÉTUDES POLÉMOLOGIQUES
Déjà parus :
– Les coups d'État dans le monde depuis 1945 (n° 41)
– La violence politique mondiale en chiffres (n° 42)
A paraître :
– Minorités et conflits (n° 43)
– Les réfugiés : indices de conflictualité (n° 44)
Le numéro : 60 F – L'abonnement annuel : 200 F
Tarif étranger : 270 F – supplément avion : 70 F
IFP
Diffusion : LA DOCUMENTATION FRANÇAISE
29-31, QUAI VOLTAIRE PARIS 7e

DES POLITIQUES MALADES

Les inévitables déconvenues d'une

(Suite de la première page.)

De vrais débats sur les grands thèmes actuels auraient-ils lieu, les citoyens découvriraient tout simplement que les options politiques qui peuvent leur être offertes touchent à l'essence même de la civilisation : ses évolutions rendues nécessaires par l'élargissement des connaissances, son besoin de s'adapter à l'irruption de nouveaux outils de production, les changeantes modalités de l'existence dans ce qu'elle a de plus quotidiennement humain, l'incessante interrogation sur le sens même de la vie et de la mort, la forme des rapports avec d'autres cultures, le destin de l'homme et sa place dans l'univers, les moyens de satisfaire ses besoins matériels, mais aussi les plus hautes aspirations de son esprit. Accaparée par les sondages, les « affaires », les alliances, la tactique, etc., l'agitation politicienne s'en désintéresse. Telle est pourtant la matière même de l'action politique : elle engage moins l'avenir d'un parti ou les étapes d'une carrière que les valeurs incarnées dans telle ou telle forme d'organisation de la société.

Ce grand déballage, il importe de l'éviter à tout prix. Car la tâche des hommes au pouvoir est déjà assez rude. Il ne faut surtout pas les perturber davantage par les pulsions toujours imprévisibles d'un peuple grisé par son absurde prétention à choisir, non seulement ses représentants, mais aussi sa manière de penser, de vivre et de travailler, les vertus civiques qu'il souhaite cultiver. Mais voyons, nul en ce pays n'interdit à quiconque de conduire son existence à sa guise ! Que le peuple laisse donc aux dirigeants le soin d'orienter la politique industrielle, de réformer l'enseignement ou la fiscalité, de régenter les taux d'intérêt et les flux de capitaux, d'organiser les liens avec les pays plus puissants ou plus faibles, d'assurer la sécurité. Les élites, elles, savent comment accomplir tout cela (6). De grâce, que le peuple leur fasse confiance, leur abandonne les grands problèmes et vaque paisiblement à ses petites affaires !

Abusive exploitation d'une bien ancienne formule : « *Dans les démocraties, ce sont les notables qui s'insurgent* (7). » Dieu soit loué, au doux pays de France, les notables ne s'insurgent pas. Faudrait-il en conclure que nous ne sommes déjà plus en démocratie ?

Gaver la « vile multitude »

DEPUIS toujours, un premier choix s'offre à tout être humain : se résignera-t-il à subir passivement son sort, ou bien veut-il se donner les moyens de le maîtriser ? S'il refuse de se laisser ballotter au gré des cahots d'une histoire écrite par de contestables élites, encore doit-il savoir qui il est, où il se trouve et ce qu'il peut raisonnablement espérer. La formation et l'information qui lui sont prodiguées lui en laissent-elles la moindre possibilité ?

Tout mandarin de la télévision ou de l'Université qui oserait le prétendre ne manquerait pas de déclencher la risée générale.

Les rapports abondent qui passent en revue les points faibles des divers niveaux d'enseignement, au moment où grandit chez les jeunes le légitime désir, source d'espoir pour la société, d'acquérir la formation indispensable pour jouer le rôle auquel ils aspirent (8).

Quant à l'information, chacun sait ce qu'il peut en penser (9). Les grands maîtres de l'audiovisuel développent une stratégie qui donne toute la mesure de leurs hautes ambitions culturelles : le petit écran envahi par le commerce, les jeux, les spots publicitaires, la vulgarité, les « cadeaux » offerts par pure philanthropie... Pourquoi donc la collectivité nationale consacrerait-elle une part importante de ses ressources à améliorer l'enseignement et à encourager des activités culturelles, pendant toires, instituts, centres de recherche, où germe déjà le monde de demain. Loin des banques, industries, conseils gouvernementaux où sont prises les décisions qui changent la société. Loin des ateliers, bibliothèques, salles de concerts, etc., où peintres, sculpteurs, poètes, philosophes, musiciens s'acharnent à la poursuite d'une fuyante perfection.

Société duale à tous égards : les uns travaillent, les autres chôment ; les uns vivent dans l'aisance ou le luxe, les autres parviennent difficilement à survivre ; les uns ont la chance d'accéder aux plus hautes créations de l'esprit humain, pendant que les autres sont abreuvés de jeux, variétés, insipides séries. Mais au nom de quel principe la « *vile multitude* » (Adolphe Thiers, 24 mai 1850) aurait-elle droit à autre chose ? Telle qu'elle est, la télévision ne trahit nullement la société : elle en exprime la perverse inégalité ; elle ne trahit pas la culture : la culture, tout

(*B. Bizon-Sygma*)

RASSEMBLEMENT DE LYCÉENS A PARIS EN NOVEMBRE 1986
Le double effondrement de la Bourse et des « valeurs » des néolibéraux

que, comme pour contrecarrer cette quête d'excellence, chaînes publiques et privées rivalisent, à grand renfort de médiocrité, pour faire grimper en parallèle les taux d'audience et les tarifs publicitaires ?

Il faut pourtant se montrer indulgent : le génie ou le talent ne pouvant fuser, à longueur de journée, sur des dizaines de chaînes aux Etats-Unis comme en Europe, les téléspectateurs sont nécessairement soumis à un élémentaire matraquage. Sans la moindre ingénuité, la chaîne organise ensuite un sondage auprès de son public : quels problèmes vous concernent en priorité ? Miracle : bien conditionné, l'auditoire renvoie fidèlement aux enquêteurs les thèmes dont on l'a gavé. Alors, très sûre d'elle, la présentatrice se tourne vers le chef de l'Etat : voilà, monsieur le Président, ce qui intéresse les Français ; qu'avez-vous donc à leur dire ?

La boucle est ainsi bouclée, le miroir reflète l'image qui lui a été proposée à longueur d'émissions, la pensée tourne en rond. Tout cela bien loin des laboratoires, instituts, centres de recherche, où germe déjà le monde de demain. Loin des banques, industries, conseils gouvernementaux où sont prises les décisions qui changent la société. Loin des ateliers, bibliothèques, salles de concerts, etc., où peintres, sculpteurs, poètes, philosophes, musiciens s'acharnent à la poursuite d'une fuyante perfection.

Société duale à tous égards : les uns travaillent, les autres chôment ; les uns vivent dans l'aisance ou le luxe, les autres parviennent difficilement à survivre ; les uns ont la chance d'accéder aux plus hautes créations de l'esprit humain, pendant que les autres sont abreuvés de jeux, variétés, insipides séries. Mais au nom de quel principe la « *vile multitude* » (Adolphe Thiers, 24 mai 1850) aurait-elle droit à autre chose ? Telle qu'elle est, la télévision ne trahit nullement la société : elle en exprime la perverse inégalité ; elle ne trahit pas la culture : la culture, tout simplement, n'est pas son affaire. Car son affaire, ce sont les affaires.

Ministres et responsables des chaînes savent pourtant que jeunes et vieux se pressent à Beaubourg ou à La Villette, et que, dès qu'ils en ont les moyens, ils filent vers Florence, Bruges, Séville ou Louqsor. N'encouragez surtout pas cette soif de connaître, ce désir d'admirer et cette joie de comprendre, qu'accompagne toujours un silence émerveillé. Un peuple cultivé serait sans doute ingouvernable. Par vous. A culture médiocre, médiocre politique. Et vice versa.

La priorité donnée aux calculs commerciaux détourne de leurs fins les fabuleuses techniques de la communication. Le ministre chargé de veiller aux choses de l'esprit sait que, pour faire face à la concurrence étrangère, pour porter au-delà des frontières le vivant témoignage d'une grandeur culturelle, il faut à la France des groupes puissants, « performants ». Il les nomme. MM. Lagardère, Bouygues et Hersant sont promus messagers de l'esprit français. Comment n'en serions-nous pas fiers ?...

Dans la plus pure logique libérale, la taille de l'outil suffirait à garantir la haute qualité de l'œuvre. C'est oublier que, naguère, le plus grand quotidien français (1 200 000 exemplaires) diffusait très largement les aventures de Chéri-Bibi et les potins de la commère. Et c'était un petit journal, *le Monde* (alors moins de 150 000 exemplaires), que lisaient les chancelleries et les universités étrangères.

Transporté par pigeon voyageur, un seul vers de Verlaine eût plus fait pour le rayonnement d'une culture que tous les programmes stéréotypés diffusés par de puissantes chaînes et relayés par satellite. Voilà un quart de siècle qu'un observateur africain nous avait mis en garde : « *Ils sont tellement fascinés par le rendement de l'outil qu'ils ont perdu de vue l'immensité infinie du chantier.* (10) » Son affairisme porte la droite à tout miser sur le gigantisme du moyen, sans trop se préoccuper de la finalité. Elle applique dans le champ de l'esprit les méthodes dont elle attend monts et merveilles dans l'ordre économique. Elle « gère » la culture comme elle « manage » l'industrie ou la banque. Non sans gloutonnerie.

Ses conceptions « néolibérales » ne peuvent rester circonscrites aux domaines de l'économie et du rôle de l'Etat. Elles s'appliquent aussi bien à toutes les activités individuelles et sociales. Sa politique, au sens le plus étroit du terme, lui vaudra bien des déboires, car les fruits ne pourront pas tenir la promesse des fleurs de la rhétorique électorale. Mais elle ne sera pas jugée uniquement sur ses lois et décrets, sur ses réformes et sa gestion. Les citoyens apprécieront surtout les idées qui inspirent l'action des hommes au gouvernement. Leurs idées, c'est-à-dire leur vision du monde moderne, l'ensemble des connaissances et intuitions qui nourrissent leurs aspirations et guident leur action – bref, leur culture.

Sous nos yeux, transcrivant dans l'ordre temporel leurs valeurs morales, culturelles, spirituelles, ils sont en train de donner forme à de nouveaux rapports économiques et sociaux. Ils ne savent pas que l'essor, le progrès, le dynamisme, l'élan créateur, ne sont possibles que dans une société de dialogue, d'ouverture, d'accueil, d'écoute attentive. Ils mettent en place les plus stériles mécanismes de la relation hiérarchique, de la fermeture, de l'autorité, du savoir et du pouvoir strictement réservés, de l'exclusion.

Non seulement à l'égard des drogués qu'ils rêvent d'incarcérer, des immigrés instamment priés de rester « à leur place » sous peine d'être refoulés, des sans-emploi confinés dans leur marginalité. Mais aussi, et le fait est, de leur part, encore plus révélateur, à l'égard des « petits actionnaires » auxquels, magnanimes, ils octroient souverainement une fictive représentation dans les conseils des entreprises privatisées : donnez votre argent, mais laissez-nous faire.

Pour les « noyaux durs » de ces sociétés, ils ont, au profit des plus puissants, réinventé l'antique système de l'apanage. Ainsi appelait-on toute portion du domaine royal qui était accordée aux cadets de la Maison de France pour les consoler de se trouver exclus de la couronne. Si somptueusement dotés soient-ils, les « noyaux durs » des « privatisées » ne se sentent pas, eux, écartés du pouvoir politique. Bien au contraire. Ils connaissent leur poids dans les cabinets ministériels, dans la haute administration, dans les médias, dans « leurs » partis qu'ils financent. Ils entendent bien en user. Telle est en effet la loi dans la logique du libéralisme, sinon de la démocratie. Pour peu que celle-ci conserve quelque vigueur, elle n'aura pas de plus grande hâte que d'éliminer, par une réforme radicale, cette moderne restauration de l'archaïque apanage.

Obstination dans l'aveuglement

L'ÉVOLUTION du monde devrait faciliter la tâche. Car nos néolibéraux ignorent encore que l'économie qu'ils mettent en place est déjà malade de leur culture. Ils croient sage de reproduire ici l'édifice qui craque outre-Atlantique. Ils ne veulent pas entendre M. Félix Rohatyn, de la Banque Lazard à New-York, depuis longtemps cité dans ces colonnes, et pas davantage M. Stephen Marris (11), qui, pourtant façonnés par des expériences fort différentes, leur disent tous deux, et à peu près dans les mêmes termes, que la grande crise est proche.

(6) Voir Christian de Brie, « Aux cimes du pouvoir : maîtres et serviteurs », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

(7) Aristote, *Politique*, V, 3.

(8) Voir Robert Fossaert, pages 1, 12 et 13.

(9) Voir « Sang et spectacle », *le Monde diplomatique*, novembre 1985.

(10) Cheikh Hamidou Kane, *l'Aventure ambiguë*, éditions Julliard, Paris, 1961 ; collection 10-18 (1956), pages 88 et 89.

(11) *Cf.* les déclarations de Stephen Marris, expert américain qui a fait l'essentiel de sa carrière à l'OCDE, dans *l'Evénement du jeudi*, 1er-7 octobre 1987 : « *La récession* [aux Etats-Unis] *n'est pas probable, elle est inévitable. Et elle ne met pas seulement en cause l'économie des Etats-Unis, mais l'économie mondiale.* » Voir aussi l'article de Stephen Marris dans *Libération*, 22 octobre 1987.

(*Publicité*)

VIENT DE PARAITRE

OBSERVATIONS ET DIAGNOSTICS ECONOMIQUES

Directeur de la publication : Jean-Marcel JEANNENEY

REVUE (trimestrielle) - Octobre 1987

- Le sursis
- Brésil : la quadrature du cercle
- Une projection à moyen terme de la dette des PVD débiteurs de la France
- Le choix des ménages entre consommation et épargne en France-1966 / 1986
- Un modèle économétrique de déséquilibre à deux secteurs
- MICMAC : un logiciel micro-informatique pour l'analyse macro-économique

ABONNEMENTS Tarifs 1988	LETTRE 10 n°/an	REVUE 4 n°/an	REVUE ET LETTRE
Institutions, Entreprises	140 F	310 F	400 F
Particuliers	70 F	200 F	240 F

Observatoire Français des Conjonctures Economiques (OFCE)
69, quai d'Orsay, 75007 PARIS. - Tél. : 45-55-95-12

Colloques et rencontres

● **L'association Atlas réunit à Arles, du 7 au 9 novembre, les assises annuelles de la traduction littéraire.** Y participeront en particulier Juan Goytisolo et Mario Vargas-Llosa. *(Atlas, 99 rue de Vaugirard, 75006 Paris. – Tél. : 45-49-18-95.)*

● **Une « Déclaration des droits de la culture »** sera proclamée le 16 novembre, lors d'une soirée au Zénith. *(Etats généraux de la culture, 49, avenue de la République, 93300 Aubervilliers. – Tél. : 48-34-84-00.)*

● **« La dette du tiers-monde : un code de bonne conduite internationale » :** le 13 novembre au Novotel Bagnolet, avec la participation de MM. Yves Berthelot (CNUCED), Michel Camdessus (FMI) et Santa Ana (Conseil œcuménique des Eglises). *(Elyette Korsian. – Tél. : 43-37-71-81.)*

● **« Les nouvelles technologies de la communication au service du développement. »** Sur ce thème, un colloque international se tiendra à Alger, du 14 au 20 novembre (Office Riadh el-Ferh, BP 385, El Mouradia, Alger. – Tél : 65-61-21.)

● **La Communauté hellénique de Strasbourg et d'Alsace** organise une conférence-débat, le 18 novembre à Strasbourg, sur « Les rapports entre la Grèce, la Turquie et les Communautés européennes dans le cadre de la coopération politique européenne ». *(M. P. Grigoriou, 13, route de Krafft, 67150 Erstein. – Tél. : 88-98-28-13.)*

● **Un congrès mondial sur la médecine d'urgence et sur la médecine de catastrophe** aura lieu à Séville du 18 au 21 novembre. *(Docteur Alavarez Leive, Hospital militar, 41025 Seville, Espagne. – Tél. : (954) 62-34-58.)*

● **Le CEPII et la Brookings Institution (Washington)** tiennent un colloque international au palais du Luxembourg (Paris) les 20 et 21 novembre sur « Les obstacles à la croissance européenne vus d'outre-Atlantique ». *(CEPII, 9, rue Georges-Pitard, 75015 Paris. – Tél. : 48-42-64-41.)*

● **Les 21 et 22 novembre, le Centre Thomas-More** tient une session sur la drogue et les toxicomanes – histoire, données, rôle social et fonctions subjectives – avec le professeur Antoine Lazarus. *(Centre Thomas-More, La Tourette, BP 105, 69210 L'Arbresle. – Tél. : 74-01-01-03.)*

● **Le Centre d'études des modes d'industrialisation** (CEMI) organise un colloque international à Paris, les 26 et 27 novembre, sur « L'URSS en transition. 1975-1995 ». *(CEMI, 1, rue du 11-Novembre, 92120 Montrouge. – Tél. : 40-92-01-99.)*

● **Le Centre de recherches interuniversitaire sur les champs culturels en Amérique latine** (CRICCAL) parraine un colloque international à Paris, les 27, 28 et 29 novembre, sur « Le discours culturel dans les revues latino-américaines de l'entre-deux-guerres (1919-1939) ». *(CRICCAL, Claude Fell, 31, rue Gay-Lussac, 75005 Paris.)*

● **« Spécificités, convergences et stratégies des mouvements de libération en Kanaky, Corse et Guadeloupe »,** tel est l'axe d'un colloque qui se tiendra à Lyon les 27, 28 et 29 novembre. *(Stella Ghisoni, 40, rue Raspail, 69600 Oullins. – Tél. : 72-39-14-58.)*

● **La Ligue internationale pour les droits et la libération des peuples** tiendra son troisième congrès à Paris les 4, 5 et 6 décembre 1987, sur le thème « Les droits des peuples aujourd'hui et demain », sous le patronage de MM. Sean Mac Bride (Irlande), Adolfo Perez Esquivel (Argentine), Laurent Schwartz (France), Mgr Desmond Tutu (Afrique du Sud), etc. *(LIDLP (section française), 27, rue de Clignancourt, 75018 Paris.)*

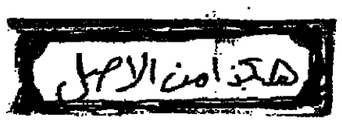

DE LEUR CULTURE (VI)

éthique sonnante et trébuchante

Tiennent aussi ce discours alarmant MM. Lawrence Chimerine, président de Wharton Econometrics, Robert Heilbroner, John Kenneth Galbraith ou Lester Thurow (12).

Pourquoi ? Parce qu'aux Etats-Unis les consommateurs, les entreprises et le gouvernement ont ensemble accumulé une dette de 8 000 milliards de dollars, presque deux fois le PNB. Parce que le crédit-logement a atteint des proportions inouïes qui le rendent particulièrement vulnérable. Parce que les différents fonds de garantie sont désormais contraints d'intervenir bien au-delà de leurs capacités financières (13). Parce que, d'après le Manhattan's Bankers Trust, la Bourse de Tokyo risque à tout instant de déraper, ce qui contraindrait quantité d'investisseurs japonais à rapatrier leurs capitaux de Wall Street.

Forts de leurs certitudes, les néolibéraux montrent quelque agacement lorsque l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques), que dirige M. Jean-Marcel Jeanneney, ancien ministre de de Gaulle, tire à son tour le signal d'alarme (14).

Ou bien le gouvernement estime que ces augures de malheur se trompent — et alors il doit le dire, pour rassurer non pas les petits actionnaires mais les Français, avec cette belle assurance dont faisait preuve M. Giscard d'Estaing lorsqu'il affirmait présomptueusement en 1974 que le pays pouvait, en huit mois, diminuer de moitié le taux d'inflation (15)... ; mais nul ne peut plus croire un discours optimiste. Ou bien le gouvernement croit qu'en effet une récession américaine, entraînant une récession mondiale, est inévitable — et il doit non seulement modifier légèrement la cadence des futures privatisations mais expliquer comment il entend faire face à un tel désastre. Dans les deux hypothèses, ses propos lénifiants le disqualifient. Sa réaction devant le simple hoquet boursier du 19 octobre montre qu'il est incapable de comprendre ce qui se passe. Il ne veut surtout pas voir que l'accident boursier de la mi-octobre est utilisé par le gouvernement des Etats-Unis comme une arme de guerre dans la compétition économique internationale.

Ricanements d'idéalistes

IL est vrai que des affairistes ne possèdent pas nécessairement le génie des affaires. Mis à part quelques brefs intermèdes (Front populaire, Libération, 1981-1986), la droite française gouverne le pays depuis des décennies. Quelle que soit l'appréciation portée sur l'« héritage » légué par les gouvernements Mauroy et Fabius, c'est bien la droite qui, pour l'essentiel, a forgé l'outil industriel français, dont chacun connaît les maigres capacités d'exportation. C'est pour elle qu'elle n'a cessé de revendiquer — et qu'elle a obtenu — liberté d'entreprise, libre circulation des capitaux, liberté d'accumuler des profits. Pour elle, ou pour le pays auquel, pleine d'arrogance, elle s'identifie.

Mais, comme ces *« mondains »* que Julien Benda couvrait de sarcasmes, les néolibéraux *« ont lu les penseurs qui ne les fatiguaient pas* (16) ». Dans leur affairisme, sans doute n'ont-ils prêté que peu d'attention à ces vers d'Ezra Pound (17) dénonçant

Le chancre omni-corrupteur
Syphilis de l'Etat, de tous les royaumes
Verrue du bien public...

Et si la droite, vouée aux affaires, récuse le point de vue du poète, elle a grand tort de négliger cette remarque d'un esprit réaliste : le taux de profit *« est naturellement bas dans les pays riches, et élevé dans les pays pauvres, et il est toujours le plus élevé dans les pays qui courent le plus vite à leur ruine »*. Le même auteur observe que, *« dans toutes les branches du commerce et de l'industrie »*, les hommes d'affaires sont mus par *« la très simple mais honnête conviction que leur intérêt [...] est l'intérêt du public »*. Aussi, ajoutait-il, leurs propositions de loi ou de réglementation *« ne devraient jamais être adoptées sans avoir été longuement et soigneusement examinées, avec l'attention non seulement la plus scrupuleuse mais aussi la plus soupçonneuse. Car ces propositions viennent de gens dont l'intérêt n'est jamais exactement celui du public, de gens qui ont généralement intérêt à tromper et même à opprimer le public, et qui l'ont conséquemment, en de*

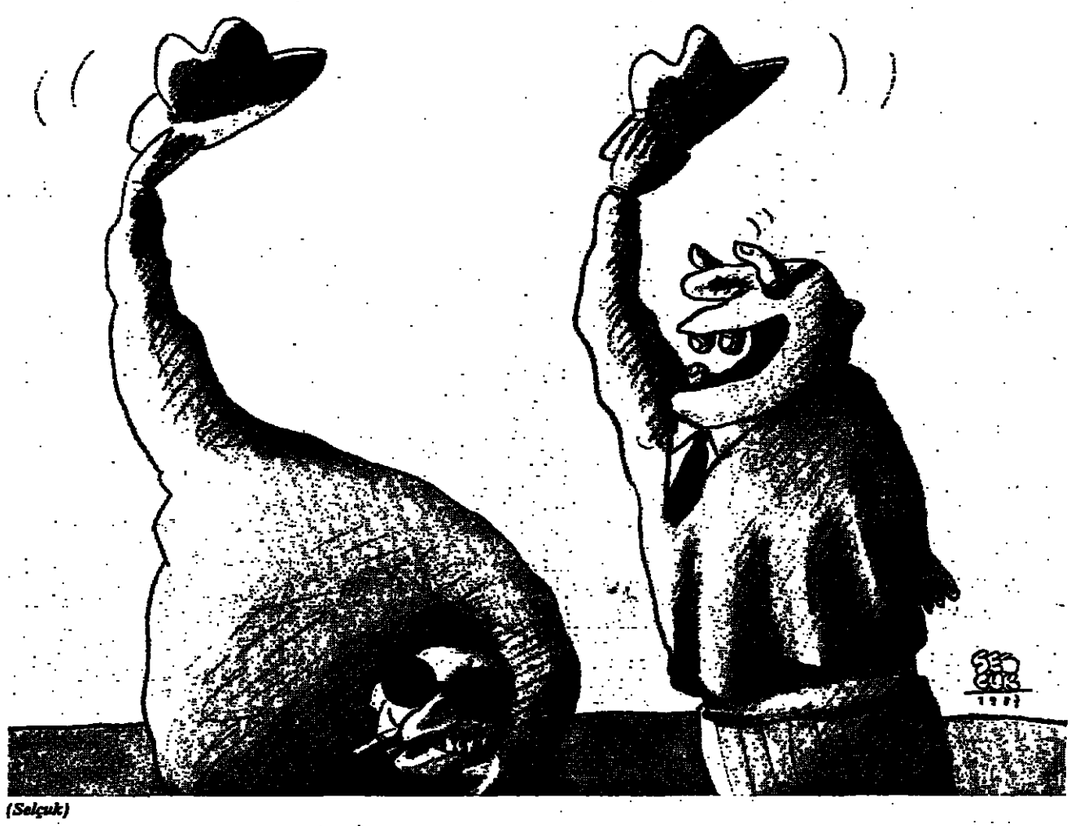

(Selçuk)

nombreuses occasions, à la fois trompé et opprimé ».

Que les forces de l'ordre se saisissent sans retard de ce dangereux gauchiste pour le faire rouer vif en place de Grève. Avec son cadavre, on brûlera ses livres. Ce personnage dont les néolibéraux foulent au pied un enseignement essentiel restera malgré eux l'un des plus grands théoriciens du capitalisme moderne : Adam Smith (18).

Bien qu'elle ait ainsi renié l'un de ses prestigieux maîtres à penser, la droite n'aurait-elle quand même pas raison ? L'histoire témoigne en effet que le pouvoir appartient à l'argent et à l'épée. Elle rappelle aussi, avec Duby par exemple, que, avec la seule force de leur pensée et de leur parole, les clercs ont tant bien que mal civilisé les mœurs.

Tout pouvoir réussit pourtant à circonvenir nombre de clercs, dont Julien Benda disait déjà qu'ils deviennent alors *« infidèles à leur état* (19) ». Le monde les a toujours cajolés pour les inviter à se montrer pragmatiques, à déserter le champ de l'esprit pour ne plus se soucier que d'efficacité, de succès immédiat, de gloriole ou de publicité, d'utiles relations, de leur propre vanité. Ils deviennent « réalistes ». Avec les idéologies, ils enterrent les idées. Ils ont entendu le Méphistophélès de Goethe : *« Toute théorie est grise ; c'est d'un arbre vert que pendent les fruits d'or de la vie... Le pauvre diable qui se nourrit de spéculation est comme un animal qui végète dans une lande stérile, tandis que tout autour de lui s'étendent de beaux et gras pâturages... »* Et ils se ruent vers les fruits d'or de la « pensée » commercialisée.

Or voilà que retentit une voix indignée ; elle clame : *« La révolution réellement efficace, celle qui donnera sa forme à l'avenir, ne sera pas une révolution politique, ce sera une révolution religieuse et morale. »* Le mystique, l'hurluberlu qui s'exprime ainsi, serait sans doute suspect s'il ne s'appelait Ernest Renan (20).

Il avait — il a encore — raison. Car, malade de sa politique et de son économie, l'élite néolibérale est encore plus gravement atteinte dans son esprit. Ne connaissant d'autres critères que ceux de la réussite matérielle évaluée en espèces sonnantes et trébuchantes, ni d'autre éthique que celle des résultats palpables, elle limite le réel à ce qui est mesurable et finit par ne considérer que les apparences, penser dans le néant, et, au bout du compte, sombrer dans l'irréalisme et l'irrationnel.

Telle est bien la paradoxale rançon de son étroit pragmatisme qui réduit tout débat, toute confrontation, toute relation à un simple rapport de forces. Ainsi lui échappent les élans sociaux dans toute leur spontanéité : elle ne peut les expliquer que par un complot. C'est toujours avec stupeur qu'elle découvre les plus prévisibles bouleversements, qu'elle se laisse désarçonner par les mouvements de foule (lycéens sur le pavé de Paris, ou lointain soulèvement populaire), et que, prise au dépourvu, elle improvise non sans maladresse des ripostes auxquelles les faits la contraignent bien vite à renoncer.

Pour s'être trop longtemps nourri l'esprit au gré de ses intérêts, des modes et des mondanités, la droite, la bonne droite, celle qui autrefois détenait en exclusivité le monopole de la culture et de l'argent, ne sait pas encore qu'il ne lui reste plus que l'argent. Et, même à l'égard de ce bien qu'elle chérit, elle semble avoir perdu le réalisme dont elle se targue. En toute inconscience, avec une *« honnête conviction »*, dirait Adam Smith, elle a fait joyeusement valser les valeurs boursières sur le volcan de la grave crise en gestation. Elle n'avait que faire de ceux qui lui montraient le danger. De vains théoriciens, qui n'ont jamais eu le sens des affaires ! Elle voulait les laisser à leurs ricanements... Au diable les idéalistes !

« L'idéaliste, écrivait justement Renan, *est toujours le pire des révolutionnaires* (21) ». Le *« pire »* : il ne voulait pas dire le plus mauvais, mais le plus dangereux pour l'ordre établi.

Tout refus de plus hautes visées, tout dédain pour les « valeurs » qui ne seront jamais cotées en Bourse, produisent ce climat d'affairisme d'où surgissent — ô stupéfaction ! — tant de scandales qui ébranlent les milieux politiques français, allemands, américains, italiens...

Fascinés par l'enivrante contemplation de deux courbes — celle de leur popularité dans les sondages, celle de leur « cash-flow », — les néolibéraux se défient de tout absolu. Ils ont appris d'expérience que toute justice est relative, que toute vérité est partielle, que la dignité s'évalue à l'aune du portefeuille, que l'espérance n'a jamais été qu'une noble vertu, et la fraternité un rêve. Fumisteries ! Des abstractions... Julien Benda leur dit : *« Toute croyance en une abstraction, surtout quand cette abstraction est de l'ordre moral, implique un acte de foi* (22) ». Morale ? Foi ? Mais de quoi donc se mêle cet affreux bonhomme ?

A l'occasion, les dignitaires de la droite se sentent quand même tenus de sacrifier à certains rites. Ainsi lorsqu'ils escortent au Panthéon les cendres de René Cassin. *« Sa foi en l'homme et une rigueur morale aussi irréductible que sans étalage le faisaient déjà passer pour démodé »*, a écrit ici Yves Florenne (23). Résolument modernes, les néolibéraux ne souffriraient pas d'être ainsi traités.

Si sceptique soit-il, et parfois cynique en paroles, tout peuple a besoin d'une foi et d'une morale. Voilà ce qui n'apparaît ni à la télévision ni dans la gestion gouvernementale : parole et action sont détachées d'une part essentielle du réel, schizophrènes.

Les élites au pouvoir ne se lassent pas de parler abstraitement de progrès et de modernité. Sans jamais en définir le contenu et les finalités. Seules les moyens les intéressent : quels capitaux, quels groupes, quelles technologies, quels concurrents, quelles alliances ? Fût-ce avec le concours des plus éblouissantes techniques, rien de grand ne se fait pourtant sans l'homme, suprême mesure de la société. En le tenant pour quantité presque négligeable, les gouvernants peuvent bien discourir sur l'impact des avancées de la science : leur démarche n'en reste pas moins, pour l'essentiel, anti-scientifique.

A leur initiative, sur tous les terrains, avance à grands pas un modèle *« à deux vitesses »*. Non seulement entre nations industrialisées et pays sous-développés, mais aussi, au cœur même de l'Occident, entre d'une part les acteurs reconnus comme citoyens de plein exercice, avec toute leur dignité, et d'autre part les laissés-pour-compte, les exclus, les marginaux. Pour que ceux-ci se tiennent tranquilles, il ne suffira pas de leur donner du pain et des jeux. Il faudra aussi accroître les effectifs des forces chargées du maintien de l'ordre, durcir les sanctions infligées aux déviants. MM. Chalandon et Pasqua pourront s'en donner à cœur joie. L'instauration d'un système autoritaire, disait Hannah Arendt, n'est possible que dans une société atomisée. La voici en germe dans le darwinisme social aujourd'hui en honneur.

Le sursaut attendu

SI l'Etat a une raison d'être, c'est pourtant bien pour veiller à l'équilibre harmonieux du corps social, imposer les règles du jeu qui civilisent « la lutte pour la vie » en réfrénant les appétits des puissants et en protégeant les droits des faibles. Les libéraux inversent le jeu. Quand ils préconisent « moins d'Etat », ils octroient plus de liberté et de faveurs aux entreprises, imposent de plus strictes contraintes à quiconque ose regimber (24). Détournement de la démocratie.

Au gouvernement comme dans les entreprises, les « experts », étroitement spécialisés démontrent qu'ils ne peuvent maîtriser seuls la naissance et la croissance d'une civilisation de technologies avancées. Leur pensée désarticulée ne saurait accoucher que d'une société disloquée. Impossible de conduire à bien la permanente réinvention d'un nouvel humanisme sans l'active participation des citoyens. Les plus savantes mécaniques subiront maintes défaillances et, au prix d'irréparables dégâts, tomberont en panne si elles ne sont prises en charge par la communauté. Appelez cela comme vous voudrez : solidarité, fraternité, amour, convivialité, dialogue, souci d'équité et de qualité humaine... Que les néolibéraux, qui ont placé l'individualisme au cœur de leur système, découvrent et assimilent ces éléments forts d'une autre culture et d'une autre politique, et c'en sera fait de leur simpliste idéologie, de leur trop courte éthique. Avec leurs actions cotées en Bourse, s'effondrent les valeurs sur lesquelles ils voulaient fonder la société.

Il semble que même la faillite économique de leurs dogmes ne les convaincra pas. Seule l'opinion publique peut opérer l'impossible miracle. L'occasion en est offerte lorsque s'ouvrent les urnes. La République n'est pas nécessairement conservatrice.

CLAUDE JULIEN.

(12) *Cf.* leurs déclarations dans *Time*, 5 octobre 1987.

(13) Le Congrès a autorisé 10,8 milliards de dollars supplémentaires pour la Federal Savings and Loan Insurance Corporation, dont les besoins réels sont estimés à 40 milliards environ.

(14) *Cf.* « Etats-Unis : récession dès l'année prochaine », *le Figaro*, 9 octobre 1987 et, « Demain, la récession », *le Figaro*, 22 octobre 1987.

(15) Le 24 octobre 1974, le président de la République de l'époque estimait que, avant la mi-1975, le taux d'inflation serait ramené de 15,5 % à 6 % ou 7 %... Voir *le Monde diplomatique*, novembre 1974.

(16) Julien Benda, *Supplément à « De l'esprit de faction », de Saint-Evremond*, éditions du Trianon, Paris, 1929, page 122.

(17) Ezra Pound, *les Cantos*, cité par Jacques Le Goff dans *La bourse et la vie*, Textes du vingtième siècle, Hachette, Paris, 1986.

(18) Adam Smith, *The Wealth of Nations* (1776), éditions Pelican, pages 358 et 359.

(19) Julien Benda, *la Fin de l'éternel*, éditions Gallimard, Paris, 1928, page 98.

(20) Ernest Renan, *l'Etat des esprits en 1849*, cité par J. Benda.

(21) Ernest Renan, *l'Eglise chrétienne*, cité par J. Benda.

(22) *La Fin de l'éternel*, op. cit., pages 201 et 202.

(23) Voir sa chronique, *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

(24) Voir Jean-Paul Jean, « Le libéralisme autoritaire », *le Monde diplomatique*, octobre 1987.

Assassinat d'un témoin

VOILA quelques mois, un ami, lecteur attentif du *Monde diplomatique*, m'écrivait de Saïda : *« Votre terrible et juste commentaire sur l'assassinat d'Ivan Menendez* (1) *s'applique malheureusement au Liban d'aujourd'hui. L'information s'y réduit le plus souvent à des bruits sans fondement, les correspondants sont habilement menés là où la puissance locale le souhaite ; des pans entiers de la vie politique, sociale, économique, culturelle au sens le plus large, sont passés sous silence... »*

A la fin du mois de septembre, cet ami a, lui aussi, été assassiné. André Masse était jésuite. Ancien directeur de la revue *Etudes*, il avait collaboré au CETRAL, qui publiait chaque trimestre *Amérique latine*. Depuis longtemps, il souhaitait travailler au Liban. Son désir s'étant enfin réalisé, il entretenait à Saïda des relations avec toutes les communautés et factions. Ce qui ne pouvait pas plaire à tout le monde. Il savait bien à quels risques il était exposé. Mais sa simplicité — sans doute n'eût-il pas apprécié que l'on parlât d'humilité, — sa généreuse attention à tous ceux qui l'entouraient, son ouverture à ce qui vit et change, lui procuraient, dans quelque environnement que ce fût, la seule joie qui puisse vraiment compter.

Au fond, André Masse a sans doute eu la mort qu'il aurait pu souhaiter. Le meurtrier n'a pas pu comprendre qu'il offrait à André Masse le privilège de mourir en témoin de ce à quoi il croyait sereinement.

C. J.

(1) Qui réalisait à Mexico l'édition du *Monde diplomatique* en espagnol *(voir le numéro de décembre 1986)*.

Calendrier des fêtes nationales

1er-30 novembre

1er ALGÉRIE	Fête de l'indépendance.
1er ANTIGUA	Fête de l'indépendance.
3 et 4 PANAMA	Fête de l'indépendance.
7 et 8 URSS	Anniv. de la révolution d'Octobre.
11 ANGOLA	Fête de l'indépendance.
18 OMAN	Fête nationale.
19 MONACO	Fête nationale.
22 LIBAN	Année de l'indépendance.
24 ZAIRE	Fête nationale.
28 LA BARBADE	Fête nationale.
28 MAURITANIE	Fête nationale.
29 ALBANIE	Fête nationale.
29 YOUGOSLAVIE	Anniv. de la proci. de la Rép. soc. fédé.
30 RÉP. DÉM. POP. YÉMEN	Fête nationale.
30 BÉNIN	Fête nationale.

DÉBATS ÉLECTORAUX ET

La vraie crise de l'Université

(Suite de la première page.)

Le centralisme bureaucratique qui corsète tout le système universitaire français a, lui aussi, été décortiqué et dénoncé de belle manière. Mais non réformé.

A vrai dire, la loi Savary de janvier 1984 avait quelque peu élargi les marges d'autonomie des universités, mais en des domaines parfois impopulaires (5) et sans toucher à l'essentiel : les capacités financières et l'autorité gestionnaire des bureaux ministériels sont demeurées intactes.

L'extrême droite universitaire – qui rassemble environ 1 % des suffrages enseignants, surtout en droit, puis en médecine et lettres – s'était affirmée par des positions fermement réactionnaires : rejet de la recherche comme profession distincte, réaffirmation des privilèges du corps des professeurs titulaires par rapport aux autres catégories d'enseignants, sélection des étudiants, relèvement des droits, etc. Son vocabulaire est devenu plus « libéral » à l'approche des élections de mars 1986, l'accent se déplaçant vers l'autonomie universitaire. Sa plate-forme politique a trouvé son expression la plus pure dans le programme du GERUF (6). Juste avant mars 1986, le RPR a fait sien ce programme, presque mot pour mot : autonomie *« contre la carcan administratif et bureaucratique »* ; suppression de tous les textes législatifs et réglementaires produits par la gauche depuis 1981 ; rétablissement d'une majorité de professeurs titulaires dans tous les conseils. L'UDF a rejoint son allié sur ces divers points.

Sitôt après mars 1986, l'équipe du GERUF s'est retrouvée aux postes-clés, à commencer par M. Yves Durand, conseiller pour les affaires universitaires au cabinet du premier ministre.

Dans son discours-programme d'avril 1986, M. Jacques Chirac s'est engagé à faire abroger la loi Savary sans dire pourquoi ni par quoi la remplacer. Mais ensuite le piétinement a commencé, par la faute, notamment, de MM. René Monory et Alain Devaquet, ministres peu enclins à préparer une nouvelle loi. Si bien que, dès ce même mois d'avril, les bons amis du GERUF – sinon de M. Jacques Chirac... – ont pris, au Parlement, l'initiative d'une proposition de loi, rédigée par M. Foyer et cosignée par le Gotha du libéralisme à la française, notamment par MM. Barre, Giscard d'Estaing et Peyrefitte (7).

Le gouvernement se devait de réagir. Il a décidé de préparer sa propre loi, par les soins du ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Devaquet, lequel dut s'y résoudre à son corps défendant, non sans batailler contre M. Yves Durand, de Matignon, pour substituer un peu de libéralisme à la trop pure doctrine. Après quoi la populace s'en mêla, comme l'on sait.

Un grand désarroi dura jusqu'au printemps 1987. Puis vint le temps des commissions appelées à réfléchir sur la *« prospective de l'enseignement supérieur »* – à l'initiative de M. Monory – ou à méditer sur *« demain l'Université »* – à la demande de M. Valade, successeur de M. Devaquet, – tandis que le GERUF et ses alliés rongeaient leur frein, mais gardaient leurs positions de pouvoir. On en est là.

L'introuvable solution libérale

EN attendant que le libéralisme « gérufien » tienne éventuellement ses promesses, on aimerait observer quelques universités modèles pour juger expérimentalement du libéralisme en matière universitaire.

Mais jamais ni nulle part n'a existé d'université pleinement exemplaire à cet égard. L'université libérale est un *idéal type* de façon wébérienne, le portrait composite d'une séductrice aux beautés empruntées de droite et de gauche (si l'on peut dire...).

C'est assurément une université libérée de la tutelle ecclésiale, même si son *chaplain* bénit toutes ses cérémonies, comme à Oxford ou à Harvard. Libérée, aussi, de la tutelle étatique, en ce sens qu'aucun ministre n'a d'autorité directe sur elle et qu'aucune bureaucratie ministérielle ne s'immisce dans sa gestion, dans le recrutement de ses enseignants ou dans l'admission de ses étudiants.

Mais, au Royaume-Uni comme en Allemagne fédérale ou au Japon, la finance publique fournit toujours plus de 90 % des ressources de ces universités, par des canaux directs ou non. Il en va de même aux Etats-Unis, si l'on tient compte des concours des Etats locaux, y compris sous forme de bourses. Seules font à demi exception les riches universités de grand standing (Harvard, Stanford, etc.), où les contrats de recherche constituent la principale source de crédits publics. Car il va de soi que l'université est d'autant plus libérale que les étudiants ont à payer le plein prix de leurs études : ainsi des universités américaines, où, en 1987, les droits de scolarité *(tuition fees)*, non compris le coût du logement et des repas *(room and board)*, se rangent en quatre catégories, la première étant celle des établissements à moins de 3 500 dollars par an et la quatrième, celle des universités à plus de 6 500 dollars l'année (8). De fait, le tarif minimum est de 500 dollars et le maximum est proche de 16 000 dollars.

Eglise discrète, Etat en position lointaine ou sournoise, études payantes, à quoi l'université libérale adjoint trois autres traits pour compléter son portrait idéal : elle coopte ses professeurs ; elle choisit ses étudiants selon les normes de qualité qu'elle vise à maintenir (ou à conquérir) ; et elle fixe, aussi indépendamment que possible, ses programmes, ses méthodes et le niveau (voire la nature) de ses diplômes. Elle manifeste par surcroît – mais l'*idéal type* pourrait s'en passer – un sens aigu des affaires (courir les subventions, quêter les dons, cueillir les legs, etc.) et des relations publiques (équipes sportives, vedettariat télévisuel, etc.).

Si l'on entend bien les plaintes et les promesses de nos libéraux extrémistes du GERUF, cet *idéal type* ne les séduit qu'à moitié. Pour tout ce qui touche à l'argent, ils se joignent volontiers aux sollicitations annuelles pour élargir le budget public de leur université. Des droits étudiants, comme des entreprises, ils n'attendent qu'un « plus », un supplément pour récompenser les meilleures universités, à commencer par la leur. La clé de leur libéralisme est d'ancien régime : le contrôle corporatif de chaque université par ses « maîtres » dûment cooptés et débarrassés des tutelles parisiennes leur conviendrait parfaitement, quitte à manœuvrer quelque temps pour conquérir, de front ou de biais, le droit de trier qui leur convient dans le flot courant des bacheliers. La collecte de ressources aléatoires, la concurrence entre établissements, le jeu délicat des relations publiques, la lente conquête de la titularisation par les pairs *(tenure)*, l'évaluation de chacun et la discipline collective des départements intra-universitaires, ont le plus souvent des charmes incertains pour nos libéraux français. Leur modèle implicite n'est pas au Japon ou en Nouvelle-Angleterre. C'est Heidelberg du temps où Weber y enseignait : une université fin de dix-neuvième siècle, mais débarrassée du « grand-maître de l'Université » – ce chef de bureau du ministère de l'intérieur napoléonien dont le directeur général de l'enseignement supérieur et de la recherche est, aujourd'hui, l'héritier.

En matière universitaire, l'imprécision des recettes libérales est telle que – pour demeurer dans l'ambiance wébérienne – la pluralité des interprétations est de bonne méthode : la tentation « rétro » en est une, on l'a vu ; la poussée girondine et la sélection des sélections sont deux autres interprétations également envisageables.

La poussée girondine ? Avant les excellentes lois décentralisatrices de 1982-1984, deux soudures malsaines s'étaient opérées dans le débat politique français. A gauche, à l'enseigne du jacobinisme, on confondait le centralisme (devenu bureaucratique) avec la défense des acquis républicains (liberté et égalité – sinon fraternité) contre les privilèges et les notables locaux. A droite, on se méfiait de l'égalitarisme et du gouvernement républicain et l'on plaidait pour l'autonomie, en se croyant parfois girondin. Si bien que, aujourd'hui, par héritage souvent inconscient, la droite universitaire entonne le même refrain : l'autonomie qu'elle vise est essentiellement hostile à l'Etat central, qui, vaille que vaille, continue de défendre l'égalité d'accès des jeunes Français à l'école et à l'Université.

Il serait paradoxal que, par une erreur symétrique, la gauche universitaire s'accroche au centralisme existant. L'Etat bureaucratique, interlocuteur « unique » des syndicats et gardien des normes (recrutement, programmes, diplômes), est d'une lourdeur immaîtrisable. Les universités ne peuvent que gagner en dynamisme et en souplesse à recevoir une autonomie administrative et financière au moins égale à celle dont jouissent désormais les régions et départements. Un « cahier des charges » voté par le Parlement suffirait à définir les principes et pratiques démocratiques à respecter par chacune d'elles, cependant que des expériences, d'abord conventionnelles, permettraient de tester les réformes décentralisatrices, pendant quelques années si nécessaire, avant de les généraliser. Mais surtout, il importe de bien réfléchir à ceci et, d'abord, d'en débattre : en détruisant le centralisme, on renforce d'autant le besoin d'asseoir localement une autorité. Celle des présidents d'université, dont la fonction devrait, certes, demeurer élective, mais dont les pouvoirs devraient être aussi étendus que ceux d'un maire de grande ville. Celle, aussi, des départements universitaires à constituer pour gérer collectivement les tâches pédagogiques, pour discipliner l'artisanat parfois trop individualiste des enseignants et pour évaluer leurs travaux, en sachant associer les étudiants à ces responsabilités, y compris à l'évaluation des enseignements qu'ils reçoivent. La poussée plus ou moins girondine des libéraux mérite, en somme, une réponse d'un jacobisme correctement modernisé : décentralisateur et non pas bureaucratique.

Quel projet culturel ?

DE même pour la sélection : il convient de bien trier parmi les sélections possibles. Les libéraux qu'inspire le modèle « Heidelberg 1900 » aimeraient retrouver de bons étudiants, sages, polis, bien rasés, cultivés et sans esprit critique. Les jeunes adultes, citoyens de plein exercice, que sont les étudiants d'aujourd'hui ne pourront plus entrer dans ce moule, mais la réalité n'éveille les rêveurs qu'à grand bruit : comme en décembre 1986.

De là à bannir la sélection, il n'y a qu'un pas, trop vite franchi. On peut en juger sereinement en essayant de « déminer » le vocabulaire. Il est clair que les bacheliers ne peuvent entreprendre tous n'importe quelles études supérieures. Ils ont besoin d'une véritable orientation, c'est-à-dire d'informations pour connaître les filières existantes, de tests pour juger de leurs appétences et de leurs aptitudes devant ces filières et aussi – ce qui fait presque toujours défaut – d'aides pour ajuster leurs aptitudes aux filières visées, aux formes et aux vitesses des enseignements qu'on y donne. Bref, ils ont besoin, le plus souvent, d'une transition dûment organisée entre le baccalauréat et le cours normal des études supérieures (9).

(5) Augmentation des droits d'inscription, modulation des horaires, marges de sélection, renforcement des liens avec les entreprises, etc.

(6) Groupe d'études pour la rénovation de l'Université française.

(7) Extraits de l'exposé des motifs de la proposition de loi présentée en avril 1986, par MM. Foyer, Barre, Giscard d'Estaing, Peyrefitte et autres députés : *« Au début du troisième millénaire, l'Université française doit être dominée par des objectifs de qualité dans la formation et dans la recherche (...). La communauté universitaire est capable de déterminer elle-même son propre destin et l'avenir de l'enseignement supérieur et de la science française. Elle doit être débarrassée d'un carcan administratif et bureaucratique qui l'étouffe. Chaque établissement doit déterminer lui-même ses propres structures, son propre régime d'études et son propre statut, dans le cadre de principes commandés par l'intérêt national, la place de la science française dans le monde et l'intégration dans le monde socio-économique moderne... »*

(8) Voir, par exemple, le *Barron's Guide to the Best, Most Popular and Most Exciting Colleges. Edition 1986.*

(9) Il va de soi que la transition visée devrait être expérimentée, puis agencée de façon telle que les lycées, pourvoyeurs des universités, dans une région donnée, soient clairement informés des carences de leur « production » de bacheliers et soient aidés, par les universités, à améliorer cette « production ». L'un des scandales de la sélection – déclarée ou sournoise – est qu'elle fait supporter aux seuls bacheliers-devenant-étudiants tout le poids des défaillances combinées du lycée et du premier cycle universitaire.

Pour les enseignants, mission impossible

Par
MIREILLE AZZOUG *

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS, mais aussi éducateurs et gestionnaires corvéables à merci depuis qu'ils ont entre les mains les rênes de la gestion universitaire, les enseignants du supérieur se retrouvent de plus en plus soumis aux contradictions d'un système éducatif en crise, de plus en plus investis de missions prométhéennes – vouées à l'échec par avance – et de plus en plus dépossédés du prestige qui entourait naguère les professions intellectuelles. Il n'y a plus d'universitaires heureux. *La preuve en est qu'un certain nombre désertent* l'Université en dehors de leurs strictes obligations professionnelles et vont satisfaire leurs aspirations dans une carrière parallèle de journaliste ou d'écrivain, de psychanalyste ou d'avocat, quand ils n'entrent pas en politique.

Les universités de lettres et sciences humaines, autrefois havres de sérénité qui diffusaient à une élite la culture et la science à l'abri des intempéries sociales et politiques, dans des amphithéâtres à la pierre séculaire, sont aujourd'hui devenues les *HLM* de l'enseignement supérieur, hâtivement logées dans des tours à l'architecture indigente et marquées aux stigmates de l'austérité budgétaire. Là se cristallisent tous les problèmes de société à la fois, et de façon encore plus aiguë que dans le reste de l'enseignement supérieur.

Car, à la différence des universités de droit ou de médecine qui préparaient déjà traditionnellement à des professions précises, les universités de lettres et sciences humaines transmettaient plus un savoir qu'un savoir-faire et préparaient davantage leurs diplômés à exercer un talent qu'un métier, hormis celui d'enseignant auquel elles formaient implicitement.

Mais aujourd'hui la situation est tout autre. La démocratisation de l'enseignement supérieur a eu pour conséquence de renforcer le rôle élitaire des grandes écoles et de reléguer les universités au second plan. L'Université, qui avait pour mission d'éduquer des élites, se voit aujourd'hui assigner pour tâche principale de former des cadres moyens pour un secteur tertiaire en forte expansion.

Aussi s'agit-il d'apporter à cette nouvelle population étudiante non plus seulement un savoir, mais parallèlement un savoir-faire qui nécessite une révision des formations ainsi que des compétences nouvelles au sein du corps enseignant.

C'est ici que le bât blesse. Les universitaires acceptent mal d'enseigner ces nouveaux savoir-faire pour lesquels ils ne sont, la plupart du temps, pas qualifiés et qu'ils considèrent comme dévalorisants. Allez demander à un collègue qui ne rêve que de théorie de la littérature ou de linguistique transformationnelle d'assurer des enseignements techniques, en rédaction, communication, documentation, langue commerciale ou traitement de texte... Etant aussi, par définition, chercheurs, ils rechignent à se lancer dans des domaines étrangers à leur spécialité, d'autant que les efforts qu'ils pourraient consentir dans ce sens ne leur vaudraient aucune gratification, au contraire, de la part des instances nationales chargées de les évaluer au cours de leur carrière. Ils ne sont donc, dans l'ensemble, pas prêts à accepter les reconversions nécessaires.

Les politiques ministérielles ne permettent pas non plus de trouver ailleurs les solutions nécessaires. Les taux de rémunération des heures complémentaires, qui pourraient permettre de faire ponctuellement appel à des spécialistes extérieurs qualifiés, sont tellement dérisoires (en moyenne 130 F de l'heure) qu'ils rendent impossible toute intervention de professionnels crédibles, si ce n'est à titre amical et pour des périodes très limitées.

Pallier les carences du secondaire

AUTRE avatar, l'Université paie la dégradation de l'enseignement secondaire. Les étudiants bacheliers qui se présentent n'ont plus les bases requises pour l'acquisition de connaissances de niveau universitaire. L'enseignement supérieur est donc acculé soit à pratiquer une sélection massive pour garantir la valeur de ses diplômes, soit à assurer des remises à niveau forcenées pour lesquelles il ne dispose ni des moyens ni des compétences nécessaires. Tant bien que mal, il oscille entre ces deux pôles.

Ce qui est paradoxal, c'est que le cycle qui aurait dû être la clé de voûte d'un système de professionnalisation efficace et de qualité, le deuxième cycle, n'a jamais été réformé à quelques rares exceptions près, comme les magistères et les maîtrises de sciences et techniques. Devant l'impossibilité de faire évoluer les habilitations nationales, les universités ont eu recours aux diplômes d'université pour proposer des formations diversifiées et plus pointues. De telles formations doivent avoir un caractère transitoire et permettre un constant renouvellement en fonction des évolutions du marché de l'emploi. Il ne sert à rien, par exemple, de former des milliers de traducteurs en informatique si le marché ne peut en absorber que quelques centaines. Mais la plupart des tentatives sont vouées à l'échec parce que les crédits alloués aux universités le sont presque exclusivement au titre des étudiants inscrits dans les diplômes nationaux.

Un système d'habilitations nationales rigide, la force d'inertie d'une centralisation excessive perpétuent des archaïsmes insupportables. Ainsi une récente enquête ministérielle (l'enquête est une occupation désormais centrale de l'activité des universitaires), destinée à mesurer l'évolution du contenu des diplômes, ne proposait pour les diplômes de langues étrangères que la seule rubrique « Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes, italiennes, espagnoles... » parmi ses mots-clés. Ayant eu à remplir ce questionnaire pour les diplômes de langue de mon université, et par souci de fidélité à la réalité, j'ai inclus un peu d'« histoire et civilisation » et d'« économie » (mots clés d'une autre rubrique), regrettant de ne pouvoir faire entrer nulle part la traduction scientifique et technique ou d'autres matières novatrices. Malheureusement, les services compétents m'ont fait savoir que le seul mot-clé autorisé pour les diplômes de langues était « langues et littératures... » et qu'on savait bien qu'il y avait aussi un peu de civilisation.

Il reste à espérer que les résultats de cette enquête sur l'évolution des contenus ne serviront pas à élaborer les contenus des futurs diplômes « rénovés ».

Misérabilisme et bureaucratie

CARACTÉRISÉES dans leur ensemble par un misérabilisme sans égal (il suffit de fréquenter les universités étrangères, américaines ou britanniques, même les moins prestigieuses, pour s'en rendre compte), les universités de lettres et sciences humaines françaises ne sont pas dignes d'une nation développée. Disposant de budgets de misère, qui leur sont en général notifiés avec des mois de retard, ce qui les oblige à pratiquer une gestion à l'aveuglette et toujours à titre prévisionnel, elles doivent affronter l'implacable rigidité des règles de la comptabilité publique. A tel point que le coût des démarches que nécessite l'engagement d'une somme est parfois supérieur à la somme elle-même. La moindre demande de subvention coûte des pages de photocopies, prévisions budgétaires, justificatifs, bilans, comptes rendus, statistiques, et les délais de versements des subventions sont tels qu'ils compromettent tout projet.

Disposer d'un ordinateur est certes chose rare, mais concevable en ces temps de modernisation technologique où des entreprises charitables font parfois cadeau de leurs matériels périmés à l'éducation nationale. Mais disposer d'un budget qui permette d'en assurer la maintenance, de l'alimenter en papier ou en disquettes, c'est souvent demander l'impossible, quand il ne s'agit pas simplement du crédit nécessaire à l'installation de la prise de courant.

Les universitaires enseignent, ils font de la recherche, ils publient, ils dirigent des équipes, ils organisent des colloques. Mais le grand public sait-il ce que cela veut dire ?

Pour le profane, lorsqu'un enseignant organise un colloque, il fait acte d'intellectuel : pure fantaisie. Il doit faire un travail de « tour operator », de chauffeur de taxi, de déménageur, d'agent publicitaire et de banquier, car une fois la subvention obtenue, surtout si elle vient d'un ministère, il lui faut trouver à avancer l'argent en attendant son versement. Notre UFR attend encore le versement d'une subvention de 50 000 F pour un colloque qui a eu lieu en mars dernier...

Un chercheur qui édite une revue fait œuvre d'intellectuel : grandiose illusion. Il effectue surtout un travail de correcteur, relecteur, secrétaire, maquettiste, distributeur, facteur, comptable, car d'un bout de la chaîne à l'autre, de la composition à l'envoi, il doit tout faire.

Les exemples pourraient se multiplier à l'infini, mais cela deviendrait lassant. L'universitaire est sans aucun doute l'homme à tout faire le plus complet de ce siècle, mais il n'est pas heureux. Nostalgique, il rêve du temps lointain des docteurs de la Sorbonne.

* Directrice de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Langues, sociétés, cultures étrangères » de l'université Paris-VIII.

EXPLORATION DE L'AVENIR

va bientôt commencer

Dans cette perspective, la sélection apparaît comme une procédure sommaire et négative. De Polytechnique aux IUT et aux STS (10), elle retient les « bons profils » pour le système universitaire existant, lequel assassine de 50 % à 90 % des autres candidats étudiants par des premiers cycles éliminatoires. Le DEUG (et ses équivalents) (11), qui était né d'une volonté propédeutique délibérée, a dégénéré en une véritable hécatombe. Une démarche plus positive suppose une réforme du DEUG visant à en faire — en trois ans, sans doute — une propédeutique efficace entre le baccalauréat d'aujourd'hui (à rénover progressivement) et l'enseignement supérieur d'aujourd'hui (à aménager quant à ses méthodes et à ses rythmes, mais non pour ce qui est du niveau visé). Une propédeutique efficace ; mais encore ? Comment juger de son efficacité ? Fondamentalement, par le nombre d'étudiants effectivement qualifiés et diplômés qu'elle réussira à produire. Et, pour déterminer ce nombre (fixer

(Vazquez de Sola)

les objectifs, apprécier les résultats), on nous permettra de préférer l'opinion de la représentation nationale à celle des corporations universitaires, car il y va de l'intérêt national et non du bonheur des professeurs.

Plus généralement, le libéralisme révèle sa limite, en ceci qu'il n'est porteur d'aucun projet culturel, d'aucune ambition nationale (ou/et européenne), d'aucune volonté politique. On peut en juger en prêtant attention aux grands acteurs de la vie universitaire. Soit, par ordre d'importance, les étudiants, puis les enseignants.

Les étudiants, d'abord, non pour leur nombre, mais parce qu'ils sont la raison d'être de l'Université. Ceux dont la présence, la participation et le perfectionnement justifient l'existence et le coût des universités. Ceux dont la démotivation désarçonne l'institution universitaire. Ceux pour la confiance de qui aucune rénovation ne portera ses fruits, ni n'atteindra les objectifs que le législateur pourrait assigner à l'enseignement supérieur. Il faut y insister, car l'idée d'adapter la pédagogie aux étudiants, d'assurer une meilleure qualité de la vie dans les universités, ou d'associer les étudiants aux responsabilités et aux travaux rémunérés dont cette qualité dépend est une idée dont l'évidence est trop souvent perdue de vue, pour des raisons toujours subsidiaires. Les étudiants de ce siècle ne sont pas de riches oisifs ou de « méritants » boursiers, avides de savoirs. Ce sont de jeunes citoyens, sollicités, comme nous tous, par les charmes et poisons de notre commune société, et à qui doivent être donnés l'envie et les moyens de se qualifier, de se rendre potentiellement plus utiles. Et ce, en leur ôtant l'illusion que la longueur de leurs études leur ouvrirait quelque créance que ce soit sur le revenu national des décennies à venir ou même quelque garantie de débouché professionnel. Simplement, leur valorisation par de solides études rend plus probable une destinée individuelle heureuse, et la destinée collective du pays plus riche et plus manœuvrable.

Mais peut-on espérer que des universités plus autonomes et mieux agencées pour prendre et exercer des responsabilités sauront inscrire la quantité et la qualité de leur « production » de diplômés et de bien-être de leurs étudiants en tête de leurs objectifs, en tous lieux et en toutes disciplines ? Un tel espoir serait infiniment candide, si de tels objectifs n'avaient pour corollaire une majoration radicale et persévérante — pendant plusieurs quinquennats — des ressources humaines et financières mises à la disposition des universités à des fins d'enseignement (c'est-à-dire non compris la recherche scientifique). La rénovation libérale de l'enseignement supérieur serait, de fait, une tentative de conciliation du confort professoral et de la pénurie financière. La rénovation souhaitable est tout autre : elle requerra des ressources croissantes pour perfectionner sans cesse la force de travail nationale.

L'erreur serait, cependant, de souhaiter une croissance homothétique du système universitaire actuel, car il existe en son sein des disparités trop criantes, en termes d'encadrement professoral ou de coût moyen par étudiant. Disparités entre les disciplines, certes, mais aussi entre régions, entre catégories d'établissements et, surtout, entre les cycles du supérieur.

En toute première priorité, il conviendrait de rendre les premiers cycles plus efficaces, c'est-à-dire plus propédeutiques. Mais aussi de gommer les vieilles frontières qui séparent les bonnes études supérieures, dignes de l'Université, des excroissances modernes abandonnées à qui veut s'en occuper : médecins/infirmières, bons juristes/fonctionnaires ordinaires, etc. Non pour annexer à l'Université ce qui échappe à son universalité supposée, mais bien pour qu'elle multiplie les initiatives concurrençant *qualitativement* ce que l'enseignement supérieur privé et mercantile développe de plus en plus, selon les meilleurs canons du libéralisme.

Au reste, aucun miracle soudain ne fera jaillir par centaines les enseignants dont le renfort serait indispensable pour mieux encadrer les disciplines défavorisées, enrichir et assouplir les premiers cycles et accueillir des étudiants de plus en plus nombreux dans les cycles ultérieurs. Si bien que, de proche en proche, maintes questions se poseraient : sur les potentiels enseignants qui gisent au sein du CNRS et d'autres organismes publics de recherche (12), sur les équipes pédagogiques à bâtir pour rénover les premiers cycles et sur les divers types d'enseignants à y inclure, durablement ou non, sur les ressources pédagogiques extrayables à temps partiel (et de façon transitoire ou non) de la fonction publique et des milieux professionnels, notamment parmi les ingénieurs et cadres, etc.

Point n'est besoin d'être plus révolutionnaire que Lamartine, pour voir se former maints orages universitaires et — tout bien pesé — pour désirer certains, au moins, de ces orages.

Peut-on imaginer, en effet, que la poussée libérale, aujourd'hui bloquée, pourrait reprendre son cours, en explicitant et en renforçant la sélection, en relevant les droits d'inscription et en réglant maints comptes intra-disciplinaires, sans aucune tempête ? Libérale ou non, peut-on concevoir une autonomisation croissante des universités, sans grippages bureaucratiques, ni drames ministériels ? Nullement libérale — et d'autant plus utile, — peut-on apercevoir une rénovation efficacement propédeutique des premiers cycles qui s'opérerait sans tâtonnements expérimentaux, ni crispations corporatistes, ni replis artisanalement individualistes ? Et si, comme le voudrait l'intérêt national bien entendu, la France prenait conscience qu'elle manque gravement d'étudiants et de professeurs pour bien entrer dans l'Europe qui nous est, enfin, promise — et dans le vingt et unième siècle (qui, lui, est plus qu'une promesse...), — peut-on croire que cette longue et énorme croissance s'opérerait sans tensions ? Y compris dans les secteurs extra-universitaires dérangés par les réorientations budgétaires majeures qui seraient durablement requises pour donner priorité à l'Université ? Et si, par aventure inverse, M. Monory se révélait être, pour longtemps, le nouveau M. Queuille appliquant à l'Université le remède que la sagesse médicale réserve aux grands vieillards

— *« on ne touche plus à rien ! »* — croit-on que le malade tarderait à s'agiter ?

Non. En toute hypothèse, la crise universitaire va bientôt commencer. Non point comme poussée de fièvre démographique, bientôt déplacée, à la manière de mai 1968. Ni comme indignation morale d'une jeune génération soudain choquée, à la façon de l'hiver dernier. Mais bien comme nœud de problèmes déchirants se surdéterminant l'un l'autre, se nourrissant de toutes les occasions et s'envenimant à tout propos.

Nous croyons cette crise inévitable et durable. Nous souhaitons qu'elle se dénoue, non par le bâti d'universités-abbayes, imitant le dix-neuvième siècle allemand ou la Ivy League américaine, mais par l'invention de l'Université largement ouverte (13) qui deviendra exemplaire au vingt et unième siècle.

ROBERT FOSSAERT et GUY VALLUE

(10) IUT : Institut universitaire de technologie, STS : Section de techniciens supérieurs.

(11) DEUG : Diplôme d'études universitaires générales.

(12) La place nous fait défaut pour discuter, comme elles le mériteraient, des questions majeures que posent la frontière (très française) entre recherche et enseignement supérieur et l'hypothèse (plus internationale) qui tend à assimiler tout enseignant du supérieur à un chercheur scientifique, même si la dite hypothèse est trop souvent optimiste.

(13) De même, ont dû être omises les questions riches et nombreuses que poserait le bâti d'une Université sans limites d'âge, c'est-à-dire largement ouverte à la formation permanente, aux études récurrentes et à toutes les autres formes d'action culturelle à tous âges.

La recherche et l'innovation victimes du système

Par JEAN-LOUP MOTCHANE *

L'ORGANISATION des études supérieures scientifiques atteint en France les sommets de l'absurde. Quelles sont en effet les possibilités offertes à un lycéen titulaire d'un baccalauréat et désireux de faire des études scientifiques ? S'il a obtenu le bac C, il fait déjà partie d'une élite sélectionnée pour ses bonnes performances en mathématiques. Il cherchera à s'inscrire en général en classe de préparation aux grandes écoles (CPGE). La réussite au concours d'entrée à l'une d'entre elles lui assurera presque certainement un très bon emploi dans le secteur public ou privé. Mais seuls 37 % des titulaires du bac C, les meilleurs, seront acceptés dans les CPGE (1).

Les autres, les moins bons, pourront s'inscrire, en principe librement, non dans les IUT, qui pratiquent aussi la sélection, mais dans un premier cycle des universités. Ce sera le cas de moins du quart d'entre eux. En effet, 15 % des titulaires des bac C choisissent les études médicales, très sélectives, et 15 % également sont acceptés par les IUT à condition d'avoir un bon dossier scolaire (2).

Dans les premiers cycles des universités se retrouvent donc généralement (3) les titulaires du bac C qui n'ont pas été acceptés dans les CPGE. Ils compteront parmi les « moins mauvais » étudiants des premiers cycles, ceux qui réussissent souvent à obtenir le DEUG en deux ans. Mais ils ne représentent que 37 % des inscrits. Les 63 % restants sont surtout des titulaires du bac D (4), aux performances scientifiques encore inférieures. Or il se trouve qu'en France les programmes de ces premiers cycles scientifiques sont conçus, à tort ou à raison, dans l'optique d'études longues, devant conduire à un niveau de connaissances élevé : le même, précisément, que l'on réclame d'un futur chercheur professionnel. Il ne faut donc pas s'étonner si le taux de réussite dans les premiers cycles scientifiques n'atteint pas 40 %. Cette proportion est en réalité excessivement élevée si l'on considère que le système d'orientation en vigueur dirige vers les études les plus difficiles en théorie les étudiants les moins aptes à les mener à bien, et pour lesquels il n'existe aujourd'hui aucune institution d'enseignement public ayant la capacité de les recevoir (les places offertes par les IUT étant en nombre très insuffisant).

Quant aux étudiants qui pourraient devenir de bons chercheurs, ils se dirigent plutôt vers les CPGE — ne débouchant généralement pas sur les carrières de la recherche, — leur choix étant motivé par le fait que, dans ce pays, le statut social du chercheur reste très inférieur à celui du gestionnaire, contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, au Japon et dans les pays anglo-saxons.

Désastreux pour la recherche fondamentale et l'innovation dans l'industrie, le système n'apparaît pas meilleur pour la sélection des élites et des dirigeants d'entreprise ; les experts de l'OCDE, qui ont analysé récemment la politique d'innovation en France (5), écrivent à propos du mode de sélection opéré par les grandes écoles : *« On peut s'interroger sur l'efficacité d'un système qui permet l'accès rapide à des postes de responsabilité publique* (6), *à des jeunes gens ayant été exclusivement sélectionnés sur la base de leurs caractéristiques de « forts en thème ».*

* Professeur à l'université Paris-VII.

(1) Philippe Cohen, « Le bilan de la rénovation des premiers cycles », *le Monde de l'éducation*, juillet-août 1986.

(2) Philippe Cohen, *op. cit.*

(3) Il s'agit naturellement de résultats statistiques, qui ne tiennent pas compte de cas exceptionnels de très bons étudiants inscrits à l'Université.

(4) Philippe Cohen, *op. cit.*

(5) Organisation de coopération et de développement économiques, *la Politique d'innovation en France*, Economica, Paris, 1986.

(6) On pourrait ajouter « et privée ».

POLITIQUE AFRICAINE
Revue trimestrielle d'analyse et d'informations politiques sur l'Afrique contemporaine
création janvier 1981
Directeur de la publication Etienne Le Roy
Année 1988
N° 29 *Mozambique : guerre et nationalismes*
N° 30 *Elites noires et pouvoirs arabes*
N° 31 *Le Congo, marxiste ?*
N° 32 *Nigeria : le fédéralisme dans tous ses états*

ABONNEMENT 1988	
France	230 FF
Europe, Maghreb, Afrique francophone (avion)	290 FF
Amérique, Asie, Autres pays d'Afrique (avion)	400 FF

Vous pouvez, bien sûr, acheter Politique Africaine au numéro (70 F l'exemplaire)

Bon de commande à retourner à : Editions Karthala - 22-24 bd Arago, 75013 PARIS
Nom : Prénom :
Adresse :
s'abonne pour 1988 à la revue Politique Africaine.
Ci-joint mon règlement : ☐ par chèque payable en France à l'ordre de Karthala
☐ par mandat postal international

...COMPRENDRE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL... ANTICIPER L'ÉVÉNEMENT...

ABONNEZ VOUS

LE MONDE diplomatique

- Vous bénéficiez d'un tarif spécial
- Vous êtes certain de ne manquer aucun numéro
- Vous pouvez recevoir directement chez vous LE MONDE DIPLOMATIQUE dans le monde entier

Pour vous abonner, renvoyez le coupon ci-dessous ou par MINITEL 36.15 LEMONDE puis ABO

36-15 LEMONDE puis ABO

TARIF ABONNEMENTS	1 AN 12 numéros	6 MOIS 6 numéros
France, Andorre, Monaco, postes militaires et navales	162 F	90 F
ÉTRANGER VOIE NORMALE (toutes destinations)	225 F	125 F
VOIE AERIENNE		
● Europe, Pays du Maghreb	250 F	138 F
● Afrique, Proche-Orient, Moyen-Orient St-Pierre-et-Miquelon Sp85000 Dom	271 F	148 F
● Amérique du Nord / Sud, Comores, Madagascar Tom	313 F	169 F
● Asie, Australie, Océanie	343 F	184 F

Je m'abonne pour 1 AN ☐ 6 MOIS ☐
NOM PRÉNOM
ADRESSE
CODE POSTAL LOCALITÉ PAYS
Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement en francs (ou en devises négociables en France)
LE MONDE diplomatique Service des abonnements BP 50709 - 75422 Paris Cedex 09
DPL 404

LE « CAUCHEMAR DU MONDE » N'EST PAS INÉLUCTABLE

Sauver le Sahel

Par
RENÉ
LENOIR *

LA désertification de l'Afrique, au sud du Sahara, menace près de 200 millions d'hommes répartis sur une quinzaine de pays. Ceux de la ligne du front, sur 4 000 kilomètres : Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina, Niger, Tchad. Mais aussi tous les autres, de la Guinée au Cameroun en passant par la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin, le Nigéria, car la forêt y a été exploitée avec excès, les vents brûlants du nord y pénètrent plus profondément, la pluviométrie et la nappe phréatique y baissent dans les zones éloignées du golfe de Guinée.

Cette diversification résulte d'une destruction du couvert forestier et végétal qu'accentuent des sécheresses brutales du type de celle de 1973-1974. Le sol même est attaqué et descend vers la mer, à la saison des pluies, par centaines de millions de tonnes. La base même de la vie y est en voie de disparition.

L'homme peut-il refaire ce qu'il a défait ? Quels types de travaux sont en mesure de stopper l'avancée du désert ? A supposer que la technique agronomique et forestière puisse les proposer, quels moyens humains et financiers seraient nécessaires ? Et comment les mettre en œuvre ?

Ce qui peut être fait

CE qu'il faut faire peut être rappelé sommairement en quatre rubriques : défense et restauration des sols (DRS), eau, moyens de communication, stockage.

La DRS emploie des techniques éprouvées, mais ne cesse d'en inventer d'autres. On sait depuis longtemps construire des banquettes le long des courbes de niveau afin de lutter contre le ruissellement et d'accroître les retenues de la nappe phréatique. On sait mettre des terres en défens, c'est-à-dire en régénération spontanée, ce que les populations faisaient d'ailleurs d'elles-mêmes lorsque la densité démographique était moindre. On sait planter des barrières d'arbres contre l'érosion éolienne. Des espèces d'arbres résistantes à la sécheresse, à croissance et à production de graines rapides, sont connues et expérimentées, tels le jojoba et surtout le pourghère qui présente l'avantage de n'être mangé ni par les vaches, ni par les moutons, ni par les chèvres.

La reconstitution de l'humus, véritable re-création du sol, suppose que la paille, les tiges et tous les résidus végétaux possibles soient transformés par fermentation et mélangés à ce qui reste

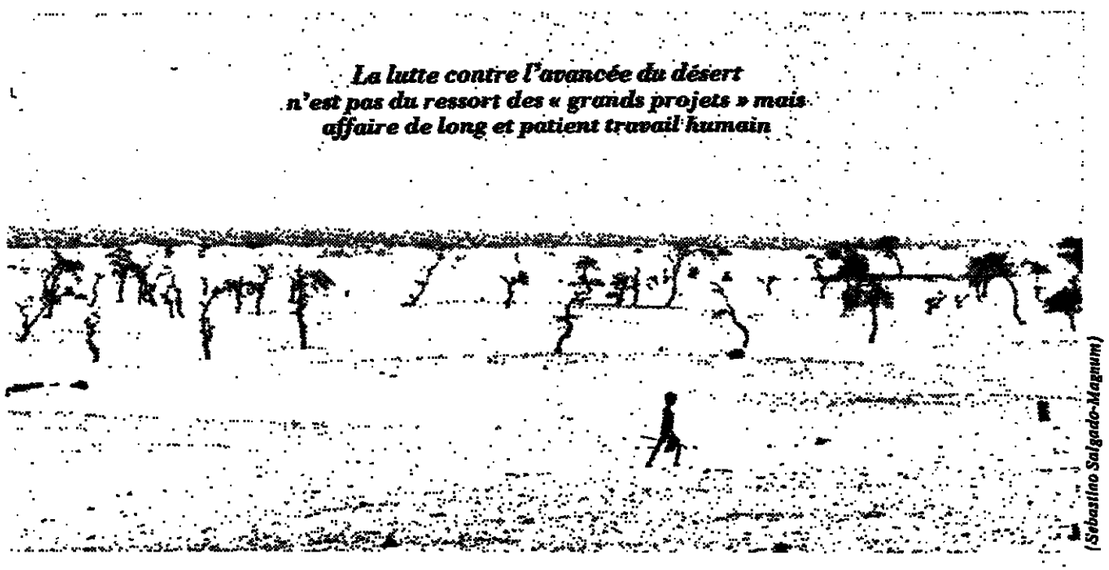

La lutte contre l'avancée du désert n'est pas du ressort des « grands projets » mais affaire de long et patient travail humain

(Sebastino Salgado-Magnum)

de terre. Il suffit d'un peu d'eau, d'argile et d'un savoir-faire facilement transmissible aux populations. Ce qui a commencé de se faire au Burkina.

La maîtrise de l'eau va de pair avec la DRS. Elle en est une condition (pas de plantations d'arbres, pas de cultures sans un minimum d'eau) et la conséquence puisque la DRS accroît la quantité d'eau retenue sur place. Digues, canaux, puits, citernes se multiplient. Les lacs collinaires exigent plus de moyens. De même les forages profonds, qui se justifient dans la mesure où tous les moyens de surface sont mis en œuvre pour augmenter la nappe phréatique, sans quoi cette ressource capitalisée serait vite épuisée.

DRS et maîtrise de l'eau exigent une certaine mobilisation de la population, nous allons y revenir. Elle ne se conçoit pas si, dans le même temps, cette population ne peut s'approvisionner et commercialiser les excédents éventuels de production. Il manque encore au Sahel des pistes, des radiers, des ponts. Il manque aussi une infrastructure de stockage légère. Les silos villageois suffisent en général à assurer la soudure au plan familial mais ne permettent pas d'alimenter les zones voisines déficitaires. Les énormes silos (plusieurs centaines de milliers de tonnes), projetés au plan régional il y a quelques années, seraient un non-sens par la longueur des trajets imposés, le coût de conservation du grain et le danger pour les cours en cas de déstockage. La seule solution raisonnable consiste à construire, comme cela commence à être fait au Sénégal, des silos de 50 à 70 tonnes. Ces équipements sont à la mesure de collectivités locales de 10 000 à 20 000 habitants, indispensables par ailleurs à l'entretien des ouvrages publics locaux.

Destinée à sauver un sol et les populations qui en vivent, une telle action ne se conçoit que réalisée pour l'essentiel par les intéressés eux-mêmes. Pour de multiples raisons. Une longue expérience enseigne que des ouvrages qui n'ont pas été voulus et réalisés sur leurs terres par des paysans motivés et impliqués ne sont pas entretenus et se dégradent. A l'inverse, des objectifs patiemment expliqués et discutés en langue vernaculaire sont presque toujours atteints.

Comment le faire

IL ne s'agit pas d'opérations dont on puisse attendre une rentabilité en termes financiers. Cette rentabilité existe, mais à long terme. Des prêts du type de ceux de la Banque mondiale seraient inappropriés : ils sont consentis en devises remboursables ; or l'objet de l'opération n'est pas de dégager des surplus exportables générateurs de devises, mais de permettre aux habitants de vivre (et tant mieux si, plus tard, ils exportent une partie de leur production). On ne voit donc pas de puissantes entreprises étrangères intervenir avec de grands moyens techniques. Bien au contraire, la mobilisation de la force de travail locale permet de réaliser l'essentiel de l'opération en impliquant les populations rurales dans un processus à renouveler en permanence.

Depuis quelques années, dans les îles du Cap-Vert au sol dénudé, environ quatre-vingt mille personnes travaillent au reboisement pendant cinq à six semaines. Chaque année, 20 000 à 25 000 hectares sont ainsi plantés (1). Le pourghère, qui y a toujours bien poussé, donne une graine oléagineuse dont on peut tirer, entre autres, le savon consommé dans les îles. Une organisation non gouvernementale (ONG) française, l'ITAC (Institut technologique d'appui au co-développement) en a fait la démonstration et a pu faire tourner une presse à huile de pourghère... grâce à un moteur allemand qui utilise cette huile. La synergie travail-plante adaptée-technologie appropriée est ainsi mise en évidence. Ce que font les gens du Cap-Vert, tous les Sahéliens peuvent le faire (et le font déjà, mais de façon sporadique et sur des zones limitées). Il est certain que des collectivités locales dotées de moyens, aptes à contracter, à recevoir des subventions et à emprunter, seraient des relais idéals d'actions de mobilisation de la force inemployée de travail et d'accumulation du capital productif. Elles se mettent en place, plutôt bien au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, plus lentement au Cameroun, au Niger et en Guinée. Mais, à défaut de tels relais, il faut agir *via* les communautés villageoises comme le font déjà les ONG.

Est-ce à dire que les technologies modernes seraient inutiles ? Sûrement pas. Il faut des machines pour l'aménagement de certaines digues, canaux et banquettes de DRS et pour le percement de forages profonds ; il faut savoir manier des appareils de topographie pour respecter les courbes de niveau ; il faut des agronomes pour créer des pépinières, divulguer des semences sélectionnées et surtout pour former les premiers formateurs villageois. Dès lors que la procédure de concertation et les savoir-faire locaux sont respectés, toute technique peut être bénéfique.

Qui peut le faire ?

PARCE que les actions à conduire concernent toute leur population rurale, les pays du Sahel seraient forcément au cœur du système. Mais ils manquent cruellement de moyens financiers et techniques. Ils sont, à l'exception du Nigéria, de petite taille, alors que, pour obtenir une pleine efficacité climatique et écologique, l'opération doit toucher la zone entière sur 4 000 kilomètres de front et plusieurs centaines de kilomètres de profondeur.

Une opération d'une telle ampleur, à mener sur une génération, suppose une intervention de la communauté internationale. L'utilisation de techniques à forte intensité de travail et l'implication des paysans ne dispensent pas de mobiliser des moyens à la mesure du but à atteindre. Ils existent, ou plutôt ils se dégagent dès que des projets cohérents voient le jour. Le Fonds spécial pour l'Afrique fournirait les premières ressources. Le PNUD (2) financerait la formation. La Banque africaine de développement, qui vient d'augmenter son capital, et les banques locales de développement, qui se portent mal faute de projets, seraient mobilisées.

Les grandes fondations européennes, arabes, américaines, et les ONG suivraient si un organe de coordination était mis sur pied. L'action internationale, qui piétine dès que des principes sont en jeu, prendrait corps autour d'un projet concret. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) pourrait passer des exercices rhétoriques aux actions de terrain en favorisant un premier décloisonnement de cette Afrique trop morcelée. Les jeunes du Nord et du Sud se retrouveraient associés pour une tâche exaltante et riche d'enseignements pour tous.

Dans les années 30, F.D. Roosevelt lançait la Tenessee Valley Authority qui allait transformer un bassin fluvial grand comme la France. L'URSS canalisait le Syr et l'Amu-Darya, et mettait en culture ses steppes orientales. La tâche à entreprendre en Afrique sahélienne n'est pas de plus grande ampleur. Elle est plus délicate car elle est à base de travaux « en dentelle » et non d'ouvrages géants. Mais, par là même, elle est de nature à rappeler que le vrai développement, ce sont des hommes motivés travaillant pour eux et chez eux. Il est temps d'y penser avant que l'Afrique ne devienne le cauchemar du monde.

* Inspecteur des finances, ancien ministre, auteur de *Le tiers-monde peut se nourrir*, Fayard, Paris, 1984.

(1) Soit dix fois plus que ce que fait la région Provence-Côte d'Azur, si souvent dévastée par les incendies.

(2) Programme des Nations unies pour le développement.

TÉMOIGNAGE

Intervenir, aujourd'hui, en Ethiopie

AICF (Action internationale contre la faim) est la principale organisation française d'aide privée en Ethiopie. De retour de ce pays, son secrétaire général livre son témoignage sur l'urgence de poursuivre l'aide en faveur des populations éthiopiennes.

Par
MANUEL
PIETRI

CLAUDE JULIEN et Claire Brisset ont exposé, dans *le Monde diplomatique* de juillet, les raisons économiques et éthiques de ne pas « choisir les victimes » en Ethiopie.

Concrètement, que signifie, pour une organisation privée de volontaires comme AICF (1), d'intervenir dans ce pays aujourd'hui ?

AICF y est intervenue tardivement, en janvier 1985, et s'est engagée dans une action tendant à fixer les populations du Nord, dans le cadre d'un programme intégré, médical et nutritionnel, hydraulique et d'irrigation, mené à la frontière du Tigré et de l'Erythrée, dans la région de Rama où vivent 40 000 personnes. Cette région ne connaît ni déplacements de population ni villagisation.

En revanche, l'autorité gouvernementale s'y exerce (au moins le long des grands axes ; sur les plateaux, c'est un autre histoire...) par l'intermédiaire de la RRC (Relief and Rehabilitation Commission), des ministères techniques (agriculture, santé, eau...) et du parti lui-même. Les rebelles sont cependant partout et profitent directement de notre aide. Nous avons imposé que notre aide aille indifféremment aux zones contrôlées par le gouvernement et à celles qui ne le sont pas.

A Rama, puis dans les douze villages environnants, notre aide fut d'abord nutritionnelle et médicale et, très vite, elle s'attaqua aux racines du mal : vaccinations, formation d'agents de santé, assainissement du milieu, approvisionnement en eau potable. Puis la remise en route de l'économie locale : d'abord fourniture de semences et d'outils, ensuite irrigation expérimentale et travail entrepris avec les communautés paysannes sur de vastes surfaces.

1987 permet l'extension des programmes hydrauliques (vingt-quatre puits), de santé publique (dans trois autres sites) et d'irrigation (150 hectares) dans toute l'Erythrée et le Tigré. Nos dix volontaires là-bas, médecins, infirmières, laborantins, agronomes, hydrauliciens, administrateurs, logisticiens travaillent systématiquement avec du personnel éthiopien et en liaison avec les administrations techniques du pays.

Aujourd'hui, nous accompagnons les efforts de 150 000 Ethiopiens qui, avec nous, accroissent leur autonomie sanitaire et alimentaire, partant leurs libertés.

La Communauté économique européenne est notre premier partenaire, mais Band Aid, USA for Africa, les conseils régionaux de Champagne-Ardennes et de Provence-Côte d'Azur, une communauté religieuse, et même, quoique tardivement, la coopération française, sont activement associés au financement de nos projets que chacun de ces partenaires est venu évaluer plusieurs fois sur le terrain.

Tous ont pu apprécier l'autonomie et l'influence qui sont les nôtres grâce à — et non malgré — notre négociation perpétuelle avec les autorités.

Celles-ci poursuivent le rêve proprement totalitaire de maîtriser leur histoire et de l'accélérer : renforcer la nation, constituer un Etat, organiser la paysannerie...

Mais l'histoire reste ouverte en Ethiopie : malgré la pesante présence d'un ordre militaire et inquisiteur, la société civile est encore très forte, et une partie des élites, pourtant liée à la révolution de 1974, est quasiment dissidente. La communauté qui naît de leur travail, avec les très nombreux volontaires occidentaux, n'y est évidemment pas pour rien.

CAR, bien sûr, un projet hydraulique, par exemple, est bien autre chose qu'une addition de choix techniques : l'implantation, les méthodes utilisées, le travail de l'œuvre (les Italiens ont laissé une vraie tradition de maçonnerie d'art en Erythrée...), l'autonomie nouvelle de toute une population, l'association systématique avec les techniciens locaux, ravis de pouvoir recevoir une formation ou d'utiliser celle qu'ils ont reçue : tout concourt à une diffusion de nos valeurs et de nos techniques, à la mise en œuvre de l'esprit critique, à tout autre chose donc que le monolithisme totalitaire.

De même, les nombreux orphelins créés par la famine, la guerre et, pour une certaine part, par les déplacements forcés des populations en 1985, pouvaient-ils être laissés à eux-mêmes ? Il s'est mis en place un vaste programme de protection de ces enfants, puis de réunification des familles. Souvent sollicitées pour construire de nouvelles structures d'accueil, les organisations non gouvernementales s'y sont refusées et ont facilité le retour dans leurs villages, quand c'était possible, de nombreux enfants. Il y a eu là, toujours dans un esprit de vigilance, un effort en direction des plus faibles où le respect des victimes a fini par s'imposer à tous.

Enfin, la structure de soins de santé primaire mise en place patiemment, et avec les moyens du bord, par le ministère de la santé, en liaison avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est comparable aux politiques suivies ailleurs. Il est bien difficile d'y déceler des intentions politiques, encore moins totalitaires. Et si l'AICF s'apprête à piloter le programme SIDA de la région du Tigré, c'est que la terrible pandémie est reconnue par les autorités. Après la sécheresse, terrible cette année, les sautériaux, dont la deuxième génération proliférait au moment de mon voyage mi-août, le SIDA...

Bien sûr, l'Ethiopie connaît la fascination pour les solutions collectives, la violence latente envers certaines ethnies, la peur ressentie par le pouvoir, peur qui tient à son impopularité, le heurt entre les anciennes élites et les jeunes révolutionnaires purs et durs. Mais, une fois de plus, une histoire vivante se joue dans ce pays dont la population, 45 millions d'habitants, est avide d'échanges et ne redoute rien tant que la solitude et le huis clos délirant où les plongerait le départ des organisations d'aide et de coopération.

AICF travaille dans quinze pays durement touchés par des déséquilibres durables, d'ordre économique et politique. Rarement la pertinence de l'action humanitaire, ce terrible et humble créneau qui lui permet d'agir pour les victimes, ne m'est apparue, malgré les pesanteurs de l'histoire, aussi forte qu'en Ethiopie. Il faut protéger cette fragile lueur de liberté et d'humanité tant que son éthique est respectée : contrôler l'aide sur le terrain pour qu'elle arrive directement aux populations. D'où notre réticence devant les formes d'aide occidentale qui ne sont pas données, selon le mot de la présidente d'AICF, Françoise Giroud, « de la main à la main ».

Au moment où la sécheresse fait prédire à la plupart des observateurs en Ethiopie une nouvelle famine pour 1988, restons fermes sur la réalité, soyons présents, allons voir et n'attendons pas pour pleurer et agir la mort du dernier Ethiopien.

(1) AICF, 34, avenue Reille, 75014 Paris.

المركز العربي لتوثيق والإعلام

DÉCOUVREZ
« ACTUALITÉ ARABE »

- 7e année de parution.
- Un bulletin de références, d'analyses et d'informations sur l'ensemble des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.
- Un document bimensuel sans équivalent, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'évolution des pays arabes.
- Cinq bulletins en un seul : Politique – Économie – Énergie – Armements – Banques, plus des dossiers, des appels d'offres, des biographies...
- Existe aussi en édition anglaise, *ARAB NEWS AND REPORTS*

« ACTUALITÉ ARABE »
est édité par le
CENTRE ARABE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION (C.A.D.I.)
Directeur général : Georges El Rassi
34, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris
Tél. 42-25-41-00 Télex CADI 642 924 F

Disponible par abonnement
Exemplaire sur demande

DE LA RÉVOLUTION A LA « RECTIFICATION » AU BURKINA-FASO

L'encombrant héritage de Thomas Sankara

MINUTIEUSEMENT planifié, le coup d'Etat du 15 octobre dernier au Burkina Faso n'a laissé aucune chance au président Thomas Sankara. Le nouvel homme fort, le capitaine Blaise Compaoré a clos ainsi de manière sanglante, la première expérience « nationaliste et révolutionnaire » menée dans ce pays très pauvre, depuis août 1983, par une génération de « cadets » de l'armée. Le Burkina Faso entre sans doute dans une période d'instabilité. Les ressentiments et les sourdes luttes intérieures prendront-ils le pas sur les indispensables projets de développement ?

Par PASCAL LABAZÉE *

En quatre ans de pouvoir, le président du Conseil national de la révolution (CNR) avait su redéfinir la somme du possible et du pensable par laquelle le développement d'un pays comptant parmi les plus démunis du monde pouvait être envisagé. Au moment où s'essoufflaient les idéologies de la « malédiction » et celles de la « négritude », où les recettes du FMI et les bonnes intentions du plan de Lagos s'érigeaient en mythes de rechange, Thomas Sankara rappela à l'ensemble du continent africain – et singulièrement à sa jeunesse – que le déficit vivrier, le sous-développement manufacturier et la dépendance ne pourraient trouver d'issue sans l'intégration des habituels exclus du jeu social : les paysans, les femmes, les ruraux prolétarisés. Le charisme du « camarade-président » tenait dans cette révolte de la pensée, plus pragmatique que son discours d'orientation politique (DOP) du 2 octobre 1983 ne le laissait supposer, et qui constitua quatre ans durant un nécessaire point de passage de la réflexion, y compris pour ceux qu'elle ne ménageait pas (1).

Le projet politique, et plus encore le rythme de son application, a suscité des réserves parmi les salariés urbains et les opérateurs économiques, sommés de consacrer au développement rural une part importante de leurs ressources et de leur temps (2). De plus, les comités de défense de la révolution (CDR), implantés dans les villages, détenaient de larges pouvoirs administratifs, économiques (depuis août 1985, une réorganisation foncière leur donne un rôle-clé en matière de gestion des terres) et judiciaires (les responsables des CDR siègent aux tribunaux de conciliation chargés de juger *« tout comportement antisocial »)* : cette évolution a heurté de front la puissante chefferie traditionnelle, notamment en pays mossi (3), contestée tant dans son autorité que dans les valeurs qu'elle incarne. Le soutien de la paysannerie devait, à terme, marginaliser ces oppositions et assurer le régime d'une assise populaire. Or la mise en scène de sa mobilisation au sein de réunions organisées par les comités et, plus récemment, dans l'Union nationale des paysans du Burkina (4) n'a jamais signifié son adhésion aux objectifs de la révolution. La faiblesse de l'expérience révolutionnaire fut d'abord celle du renversement des alliances sociales.

Le tragique coup d'Etat du 15 octobre révèle en outre que les quatre principaux dirigeants militaires du CNR n'ont pas réussi à porter les débats d'orientation au-delà de la sphère étroite du Conseil et des groupes politiques qui s'y trouvaient représentés (5). Dès l'origine, les CDR ont été conçus comme une instance d'exécution des décisions, un instrument plus ou moins maîtrisé de mobilisation. D'autres organisations de masse – l'Union des femmes du Burkina (UFB), une organisation de jeunesse et l'Union des anciens du Burkina (UNAB) – sont venues compléter la trame du contrôle social sans qu'il en résultât une réelle décentralisation du débat politique. Le coup d'Etat, habituelle figure du changement politique au Burkina, dont l'exécution s'était jusqu'à présent déroulée de façon pacifique, était l'issue prévisible des conflits ouverts qui traversaient depuis six mois l'instance suprême du pays.

Contre les fléaux de l'agriculture

INCONTESTABLEMENT, l'acquis principal de la révolution d'août 1983 réside dans la restauration, certes fragile, des conditions de production agricole. Les actions ont privilégié la maîtrise de l'eau et l'aménagement des terroirs. Jusqu'en décembre 1985, près de huit mille chantiers ont ainsi couvert le pays, les taux de réalisation les plus élevés concernant ceux que la paysannerie avait elle-même définis et gérés. La conjonction d'un ambitieux Plan quinquennal engagé en 1986 (6) et d'une saison des pluies enfin abondantes avait permis de rompre avec le déficit vivrier structurel : un excédent de 20 000 tonnes de céréales fut dégagé pendant la campagne 1986-1987. Les cultures commerciales ont aussi bénéficié de la progression des rendements et des surfaces : la production cotonnière, principale recette d'exportation du pays, atteignait 150 000 tonnes en 1987, soit un doublement par rapport à 1983. Il revient en outre au CNR d'avoir courageusement engagé la lutte contre les trois fléaux de l'agriculture burkinabé – la coupe abusive du bois, les feux de brousse, la divagation du cheptel, – heurtant ainsi des pratiques profondément ancrées dans la paysannerie, au moment même où les dirigeants recherchaient son appui.

Un tel programme n'était envisageable qu'à la double condition d'une compression du coût des travaux et d'un renversement des flux financiers entre villes et campagnes. De ce point de vue, la participation des organisations non gouvernementales (soixante-dix travaillent régulièrement dans le pays) et la coordination de leurs activités dans un « bureau de suivi » ont facilité la compression des charges d'exécution des projets en mettant l'accent sur des microréalisations à technologie légère. Leur participation au développement (20 milliards de francs CFA d'investissements en 1985, 34 milliards prévus sur la période 1986-1990) intervient d'ailleurs dans un contexte de désengagement de l'assistance financière internationale (– 25 % de 1982 à 1985) et particulièrement de l'aide bilatérale française (de 88 à 19 millions de dollars entre ces deux dates).

Quant au renversement des termes d'échange entre villes et campagnes, il reposa d'abord sur un net relèvement du prix d'achat des produits agricoles. Cette mesure, qui entraîna une baisse du pouvoir d'achat des salariés, était destinée à inciter les ruraux à accroître leur production et à accéder au marché des intrants (on peut rappeler que, selon la FAO, 15 % à 30 % des récoltes sont détruites chaque année faute d'une protection efficace des stocks vivriers).

« Consommons burkinabé ! » La recommandation du discours présidentiel du 4 août 1986 a surpris, concernant un Etat enclavé dont la dépendance externe s'est régulièrement accentuée depuis l'indépendance. Une stratégie d'autarcie partielle était pourtant esquissée, dont la valeur symbolique ne manqua pas d'indisposer les partenaires de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), notamment la Côte-d'Ivoire et le Mali. L'interdiction des importations de fruits, le relèvement de la taxe sur la bière et, récemment, l'obligation faite aux fonctionnaires de porter le *faso dan fani* – pagne en coton tissé localement, – furent les premières tentatives de création d'un marché local de substitution. Plus généralement, la révolution s'est accompagnée d'une gestion des grands équilibres financiers que, à bien des égards, le Fonds monétaire n'aurait pas reniée : stabilisation du service de la dette extérieure, rigueur dans l'administration d'un budget de 100 milliards de francs CFA dont l'équilibre, jusqu'en 1987, tenait à la compression des charges de fonctionnement et au relèvement de la pression fiscale urbaine (7).

Enfin, le capitaine Sankara devait engager un difficile combat contre la corruption dans la fonction publique et parapublique. Dès 1984, des tribunaux populaires furent chargés d'instruire nombre de dossiers de détournements de fonds ; le dispositif de contrôle s'accentua lorsque, en 1986, une session budgétaire se consacra à l'étude de la gestion des entreprises d'Etat. En février 1987, une commission de « prévention contre la corruption » étendit ses investigations à *« toute personne appelée à des fonctions de responsabilité »* et commença à disséquer le patrimoine des dirigeants du CNR. De plus, le traditionnel *turn-over* gouvernemental et la réduction du train de vie des hauts fonctionnaires ont contribué à rompre avec l'usage, développé par les trois premières républiques, des rentes de situation ministérielle. Si la crédibilité des autorités est sortie renforcée de ces opérations, il est néanmoins incontestable que des rancœurs personnelles, nées parmi plusieurs centaines de fonctionnaires, ont ici trouvé leurs racines.

Le modèle « sankariste » de développement n'a pourtant pas endigué la montée de deux formes de résistance sur lesquelles ont cru pouvoir s'appuyer les auteurs du coup d'Etat du 15 octobre. D'une part, le rythme des réformes a multiplié les mécontentements bien au-delà de l'étroite sphère urbaine ; à partir de 1985, des formes passives et non organisées d'opposition aux contraintes sociales sont apparues. D'autre part, les puissantes confédérations syndicales et les groupes politiques ont vu, dans ces mécontentements, l'occasion d'affirmer leur audience. Le président semblait conscient des difficultés économiques et de la progressive dissolution de son assise politique. Prononcé le 4 août 1987, le discours de l'An V évoquait, en effet, l'indispensable *« unité des révolutionnaires »* et la pause *« dont nous avons besoin pour consacrer nos efforts aux tâches d'organisation politique »*.

Le premier front de mécontentement s'est constitué en milieu urbain. La réduction du pouvoir d'achat des salaires (– 30 % par rapport à 1982), la récession commerciale et manufacturière (fin 1985, quarante-huit des soixante-sept établissements d'envergure nationale connaissaient de graves difficultés financières) et le discrédit des CDR où l'opportunisme politique était devenu le plus sûr moyen d'accéder aux postes de pouvoir ont accéléré la démobilisation. La présence des salariés aux réunions politiques, aux entraînements sportifs obligatoires et aux travaux d'intérêt collectif se faisait moins assidue. Plus grave pour le suivi des opérations de développement fut l'expatriation d'intellectuels, de cadres et de techniciens attirés par l'écart entre les salaires burkinabés et ceux des Etats limitrophes.

Exacerbation des contradictions

MAIS les paysans, pourtant prompts à se mobiliser sur des projets coïncidant avec leur stratégie de survie, ont eux-mêmes réagi aux diverses tentatives de contrôle social d'un pouvoir qui s'est obstiné à voir en eux une composante *« économiquement et culturellement arriérée »* de la petite bourgeoisie. Dans une large mesure, la paysannerie a su intégrer l'institution des CDR à ses pratiques sociales : les représentants des comités ont été choisis parmi les fils des chefs coutumiers, tandis que les militants les plus avisés, redoutant les armes de la tradition (8), ont préféré le compromis à l'épreuve de force. La réforme foncière d'août 1985, qui devait révolutionner le mode de gestion des terroirs, est aussi restée lettre morte. Faute de correspondre à la diversité des contraintes régionales – litiges entre communautés autochtones et migrants mossis dans l'Ouest, fragilité des équilibres fonciers dans la région surpeuplée du plateau mossi, – les CDR ne se sont guère pressés d'intervenir dans l'administration des surfaces cultivées.

De même, les formes étatiques, supposées supérieures, d'organisation de la production au sein des grands projets d'aménagement rural du Sourou et de Douna ont créé un lourd contentieux entre les autorités et les populations concernées, attachées aux parcelles familiales.

Ultime revers de la politique agricole : faute de moyens de stockage, d'infrastructures commerciales et, plus encore, de débouchés solvables, les surplus de production des années 1986 et 1987 n'ont pu être écoulés. La mévente du karité, des mangues et même des produits céréaliers a stimulé un circuit commercial spéculatif et passablement découragé les agriculteurs.

Certes, par deux fois, le capitaine Sankara a tenté de construire une médiation entre le pouvoir et la paysannerie. La création de l'Union des anciens de Burkina en février 1986, outre qu'elle permit de jeter un pont en direction de deux anciens présidents restés populaires, MM. Maurice Yaméogo et Sangoulé Lamizana, nommés membres d'honneur, donnait à la gérontocratie une reconnaissance implicite. Plus récemment, la formation d'une Union des paysans venait compléter l'ouverture. Il reste qu'aucune de ces organisations ne détenait de réels pouvoirs et qu'elles apparurent plus comme des tentatives de contrôle que comme des instances de dialogue.

Enfin, un troisième front de mécontentement, à la fois économique et idéologique, s'est formé dans les milieux du négoce, dont l'influence sur la communauté islamique (40 % de la population) est prépondérante. D'une part, le contentieux économique s'est alourdi depuis un an : la contraction des débouchés intérieurs et le relèvement de l'impôt sur les transactions (+ 38 % prévus au budget 1987), la mise en place d'une « police économique de distribution », formaient autant de griefs pour un secteur dont la spéculation est la base fondamentale d'accumulation (9). En outre, le CNR décidait, il y a cinq mois, de mener campagne contre la consommation de noix de kola, dont la commercialisation assure l'assise financière des réseaux importateurs dioula et yarsé. D'autre part, les mesures d'interdiction de la mendicité, et plus encore le projet de code de la famille prévoyant, au détour de 984 articles, l'obligation de la monogamie et l'égalité des descendants en matière d'héritage, sont venus raviver les blessures des premières heures de la révolution, où les représentants de l'islam étaient rangés parmi les *« ennemis du peuple »*.

L'ampleur de la crise devait apparaître, en décembre 1985, lorsque la bande frontalière de l'Agacher fut l'objet d'un conflit armé entre le Mali et le Burkina. La « guerre de Noël » révéla la précarité des alliances passées avec les Etats frères. En particulier, l'Algérie et le Ghana se contentèrent de vagues appels au calme, excluant tout soutien direct au Burkina. De plus, l'ouverture par les forces armées maliennes d'un front proche de Bobo-Dioulasso visait à radicaliser les oppositions diffuses des populations islamisées de l'Ouest burkinabé, sur lesquelles les CDR n'ont jamais eu de réelle emprise. Le conflit militaire posait finalement une question relative à l'avenir même de la révolution : quel soutien espérer d'une paysannerie restée méfiante, et d'une petite bourgeoisie urbaine lassée par l'austérité ?

Les résistances à la fois économiques, sociales, culturelles parmi la population ont été à l'origine des divergences d'analyse entre les responsables politiques. Elles ont amorcé le processus de désagrégation de l'*« unité des révolutionnaires »* et l'accumulation des défiances dans le CNR à l'égard de son leader. Thomas Sankara a tenté d'y répondre en réorientant, au cours de l'année 1986, les structures de la mobilisation sociale. Dès avril, il essayait de reprendre en main les CDR, passablement discrédités, et dénonçait à leur première conférence les exactions commises par quelques *« pillards »* et *« terroristes »* contrôlant les comités de base. Les diverses unions de jeunes, de femmes, d'anciens et de paysans créées depuis lors devaient en outre resserrer la trame du contrôle social, tandis que la réhabilitation d'anciens dignitaires amorçait une relative décrispation politique.

Enfin, une opération de recomposition des forces représentées dans le CNR fut tentée. En donnant son aval à la création de l'Union des communistes burkinabés (UCB), le président pensait à la fois s'assurer d'un relais politique capable d'intervenir hors des forces armées, et pondérer l'influence dans le CNR des groupes prochinois et pro-albanais. Les contours de cette organisation étaient du reste suffisamment imprécis pour que l'UCB apparaisse comme le premier jalon d'un regroupement de l'extrême gauche, au sein d'un parti unique dont elle aurait formé l'ossature.

Le réveil du front syndical, muselé depuis 1984, devait pourtant entraîner la perte du contrôle de la situation par le président Sankara, tant sur le CNR que dans l'armée. A la veille du 1er mai 1987, alors que M. Fidèle Toé (ministre du travail) se félicitait d'avoir mis un terme au *« rite du cahier des doléances »* habituellement présenté par les *« syndicats petits bourgeois »*, les quatre principales centrales, notamment la Confédération syndicale burkinabé (CSB) de M. Soumane Touré, présentaient leurs revendications dans l'unité et exigeaient un retour immédiat aux *« libertés démocratiques »*. Faisant suite à la plainte pour violation du droit syndical, déposée à Genève par la CSB, la démonstration de force des organisations de salariés fut suivie d'une vague de répression. Malgré les réticences d'une partie des responsables militaires – en particulier du capitaine Blaise Compaoré, – une trentaine de dirigeants syndicaux et de cadres de la LIPAD (10) étaient arrêtés. La fraction dure du CNR envisageait un temps l'exécution de M. Soumane Touré.

« Que l'armée se fonde dans le peuple »

L'ÉPREUVE de force avec les syndicats – et la création en Côte-d'Ivoire d'un Rassemblement voltaïque pour les libertés (RVL) regroupant divers opposants exilés, dont l'historien Joseph Ki Zerbo, – n'est certes pas la cause directe du coup d'Etat du 15 octobre. Mais elle a ouvert des lignes de fracture entre les dirigeants, et doublement isolé le président Sankara.

D'une part, isolement dans le CNR : alors qu'il évinçait du gouvernement ceux qui avaient adopté une attitude modérée au cours de la crise syndicale (notamment MM. Valère Somé et Basile Guisson, leaders de l'ULC), le capitaine Sankara perdait progressivement le contrôle de l'UCB, sous la pression de responsables des CDR. D'autre part, isolement dans l'armée : plutôt favorables à une réelle pause sociale, préférant à la perspective d'un parti unique celle d'une pluralité d'expression à l'intérieur d'un « front », plusieurs responsables militaires, dont le capitaine Blaise Compaoré, avaient pris leurs distances par rapport aux orientations de Thomas Sankara. Le tassement du rythme des réunions du CNR, la multiplication des conflits en son sein comme au gouvernement – la veille du coup d'Etat, ce dernier devait entériner la nomination à la tête d'une force d'intervention d'élite de Vincent Sigué, dont les méthodes policières étaient violemment contestées, – témoignaient d'une radicalisation des oppositions personnelles, latentes depuis quelques mois.

Il reste que les paysans, éternels « damnés de la terre » burkinabés, paraissent bien éloignés des byzantines querelles politiques, que le coup d'Etat du 15 octobre conclut dramatiquement. *« Nous voulons que l'armée se fonde dans le peuple »*, souhaitait Thomas Sankara ; elle reste une fois encore maîtresse des destinées politiques du pays. La mort du président rompt cependant avec la tradition post-coloniale, solidement ancrée au Burkina, des coups d'Etat sans effusion de sang. Par ailleurs, l'enterrement de son corps à la sauvette rompt avec la tradition tout court, celle que partagent à la fois ses amis et ses détracteurs. Il est à craindre que le processus de *« rectification »* engagé par les nouveaux dirigeants n'ouvre une ère d'instabilité où les ressentiments compteront autant que les projets de développement.

* Membre du conseil scientifique de la revue *Politique africaine*.

(1) Le 4 août 1983, un Conseil national de la révolution, dirigé par les capitaines Thomas Sankara, Blaise Compaoré, Henri Zongo et par le commandant J.-B. Lingani, mettait fin à une courte expérience d'équilibre des forces au sein de l'armée voltaïque, menée par le Conseil de salut du peuple et dirigée par M. Jean-Baptiste Ouedraogo, cf P. Labazée, « La voie étroite de la révolution au Burkina-Faso », *le Monde diplomatique*, février 1985.

(2) Depuis mai 1987, chaque Burkinabé devait ainsi consacrer trois semaines par an à travailler sur les chantiers nationaux, dans le cadre du Service populaire de construction de la patrie (SPCP).

(3) Occupant le plateau central du Burkina, le pays mossi concentre 50 % des 7,5 millions de Burkinabés recensés en 1985. Sur l'influence de la chefferie mossi, voir *C. Savonnet-Guyot*, « Le prince et le naaba » in *Politique africaine*, nº 20, décembre 1985.

(4) En 1987, la commémoration du 4 août fut d'ailleurs l'occasion d'un premier symposium de l'UNPB, afin de marginaliser les revendications des confédérations syndicales.

(5) En mai 1986, était publiée la liste des quatre organisations membres du CNR : l'Organisation militaire révolutionnaire (OMR), dont les capitaines Sankara et Compaoré étaient les principaux dirigeants ; l'Union des luttes communistes (ULC) mouvement prochinois reconstruit en 1984 ; le Groupe des communistes burkinabés (GCB) issu de la scission d'un mouvement pro-albanais, le PCRB ; enfin, dernier venu des groupes politiques, l'Union des communistes burkinabés (UCB), contrôlée avec l'assentiment de Thomas Sankara par le secrétaire général des CDR, M. Pierre Ouedraogo.

(6) Ce plan prévoit un volume de 112 milliards de F CFA d'investissements annuels (soit + 60 % par rapport au rythme d'investissement de la période 1979-1984), affectés pour 85 % aux activités de production.

(7) La hausse des impôts directes devait atteindre + 13 % en 1987 ; une « opération commando » de récupération des impôts, menée en mai, avait du reste permis d'élever sensiblement le taux de recouvrement.

(8) La sorcellerie fut, entre autres, l'un des moyens de préserver l'odre social. Cf M. Duval, *Un totalitarisme sans Etat, essai d'anthrologie politique à partir d'un village burkinabé*, l'Harmattan, Paris, 1985.

(9) Cf Pascal Labazée, *Entreprises et Entrepreneurs du Burkina-Faso*, Karthala, Paris, à paraître.

(10) Ligue patriotique pour le développement, organisation prosoviétique évincée en août 1984 du gouvernement, et dont M. Soumane Touré fait partie.

LE SRI-LANKA, PIÈGE POUR M. RAJIV GANDHI

L'Inde en guerre contre ceux qu'elle a armés...

L'accord imposé en juillet dernier aux combattants tamouls de Sri-Lanka – les Tigres – n'aura pas suffi à rétablir la paix dans le nord de l'île. Le gouvernement de New-Delhi a ainsi été amené à lutter contre un mouvement qu'il avait lui-même *entraîné et armé*. Fin octobre, à l'issue d'une dure bataille, les troupes indiennes ont certes repris la ville de Jaffna, mais, bien que fortes de vingt mille hommes, elles risquent de devoir mener désormais une longue et coûteuse guerre de guérilla contre des partisans irréductibles. En intervenant au Sri Lanka, M. Rajiv Gandhi, qui pensait renforcer son prestige à l'extérieur comme à l'intérieur de son pays, n'est-il pas tombé dans un piège ? Il est en tout cas paradoxal de voir ses troupes s'unir aux unités cingalaises pour écraser ses anciens protégés tamouls...

(Michel Philippot-Sygma)

PATROUILLE DE TIGRES TAMOULS DANS UN TEMPLE HINDOU
L'accord de paix n'a pas suffi à désarmer les rebelles

Par notre envoyé spécial VIJAY SINGH *

EN l'espace de deux mois, le Sri-Lanka est passé de la guerre à la paix, et de la paix à la guerre. Début août, quand les troupes indiennes atterrirent à l'aéroport de Palali, dans la péninsule de Jaffna, alors fort agitée, elles furent accueillies avec joie par la population locale d'ethnie tamoule. Les Indiens étaient les bienvenus des Tamouls et du gouvernement sri-lankais qui se sentaient soulagés après quatre années de guerre sanglante et son cortège d'horreurs. Exactement deux mois plus tard, la situation s'était retournée de façon dramatique. Le 5 octobre, douze Tigres tamouls, arrêtés illégalement la veille par les forces sri-lankaises, décidèrent d'avaler les capsules de cyanure qu'ils portaient sur eux plutôt que d'affronter les tortures qui accompagneraient leur interrogatoire par les Cinghalais.

Ce suicide collectif de militants – parmi lesquels figuraient deux dirigeants du mouvement de libération – poussa les Tigres à se venger et à reprendre le sentier de la guerre. Le lendemain, ils tuaient huit militaires sri-lankais pris en otage. Jugeant cette action insuffisante, des militants tamouls, soupçonnés d'être des Tigres, lancèrent, le jour suivant, une série d'attaques sans précédent contre la population cinghalaise dans les provinces orientales. Plus de cent soixante Cinghalais furent tués à coups de hache, lynchés, ou simplement fauchés à la mitrailleuse. Deux jours plus tard, alors que l'armée indienne faisait mouvement pour rétablir l'ordre, les Tigres tamouls l'affrontèrent ouvertement, tuant neuf soldats. Le sort était jeté. L'armée indienne, lors de représailles, tuait soixante guérilleros tamouls en une seule nuit. Ainsi, en deux mois, la situation était revenue au point de départ, avec cette différence toutefois : elle était encore plus complexe, car les militants tamouls n'étaient plus confrontés aux soldats sri-lankais, mais à l'armée indienne, cette même armée qui avait élevé le jeune mouvement tamoul, l'avait entraîné et armé.

Un accord fragile imposé aux combattants

A vrai dire, la rapide détérioration de la situation au Sri-Lanka était prévisible dès le départ. La fragilité de l'accord de paix conclu fin juillet dernier entre MM. Gandhi et Jayawardene transparaissait dans les conditions par lesquelles durent passer les deux forces rivales, les militants tamouls et le gouvernement sri-lankais. Quand le président du Sri-Lanka, M. Jayawardene, signa cet accord, il cédait moins à une demande populaire des Cinghalais en faveur de la paix qu'à la conjonction de plusieurs facteurs politiques. Lui-même s'en est expliqué en ces termes : *« Le problème principal était l'aide des Indiens aux terroristes : en les entraînant, en leur accordant un sanctuaire, en les armant – officiellement ou non – et sans nous aider à arrêter les débarquements d'armes. Tel était le principal danger auquel nous devions et ne pouvions faire face. »*

Deuxième problème : le gouvernement Jayawardene, épuisé par quatre années de guerre civile, n'avait plus les moyens de poursuivre ses attaques contre les guérilleros tamouls : *« Pour faire la guerre, vous devez disposer de fonds ; ça ne vaut pas que pour le Sri-Lanka, mais aussi pour la Grande-Bretagne ou la France. »* Lorsque les gouvernements occidentaux se montrèrent de moins en moins disposés à financer la guerre civile au Sri-Lanka, la seule porte de sortie pour M. Jayawardene consista à conclure une « paix obligée », même si elle était signée dans des conditions que peu de nations auraient saluées ou approuvées.

Plus que toutes les autres clauses de l'accord, c'est l'acceptation d'une présence militaire indienne sur l'île qui rendit furieux le Cinghalais moyen. La population se sentit humiliée et ridiculisée. *« C'est comme si on nous avait privés du droit d'être une nation »*, commente une serveuse. *« Après tout, le Sri-Lanka est une démocratie. Jayawardene a le droit de diriger, mais non de vendre le pays. Il a vendu un tiers de l'île à l'Inde. Dans une démocratie, les décisions majeures doivent être soumises à référendum »*, déclare un jeune informaticien. Certes, la colère initiale et les violences de rue qui suivirent la signature de l'accord ont été contenues ; mais le Cinghalais moyen continue de se sentir humilié par cette « braderie ».

Si M. Jayawardene fut obligé, pour des raisons historiques, de signer la paix avec l'Inde comme médiateur, de leur côté, les militants tamouls durent adhérer à l'accord sous la contrainte.

Selon M. Dilip Yogi, principal responsable politique des Tigres, *« nous n'avons même pas été consultés, et cela dès le départ. Un beau matin, Pirabhakaran* (le chef tamoul) *s'entendit dire d'aller à New-Delhi pour rencontrer Rajiv Gandhi. Une fois sur place, il reçut littéralement l'ordre de signer. Alors qu'il ne pouvait pas changer un seul mot de l'accord, il refusa de le signer. Et les Indiens imposèrent le texte. »* En dépit des pressions indiennes, les militants tamouls (qui étaient les hôtes des Indiens) avaient une position ambivalente vis-à-vis de l'accord. D'une part, il les obligeait à abandonner leur slogan en faveur d'une *« patrie tamoule indépendante »*. D'autre part, les Indiens avaient fait en sorte de rédiger un document qui offrait aux militants tamouls une part plutôt honorable du butin. En d'autres termes, qu'il s'agisse d'ambivalence ou de confusion, les Tamouls traînèrent les pieds pour l'application de l'accord, soit qu'ils fussent fort peu disposés à rendre leurs armes, soit qu'ils fussent trop malheureux de renoncer à la terre promise des *« rêves tamouls »*.

Conflits entre groupes militants

CEPENDANT, le mois qui suivit la signature se passa bien et grandirent les espoirs d'une paix durable. Le retour à la normale à Jaffna poussa de nombreux réfugiés tamouls, spécialement des commerçants et des hommes d'affaires, à faire leurs bagages et à retourner sur l'île. La population se mit à reconstruire maisons et systèmes de communication ; la voie ferrée Colombo-Jaffna fut réparée, les trains reprirent du service, symbole de l'appartenance de Jaffna à la « famille » sri-lankaise. Même chez les Cinghalais, très perturbés par la présence militaire indienne, les critiques à l'égard de M. Jayawardene s'émoussèrent et les hommes d'affaires rêvèrent à nouveau de la possibilité d'attirer comme autrefois les touristes sur la belle île en forme de diamant. Tout semblait donc aller bien quand les Tamouls – et non l'opposition cinghalaise, comme on le crut tout d'abord – sonnèrent l'alarme...

Les difficultés commencèrent avec les tiraillements au sein des groupes de militants tamouls. Principale force organisée, les Tigres de la libération (LTTE) devaient, selon l'accord, rendre volontairement leurs armes et aussi maintenir un « profil bas » afin de faciliter le retour de la paix dans la péninsule septentrionale. Les Tigres affirmèrent que, alors qu'eux-mêmes étaient contraints de faire preuve de retenue dans leur militantisme, un autre groupe, la People's Liberation Organisation Tamil Eelam (PLOTE), qui avait été puissant jusqu'en 1984, était incité par l'armée indienne à neutraliser leur pouvoir hégémonique dans la région. *« Il n'y a aucune raison de cacher*, dit un des responsables du mouvement, *que les Tigres de la libération et la PLOTE ont été entraînés par le RAW* (un des services de renseignements indiens). *Maintenant, le RAW utilise la PLOTE pour nous casser. On nous a demandé de rendre nos armes, mais eux sont encore armés et on leur demande d'attaquer nos militants. Nous avons les mains liées. Sinon, nous pourrions les tailler en pièces. Les Indiens devraient cesser de jouer avec les groupes tamouls, sinon l'avenir de l'accord pourrait être compromis. »* Le lendemain de cet entretien avec ce dirigeant, la PLOTE abattait plusieurs Tigres et, les jours suivants, les Tigres tuaient nombre de militants de la PLOTE. Les premières salves étaient tirées.

D'autre part, les Tigres ont accusé la force de maintien de la paix indienne de fermer les yeux sur le flux rapide et *« illégal »* de colons cinghalais en direction des provinces orientales que les Tamouls considèrent comme leur patrie. Le LTTE avait déjà affirmé que le gouvernement *« colonisait »* les provinces de l'Est en encourageant des Cinghalais à s'installer dans des zones où, jusqu'alors, les Tamouls étaient massivement majoritaires. Selon les Tigres, ces nouvelles arrivées de Cinghalais avaient pour but de réduire la majorité tamoule afin que, lors des élections générales ou du référendum prévu par l'accord de paix, les Tamouls ne soient pas à même de disposer d'une marge solide, ni de constituer leur gouvernement dans les provinces du Nord et de l'Est. *« En fait, la manœuvre cinghalaise visant à coloniser ces régions vient d'être accélérée, mais elle dure depuis des années. Selon le recensement de 1921, il n'y avait alors que 4 % de Cinghalais dans les provinces de l'Est. Maintenant, ils sont plus de 35 % ! La colonisation a été systématique. Si les gens s'installaient de leur plein gré, nous ne dirions rien. Mais ils ont été amenés dans le but de nous empêcher de créer le Tamil Eelam* (nom donné au pays tamoul par les indépendantistes). *En fait, les Tamouls ne veulent pas de référendum dans les provinces de l'Est. Ces terres nous appartiennent depuis des siècles, des millénaires. Elles doivent être considérées comme notre patrie. »*

Un choc psychologique pour des jeunes désorientés

A ces deux facteurs – l'immixtion indienne dans les groupes tamouls rivaux et la *« colonisation »* cinghalaise – s'ajoute un troisième motif, plus psychologique, expliquant le recul pris par les Tamouls à l'égard de l'accord de paix. Les militants du LTTE, après des années de combat, se sentirent soudain « vidés » lors de la paix soudaine. Les jeunes militants – âgés de treize à vingt-huit ans – qui avaient manié les armes avec le *martyre* pour seul horizon ne purent, au matin de la paix, se réadapter tout à coup aux tours et retours de l'histoire. Ils se sentirent désorientés, sans perspectives, et mal à l'aise au sein d'une paix qui ne leur offrait même pas la terre promise du Tamil Eelam. Le militant Tigre, initié à la guérilla grâce à une cérémonie « mystique » au cours de laquelle il s'engageait à avaler une capsule de cyanure en cas d'arrestation, avait littéralement signé un pacte avec la mort ou le martyre en s'engageant dans la « guerre de l'Eelam ». La conclusion de l'accord de paix eut, en quelque sorte, pour conséquence une brutale chute d'énergie. Les plus jeunes qui, la veille, possédaient un fusil, pouvaient difficilement tenir soudain un stylo ou un sac d'écolier ; les plus âgés, qui avaient passé la moitié de leur jeunesse à la guerre, n'étaient guère disposés à rendre des armes devenues partie intégrante de leur personnalité. Comme le dit M. Dilip Yogi, qui rendit la première arme lors de la cérémonie suivant l'accord : *« J'étais très amer de donner mon pistolet. Très amer. J'avais encore devant les yeux nos amis, des cadres du mouvement mourant pour une cause. Et voilà que nous donnions nos armes sans avoir rien obtenu. Quelle tristesse ! Beaucoup de garçons pleuraient. Il était difficile de les contrôler. Personne ne voulait rendre les armes. Les garçons auraient été heureux de continuer le combat. »* Pour toutes ces raisons, le militant Tigre, même pendant la courte paix, ne s'est jamais beaucoup éloigné de son fusil caché. Ce désir de se battre explique aussi l'attitude des Tamouls à l'égard d'un accord qui, sur bien des points, a paru aux observateurs plutôt favorable aux objectifs des militants.

L'un des événements les plus dramatiques intervenus depuis la signature de l'accord a été l'engagement indien. M. Rajiv Gandhi s'est initialement impliqué dans l'affaire sri-lankaise pour y gagner du prestige, pour lui et pour son pays, en montrant que l'Inde, au fil des années, était bien devenue une « mini-superpuissance » capable de régler les problèmes internes de ses voisins (1). Or les événements ont fait que les troupes indiennes se sont trouvées engagées dans les plus grands combats qu'elles avaient menés depuis la guerre du Bangladesh en 1971. Les Indiens voulaient peut-être satisfaire des ambitions géopolitiques en intervenant au Sri-Lanka, mais ils ne voulaient certainement pas combattre directement les Tamouls. S'ils ont été amenés à faire la guerre aux Tigres, c'est en partie en raison de l'intransigeance et de l'entêtement de ces derniers. Les Tigres refusaient de signer l'accord et, quand il leur fut imposé, ils n'ont pas rendu toutes leurs armes. Le refus des Tigres d'accepter la « suprématie » indienne et leur fréquent recours à la violence pour régler leurs comptes avec les autres groupes militants ont poussé l'armée indienne à imposer son autorité au LTTE.

L'appel au Tamil-Nadu

LA force de paix indienne fut soumise à des pressions de plus en plus fortes pour intervenir, alors qu'elle apparaissait comme une armée venue défendre les intérêts tamouls. Les conditions d'une intervention massive étaient déjà remplies quand les Tigres échangèrent des coups de feu avec les soldats indiens et, de la sorte, déclenchèrent une nouvelle bataille.

La bataille dans la péninsule de Jaffna pourrait être grosse de conséquences pour les Indiens comme pour les Tigres. Si elle devait durer et provoquer de nouvelles pertes civiles, il n'est pas exclu que cette population reçoive un appui des 55 millions de Tamouls vivant dans le sud de l'Inde, qui se retourneraient alors contre la politique de New-Delhi. Les appels lancés par le LTTE au premier ministre du Tamil-Nadu afin qu'il aide à arrêter l'offensive indienne ont, pour premier objectif, de gagner la sympathie des « frères » tamouls vivant en Inde.

Jusqu'à ces derniers temps, cependant, les Tigres et autres groupes militants n'ont guère reçu de soutien de la part de la population du Tamil-Nadu ; certes, des Tamouls du Sri-Lanka ont trouvé refuge dans cet Etat ; mais ils ont essentiellement bénéficié d'une « sympathie passive » de la part de leurs hôtes. En fait, en raison de l'arrivée de quelque cent cinquante mille réfugiés, la population du Tamil-Nadu a commencé à souffrir d'une sérieuse ponction sur ses ressources et, à Madras, des gens affirmaient que *« les vols et les voies de fait s'étaient multipliés depuis l'arrivée des réfugiés »*. La population du Tamil-Nadu n'était donc pas *a priori* disposée à soutenir les Tigres, mais l'alourdissement des pertes chez les civils tamouls du Sri-Lanka pourrait certainement être utilisé au Tamil-Nadu par les forces politiques hostiles au Parti du Congrès. Voilà qui risquerait d'avoir de graves conséquences sur le prestige de M. Gandhi, prestige déjà atteint dans les Etats du Nord.

Mais les Tigres pourraient, eux aussi, perdre en soutien chez eux car, contrairement à ce qui s'est passé naguère, les combats qui ont repris en octobre ont été le fait de leur intransigeance. Le citoyen ordinaire à Jaffna et dans les provinces orientales se satisfaisait de l'accord de paix et, si les batailles ont recommencé, c'est pour des raisons qui concernent moins les masses tamoules que les Tigres.

M. Jayawardene peut, quant à lui, se frotter les mains. Voilà quelques semaines seulement, il combattait, le dos au mur, la guérilla ; il peut aujourd'hui se permettre d'être un témoin satisfait des Indiens, qui aidèrent et armèrent les combattants tamouls et ont livré le combat à leur propre rejeton politique. Un fonctionnaire du ministère sri-lankais des affaires étrangères dit en plaisantant : *« Rajiv a quarante-deux ans. Jayawardene en a quatre-vingt-quatre. Le double d'âge, le double d'expérience, le double d'habileté tactique... Le vieux a gagné ! »*

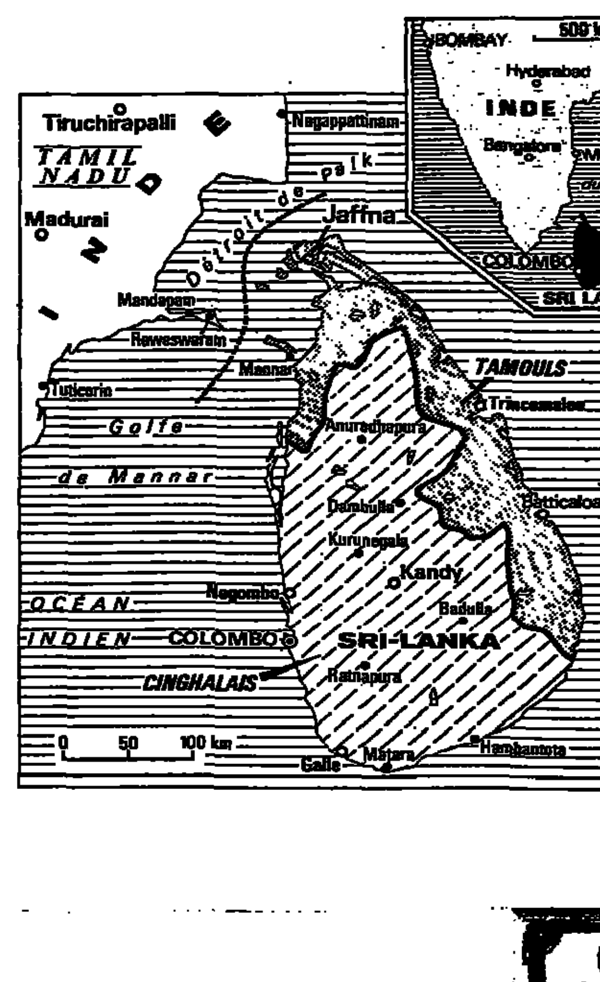

* Vijay Singh est l'auteur de *Jayaganga, le Gange et son double*, et de *la Nuit poignardée, les Sikhs* (Flammarion).

(1) Cf. Vijay Singh, « L'accord du Sri-Lanka au secours de M. Rajiv Gandhi », *le Monde diplomatique*, septembre 1987.

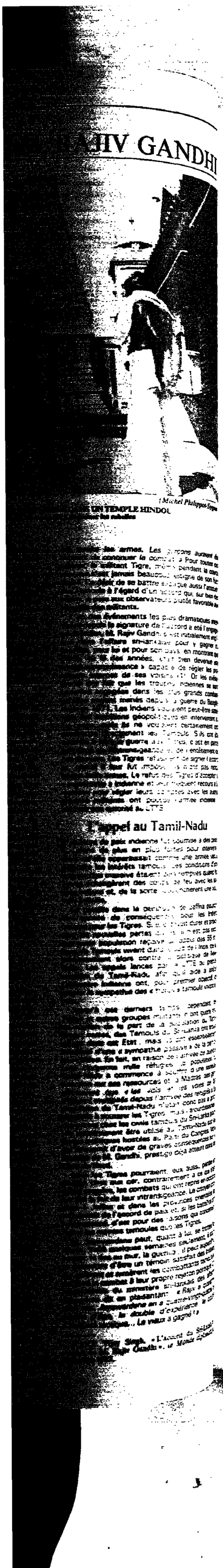

MAL CHRONIQUE, CRISE DU MULTILATÉRALISME

Le système des Nations unies dans la ligne de mire

APRÈS tant de pressions et de marchandages, le retrait de la candidature de M. M'Bow a finalement permis au conseil exécutif de l'UNESCO, le 18 octobre, de désigner M. Federico Mayor (Espagne) pour lui succéder au poste de secrétaire général. L'avenir de l'organisation n'est pas assuré pour autant, puisque les Etats-Unis ont aussitôt fait savoir qu'ils n'avaient pas l'intention d'y reprendre leur place. Plus grave, la controverse a gagné d'autres institutions spécialisées : en fait, c'est tout le système des Nations unies, déjà miné par ses propres carences et par l'éternel ajournement des réformes, qui est dans la ligne de mire des adversaires du multilatéralisme.

Par MIREILLE LEMARESQUIER

Trente-six conflits affectent aujourd'hui quarante et un pays : à l'exception de l'Ulster, tous ces conflits ont pour théâtre les pays du tiers-monde. Aujourd'hui, les Etats-Unis interviennent dans seize d'entre eux, l'URSS dans quatorze.

Tel est le triste profil de la planète brossé par l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI). Si nous vivons aujourd'hui à l'ère des guerres régionales « sous influence » – celle des Deux Grands, – il faut bien convenir que l'engagement solennel de la charte de l'ONU en faveur du maintien de la paix n'a pas été tenu. Force est aussi de constater que l'ONU et ses institutions spécialisées ne sont pas ce que veulent en faire leurs cent cinquante-neuf Etats membres, mais plutôt ce qu'imposent les Deux Grands.

Le premier des maux dont souffre l'organisation universelle est une politisation à outrance, notamment au sein d'organisations dont les objectifs sont des plus techniques : que l'on soit rassemblé à Genève, où siègent toutes les grandes institutions spécialisées de l'ONU, pour parler de la santé lors de l'assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), ou de la situation des travailleurs dans le monde à la conférence de l'Organisation internationale du travail (OIT), il est trois conflits qui surgissent régulièrement : la guerre israélo-arabe, celle, plus récente, du Golfe, et le conflit d'Afrique du Sud.

Il est certes un lieu où la politisation est inéluctable : c'est la commission des droits de l'homme. Cependant, les marchandages y font partie du jeu depuis des années, aboutissant à la mise au tiroir des dossiers les plus gênants pour les Deux Grands. Les argumentations pour la défense des droits de l'homme ne sont guère retenues : c'est la démarche politique qui prime. Comment expliquer que, pendant les années noires de la dictature argentine, alors que les témoignages sur les disparitions et la torture affluaient au Centre des droits de l'homme de l'ONU, l'Argentine ait reçu l'appui de la plupart des pays de l'Est pour ne pas être condamnée ? Le même service était rendu au bloc socialiste lorsque survenait, à cette époque, le débat sur l'état de siège en Pologne et l'arrestation des syndicalistes de Solidarité. Comment expliquer, également, que le directeur du Centre des droits de l'homme, le Néerlandais Théo Van Boven, qui ne se cachait pas pour dénoncer ces sordides pratiques, ait été limogé au début de la session de la commission des droits de l'homme de 1982 ?

Comment expliquer, enfin, que l'exilé cubain Armando Valladares, réfugié aux Etats-Unis, ait été nommé en août dernier représentant de ce pays à la prochaine commission des droits de l'homme où sa délégation va demander, pour la deuxième fois, une condamnation de Cuba et une enquête sur les prisonniers politiques ? M. Valladares, qui bredouille l'anglais et ne peut véritablement négocier qu'en espagnol, est-il américain ou cubain ? Est-ce le sort des Cubains qui se trouvent pour des raisons politiques dans les geôles de M. Fidel Castro qui préoccupe l'administration Reagan ou une condamnation de Cuba ?

On vit aussi, pendant des années, le débat sur l'Iran enterré grâce aux pressions de quelques Etats arabes qui ne peuvent pourtant pas être qualifiés de partenaires de la République islamique. Cette immense cacophonie dans les discours paralyse l'action de bon nombre d'organisations du système de l'ONU, qui compte pourtant d'excellents experts.

La grave crise que traversent les Nations unies a pris une forme spécifique dans certaines institutions spécialisées à l'occasion de la nomination ou de l'élection de leurs dirigeants. L'exemple de l'UNESCO est, certes, le plus frappant *(voir l'encadré)*. Il n'est cependant pas unique. Ainsi, au Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR), la gestion de M. Jean-Pierre Hocke (Suisse) est aujourd'hui mise en cause. Le choix de cette personnalité avait pourtant, semble-t-il, recueilli un consensus – M. Hocke était connu de tous pour avoir été l'un des responsables du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ; mais on lui reproche d'avoir, en période d'austérité, procédé au recrutement de plus d'une centaine de personnes. Or, pour le haut commissaire, l'organisation est en cours de restructuration et, si l'on veut plus d'efficacité et moins de gaspillage, il faut d'abord investir.

Le procès fait à M. Jean-Pierre Hocke a été inspiré par des organisations non gouvernementales américaines qui lui font grief de ne pas s'attacher à la protection des réfugiés. Reste que les quarante et un membres du conseil exécutif du HCR, qui se sont réunis en octobre dernier à Genève, n'ont pas tergiversé : le haut commissaire est sorti de cette session sans l'ombre d'une égratignure, avec deux objectifs qui ne pouvaient que le disculper : priorité aux six millions d'enfants réfugiés, protection des camps de réfugiés. En fait, certaines organisations tiendraient surtout rigueur au haut commissaire de s'être rendu à Moscou il y a quelques semaines, l'URSS étant responsable de l'exil de cinq millions d'Afghans qui se sont réfugiés au Pakistan et en Iran. N'entrerait-il pas dans la mission d'un haut commissaire de pouvoir également dialoguer avec les responsables d'une telle situation ?

Crise politique, également, au Bureau international du travail lors de la réélection de M. Francis Blanchard (France), qui s'opposait à un autre candidat, l'Africain Albert Tevoedjere, soutenu par nombre de pays du tiers-monde. Or il serait difficile aujourd'hui de reprocher à M. Blanchard d'avoir trahi les aspirations des pays en voie de développement : à la tête de cette organisation tripartite (où siègent des délégués des travailleurs, des employeurs et des gouvernements), il ne cesse d'expliquer que le problème de l'emploi ne peut trouver sa solution que dans le dialogue Nord-Sud. Et encore une autre querelle s'est instaurée à la FAO, qui doit élire prochainement son directeur général *(voir ci-dessous)*.

A l'heure des réductions budgétaires

TOUT ce malaise qui mine le multilatéralisme est apparu au grand jour avec la crise financière de l'ONU. Ce sont les Etats-Unis qui ont joué le rôle de détonateur. L'amendement Kassebaum adopté par le Congrès des Etats-Unis il y a deux ans stipule une réduction de la contribution de ce pays : elle revient de 25 % du budget de l'ONU à 20 % en 1987 (1). De plus, un autre amendement voté par le Congrès ambitionne d'éradiquer le déficit budgétaire américain d'ici à 1991. Cette loi Gramm Rudman-Hollings prévoit une réduction annuelle de 4,3 % de l'ensemble des dépenses des Etats-Unis. Des coupes sévères sont recommandées dans le budget, notamment dans le secteur des affaires étrangères. Pour les Nations unies, *« on ne joue plus »*, ont alors expliqué les représentants de Washington, ajoutant que l'organisation était dominée par le tiers-monde et les pays de l'Est.

Les deux tiers des Etats membres de l'ONU ne contribuent que pour 2 % au budget, alors que les Etats-Unis en versent à eux seuls plus du quart. Si l'on introduisait la règle du suffrage pondéré selon les cotisations – comme au Fonds monétaire international et à la Banque mondiale, – le bloc occidental et le Japon contrôleraient 83 % des voix : l'ONU ne serait alors qu'une simple agence internationale des pays industrialisés. Mais les Etats-Unis ne cachent plus l'irritation que leur cause le principe « un Etat = une voix ».

Leur grogne a été durement ressentie dans le tiers-monde. En revanche, du côté européen, on n'était pas tout à fait mécontent d'entendre dire tout haut ce qui se murmurait dans les couloirs. Reste que Washington n'a versé, en 1986, que 100 millions de dollars sur une contribution fixée à 210 millions. L'année 1987 n'a pas vu, pour l'heure, un seul dollar de la contribution américaine. Les 200 millions de dollars annoncés par l'URSS le 15 octobre dernier (Moscou doit des arriérés depuis 1978) font donc effet de donation miraculeuse. Et on attend d'autres bienfaits des bonnes dispositions actuelles de M. Gorbatchev à l'égard du système des Nations unies.

Pour juguler la crise, l'ONU s'est installée depuis deux ans dans une phase de réformes. Celles que prônait l'un de ses grands experts, le Français Maurice Bertrand, ancien membre du corps commun d'inspection (la Cour des comptes de l'ONU), qui souhaitait réveiller une machine que l'on découvrait enrayée, ont été mises en sommeil, la bureaucratie les ayant écartées. Il fallait, disait M. Maurice Bertrand, faire une *« ONU de la troisième génération »*, l'adapter au monde d'aujourd'hui, au débat politique et surtout économique de cette fin de siècle – la rendre plus efficace (2). M. Maurice Bertrand ouvrait un véritable débat de fond, comme en témoigne la réflexion qu'il a suscitée *(voir l'encadré « un modèle européen »)*.

Aux Nations unies, ceux qui détiennent une majorité « automatique » sont les pays en voie de développement qui ne peuvent avoir aucune prise ni sur l'économie ni sur les crises politiques. La polémique a porté également sur le foisonnement d'organismes couvrant tous le même secteur, sans coordination sur le terrain. Le double emploi n'a jamais été facteur d'efficacité. Mais la réflexion sur une révision du système pour lui insuffler un nouveau dynamisme n'a pas eu lieu.

Des palliatifs qui conduisent à la sclérose

LE rapport du « groupe des dix-huit » adopté par l'Assemblée générale il y a quelques mois consiste uniquement en coupes claires dans les dépenses et en une réduction du personnel. Suppression du quart des postes de sous-secrétaires généraux, diminution de 15 % des effectifs sur une période de trois ans. Les postes de fonctionnaires des Nations unies partant à la retraite n'appellent plus de recrutement. Cela signifie que le système de l'ONU devra faire face dans quelque temps à un personnel vieillissant (aucune possibilité aujourd'hui d'embaucher un nouveau fonctionnaire) ; or, ceux qui gèrent ces institutions sont généralement des fonctionnaires arrivés dans le système dans les années 1950-1960. De nombreux contrats non permanents n'ont pas été renouvelés en 1986-1987, faute de crédits. A la fin novembre 1986, on ne savait pas si les salaires de décembre pourraient être assurés. Le personnel, surtout pour ceux qui ne sont guère bien placés dans la hiérarchie, continue à vivre dans un climat d'inquiétude. Economie également dans les services de traduction, de documentation et les services généraux.

Certes, il y a eu dans certains secteurs pléthore de fonctionnaires mais la faute en incombe aux services administratifs de l'ONU. Par exemple, la Commission économique pour l'Europe (une des commissions régionales de l'ONU), créée en 1947 et siégeant à Genève, ne comprend pas moins d'une centaine d'organes subsidiaires – qui vont de la signalisation routière à la pollution transfrontière, en passant par l'harmonisation de la standardisation – avec autant de groupes et sous-groupes que de produits ou de secteurs. Réduire le personnel en « gelant » le recrutement, en n'offrant aucune possibilité de donner un sang neuf à l'organisation, en refusant d'envisager une restructuration du système, cela revient à la scléroser.

Les administrateurs et autres responsables notent avec satisfaction que, *« avec une petite compression du personnel depuis une année, on a continué à assurer les programmes »*. Mais le multilatéralisme n'a pas gagné un point et les pays industrialisés – les décideurs – lorsqu'ils négocient, ne le font toujours pas dans les enceintes des Nations unies. Ce sont des sommets comme celui de Venise en juin dernier, ou des négociations économiques bilatérales, comme celles qui s'effectuent entre Américains et Japonais, qui font l'actualité. Lorsqu'on demande à l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'ONU, le général Vernon Walters, comment résoudre le problème de la dette des pays du tiers-monde, il répond : *« Cela ne se passe pas ici, à l'ONU, mais entre les banques et leurs débiteurs. »* L'ambassadeur américain ne fait référence à aucune institution économique Nord-Sud de l'ONU. Lors de la septième réunion de la CNUCED, en juillet dernier, la délégation américaine avait adopté le « profil bas », refusant de se faire conduire par un ministre. Ainsi, la déclaration finale sur la nécessité de relancer les relations Nord-Sud et d'assurer enfin des prix équitables aux matières premières, qui souvent sont les seules recettes d'exportation des pays en voie de développement, ne constitue qu'une déclaration d'intention.

« L'ONU est beaucoup plus présente et plus efficace qu'on ne le croit », affirme son secrétaire général, M. Xavier Perez de Cuellar. Certes, si l'organisation n'a pas réussi à faire taire les canons, du moins offre-t-elle le seul forum universel où l'on parvienne parfois à désamorcer la querelle, ou à entrer en pourparlers grâce à un médiateur ou tout autre intermédiaire. La guerre en Afghanistan en est à sa huitième année, mais il existe, il est vrai, un canal pour se parler : celui des conversations indirectes, sous l'égide de l'ONU, entre le Pakistan et le régime de Kaboul avec en toile de fond les Américains et les Soviétiques. S'il y a aujourd'hui aussi des espoirs de parvenir à une règlement du conflit du Sahara occidental, c'est qu'une mission de l'ONU essaie actuellement d'obtenir un cessez-le-feu, et l'organisation d'un référendum qui serait supervisé par l'organisation. Mais la guerre israélo-arabe et les territoires occupés depuis 1967 et la Namibie qui attend indéfiniment son indépendance ?

L'ONU ne se porte pas bien et le multilatéralisme est en crise. Mais l'Europe, mieux qu'un autre continent, sait que l'on ne peut s'en passer, elle dont les Etats – la France en tête – ont été parmi les premiers cette année à verser leur contribution.

(1) Le budget de l'ONU est actuellement de 800 millions de dollars.

(2) Voir ses articles « Pour une organisation mondiale de troisième génération » et « Un nouveau dialogue Nord-Sud », dans *le Monde diplomatique* d'octobre 1985 et avril 1987.

Offensive contre l'UNESCO

L'OFFENSIVE menée à l'UNESCO contre la réélection de M. M'Bow a, en fait, clarifié la situation dans laquelle se trouve l'organisation. Il ne s'agissait pas tant de la personnalité du directeur général que du sort de l'UNESCO elle-même, de sa survie à certaines conditions, ou de son élimination.

Quelques Etats ont effectivement menacé de quitter l'organisation pendant la session du conseil exécutif, le mois dernier, sinon officiellement du moins dans les couloirs (seul le Danemark avait évoqué par écrit cette possibilité). Des pressions constantes furent exercées en de multiples directions, non seulement par des personnalités des Etats-Unis, mais par des milieux influents de la RFA, de la Suisse...

L'objectif de l'attaque avait toutefois été défini sans trop d'ambiguïté par des responsables de l'administration reaganienne, qui ne faisaient que suivre, en l'occurrence, les directives de la Heritage Foundation – dont le président, M. Feulner, n'hésita pas à venir à Paris afin de soutenir cette campagne très orchestrée.

Mme Laura Genero, chargée au département d'Etat des relations avec les organisations internationales, avait précisé que les Etats-Unis ne réintégreraient l'UNESCO que si les programmes en étaient dépolitisés et si un plus grand poids était enfin accordé aux principaux donateurs, lors des prises de décision (1).

Porte-parole du département d'Etat, M. Redman déclara d'autre part : *« Nous n'avons jamais dit que c'était spécifiquement M. M'Bow qui constituait le problème* (2). »

Quant à M. Terrell Miller, observateur des Etats-Unis à l'UNESCO, qui, selon M. M'Bow, *« a participé activement aux réunions du groupe européen pendant la période électorale »*, il avait candidement affirmé : *« Les savants et les éducateurs du monde n'ont plus besoin de l'UNESCO pour entrer en relation les uns avec les autres. Ils peuvent s'appeler par téléphone ou laisser un message en recourant au courrier électronique de leurs ordinateurs* (3). »

En quelque sorte, l'organisation ne serait désormais acceptable que si elle devenait gardienne de musée, ou simple boîte postale.

GEORGES-ALBERT ASTRE.

(1) Cf. *International Herald Tribune*, 19 octobre 1987.
(2) *Ibid.*
(3) In *Time*, 19 octobre 1987.

Un modèle européen

RÉFORMER l'ONU ? Pendant longtemps, cette idée n'a guère éveillé que des sourires sceptiques. Pourtant, un groupe d'experts réuni à l'initiative de la fondation Ford (1) vient d'élaborer un ensemble de propositions dont l'intérêt tient autant à leur caractère radical qu'à la personnalité des membres du groupe.

Reprenant largement les idées exprimées par M. Maurice Bertrand dans son rapport au secrétaire général intitulé *Contribution à une réflexion sur la réforme des Nations unies* (2), le texte propose de rebâtir l'ONU sur le modèle de la Communauté européenne : un « conseil des ministres » en serait l'exécutif, dont une « commission » préparerait les travaux. Le secrétaire général de l'ONU devrait déléguer nombre de ses fonctions actuelles, s'adjoindre un « cabinet » limité et fonctionnel et n'assumer qu'un seul mandat de sept ans. D'autre part, pour améliorer la coordination, un certain nombre d'agences de l'ONU, spécialisées dans le développement, seraient regroupées en une seule structure, très largement décentralisée sur les terrains d'opération.

Pourquoi des changements aussi radicaux ? Parce que, soulignent les membres du groupe, la crise du multilatéralisme n'est pas à chercher ailleurs que dans le désaccord grandissant, entre le Nord et le Sud notamment, sur le rôle d'une organisation mondiale.

Il faut donc aujourd'hui une structure acceptable par tous, et la CEE semble offrir un modèle apprécié. D'autre part, l'ONU devrait, conclut le groupe, se concentrer à la fois sur l'interdépendance des relations économiques mondiales et sur le maintien de la sécurité collective – donc sur l'identification des risques à venir. Bref, sur une vision politique globale qui, actuellement, fait cruellement défaut. La crise que traverse l'organisation pourra-t-elle favoriser une mutation d'une telle ampleur ?

C.B.

(1) Ce groupe, dont M. Maurice Bertrand est le conseiller, comprend notamment des personnalités aussi diverses que MM. Saddrudin Aga Khan, Robert McNamara, Enrique Iglesias, Mme Nancy Kassebaum, MM. Jacques Leprette et Helmut Schmidt. Son rapport, intitulé *A Successor Vision : the United Nations Tomorrow*, vient d'être publié à New-York par l'Association des Etats-Unis pour les Nations unies (485 5th avenue, New-York, NY 10017).

(2) Voir *le Monde diplomatique* d'octobre 1985. M. Maurice Bertrand est aussi l'auteur d'un livre intitulé *Refaire l'ONU* (Editions Zoé, Genève, 1986).

A LA FAO

Le combat de M. Edouard Saouma

AFFIRMER que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) est elle aussi en crise serait trop dire. Certes, les Etats-Unis, appliquant strictement les impératifs financiers, ont réduit leur contribution : ils doivent à l'organisation 68 millions de dollars pour les années 1986 et 1987.

Mais la FAO – dont le budget atteint 1,2 milliard de dollars par *biennum* – a su éviter ce qui est au cœur même de la crise de l'UNESCO. Elle consacre en effet, aujourd'hui, plus de la moitié (54 %) de ses ressources à des opérations de terrain (contre 23 % il y a quinze ans), dont personne ne songe à nier l'efficacité. L'organisation aurait évidemment perdu toute crédibilité si elle s'était bornée à déserter sur le faim dans le monde ; la réorientation d'une partie essentielle de ses ressources vers les programmes de terrain porte incontestablement la marque personnelle de M. Edouard Saouma à la tête de l'organisation.

Celui-ci sollicitera, le 9 novembre, à Rome, un troisième mandat de six ans. Le combat, depuis près d'un an, aura été très rude, Américains et Canadiens ayant décidé d'empêcher la réélection de ce Libanais volontaire, tiers-mondiste engagé. N'a-t-il pas eu l'outrecuidance de plaider en faveur d'un relèvement des prix payés aux petits producteurs du tiers-monde, en faveur de mécanismes régulateurs pour la stabilisation des cours, de tenir un discours d'économiste, d'aborder l'épineuse question de la dette ?

C. B.

LA TURQUIE AUX MARCHES DE L'EUROPE

Avancées d'un an, les élections générales du 29 novembre prochain en Turquie ont valeur de test pour la démocratie. Les restrictions datant du régime militaire ont en effet été levées, et tous les courants politiques, à l'exception des marxistes-léninistes toujours interdits, peuvent y participer.

Située dans une zone géopolitique d'extrême turbulence, la Turquie se donne des objectifs ambitieux pour les années 90. Elle souhaite être le treizième convive à la table européenne. Elle essaie de concilier une société ouverte, moderne et laïque, avec une population musulmane à 99 %, dont une partie (restreinte, mais le restera-t-elle toujours ?) prête une oreille de plus en plus attentive aux appels des islamistes. Elle tente d'accélérer son développement économique en appliquant des politiques ultralibérales, tout en faisant des efforts pour se démocratiser davantage, ce qui, à terme, tient de la quadrature du cercle dans un pays encore en voie de développement. De tels objectifs, assez contradictoires, la Turquie aura-t-elle les moyens de les atteindre ? La tâche paraît ardue, mais pas au-delà des possibilités d'un pays dont l'économie et la démographie font preuve d'un dynamisme exceptionnel.

(Kadir Can-Sipa)

UN BUREAU DE VOTE PENDANT LE RÉFÉRENDUM DE SEPTEMBRE 1987
Mais le délit d'opinion existe toujours

Par ATA GIL

UNE période difficile commencée avec le coup d'Etat militaire du 12 septembre 1980 et suivie d'une phase de démocratisation progressive, depuis 1983 s'achève avec les élections du 29 novembre. Le cours de la démocratisation est donc bien engagé. Le Conseil de l'Europe en a pris acte, puisque la Turquie assume actuellement la présidence de cet organisme qui ne transige pas sur la démocratie et les droits de l'homme.

Est-ce à dire que la page est définitivement tournée ? D'importants progrès ont été réalisés. Le pays a accepté le droit de recours individuel devant la Commission européenne des droits de l'homme. La liberté d'expression, et notamment celle de la presse, est beaucoup mieux assurée. Sous la pression des opinions publiques d'Europe, mais aussi turque, la torture a reculé, et des tortionnaires continuent d'être traduits en justice. Cependant, si la tendance générale est incontestablement à la démocratisation, il reste encore bien des ombres au tableau : pour commencer, la Constitution elle-même comporte trop de clauses antidémocratiques, notamment des limitations au droit de grève. Le délit d'opinion existe toujours, et des journalistes, des artistes et autres intellectuels sont poursuivis pour leurs écrits ou leurs œuvres. En Anatolie orientale, les populations kurdes sont toujours soumises aux pressions de l'armée, et, dans ces régions éloignées, les droits de l'homme sont moins respectés qu'ailleurs. La recrudescence des actions armées perpétrées par les rebelles kurdes prend les populations en étau entre la violence étatique turque et le terrorisme kurde.

Un test des progrès démocratiques a été le référendum populaire du 6 septembre dernier, par lequel l'électorat s'est prononcé à une majorité de 50,16 % contre 49,84 % (soit une différence de 75 000 voix, sur 25 millions) en faveur de la levée des interdictions politiques qui frappaient deux cent quarante et un dirigeants de partis, dont les deux « ténors » des années 70, MM. Süleyman Demirel et Bülent Ecevit. Le résultat extrêmement serré du scrutin indique que, si le peuple turc ne souhaite pas le retour des personnalités et mœurs politiques qui ont eu leur part de responsabilité dans le chaos qui régnait à la fin des années 70, il tient par-dessus tout à ce que le pays soit doté d'un régime démocratique.

Ce résultat convenait parfaitement au premier ministre, M. Turgut Ozal. A l'égard des opinions publiques occidentales, il apportait la preuve que la démocratie fonctionne en Turquie. A l'intérieur, M. Demirel, son grand rival au sein de la droite, ne pouvait plus le menacer, n'ayant pas réussi à transformer son retour sur le devant de la scène en un triomphe politique. Quant à la rentrée de M. Ecevit, elle contribuait à diviser davantage la gauche, déjà en état de faiblesse. Aussi, décidait-il d'avancer les élections à une date aussi rapprochée que possible, pour profiter d'une conjoncture favorable à son Parti de la mère patrie (ANAP), sans laisser à M. Demirel, qui a pris la direction du Parti de la juste voie (DYP), le temps de développer sa campagne, et à la gauche de réaliser son unité par une éventuelle fusion du Parti populiste social-démocrate (SHP) de M. Erdal Inönü et du Parti de la gauche démocratique (DSP), désormais dirigée par M. Ecevit. A l'extrême droite, le Parti du bien-être (RP), de tendance islamiste, et le Parti du travail national (MCP), fascisant, respectivement dirigés depuis le référendum par deux autres revenants, MM. Necmeddin Erbakan et Alparslan Türkes, n'auront pas eu non plus la possibilité d'élargir leur audience, qui reste très restreinte.

Les sondages d'opinion avant les élections ont crédité M. Ozal et son parti d'une avance assez confortable, susceptible de se transformer en une majorité parlementaire très importante, grâce à un mode de scrutin proportionnel comportant un seuil éliminatoire de 10 % à l'échelle nationale, aggravé, dans les circonscriptions, par un système de répartition des suffrages favorisant le parti arrivé en tête. L'opposition y a vu une violation de l'esprit démocratique, et, dans l'entourage même du premier ministre, certains des conseillers ont craint qu'une *majorité parlementaire trop écrasante* obtenue par un tel mode de scrutin ne porte ombrage à la légitimité du nouveau pouvoir. Une autre maladresse commise par M. Ozal dans sa précipitation à organiser les élections a incité la Cour constitutionnelle à annuler un article de la loi électorale et a contribué à créer une crise constitutionnelle tout à fait inattendue. Cet article contrevenait à la règle de la Constitution obligeant les instances dirigeantes des partis à consulter leur base avant d'établir la liste de leurs candidats. Finalement, cet épisode assez lamentable, puisqu'il a mis en évidence que les mœurs politiques d'avant 1980 étaient prêtes à resurgir à la première occasion, a provoqué le report des élections anticipées du 1er au 29 novembre.

Au-delà de cette crise, le fait essentiel est la confiance que l'électorat s'apprête à accorder à M. Ozal, au pouvoir depuis 1983, pour un nouveau mandat de cinq ans. Car la conjonction d'une inflation galopante et de la chute continuelle des revenus réels de nombreuses catégories de la population aurait pu menacer la majorité parlementaire. L'explication réside probablement dans le désir de l'opinion publique de préserver la stabilité politique même au prix de sacrifices économiques. Dans l'état actuel des choses, l'ANAP est en effet la seule formation capable d'avoir une majorité parlementaire, et tout morcellement des suffrages aboutirait inévitablement aux coalitions instables des années 70.

Désormais, il importe de savoir ce que le premier ministre, qui aime à se comparer à Mme Thatcher, tant pour sa politique libérale que pour sa longévité au pouvoir, fera de ce nouveau mandat. La grande ambition de M. Ozal est de créer une économie et une société ouvertes, compétitives et intégrées à l'économie mondiale. La demande d'adhésion à la Communauté européenne, déposée à Bruxelles le 14 avril 1987, est évidemment un jalon très important sur cette voie.

Le parachèvement d'un grand dessein

L'ADHÉSION à la Communauté européenne, à laquelle la Turquie est associée depuis 1964, est présentée comme un choix de société, le parachèvement du grand projet de la Turquie républicaine : devenir une nation européenne, démocratique et économiquement développée. L'initiative jouit d'un très large consensus dans toutes les catégories socio-professionnelles, le patronat (dont 92 % appuient le projet d'adhésion, selon une enquête), les syndicats, l'armée et les partis politiques, à la seule exception des islamistes, dont le poids dans la société reste limité et qui réclament, sans trop y croire, un marché commun avec les pays islamiques. Ainsi, contrairement aux années 60, où l'association avec la CEE n'avait concerné que le gouvernement et quelques hauts fonctionnaires, aujourd'hui de larges secteurs de la société se sentent impliqués dans ce dessein.

Pour ses partisans, l'adhésion à la CEE offrirait à la Turquie des avantages d'ordre politique, diplomatique, économique et social : elle rendrait la démocratie irréversible et renforcerait les droits de l'homme ; dans ses rapports avec l'Europe, la Turquie serait à égalité avec la Grèce ; l'économie bénéficierait de la manne financière communautaire, de l'arrivée des investissements européens et des technologies avancées, et de l'élimination des barrières protectionnistes qui se dressent devant les exportation turques, dont la CEE est la première cliente, avec 43 % du total ; enfin, le marché du travail européen (resté fermé en dépit de l'accord d'association qui prévoyait la libre circulation des travailleurs turcs dans la Communauté à partir du 1er décembre 1986) s'ouvrirait à une population jeune et en pleine croissance, à la recherche d'emplois (sur les 52 millions de citoyens, 45 % ont moins de quinze ans ; le taux de croissance démographique annuelle, de plus de 2 %, donnerait une population proche de 70 millions en l'an 2000).

L'argumentaire du gouvernement insiste surtout sur le dynamisme de l'économie, qui permettrait à la Turquie de rattraper à terme les économies européennes. Ce dynamisme est indéniable. La croissance du produit national brut (PNB) est la plus forte de l'OCDE : 8 % en 1986 et estimée à 6,7 % en 1987. Historiquement, cette tendance n'a cessé de s'accélérer depuis la création de la République en 1923. Pour doubler le niveau de l'économie, il a d'abord fallu vingt-sept ans (1923-1950), puis dix-huit ans (1950-

Un précieux avant-poste de l'OTAN

Par STEPHANE YERASIMOS *

LA plus forte armée de l'OTAN en Europe (800 000 hommes, dont 600 000 pour l'armée de terre), ainsi résume-t-on couramment l'importance des moyens de défense de la Turquie. Mais un examen plus attentif fait apparaître des forces pléthoriques et mal équipées : pour l'essentiel des conscrits effectuant un service de dix-huit mois et commandés par un corps de 35 000 officiers et autant de sous-officiers de métier. Qualifiée par Alexander Haig, alors commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, de « cimetière de ferraille », la Turquie dispose d'un matériel désuet : la défense anti-aérienne date à 90 % des années 40 et les chars — des M-47 et M-48 — de la guerre de Corée ; les navires et les sous-marins ont trente à trente-cinq ans d'âge en moyenne et 70 % des avions de combat sont des F-100 des années 60 (1).

Cette situation n'est pas surprenante puisque Ankara dépense chaque année pour son armée moins que Bruxelles et à peine plus qu'Athènes ; ce qui représente tout de même 5,2 % du produit intérieur brut (PIB) et place le pays au troisième rang de l'alliance atlantique (2). Toute modernisation dépend, en dernier ressort, de l'aide occidentale, et notamment américaine, celle-ci étant liée à l'intérêt stratégique que représente ce pays pour l'OTAN.

Avec ses hauts plateaux et ses détroits, il bloque en effet l'accès de l'URSS à la Méditerranée et au Proche-Orient, tout en offrant un excellent observatoire des diverses activités en territoire soviétique. Ainsi, les Etats-Unis possèdent vingt-six bases et postes d'observation *(voir la carte page 19)*, dont le nombre tend à augmenter après chaque nouvel accord bilatéral. Dans ces conditions, il est permis de se demander si l'aide américaine vise à mettre les forces turques à niveau ou si elle ne constitue pas plutôt un loyer pour l'utilisation de son territoire.

Même si la réalité est plus complexe, plusieurs éléments confortent cette dernière hypothèse. Au milieu des années 70, l'embargo américain, en représailles à l'intervention à Chypre, porta le coup de grâce à une armée déjà mal équipée. Au début des années 80, la situation était catastrophique, et le Pentagone estimait le coût d'une modernisation raisonnable à 1,2 milliard de dollars par an pendant une décennie (3). Or l'aide effectivement reçue atteint généralement la moitié de cette somme, même si la Turquie se place, derrière Israël et l'Egypte, au troisième rang des bénéficiaires de l'assistance militaire de Washington.

Trois séries de mesures de modernisation décidées par le groupe mixte de la défense commune turco-américaine, en février 1984, concernent la fourniture à l'armée de terre de matériel de protection contre les armes chimiques de l'URSS, la mise en place de systèmes électroniques et l'installation de radars modernes (4). Deux préoccupations majeures percent : l'amélioration de la surveillance du territoire soviétique et le rôle de barrage humain assigné aux troupes d'Ankara, chargées de contenir une attaque en attendant que les armées modernes puissent monter au front.

Si l'importance de cette armée n'est pas aussi nette que ne le laisseraient croire ses effectifs à l'échelle de l'OTAN, elle reste la principale force dans la région. Membre (avec l'Iran et le Pakistan) du CENTO (Central Treaty Organization), maillon reliant l'OTAN à l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) pour ceinturer l'URSS, mais aussi pour contrôler le Proche-Orient arabe, la Turquie se retrouva seule après la révolution iranienne et l'invasion de l'Afghanistan. De cette solitude, elle tire une marge de marchandage plus grande ; ainsi, elle refuse de s'intégrer dans le dispositif de la Force d'intervention rapide ou d'abriter un émetteur de programmes radiophoniques destinés au musulmans de l'Asie centrale. Dans le même temps, elle accepta de servir les desseins inavoués de Washington dans la région. Et la Turquie kémaliste, qui se glorifiait d'avoir obtenu de haute lutte ses frontières nationales, se découvre des droits chez ses voisins, notamment à Mossoul. La remise en question des frontières paraît toutefois un jeu risqué, dans une région déchirée par les conflits.

(1) M. A. Birand, *A vos ordres mon commandant*, Istanbul, 1986 (en turc), p. 371, citant le discours de M. Richard Perle, secrétaire d'Etat adjoint à la défense, devant le Congrès des Etats-Unis, en mars 1982.

(2) Moyenne des dix dernières années. Sources : *Stockholm International Peace Research Institut (SIPRI), 1986 Yearbook* et *l'Année stratégique*.

(3) *New York Times*, 4 août 1985.

(4) *L'Année stratégique*, p. 59.

* Enseignant à Paris-VIII.

Résurgence du mouvement ouvrier ?

Par SCHOFIELD CORYELL

AU lendemain du coup d'Etat du 12 septembre 1980, le syndicalisme turc — dont le dynamisme dans les années 70 inquiétait les milieux d'affaires locaux comme les multinationales — avait été écrasé et réduit au silence. Le gouvernement militaire avait mis hors la loi la Confédération des syndicats ouvriers révolutionnaires (DISK) et interdit toute forme d'activité concertée des travailleurs.

La DISK était, avec quelque 400 000 adhérents, la deuxième fédération syndicale du pays, après la TURK-IS (Travail turc), organisation conservatrice et progouvernementale, qui comptait 800 000 membres. Fondée au lendemain de la deuxième guerre mondiale sous les auspices de la puissante AFL-CIO américaine, la TURK-IS avait été longtemps l'unique fédération syndicale autorisée. Mais, en 1967, critiquant son manque de combativité, des éléments de gauche avaient fait scission pour fonder la DISK : malgré son interdiction depuis 1980, celle-ci a fêté publiquement son vingtième anniversaire en février dernier. Deux mois plus tôt cependant, au terme d'un procès qui avait duré cinq ans, 264 de ses militants et dirigeants avaient été condamnés à des peines d'un à cinq ans de prison pour « activités subversives ».

La junte militaire avait octroyé à la TURK-IS le monopole de la représentation syndicale, mais toute action revendicative était restée interdite jusqu'à la restauration de la vie parlementaire en 1983. La nouvelle « loi sur les syndicats et les grèves » alors promulguée restaurait certaines libertés syndicales, y compris le droit de grève, mais avec des restrictions draconiennes : interdiction de toute grève générale « politique » ou de solidarité, obligation d'un long préavis, etc.

La détérioration constante du pouvoir d'achat des travailleurs — qui a chuté de 50 % depuis 1980 — les a poussés à l'action à partir de 1984. Cette agitation, entamée timidement, a connu un réel essor : le nombre de journées de travail perdues pour fait de grève est passé de 5 000 en 1984 à un million pour les seuls sept premiers mois de l'année 1987.

Des grèves importantes, d'une efficacité inégale, ont affecté cette année des secteurs aussi vitaux que les télécommunications, l'industrie pétrolière, la métallurgie, les cuirs et peaux, etc. Une action dans les chemins de fer (nationalisés), annoncée pour le mois d'août, n'a été évitée que par la conclusion d'un accord de dernière minute entre la TURK-IS et la direction, dénoncé par de nombreux syndicalistes comme une trahison.

Dans ce climat de regain de la combativité ouvrière, il est révélateur que la direction de la TURK-IS ait décidé de faire publiquement campagne pour le « oui » au référendum de septembre dernier sur la restauration des droits civiques des responsables écartés de la vie publique depuis le coup d'Etat. Rompant avec son apolitisme traditionnel, la TURK-IS réclamait le retour à une « démocratie véritable », et le rétablissement intégral des libertés et des droits syndicaux.

هكذا من الأصل

chemin vers la démocratie

1968), douze ans (1968-1980) et enfin six ans (1980-1986). Les exportations ont augmenté de 300 % en dix ans, pour atteindre 7,9 milliards de dollars en 1986 et probablement 9 milliards en 1987. Le produit intérieur brut (PIB) est de 152 milliards de dollars, ce qui place le pays au neuvième rang de l'OCDE, mais le PIB par habitant reste le plus bas de l'OCDE, avec 1 060 dollars en 1986, ceux du Portugal et de la Grèce étant respectivement de 2 030 et 3 295 dollars. Cependant, si l'on considère les parités de pouvoir d'achat, autre indicateur employé par l'OCDE, on en arrive à un PIB par habitant de 4 000 dollars en 1986, les chiffres étant alors de 5 200 et 5 900 dollars respectivement pour le Portugal et la Grèce.

De très importants travaux d'infrastructures sont entrepris. Grâce à des centrales thermiques et à la série de barrages en construction sur l'Euphrate, la production énergétique augmente rapidement. Elle atteindrait 100 milliards de kWh en 1988 et 150 milliards vers l'an 2010, ce qui permettrait de multiplier la production industrielle par quatre et la production agricole par deux d'ici à la fin du siècle. Les structures démographiques et économiques se modifient aussi rapidement : du fait d'un taux d'urbanisation élevé, la population citadine vient de dépasser en importance celle vivant dans les zones rurales, et l'agriculture n'utilise plus que 45 % de la population active. Désormais, les services et l'industrie représentent respectivement 46 % et 37 % du PNB, tandis que la part de l'agriculture n'est plus que de 16 %.

Mais il y a aussi l'envers de la médaille. Depuis dix ans, la Turquie connaît une très forte inflation, et, malgré ses promesses, M. Ozal n'a pas réussi à la ramener en deçà de 40 %. Pour la première fois depuis longtemps, le chômage a un petit peu diminué, mais il affecte encore près de 16 % de la population active, en dépit de l'émigration des travailleurs vers les pays de la CEE (1,8 million avec leur famille) et ceux du Golfe (250 000). Les investissements industriels stagnent et les capitaux étrangers n'atteignent toujours pas les volumes escomptés. Cela augure mal de la possibilité de continuer à augmenter les exportations au même rythme que les années précédentes, où elles furent la locomotive de l'économie. Depuis 1980, la dette extérieure a doublé, pour atteindre 31,5 milliards de dollars en 1986. Les remboursements annuels de cette dette correspondent à 10 % du PIB et ont absorbé, en 1986, plus de 50 % des recettes d'exportations, ce qui, couplé avec le ralentissement attendu de la croissance des ventes à l'étranger, risque de poser des problèmes de balance des paiements.

(Kadir Can-Sipa)

FUNÉRAILLES DE LA MÈRE D'UN PRISONNIER POLITIQUE TUÉE LORS D'UNE MANIFESTATION (SEPTEMBRE 1987)
... Et les geôles restent pleines

Sur le plan social, le tableau est encore moins encourageant. Les politiques économiques libérales de M. Ozal accroissent les profits du capital et la compétitivité de l'économie, mais au prix d'une dépréciation continue de la livre turque et d'une augmentation moindre des salaires par rapport à l'inflation, ce qui fait baisser les revenus réels depuis plusieurs années. A côté des fortunes colossales qui s'édifient en peu d'années, des couches de plus en plus larges de la population s'appauvrissent. Alors que, en 1980, un salarié pouvait acheter un pain en travaillant quatorze minutes, aujourd'hui il lui en faut quarante-deux. La répartition des revenus est l'une des plus inégalitaires du monde, avec 20 % de la population s'appropriant 45 % du revenu national. L'éducation, la formation, la recherche scientifique et technique, qui sont devenues des facteurs cruciaux dans les économies modernes, ne reçoivent pas l'attention qu'elles méritent et la situation a empiré depuis 1980, avec notamment les coups très sévères portés par les militaires aux universités.

La CEE, pour sa part, insistera sans doute sur les retards et les difficultés de l'économie turque, pour différer autant que possible le moment où la Commission devra donner son avis au conseil des ministres au sujet de l'ouverture des négociations d'adhésion. L'embarras de la Communauté est évident. La demande d'adhésion intervient à un moment où les relations d'association, gelées après le coup d'Etat de 1980 au niveau des institutions et de l'aide financière, ont fait l'objet d'un début de normalisation, mais sont encore loin d'avoir retrouvé leur régime de croisière. La réticence de plusieurs membres de la CEE ne tient pas seulement à des objections d'ordre économique. Ils considèrent que la Turquie n'est pas un pays européen et que sa culture, sa religion et le mode de vie de son peuple sont trop différents de ceux des Douze. La résolution que le Parlement européen a votée à Strasbourg, en mai dernier, liant l'examen d'une éventuelle adhésion à la CEE à la reconnaissance par la Turquie du génocide arménien et des droits des minorités, est une manifestation de ces hésitations. Quant à la Grèce, elle ne fait pas mystère de son intention de tout faire pour fermer la porte de l'Europe à la Turquie tant que le conflit chypriote et le contentieux égéen ne seront pas réglés. On peut donc prédire sans trop de risque que la Turquie ne sera pas admise dans la CEE avant l'an 2000 (à titre de comparaison, le record de durée des négociations – sans compter le délai pour l'avis de la Commission – appartient au Portugal, avec huit ans et dix mois).

Le véritable enjeu qui déterminera l'attitude de la CEE se pose sans doute ainsi : étant données les dimensions et la position géographique du pays, ainsi que son importance stratégique, sa vitalité démographique et son dynamisme économique, peut-on risquer de dire non ? Les inconvénients de son entrée dans la Communauté seront-ils aussi considérables que le prix à payer pour une fin de non-recevoir, ce prix pouvant aller jusqu'à la perte de la Turquie pour l'Occident, comme il en fut naguère de l'Iran, en d'autres circonstances ?

De leur côté, les Turcs sont naturellement conscients des questions d'identité, de culture et de religion qui font problème aux Européens, mais ils affectent de ne pas trop y penser. Ils déclarent compter sur la dynamique et la synergie qu'induiraient les négociations d'adhésion, pour préparer aussi bien l'économie que l'homme et la femme turcs à s'intégrer dans l'Europe. Cette attitude, qui relève de la méthode Coué, ne saurait cacher une série de problèmes, dont l'évolution est susceptible d'influencer les relations avec la CEE.

D'abord le problème kurde. De par sa dimension et sa localisation, c'est probablement le danger le plus grave (*voir l'article de Christiane More, page 21*). Si l'Etat turc n'a pas la clairvoyance de rechercher une solution politique, en reconnaissant les droits culturels du peuple kurde et en faisant un effort particulier pour assurer le développement économique du Kurdistan turc, s'il continue de se cantonner à la répression, il risque de payer un prix très élevé en vies humaines et en ressources économiques. Une guerre prolongée dans les régions montagneuses de l'Est anatolien épuiserait l'économie et mettrait fin à l'expérience de démocratisation.

Une seconde difficulté découle du rôle de gendarme que les Etats-Unis proposent avec insistance à la Turquie, notamment dans la région du Golfe (*voir page 18*). Placés en première ligne, les Turcs ont conscience que se laisser entraîner dans l'engrenage proche-oriental serait pour eux suicidaire. Le résultat en serait la déstabilisation de leur pays et une probable montée de l'intégrisme.

Entre l'islam et les vents du large

ET, *last but not least*, la question de l'islamisme (*voir page 20 l'article d'Altan Gokalp*). La Turquie, dont 99 % de la population est musulmane, est-elle vraiment menacée d'être submergée et emportée loin de l'Europe par l'islamisme, d'autant que l'Iran khomeiniste voisin ne se prive pas de faire du prosélytisme en Anatolie, en compagnie du très conservateur royaume d'Arabie saoudite ? Ces deux pays soutiennent financièrement divers groupes religieux et des firmes qui éditent des livres, revues, journaux, disques et cassettes pour propager leurs idées. Un rapprochement est intervenu depuis les années 70 avec les pays musulmans (la Turquie est membre de l'Organisation de la conférence islamique, dont la commission de coopération économique est dirigée par le très kémaliste président de la République, le général Evren). L'intérêt que leur porte Ankara est en partie diplomatique (recherche d'un soutien dans le conflit chypriote), mais surtout économique : 35 % des exportations vont vers ces pays, principalement l'Iran et l'Irak. Dans les pays du Golfe, les firmes turques de travaux publics ont emporté des marchés pour 15 milliards de dollars, 250 000 ouvriers turcs y travaillent, et la Turquie a reçu, en 1986, 1 million de touristes venus de cette région.

Quant à l'islam, son poids politique reste limité. Lors des deux élections auxquelles il a participé, en 1973 et 1977, le Parti du salut national a obtenu environ 11 % et 8 % des suffrages. Pour les prochaines élections, son successeur, le Parti du bien-être, est crédité de quelques points. Les trois quarts de l'opinion publique s'opposent à l'introduction de la *charia* (loi islamique). Mais, sur un autre plan, l'islam est devenu un puissant mouvement social et un mode populaire d'action politique, parallèlement aux institutions et aux partis politiques. Le réseau de solidarités primordiales qu'est l'islam a largement profité du vide social créé par le coup d'Etat de 1980, qui a interdit les syndicats et toutes les associations. Le dynamisme intellectuel et culturel dont les islamistes font preuve représente à coup sûr une menace pour la laïcité, d'autant qu'en face les kémalistes de stricte obédience (essentiellement des militaires) et les libéraux conservateurs brillent par leur indigence intellectuelle et leur incapacité à formuler un projet de société.

Mais la société turque n'est pas dépourvue d'atouts. Le renforcement de la démocratie et la reconstitution progressive des structures intermédiaires devraient aboutir à une contraction de l'espace socio-culturel abandonné un temps à l'islamisme, même si ce dernier continue de garder sa prééminence dans les consciences individuelles. La réussite de la démocratisation est bien une condition *sine qua non* de la survie de la République séculière en Turquie. Il n'est pas sûr que la classe politique et les militaires, si attachés au laïcisme, aient compris cette évidence. La gauche reste souvent seule dans ce combat et, actuellement, elle est bien faible. Quant à la droite, si libérale sur le plan économique, prête à admettre tous les accrocs à la moralité de la part de ceux qui s'enrichissent, mais beaucoup plus intransigeante sur le plan des idées et des mœurs, elle défend les valeurs traditionnelles, la famille patriarcale, les femmes soumises, le paternalisme envers les jeunes et l'exclusion de tout ce qui sort de la « normalité ».

L'intégration à l'Europe aiderait sans doute la Turquie à devenir plus rapidement une société plus libre, plus démocratique et plus tolérante. Mais l'Europe a-t-elle encore la vision et l'énergie nécessaires pour accepter ce genre de pari sur l'avenir ? Pourtant le jeu n'est pas trop risqué. La Turquie d'aujourd'hui, où la mobilité sociale est grande, est dirigée par des hommes d'origine paysanne et profondément croyants, mais en même temps ouverts aux vents du large. Il est révélateur que ce soit le gouvernement actuel, dont le chef et les ministres n'ont jamais caché leur attachement aux valeurs de l'islam, qui ait demandé à adhérer à la CEE – alors même que les Européens sont incapables de procéder à une analyse lucide du phénomène islamique.

Avec ou sans l'Europe, les prochaines années risquent d'être difficiles, car, si le modèle libéral de M. Ozal donne des signes d'essoufflement, le peu d'attention accordée aux questions de justice sociale risque d'engendrer de nouveaux troubles et de faire ainsi le lit d'un autre régime autoritaire, ou de l'islamisme.

ATA GIL.

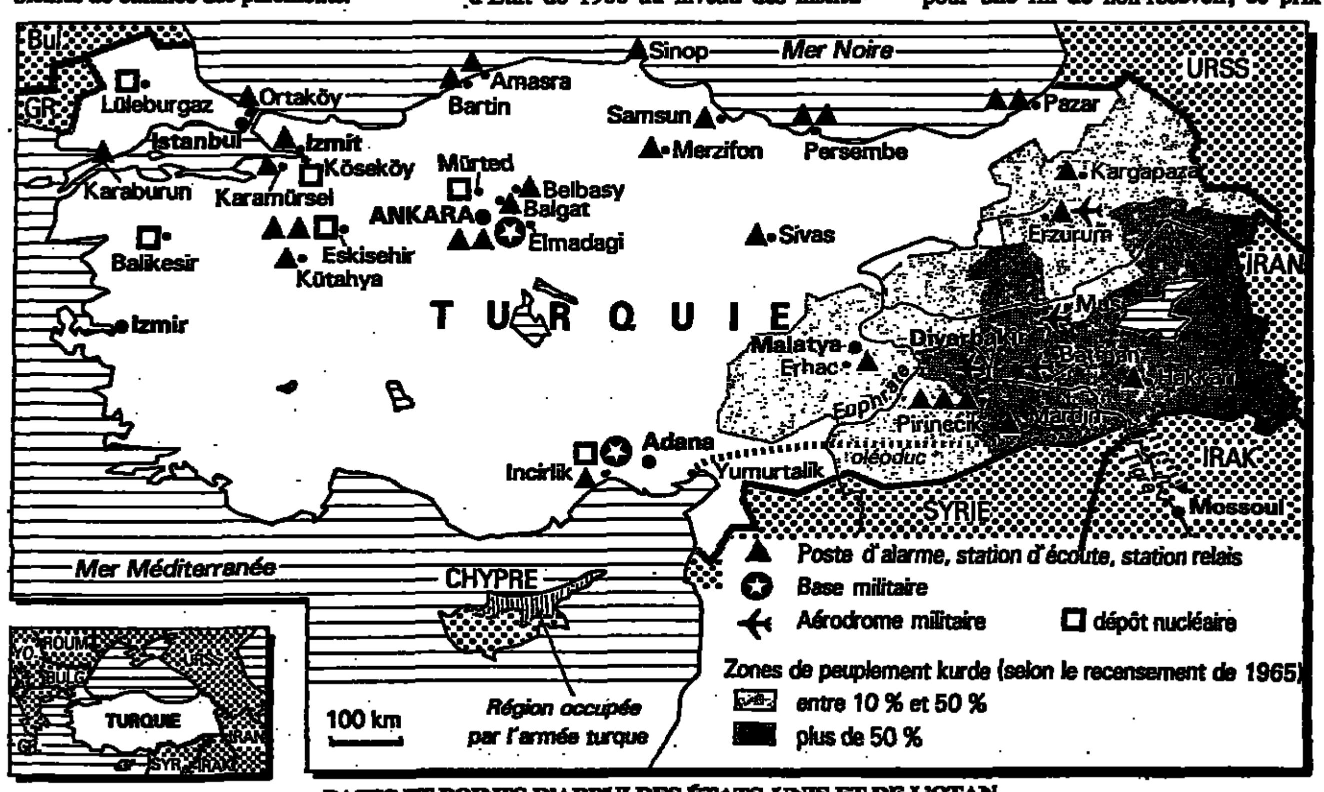

BASES ET POINTS D'APPUI DES ÉTATS-UNIS ET DE L'OTAN.

Points de repère

Superficie : 781 000 kilomètres carrés (une fois et demi la superficie de la France).
Population : 52 millions (1987).
PNB/hab. : 1080 dollars en 1985 (Espagne 4 290 ; Grèce 3 550 ; Syrie : 1 570).
Dette extérieure : 31,5 milliards de dollars (1986).
Exportations : 7,958 milliards de dollars (1985) (dont 1,685 milliard de produits agricoles et 5,995 milliards de produits industriels).
Importations : 11,344 milliards de dollars (1985).
Principaux partenaires commerciaux : RFA, Iran, Irak, Etats-Unis.
Espérance de vie : soixante-trois ans (1985).
Taux de mortalité infantile : 84 pour mille (1985).

ÉVOLUTION POLITIQUE

24 juillet 1923 : signature du traité de Lausanne qui reconnaît l'indépendance et les frontières de la Turquie.
29 octobre 1923 : la Turquie devient une république présidée par Moustapha Kémal (Atatürk).
1925 et 1928 : les deux premières révoltes kurdes.
11 novembre 1938 : mort d'Atatürk.
23 février 1945 : la Turquie déclare la guerre à l'Allemagne.
1946 : adoption du multipartisme et premières élections démocratiques.
Mai 1950 : victoire du Parti démocrate (opposition) aux élections générales face au Parti républicain au pouvoir depuis 1924.
1952 : la Turquie devient membre à part entière de l'OTAN.
1955 : Ankara signe avec l'Irak le pacte de Bagdad, que rejoindront le Royaume-Uni, le Pakistan et l'Iran.
27 mai 1960 : premier coup d'Etat militaire.
25 octobre 1961 : transfert du pouvoir aux civils.
1963 : signature d'un accord d'association entre la Turquie et la CEE.
12 mars 1971 : nouveau régime militaire qui durera deux ans.
20 juillet 1974 : intervention de l'armée turque à Chypre.
11 septembre 1980 : le général Evren s'empare du pouvoir.
Novembre 1983 : élections législatives remportées par le parti de M. Ozal, qui devient premier ministre.
14 avril 1987 : la Turquie dépose une demande d'adhésion à la CEE.

Les échanges avec la CEE

LE premier accord d'association entre la CEE et la Turquie remonte à 1963. Depuis lors, ce texte – qui prévoit une aide financière et certaines préférences tarifaires – avait été régulièrement renouvelé jusqu'au coup d'Etat de septembre 1980 à la suite duquel un « gel » des crédits est intervenu. Le 14 avril 1987, la Turquie a officiellement demandé son adhésion à la CEE.

Commerce : les principaux partenaires européens de la Turquie sont la RFA, le Royaume-Uni, l'Italie et la France.

Tourisme : 2 615 000 touristes ont visité la Turquie en 1985. Parmi eux, 300 000 Allemands de l'Ouest, 150 000 Français, 125 000 Britanniques et 75 000 Italiens.

Travailleurs immigrés : 1 071 000 ouvriers turcs travaillant à l'étranger étaient recensés en 1985 – avec les « clandestins » et les familles, le chiffre monte à près de 3 millions. Ils ont envoyé cette année-là 1,774 milliard de dollars au pays. La RFA accueille plus de la moitié de ces travailleurs (586 000), les Pays-Bas 78 000, la France 66 000 – 125 000 avec les familles – et la Belgique 31 000.

DE L'ENCADREMENT DES ÉMIGRÉS A LA CONQUÊTE DE L'ENSEIGNEMENT

La vigoureuse poussée du courant islamiste

Par ALTAN GOKALP *

DEPUIS le début de l'année 1987, la question religieuse agite la vie publique de façon inhabituelle. Les attaques se développent contre les principes laïcs, piliers de l'Etat républicain turc. Pour les islamistes, de plus en plus nombreux, le refus du système de valeurs du monde occidental se cristallise autour du statut de la femme et de la famille. Alors que le « foulard islamique » reste interdit à l'Université ou dans le service public, son port devient un signe de ralliement. Très actifs, les militants de la foi multiplient les campagnes de presse, les grèves de la faim et les manifestations-prières. L'agitation est relayée et amplifiée par les médias – très puissants et à gros tirage – de la diaspora turque (plus de deux millions de personnes disséminées dans la Communauté européenne), qui bénéficient de larges libertés d'expression et d'organisation faisant défaut dans la mère-patrie.

Pourtant la situation religieuse ne se limite pas à un conflit entre laïcs et intégristes. Un troisième pôle existe : les alévis, qui, avec 12 millions de fidèles, représentent plus du quart de la population. L'alévisme, contemporain des débuts de l'Empire ottoman, est d'origine chiite, mais il a évolué de manière très différente des autres chiïsmes proche-orientaux. Chez les alévis, le culte, le rituel et la langue sacrée s'inscrivent dans des traditions spécifiquement turques. Ne faisant ni prosélytisme ni recrutement, ils célèbrent leur culte en secret. Qualifiés aujourd'hui encore d'hérétiques par l'orthodoxie sunnite, ils furent longtemps les victimes expiatoires de « pogroms » ou de « dragonnades ». Ils avaient toutefois trouvé dans le kémalisme un allié de choix : Atatürk, en reléguant la religion dans la sphère privée, a su mettre au pas leurs détracteurs. Plus que d'autres, les alévis se reconnaissent dans les partis de gauche. C'est donc entre trois allégeances

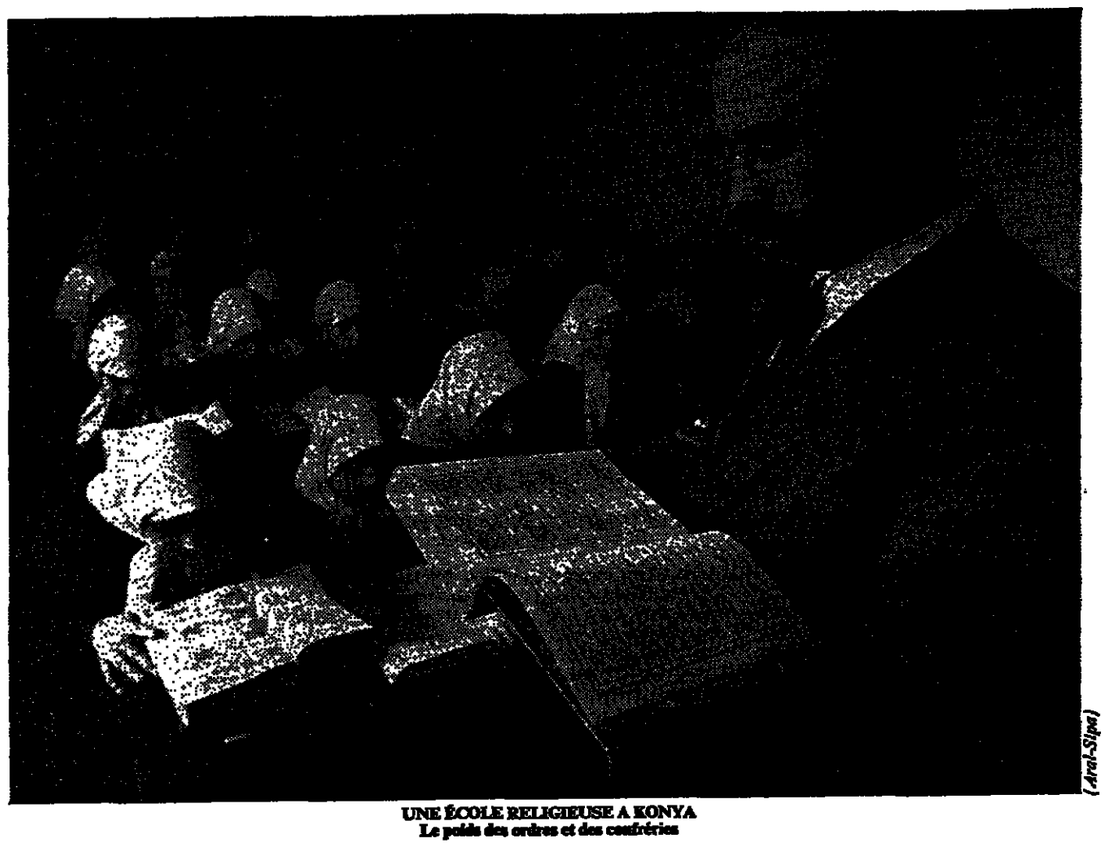

(Arat-Sipa)

UNE ÉCOLE RELIGIEUSE A KONYA
Le poids des ordres et des confréries

– au sunnisme, à l'alévisme et au kémalisme – que se joue en Turquie, depuis 1924, la guerre de religion.

Comment être à la fois turc et musulman ? Deux options étaient en concurrence au tournant du siècle dernier. *Le panturquisme visait à unir* toutes les ethnies de « race » et de langue turques, en se « libérant » des influences arabes et balkaniques ; quant à la thèse qui finit par prévaloir avec le kémalisme, elle était centrée sur la construction de l'identité nationale et la séparation de la culture spécifiquement turque des influences musulmanes, considérée comme secondes. Le panturquisme reste l'idéologie de l'extrême droite et du parti du colonel Türkes et de ses groupes d'action, les « loups gris ». Longtemps anti-islamiste, ce courant utilise aujourd'hui l'effervescence religieuse, et la confrérie des Süleymancî lui sert de relais.

Pour sa part, le camp islamiste tente de résoudre les contradictions entre identité religieuse et sentiment national grâce à une option synthétique, dite *Türk-Islâm sentezi*. A la différence des fondamentalistes, ce courant ne renie pas le cadre national mais lie le progrès de la Turquie à la réactivation du patrimoine lié au passé ottoman.

Ces débats sur l'identité n'empêchent cependant pas des mouvements politico-religieux puissants et structurés, disposant de ressources considérables et de structures solides, de se déployer à l'intérieur du pays et dans la diaspora : soit sous forme de parti politique, soit par l'intermédiaire des ordres religieux.

Les partis confessionnels sont interdits. Mais, dès 1950, le Parti démocrate de Mendérès et les formations conservatrices ont ratissé large chez les religieux. Dans les années 70, avec le Parti du salut national (Milli Selamet Partisi, MSP), les mots d'ordre islamiques apparaissent ouvertement. Dirigé par le professeur Erbakan, le MSP est relayé en Europe par le mouvement Milli Görüs, solidement implanté en RFA depuis 1977 sous le nom d'Union turque d'Europe. Cette dernière dispose de nombreuses associations qui lui servent d'écrans, agencées autour d'un complexe économique qui assure la production et la commercialisation de produits alimentaires conformes aux prescritions de l'islam, et fournit des services. *Le groupe s'occupe du trans*port des immigrés vers la Turquie (billetterie, charters) et du convoyage des pèlerins vers La Mecque, occasion de recruter de nouveaux membres. Les cliniques islamiques, les organismes de crédit et d'assurance – dont des filiales existent au Benelux, en Scandinavie, en France et en Autriche – permettent de renforcer le « contrôle » des exilés. L'organisation dispose aussi d'une presse régulière – un quotidien et un hebdomadaire, – tandis qu'une société de production de cassettes audio et vidéo à caractère religieux reproduit les discours de M. Erbakan, mais aussi des films de fiction.

Sur cette imposante organisation fortement implantée au sein de la communauté turque d'Europe, s'appuie l'action en Turquie du Parti du bien-être, héritier du MSP. Tout en pratiquant une politique d'entrisme dans la formation de M. Ozal, actuellement au pouvoir, cet islam de combat ne dissimule pas ses objectifs : instaurer la loi islamique et abattre le kémalisme. La République serait impie, produit d'un « complot juif », et l'idée de nation est synonyme de racisme : l'islam n'a pas de frontière et la République islamique doit s'édifier là où vivent des musulmans.

A la différence de l'islamisme politique, le système des ordres et des confréries a pour terrain la société civile, partout où l'on peut infléchir les décisions ou susciter des solidarités informelles. Bien qu'ennemis jurés des francs-maçons, traditionnellement bien implantés dans le pays, les gens des ordres les citent souvent en modèle.

Le plus important de ces groupes, par son histoire et son extension géographique (Chine, Républiques soviétiques d'Asie centrale, Turquie, Balkans), est celui des Nakchibendi, fondé à Boukhara au XIVe siècle. D'obédience sunnite et mystique, il apparaît d'abord comme une école de retour à l'islam dans la vie individuelle et sociale. L'ordre n'est pas monolithique mais regroupe une nébuleuse de confréries qui conservent leurs propres règles et modes de recrutement. Cette segmentation se traduit par une concurrence souvent vive, à la mesure des enjeux : accéder à des positions de contrôle de la communauté des fidèles, à des ressources économiques, à un statut de partenaire représentatif pour les autorités locales ou nationales...

Actuellement, la plus en vue de ces confréries est celle des Süleymanci, où l'économique, le politique et le culturel, le local, le national et l'international se mêlent d'une manière qui rappelle les pratiques de la secte Moon. Les Süleymanci ont déployé leurs activités à partir de 1950, en mettant sur pied un réseau de cours coraniques « sauvages ». Parallèlement, la confrérie a développé des foyers de jeunes et des internats pour les élèves des lycées d'imams et de prêcheurs.

Les apprentis sorciers

C'EST au sein de l'émigration que les résultats seront les plus payants : en Allemagne, 150 mosquées sont désormais sous leur contrôle, gérées par l'Union des centres islamiques qu'ils ont fondée en 1974 à Cologne. La confrérie est dotée d'une structure paramilitaire, et les cours coraniques servent d'antichambres au recrutement et à la formation de miliciens encadrés par les hommes du colonel Türkes, l'un des promoteurs du panturquisme. Très soucieux de faire reconnaître leur représentativité – ils revendiquent 60 % de l'islam associatif en RFA – et d'étendre leur réseau dans les autres pays européens, les Süleymanci jouent le jeu du laïcisme en déclarant qu'ils sont pour la séparation de la religion et de l'Etat – et non pour la subordination de la première au second comme c'est actuellement le cas en Turquie. En revanche, ils sont moins discrets sur certaines de leurs relations, notamment avec les survivants de la collaboration pronazie islamique dans les Balkans.

D'autres courants islamiques se partagent ce qui est devenu un véritable mouvement sociopolitique s'exprimant à travers les ordres et confréries : les nurcu, les kadiri, les cerrahi, pour ne citer que les plus influents, se signalent par leur activisme et leur anticommunisme.

Entière est la responsabilité du pouvoir militaire dans l'essor des mouvements islamistes, même si ces derniers échappent aujourd'hui à ceux qui ont joué les apprentis sorciers. C'est en effet le régime issu du coup d'Etat de 1980 qui a rendu obligatoire l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Huit facultés de théologie et 700 écoles publiques d'imams et de prêcheurs (contre 1 100 lycées d'Etat), 12 000 enseignants, 220 000 lycéens (sur un total de 790 000), 50 000 diplômés tous les ans – avec les mêmes droits que les bacheliers sauf pour les écoles militaires : l'enseignement islamique représente un formidable tremplin pour les intégristes.

Conséquence de l'absence d'une démocratie véritable pour M. Ecevit, du capitalisme sauvage sous-développé pour M. Inönü, des interventions et des manipulations étrangères pour le général Evren, l'effervescence islamiste, déjà structurée et diversifiée, pourrait modifier le paysage politico-culturel turc ainsi que l'équilibre précaire dans une zone notoirement instable.

* CNRS, université de Nanterre.

Les Assyro-Chaldéens minorité oubliée

Par JOSEPH YACOUB *

MINORITÉ ethnique, linguistique, culturelle et religieuse, les Assyro-Chaldéens des régions du sud et du sud-est de la Turquie (de Diyarbakir à Shemdinli) fuient vers l'Europe pour échapper aux persécutions des Turcs et des Kurdes. L'exode de cette communauté chrétienne a débuté en 1980, au lendemain du coup d'Etat militaire du 12 septembre, et touché les vilayets (provinces) de Hakkari et de Mardin (district de Silopi et de Bohtan), la ville de Siirt et ses environs, Midyat... Aujourd'hui, le nombre des Assyro-Chaldéens est réduit à 4 500 personnes en Turquie, alors qu'ils étaient 250 000 au début du siècle dans l'ensemble de l'Empire ottoman. Fuyant les massacres de 1915-1918, ils ont dû abandonner leurs terres ancestrales pour se réfugier, d'abord en Iran et en Irak, puis au Liban, en Europe occidentale et aux Etats-Unis ; une grande partie d'entre eux se sont aussi installés en Syrie, notamment dans la Haute-Djezireh (Hassaké, Kamechlié, Amouda, Ras-el-Aïn) et à Alep.

Non seulement le gouvernement turc fit obstruction à toutes leurs tentatives de retour dans leurs foyers, mais il persiste aujourd'hui dans sa politique de mépris à l'égard de cette minorité. Le sud-est de la Turquie se vide progressivement de sa population assyro-chaldéenne : 5 500 membres de cette communauté sont venus s'établir en Europe (3 000 en France, 550 en Belgique, les autres en Autriche, en RFA, aux Pays-Bas, en Suède...), obtenant dans la plupart des cas le statut de réfugié politique.

Du génocide de 1915-1918 aux persécutions d'aujourd'hui, les documents d'archives et la mémoire populaire perpétuent les traces et le souvenir d'un passé douloureux, comme s'ils voulaient marquer de sillons profonds et indélébiles cette terre chargée d'histoire.

Lors de la signature et de la ratification du traité de Lausanne en 1923, le gouvernement d'Ankara s'était engagé à accorder à tous les habitants du pays pleine et entière protection – sans distinction de nationalité, de langue, de race ou de religion, – le droit au libre exercice, public et privé, de sa foi, ainsi qu'aux non-musulmans la liberté de circulation et d'émigration, et l'égalité des droits culturels et politiques. Il était également spécifié qu'il ne serait édicté aucune restriction à l'encontre du *« libre usage par tout ressortissant turc d'une langue quelconque, soit dans les relations privées ou de commerce, soit en matière de religion, de presse ou de publications de toute nature, soit dans les réunions publiques »*. Soixante-quatre ans plus tard, toutes ces dispositions restent lettre morte.

* Maître de conférences en sciences politiques, Université catholique (Lyon) ; auteur de *The Assyrian Question*, Alpha Graphic, Chicago, Illinois, 1986, 177 pages.

Le chant du derviche

DERRIÈRE les plaintes, les larmes et les rires, les élans amoureux et les provocations, d'un énigmatisme qui n'est pas sans évoquer le Zen, le chant du derviche contient un avertissement qui a traversé les siècles comme une flèche infaillible pour venir nous atteindre au plus profond de nous-mêmes, là où nous souhaiterions communément ne point trop regarder, et point trop qu'autrui ne regardât.

Mais qu'y pouvons-nous ? Nous nous voulons le Roi, le derviche se proclame le Fou. Et chacun sait que la Raison, arme de l'un, devient nocive si ne s'y joint la déraison de l'autre. Quelques siècles de notre Histoire suffiraient à le prouver.

Le derviche, ouvert au monde et traversé par le miracle perpétuel de la vie, ne revendique aucune propriété, et surtout pas celle de sa pensée. Elle relève – et toute la poésie soufi est là pour le montrer – de ce dont il est, plus que de ce qu'il est. Elle ne peut être réductible à l'esprit puisque, à l'égard des images qu'elle véhicule, elle déborde l'entendement : *« On pourrait presque dire que le penser est inconscient, il l'est sans doute à 99 % »* (1), notait Henri Michaux dans ses réflexions sur l'usage des drogues hallucinatoires. La poésie du derviche – pour lequel tout regard jeté sur le monde est hallucination – procède de ce 99 % du penser.

Younous Emré, Kaygousouz Abdal, Abdal Mousa, Pir Sultan et tous les derviches semi-légendaires dont Guzin Dino, Michel Aquien et Pierre Chuvin nous font entendre la voix (2) dans ce recueil habitent depuis des siècles le cœur et la mémoire – j'allais dire la mémoire du cœur – des paysans d'Anatolie, qui constituent justement 99 % de la population turque. Je ne dirai pas de ce recueil qu'il constitue un « bouquet », comme l'on dit si souvent de la poésie orientale, mais plutôt que, tout droit venu de la *Montagne d'en face*, il nous transmet une petite musique de nuit qui révèle sous nos pas un tapis de lumière sur lequel il ne nous reste qu'à danser. D'Orient en Occident, voici une bonne utilisation du tout premier des médias.

ALAIN GHEERBRANT.

(1) Henri Michaux, *les Grandes Epreuves de l'esprit*, Gallimard, Paris, 1966.
(2) *La Montagne d'en face*, Fata Morgana, Paris, 1986, 111 pages.

La Turquie en transition

Disparités, identités, pouvoirs

Textes d'anthropologie, de géographie humaine, de sciences politiques et de sociologie, réunis par Altan GOKALP

La modernité et ses enjeux ; une société traditionnelle qui n'a plus la tradition en identité.

Un volume 16 x 24, illustré, 228 pages 162 FF.

En vente chez tous les bons libraires et chez l'éditeur

MAISONNEUVE ET LAROSE

15, rue Victor-Cousin 75005 Paris - Tél. 43 54 32 70

● CAHIERS D'ÉTUDES SUR LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE ET LE MONDE TURCO-IRANIEN *(nº 4, 1987, deux fois par an. – Centre d'études et de recherches internationales, 4, rue de Chevreuse, 75006 Paris)* : études sur le différend gréco-turc, et sur le discours historique de Moustapha Kémal, en octobre 1927, relatant l'épopée de la guerre d'indépendance.

● ANNALES DU LEVANT *(nº 2, 1987, 70 F. – Presses universitaires de Rennes, 6, avenue Gaston-Berger, 35043 Rennes Cedex)* : les problèmes de population ; espace et démographie ; l'échec du libéralisme autoritaire en Turquie.

DANS UNE ZONE DE TURBULENCES

A la recherche d'une diplomatie régionale

RÉSULTAT des tractations alliées sur le partage du Proche-Orient au cours de la première guerre mondiale et du nouveau rapport de forces établi après les victoires kémalistes, le découpage de l'Empire ottoman a tronçonné le Kurdistan, laissé subsister des noyaux de peuplement arabe en Turquie et coupé des populations turques de la mère-patrie. Longue de plus de 2 200 kilomètres (dont plus de 1 400 kilomètres avec la Syrie), la nouvelle frontière de la Turquie traverse la steppe et les montagnes, et représente un perpétuel défi pour les trente mille soldats chargés de la « boucler ».

Outre les peshmergas kurdes, des hors-la-loi de tout poil, des contrebandiers d'armes, de drogue ou de bétail, franchissent régulièrement cette poreuse muraille. A quoi s'ajoute désormais la propagande des ondes que déverse Radio-Téhéran en Anatolie, au grand dam des autorités d'Ankara. Mais c'est aussi par cette frontière que s'écoulent les flots de pétrole irakien — grâce à l'oléoduc Kirkouk-Youmourtalik, — ainsi qu'un trafic dense de camions ravitaillant les deux belligérants de la guerre du Golfe ; en attendant la mise en service de l'oléoduc Ahvaz-Dörtyol qui permettra à l'Iran d'évacuer une partie de son or noir en évitant le détroit d'Ormuz.

L'image que se renvoient les Turcs et leurs voisins n'est pas exempte de méfiance et de rancune. Depuis les revendications territoriales sur Mossoul et le sandjak d'Alexandrette (1), les Turcs sont soupçonnés de nourrir des visées expansionnistes. L'adhésion de la Turquie au camp occidental après la seconde guerre mondiale, la reconnaissance de l'Etat d'Israël, la signature du pacte atlantique en 1952 et du pacte de Bagdad en 1955, ont fait apparaître les Turcs comme les alliés inconditionnels de l'Occident et les complices de l'impérialisme américain. Une étiquette dont il leur est difficile de se défaire, malgré la diversification de leur politique étrangère depuis vingt ans. D'autant que les bases militaires d'Anatolie doivent servir de points d'appui à la Force de déploiement rapide dans le cadre du dispositif stratégique mis en place par les Américains pour intervenir dans toute la région.

La « question de Mossoul »

DE leur côté, les Turcs n'ont pas oublié le « coup de poignard dans le dos » qu'a représenté, pendant la première guerre mondiale, la révolte arabe sur le flanc sud d'un Empire ottoman en guerre contre les Alliés. Et ils s'inquiètent aujourd'hui des risques de contagion révolutionnaire à partir de l'Iran.

Malgré le contentieux historique et les différences d'orientation idéologique et politique, la Turquie s'efforce d'entretenir de bonnes relations avec ses voisins du Sud-Est. Sans y parvenir vraiment avec une Syrie qui n'a pas oublié Alexandrette, et qui est périodiquement accusée de servir de refuge aux peshmergas du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). Mais Ankara va bientôt disposer d'un moyen de pression efficace : le gigantesque projet d'équipement hydroélectrique du Sud-Est anatolien qui lui assurera le contrôle des eaux du Haut-Euphrate, indispensables pour l'irrigation de la plaine syrienne.

Pour leur part, l'Iran et l'Irak sont devenus en quelques années, respectivement, les deuxième et troisième partenaires commerciaux de la Turquie derrière la République fédérale d'Allemagne. Dans la guerre du Golfe, Ankara s'est efforcé de tenir la balance égale entre les deux adversaires, tout en participant à des tentatives de médiation dans le cadre de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Mais, si elle proclame sa neutralité, il est certain que la Turquie aurait beaucoup à redouter des conséquences d'une victoire des troupes de Téhéran.

Cette politique de bon voisinage s'inscrit dans une stratégie plus large visant le Proche-Orient. Le dégel a commencé voilà vingt ans lorsque Ankara, isolé dans l'affaire chypriote, a cherché à s'assurer l'appui des pays arabes, puis, à la suite des deux chocs pétroliers de 1973 et 1979, la Turquie — pauvre en hydrocarbures — s'est rapprochée des gros producteurs, l'Arabie saoudite, la Libye, l'Irak et l'Iran. Depuis l'inauguration du libéralisme économique en 1980, les marchés du Proche-Orient — gros consommateurs de produits alimentaires et industriels — ont constitué un débouché essentiel pour ses exportations.

Malgré la baisse des prix du pétrole et l'interminable guerre du Golfe, la Turquie a acquis dans l'ensemble de la région un poids institutionnel (notamment dans le cadre de l'OCI), économique et financier (les trois cents firmes qui y travaillent représentent plus de 15 milliards de dollars de contrats), qu'elle compte bien faire valoir pour appuyer sa demande d'adhésion à la Communauté européenne. Le vieux rêve d'Atatürk — jeter un « pont » entre l'Europe et la Méditerranée orientale — repose désormais sur des bases solides.

Dans cette perspective, les récents accrochages frontaliers avec les peshmergas aux confins irakiens et syriens doivent-ils être considérés comme de simples incidents de parcours ou comme l'amorce d'un dérapage ? La Turquie ne risque-t-elle pas d'être entraînée dans la guerre ? Il est révélateur que, depuis quelque temps, dans certains milieux d'Ankara, la « question de Mossoul » revienne sur le tapis : un litige territorial qui avait été réglé en 1926, à la suite d'un arbitrage de la Société des nations (SDN), par l'attribution à l'Irak de cette province riche en pétrole, moyennant compensation financière. Certains observateurs estiment aujourd'hui que, en cas d'effondrement politique ou militaire de l'Irak, la Turquie pourrait être amenée à intervenir, de quelque manière, à Mossoul et à Kirkouk, sous prétexte de prévenir la formation à ses portes d'un Kurdistan indépendant et pour assurer la régularité de ses approvisionnements en pétrole. Les troupes d'Ankara ont déjà, en vertu d'un accord avec Bagdad, pénétré à plusieurs reprises en territoire irakien à la poursuite de peshmergas. Mais une aventure plus importante serait-elle compatible avec l'objectif d'intégration dans la Communauté européenne que la Turquie poursuit patiemment depuis des années ?

F. G.

(1) Territoire qui faisait partie des frontières de la Turquie nouvelle fixées par les kémalistes en 1920, mais passé sous mandat français au lendemain de la première guerre mondiale. Il sera cédé à la Turquie en juin 1939 malgré les protestations des nationalistes syriens qui le revendiquent.

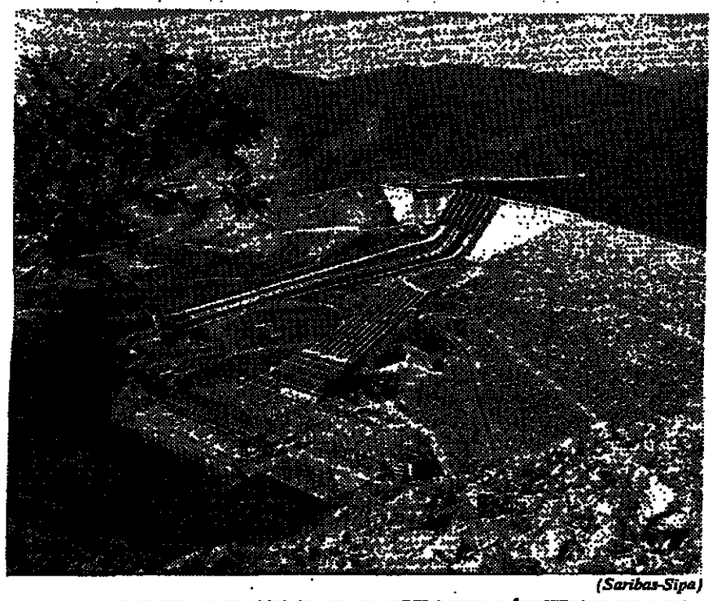

(Saribas-Sipa)

LE BARRAGE DE KEBAN, LE PLUS GRAND COMPLEXE HYDRO-ÉLECTRIQUE DU PAYS
Développer l'Anatolie orientale, foyer de la rébellion kurde

Le lourd contentieux avec la Grèce

LA dernière crise gréco-turque, à la fin de mars 1987, ne fut pas une simple comédie de politiciens locaux désirant se refaire une popularité à bon compte en exploitant le sentiment national de leurs compatriotes. La guerre fut évitée de justesse et l'alerte refléta l'ampleur du contentieux qui oppose les deux pays.

Lorsque Ankara envoya le bateau scientifique *Sismik I* faire des recherches pétrolières au large des eaux territoriales grecques, la réponse d'Athènes fut foudroyante : mise en état d'alerte maximum de l'armée, rappel des réservistes, visite éclair du ministre des affaires étrangères à Sofia et fermeture momentanée de la base américaine de Néa Makri près d'Athènes. La Turquie dut reculer, et aujourd'hui les deux protagonistes sont partiellement tombés d'accord pour régler le problème des recherches pétrolières en mer Egée devant la Cour internationale de justice de La Haye.

Pourtant, ce chapitre est l'un des moins importants dans l'ensemble du contentieux opposant la Grèce et la Turquie. Chypre est sans conteste la pomme de discorde primordiale. Depuis que l'armée d'Ankara occupe 37 % du territoire septentrional de l'île, Athènes soutient totalement la République de Chypre dans sa volonté de faire appliquer les résolutions de l'ONU prévoyant le retrait des troupes étrangères, la réunification de l'île et le retour des réfugiés chypriotes grecs dans leurs foyers. En revanche, Ankara et, depuis 1983, la République turque du nord de Chypre, militent en faveur d'une confédération regroupant deux entités dans un Etat fédéral faible. Après l'échec des négociations de janvier 1985 et du plan de paix proposé par le secrétaire général de l'ONU, la partition s'installe.

La délimitation du plateau continental égéen est un deuxième point d'achoppement. Ankara voudrait, pour se ménager des débouchés, que la mer Egée soit partagée équitablement en deux. Pour Athènes, cette prétention remet en cause sa souveraineté sur les îles bordant la côte turque et menace la continuité de l'espace maritime égéen.

L'espace aérien est aussi l'objet d'âpres controverses, la Turquie refusant à la Grèce le droit de contrôler les couloirs aériens G-18, J-60 et B-7.

Le statut militaire des îles entre dans le dossier. Officiellement démilitarisées depuis les traités de Lausanne (1923), Montreux (1936) et Paris (1947), les îles ont été largement remilitarisées depuis 1974, Athènes répondant ainsi à la création par Ankara de la IVe armée de l'Egée, basée à Smyrne.

Enfin, deux derniers chapitres couvrent le droit de la minorité grecque d'Istanbul et des populations turques de Thrace occidentale, les deux capitales estimant que leurs « nationaux » sont opprimés.

La Grèce a refusé le 25 mai dernier de signer le protocole d'adaptation de l'accord d'union douanière entre la CEE et la Turquie tant que ne sera pas trouvée *« une solution satisfaisante à la question de la restitution des propriétés des Grecs d'Istanbul confisquées par une loi turque de 1964 »*.

Quant au projet d'adhésion de la Turquie à la CEE, la position d'Athènes est encore plus nette. M. Théodore Pangalos, ministre des affaires européennes, a déclaré à Bruxelles le 14 mai 1987 : *« Il est impossible que notre gouvernement appose sa signature à la requête d'adhésion d'un pays qui conteste manifestement les droits souverains de la Grèce en Egée et qui occupe depuis 1974 le nord de Chypre, qu'il colonise. »*

Pour lever ce veto, Ankara devra, d'une manière ou d'une autre, régler son contentieux avec Athènes.

CHRISTOPHE CHICLET.

Kurdistan : un lancinant conflit

Par
CHRISTIANE MORE

COMME l'Iran et l'Irak en guerre, la Turquie doit faire face au renouveau de l'irrédentisme kurde. Pourtant, depuis sa fondation par Atatürk, l'Etat vit sur le mythe d'une population homogène et refuse de reconnaître des droits spécifiques aux dix millions de Kurdes, majoritaires dans les régions les plus pauvres de l'Est et du Sud-Est.

Si la plupart de ceux qui habitent les régions les plus déshéritées ne parlent que le Kurde — malgré l'interdiction de cette langue dès 1924 (1), d'autres, très nombreux dans les villes, ne prennent conscience de leur identité que durant l'exil — un million d'ouvriers émigrés en 1985 — économique ou politique. Ce n'est que dans les pays d'accueil, au sein des associations ou dans les écoles bilingues — comme en Suède, — qu'ils ont la possibilité d'apprendre à lire et à écrire.

Aujourd'hui encore une majorité de Turcs envisagent le problème comme un simple conflit entre tribalisme et nationalisme étatique, les Kurdes étant, pensent-ils, davantage exploités par leurs aghas (seigneurs, grands propriétaires terriens) que par le pouvoir central. Et de citer en exemple une certaine élite kurde « turque » qui participe et contribue au développement de la vie nationale dans le domaine de la littérature, de la musique et même de la politique. Cependant, à la faveur de la liberté d'expression retrouvée, un certain nombre de journaux et d'hebdomadaires abordent le problème pour parler des revendications kurdes et donnent la parole aux partisans de l'autonomie — sans aller, toutefois jusqu'à parler d'indépendance.

Après le coup d'Etat du 12 septembre 1980, le pouvoir militaire démantela les organisations kurdes qui avaient pris un nouvel essor dans les années 70, alors que la popularité de Moustafa Barzani, dirigeant de la rébellion kurde en Irak, était à son apogée. Une politique de répression comparable, dans une certaine mesure, à celle qui suivit la grande révolte de Dersim en 1938 fut mise en œuvre : arrestations massives, condamnations à mort, exil de nombreuses personnalités... Mais, si après Dersim, l'Etat parvint à mettre au pas l'irrédentisme kurde, aujourd'hui, le mouvement s'est au contraire radicalisé : de la revendication de la reconnaissance de droits nationaux, il est passé à l'exigence d'indépendance, objectif à réaliser, pour les plus extrémistes — dont le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) se veut le porte-parole, — par tous les moyens y compris la lutte armée.

Cette évolution, parallèle à la relance de la guérilla par les Kurdes d'Irak et d'Iran, appelle les ingérences extérieures qui ont toujours marqué les rébellions kurdes. Dans ses mémoires, M. Henry Kissinger notait déjà qu'en 1974 le *« le chah* [occupait] *l'attention de l'Irak en soutenant la rébellion kurde en territoire irakien* (2) ». Aujourd'hui, Bagdad aide les Kurdes d'Iran, Téhéran soutient ceux d'Irak tandis qu'Ankara accuse la Syrie de servir de base arrière au PKK.

Les nombreuses mesures prises depuis 1984 par le gouvernement turc montrent que la détermination du PKK est prise au sérieux : opérations de ratissage dans les villages par des commandos aéroportés, accord sur la sécurité des frontières (d'abord avec l'Irak en octobre 1984, ensuite avec l'Iran, qui dément, enfin avec la Syrie en juillet 1987), ordonnance de 1985 créant des milices de *« protection de villages »* (3), loi du repentir, primes aux *« chasseurs de têtes »*, création en 1986 de brigades antiterroristes entraînées aux Etats-Unis, établissement d'un *no man's land* le long des frontières sud, évacuation des villages situés dans les régions stratégiques — cette dernière mesure étant présentée comme une volonté de mise en valeur des provinces de l'est.

Car, et c'est une victoire des séparatistes, les autorités d'Ankara admettent aujourd'hui qu'il existe un problème en Anatolie orientale (appellation officielle du Kurdistan de Turquie), même si elles le limitent au domaine économique.

Devant la recrudescence des troubles dans les *« régions de l'est »*, le gouvernement met l'accent sur l'équipement de certaines zones maintenues jusqu'alors dans un état de sous-développement. La construction des barrages sur l'Euphrate (dont le barrage Atatürk) devrait transformer la région en grenier et réaliser *« l'assimilation des montagnards réfractaires »*.

Dans le même esprit, le projet de déplacement de populations qui touche cinquante-deux provinces sur les soixante-sept du pays, a été présenté au début de l'année 1987 par l'administration des forêts, qui en est l'auteur, comme une mesure en faveur des *« habitants de villages déshérités qui seront transplantés dans des régions fertiles de l'ouest »*. Pour la gauche turque et les milieux de l'immigration, ce plan viserait avant tout à disperser les paysans de deux cent trois villages de la seule province de Tunceli (nom donné au Dersim après l'écrasement de la révolte kurde en 1938), *« la province aux trois gendarmes par habitant »*, qui a déjà fait l'objet de telles mesures après les premières actions de guérilla en 1984. Le PKK ne voit dans cette opération qu'une continuation de la politique de l'Etat qui, aujourd'hui comme par le passé, déplace la population kurde pour isoler la résistance.

(1) L'utilisation d'une autre langue que le turc peut être sanctionnée par 100.000 livres d'amende et par un à trois ans de prison.

(2) *Les Années orageuses*, Fayard, 1982, page 835.

(3) Le salaire attribué à un milicien est le double de celui d'un journalier.

ÉDITIONS A. PEDONE
13, rue Soufflot, 75005 PARIS

Institut des hautes études internationales de Paris

- DROIT ECONOMIQUE 1 ..... FF 50.–
- DROIT ECONOMIQUE 2 ..... FF 180.–
- DROIT INTERNATIONAL 1 ..... FF 70.–
- DROIT INTERNATIONAL 2 ..... FF 70.–
- NÉGOCIATIONS INTERNATIONALES ..... FF 80.–
- RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE ..... FF 140.–
(vient de paraître)

K. ZEMANEK : *La responsabilité des Etats pour faits internationalement illicites ainsi que pour faits internationalement licites.*

J. SALMON : *Les circonstances excluant l'illicéité.*

Tél. : 43-54-05-97

Sur la route

UNE NOUVELLE DE YACHAR KEMAL

IL raccrocha les rênes à la ridelle, puis étala sur la banquette l'entrejambes de son large pantalon bouffant, pour y vider tout l'argent qu'il avait en poche.

Les chevaux somnolents avançaient avec lenteur, en traînant leurs sabots dans la poussière du chemin. Tout comme la charrette et l'homme, ils étaient couverts de poussière, au point qu'on ne distinguait plus la couleur de leur pelage. Et dans le visage noir de poussière du charretier, seuls les yeux et les dents étincelaient.

— Six sacs, murmura-t-il. A deux livres le sac, cela fait combien ? Douze livres.

Il compta et recompta les pièces de monnaie :

— Neuf livres exactement... Où sont passées les trois autres ? Bon, un verre de sirop, la glace, le pain... Oui, mais tout cela ne fait pas trois livres... Oh tant pis ! conclut-il, furieux.

Il remit l'argent dans sa poche. Puis, d'une autre poche, il sortit sa tabatière et se roula une cigarette, avec lenteur. Les yeux fixés au loin, il fit flamber une allumette, l'approcha de sa cigarette, toujours sans regarder ce qu'il faisait, et aspira la fumée avec avidité.

Sur les deux côtés de la route, les cotonniers, grillés par le soleil, étaient couverts de poussière.

— C'est une bonne pluie qu'il nous faudrait, se dit-il. Ils ont l'air bien malheureux, les pauvres cotonniers !

A présent, sur les deux côtés du chemin s'étendaient des champs où la moisson avait déjà été faite. Au bord du fossé, le chaume luisait avec un éclat mat sous la lumière aveuglante.

Sur la droite, à présent, on apercevait des champs de tournesols. La charrette arriva à leur hauteur. Tous les tournesols avaient la tête tournée vers l'est. Le soleil était brûlant. Il ne soufflait pas la moindre brise et les chevaux avaient beau ne pas se presser, ils étaient trempés de sueur.

Aux champs de tournesols succédèrent des champs de maïs. Les panicules violettes retombaient sur les feuilles d'un vert très vif. L'air sentait l'herbe fraîche, écrasée par le soleil... Une odeur qui rappelait celle des marais.

Insoucieux de la charrette derrière eux, les chevaux tendaient la tête pour arracher des feuilles de maïs au bord de la route. Ils s'arrêtaient un bref instant, puis se remettaient à marcher.

De temps en temps, mais très rarement, le charretier secouait les rênes :

— Hue ! Hue ! mes petits, criait-il.

Vers la fin de la matinée, la chaleur se fit encore plus torride. Le charretier suait autant que ses bêtes. Les gouttes de sueur coulaient en laissant des traces sur ses joues noires de poussière.

La charrette s'arrêta brusquement et l'homme redressa la tête :

— Hue !

Devant les chevaux, la femme, à la tête et au visage dissimulés sous un fichu, s'écarta vers le bord de la route, et la charrette se remit en marche. La femme avait les pieds nus. La poussière devait être aussi brûlante que des braises, on le devinait à sa démarche.

Le charretier poussa la voiture vers la droite et fit signe à la femme qui s'était arrêtée. Elle s'approcha, se hissa dans la charrette par l'arrière, et s'assit derrière l'homme.

— Hue ! mes petits, répéta le charretier.

Les chevaux ne semblaient pas l'avoir entendu. Ils continuaient à avancer sans entrain. Un seul arbre, un mûrier, se dressait au beau milieu des champs.

Les chevaux quittèrent la route, allèrent s'arrêter à l'ombre du mûrier. L'arbre était blanc de poussière. Sous le soleil brûlant qui faisait craquer la terre, son ombre semblait encore plus sombre, presque noire.

Quand les chevaux s'arrêtèrent, le charretier détacha son dos des planches de la ridelle, il se redressa, et pour la première fois, il lança un coup d'œil à la femme. On ne voyait rien de son visage. Même ses yeux étaient invisibles. Tant elle s'était voilée avec soin.

Le charretier sortit un baluchon du râtelier. Il y avait du helva dans le baluchon, et du pain blanc.

— Viens donc manger, ma sœur !

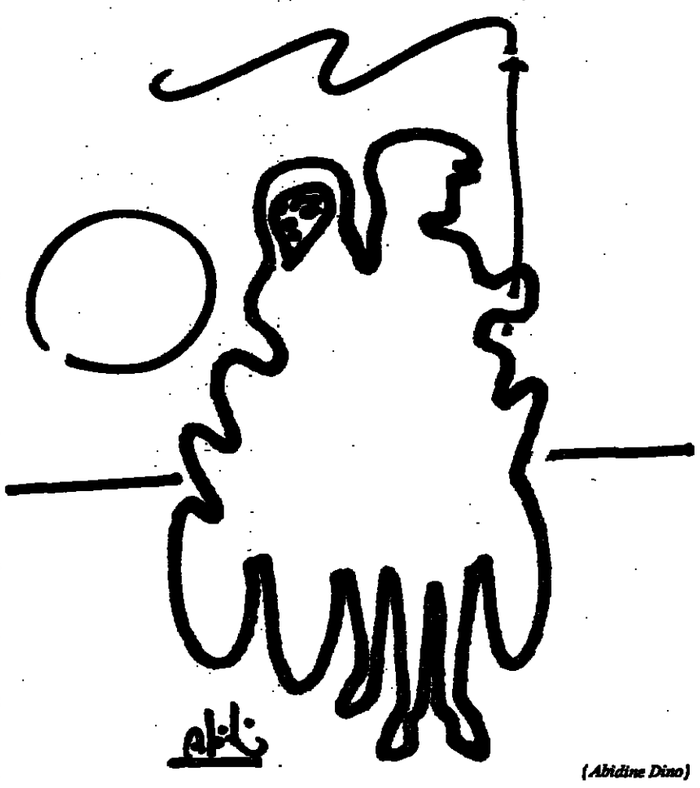

(Abidine Dino)

La femme refusa d'un geste de la tête. Le charretier mangea sans se hâter. Puis il sortit du râtelier un sac en papier marron. Il l'ouvrit et constata que les pêches qu'il contenait étaient en piteux état. Il en choisit deux, les moins abîmées, et se tourna pour les poser devant la femme. Elle les saisit, sans dire mot. D'une main, elle écarta le fichu qui lui couvrait la tête et se mit à manger.

Le charretier acheva les pêches, s'adossa à nouveau à la ridelle, puis ferma les yeux. Il ne bougea plus.

QUAND il rouvrit les yeux, l'ombre du mûrier s'était déplacée, les chevaux se trouvaient en plein soleil.

— *Hue ! mes enfants.*

La charrette s'ébranla, se dirigea lentement vers la route. L'homme n'avait pu s'empêcher de se retourner : la femme lui tournait le dos, toujours immobile.

Quand la charrette retomba sur la route, l'homme fouetta les bêtes, pour la première fois :

— Hue ! mes gars, hue !

La charrette roula un peu plus vite, en soulevant un peu plus de poussière, puis, à nouveau, elle ralentit.

Le charretier déploya une fois encore l'entre-jambes de son pantalon et y étala son argent. Il se remit à compter. Les pièces de monnaie cliquetaient avec bruit dans le profond silence. Après les avoir comptées, il les remit dans sa poche, puis secoua son fouet, légèrement. Ensuite, il se tourna vers la femme :

— D'où viens-tu ainsi, ma sœur, et où vas-tu ? lui demanda-t-il.

— De la bourgade, dit la femme d'une voix imperceptible.

La plaine s'étendait à l'infini, déjà labourée par endroits, tantôt d'un vert très frais, tantôt jaune d'or, tantôt grise de poussière. Et la route qui la traversait, pareille à un ruban tout blanc, et où la poussière montait jusqu'aux genoux, et la charrette qui avançait lentement... On ne voyait rien d'autre. Le soleil pesait de tout son poids.

— Où vas-tu ainsi ?

— Au village de Kirmitli.

— On va dans la même direction, dit le charretier. Moi, je suis du village de Hémité.

— Il n'y a que deux villages, n'est-ce pas, entre votre village et le nôtre ? dit la femme.

— Deux villages, exactement...

A nouveau, ils gardèrent le silence.

— Tu étais allée à la bourgade pour quoi faire ? demanda le charretier au bout d'un moment.

La femme ne lui répondit pas et il en fut déconcerté.

— Pourquoi y étais-tu allée ? répéta-t-il.

Elle ne lui répondit toujours pas. Intrigué, vexé aussi, le charretier se tut un long moment, mais la curiosité finit par l'emporter ; il insista :

— S'agirait-il de quelque chose dont tu ne peux pas parler, ma sœur ?

— Oh pas du tout, mon frère. Pourquoi ne pourrais-je pas en parler ?

Le charretier était petit, mais costaud. Les muscles se nouaient sur son cou mince ; il avait des sourcils très noirs et très épais. Il était vêtu d'un pantalon bouffant noir et d'une blouse en soie écrue jaune. Sa casquette était toute neuve. Il la portait penchée sur la droite.

— C'est mon homme, le diable l'emporte ! Il m'a répudiée, dit la femme d'une drôle de voix. Je suis allée chercher les papiers du gouvernement...

— C'est donc ça...., dit le charretier.

AU loin, les nuages pareils à des voiles s'élevaient au-dessus de la *Méditerranée, blancs comme le lait.* Un léger vent d'ouest se mit à souffler en soulevant la poussière, mais il ne tarda pas à retomber.

— Tu crèves de chaleur, affublée comme tu es ! dit le charretier. Ote donc ce fichu ! Qui va te voir dans cette plaine déserte ? Enlève-moi ça, vas-y...

La femme enleva son fichu qui voilait son visage et elle se tourna vers l'homme. Ele avait d'immenses yeux noirs. Ses joues étaient brûlantes, violacées. Ses lèvres étaient épaisses, son menton très fin, par rapport à la largeur de son visage. Un peu pointu même. Elle avait les poignets épais, les hanches larges. Bref, c'était là une bien belle femme. Des gouttes de sueur noires de poussière coulaient sur son long cou.

De temps en temps, le charretier lui lançait un regard furtif, puis il détournait la tête, en plissant les paupières.

— Hue !

Une fois de plus, il se tourna vers la femme, la dévisagea longuement. Gênée, elle baissa les yeux.

— Comment t'appelles-tu ? lui demanda-t-il.

— Eminé la Mince...

— Eminé la Mince, ton mari n'est qu'un imbécile ! déclara le charretier.

— Ce n'est qu'un imbécile, Dieu lui prenne les deux yeux ! dit Eminé. Ah oui, quel imbécile !

Le vent d'ouest avait repris avec force, et soulevait toute la poussière de la route. Très vite, les chevaux, la charrette s'en retrouvèrent entièrement couverts.

Quand ils atteignirent la Rivière-Noire, le charretier tira sur les rênes, mais les chevaux s'étaient déjà arrêtés. De l'autre côté du pont s'étendait une épaisse jonchère. La route qui la traversait menait au village de Karali, mais elle était si peu fréquentée qu'il ne s'agissait que d'un chemin de terre, où poussaient déjà de tout petits joncs. Le charretier fouetta les chevaux, les poussa vers la jonchère. Ils s'y lancèrent avec tant d'ardeur qu'ils semblaient se cabrer, en secouant la charrette avec force. La femme glissa vers l'arrière, elle faillit tomber. La voiture s'immobilisa, prise dans la jonchère qui l'entourait de toutes parts, épaisse comme un mur. Le charretier soufflait avec force.

— Il faut que les bêtes se reposent un peu, dit-il, nous reprendrons la route ensuite.

Il lança un coup d'œil à la femme. Elle semblait indifférente.

— Dès que les chevaux se seront reposés...

La femme ne disait toujours rien.

LE charretier se tut, avala sa salive, gêné :

— Tu sais, ton mari n'est qu'un idiot ! dit-il enfin. S'il avait été un homme, un vrai...

— Ce n'est qu'un minable, mon frère ! déclara la femme. Il travaille pour un patron et obéit à ses ordres.

Là-dessus, le charretier mit pied à terre et tourna deux ou trois fois autour de la charrette. Il arracha un roseau, le rompit avec bruit, en éparpilla les débris sur le sol, puis il revint vers la femme, lui saisit le poignet.

— Qu'est-ce qu'il te prend ! s'écria-t-elle.

Elle retira sa main d'un geste brusque, sauta à bas de la charrette et se mit à marcher vers la route. L'homme courut derrière elle et lui entoura la taille de ses deux bras. La femme se retourna :

— Tu es fou, non ? Ce type est complètement fou ! répéta-t-elle en échappant à son étreinte, et elle se remit à marcher.

— Je n'ai personne au monde ! lui cria le charretier. Ni père, ni mère, ni femme ! Les chevaux et la charrette m'appartiennent. Et au village, je possède trois champs de bonne taille !

La femme s'arrêta. Lui courut la retrouver, lui saisit les poignets, en les serrant avec force. L'émotion et le désir lui donnaient le vertige, les joncs et l'univers tout entier tournaient autour de lui.

— Est-ce que c'est bien vrai ? demanda la femme.

— Les chevaux m'appartiennent... Et j'ai aussi des vaches ! Je suis seul au monde ! Je n'ai personne... Personne !

Il entraîna la femme vers le fond de la jonchère.

Quand ils revinrent sur la route, le vent d'ouest, devenu violent, soufflait de toutes ses forces, en soulevant la poussière du chemin.

Le charretier fit claquer son fouet avec bonne humeur. Du coup, les canassons semblèrent se ranimer. La charrette roula avec bruit dans un énorme nuage de poussière.

A l'entrée du village de *Kirmitli*, l'homme freina les chevaux qui, à présent, semblaient avoir des ailes, la charrette s'immobilisa. L'homme se retourna, regarda la femme couverte de poussière. Leurs regards se croisèrent. La femme ne fit même pas mine de se préparer à descendre, elle ne bougea pas de sa place.

— Dis donc, Eminé, on y est, à votre village, dit l'homme.

— Eh oui, on y est...

Le charretier fouetta les chevaux.

A présent, la charrette avançait en tanguant dans la plaine ; prise dans un nuage de poussière, elle s'en allait vers le village de Hémité.

Né en 1923 dans un village de la plaine de la Çukurova, Yachar Kemal — de son vrai nom Kemal Sadik Gögceli — issu d'une famille de paysans d'ascendance kurde, est d'abord l'homme de ses racines. Sept ans de scolarité, la mort tragique de son père, placeront Yachar Kemal dans l'« école de la vie » ; trajectoire ponctuée de divers métiers, ouvrier agricole ou d'usine, employé du gaz, écrivain public...

C'est dans l'exercice de ces métiers que son goût pour les conteurs rencontre le récit des histoires de la vie des gens du peuple. Journaliste dans le grand quotidien de centre-gauche d'Istanbul Çumhuriyet, il parcourt l'Anatolie comme reporter, publie des articles vigoureux sur le sous-développement et la misère, sur la culture populaire...

Après un recueil de nouvelles écrit en 1952, son premier roman, Memed le Mince (1), paraît en 1955 et obtient un immense succès en Turquie et dans le monde entier. Il a publié, depuis, une trentaine de romans. Le Prix du meilleur livre étranger lui a été décerné, en France, en 1978, pour l'Herbe qui ne meurt pas et il a obtenu, en 1982, le prix mondial Del Duca pour l'ensemble de son œuvre. Son nom est régulièrement cité pour l'attribution du prix Nobel de littérature.

(1) Tous les romans de Yachar Kemal sont édités, en France, chez Gallimard.

VIENT DE PARAÎTRE

HISTOIRE DE LA PENSÉE POLITIQUE

(XIXe et XXe SIÈCLE)

par Jean-Luc CHABOT

Cette étude de la pensée politique contemporaine est axée sur la logique interne des principaux courants.

Après une introduction traitant de la pensée politique à l'ère idéologique et des fondements philosophiques des idéologies contemporaines, l'auteur étudie successivement les libéralismes, les socialismes et les nationalismes.

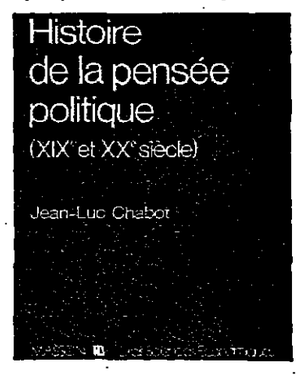

Avec ce livre, Jean-Luc Chabot a voulu dépasser le cloisonnement académique actuel des disciplines. La pensée politique ne peut se distinguer de la pensée économique fondamentale, de la théorie sociologique ou de la philosophie du droit.

1987, 208 pages, 125 F TTC au 9.11.87

En vente en librairie

MASSON

Supplément

ARGENTINE
la volonté de redressement

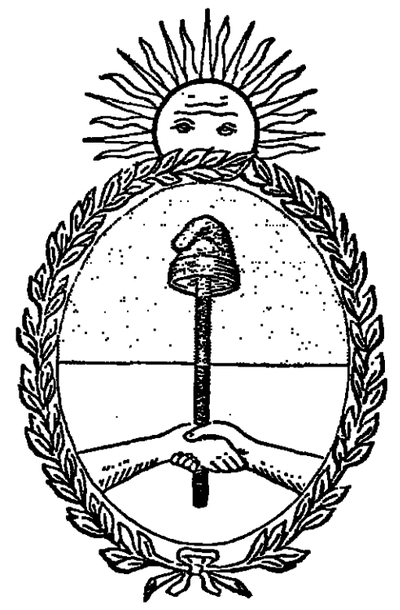

Au cours de la récente visite de M. François Mitterrand, le président Raul Alfonsin a spectaculairement exposé les risques encourus par une démocratie tout juste reconquise — et qui a redonné son lustre à l'Argentine, — alors qu'elle est prise à la gorge par une gigantesque dette extérieure héritée de la dictature militaire.

Cette hypothèque pèse lourd dans le redémarrage d'une économie qui dispose cependant d'atouts majeurs pour explorer de nouvelles voies de développement allégeant sa dépendance à l'égard des exportations de produits agricoles : des ressources naturelles exceptionnelles et, surtout, une population d'un niveau de qualification très élevé. Car l'Argentine a véritablement les moyens de parier sur la matière grise, sur la mobilisation d'un potentiel intellectuel qui se manifeste dans la richesse retrouvée de sa vie culturelle et dans l'excellence de sa communauté scientifique.

Un retour en force sur la scène internationale

Par ALEXANDRE VALENTE *

ALORS que, en Argentine même, M. Raul Alfonsin et son gouvernement sont confrontés à une chute sensible de popularité, ils gardent toujours une excellente image sur la scène internationale. Ce paradoxe s'explique en partie par le rayonnement personnel du président : si érodée qu'elle soit à l'intérieur du pays par les difficultés économiques et par les concessions faites aux militaires après la mutinerie de Pâques, son image d'homme d'Etat prudent, responsable et humaniste est restée intacte à l'étranger.

Mais si l'Argentine est aujourd'hui écoutée hors de ses frontières, elle le doit également à M. Dante Caputo, son ministre des relations extérieures. Arrivé aux affaires le 10 décembre 1983, jour du rétablissement de la démocratie, il est aujourd'hui le seul ministre à avoir fait partie de tous les gouvernements qui se sont succédé depuis.

Sa tâche ne fut pourtant pas facile. En arrivant il y a quatre ans au palais San Martin, siège de son ministère, à Buenos-Aires, il découvrit une diplomatie argentine ébranlée par plus de sept ans de dictature militaire et par la triste équipée des Malouines. Il entreprit alors d'asseoir la politique étrangère de son pays sur de nouvelles bases : elle devrait être ancrée à l'Occident, mais très active en Amérique latine et non alignée.

Pour bien comprendre l'action extérieure de l'Argentine, il faut garder à l'esprit les deux contraintes économiques qui pèsent sur elle : l'endettement extérieur (plus de 54 milliards de dollars) et la chute des prix internationaux des produits agricoles.

Lorsque, en 1984, onze Etats d'Amérique latine (1) créèrent le groupe de Cartagène afin de rechercher une issue politique au fardeau de l'endettement, les pays industrialisés accueillirent leurs propositions avec un intérêt à peine poli : la dette du tiers-monde n'était alors qu'un problème financier entre pays créanciers et pays débiteurs, et elle devait être réglée au cas par cas. Or, aujourd'hui, Américains, Japonais et Européens admettent qu'il faudra bien trouver une solution politique à ce problème.

Le gouvernement argentin, qui a toujours prôné la négociation, voit dans ce rapprochement des positions un encouragement à sa démarche, et il semble persuadé que, à terme, on finira bien par déboucher sur un accord. Cet optimisme est renforcé par l'attitude des pays du bloc de l'Est, qui ont cessé d'inciter les pays d'Amérique latine à ne plus honorer leurs échéances pour adopter une attitude plus réaliste. Mais, en attendant, les négociateurs argentins doivent se donner beaucoup de mal pour faire face au service de leur dette, aux taux d'intérêt trop élevés, aux exigences du Fonds monétaire international, aux initiatives individuelles des autres pays endettés et à l'impopularité que la persistance du problème crée au gouvernement dans l'opinion publique.

« Arrêter le massacre »

La deuxième contrainte est la baisse des cours des produits agro-alimentaires sur les marchés mondiaux. Là encore, il s'agit d'un problème crucial car la balance commerciale reste largement dépendante des exportations agricoles, notamment de céréales. Or, dans ce secteur, l'Argentine se trouve en concurrence directe avec le Canada, les Etats-Unis et la Communauté économique européenne, accusés de subventionner leurs exportations et de « casser » ainsi les prix sur les marchés.

Pendant la récente visite de M. François Mitterrand en Argentine, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, qui l'accompagnait, a voulu rassurer ses interlocuteurs en déclarant : *« Il faut arrêter le massacre »*, faisant ainsi référence à la chute dramatique des cours de ces produits. Pour sa part, le président français, s'adressant aux parlementaires argentins, s'est engagé à accepter un débat sur les subventions à l'agriculture européenne dans le cadre de l'Uruguay Round de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), mais, a-t-il précisé, *« à condition de tout mettre sur la table »*, faisant allusion à d'autres types de protectionnisme, américain notamment.

Comme pour la dette, on estime aujourd'hui à Buenos-Aires que, sur ce problème aussi, les positions se rapprochent lentement. Mais les discussions s'annoncent longues et difficiles et, pendant ce temps, l'Argentine sait qu'elle continuera à faire les frais d'une guerre commerciale qui la dépasse.

Ces conflits d'intérêts n'ont pas empêché le gouvernement argentin de renforcer ses liens politiques et culturels avec la CEE. Le président Raul Alfonsin se plaît en effet à répéter : *« Nous sommes les fils de la Révolution française et, pour cette raison, notre destin est lié à celui de l'Occident. »* Pour favoriser ce rapprochement, Buenos-Aires a choisi la stratégie de la diplomatie discrète dans le conflit des Malouines. Une attitude payante car elle a réussi à isoler le Royaume-Uni, les Argentins apparaissant comme les apôtres d'une solution négociée du conflit face à l'intransigeance de Londres. C'est ainsi qu'à l'ONU la plupart des pays occidentaux, dont la France, ont approuvé le projet de résolution argentin appelant les parties à négocier.

Ancrée à l'Occident, l'Argentine est néanmoins plus présente que jamais en Amérique latine. Démocratie, intégration, et paix sont les trois axes de sa politique dans la région. La fin de la dictature militaire a coïncidé avec l'émergence de régimes démocratiques dans d'autres pays du sous-continent, facilitant le dialogue et la prise de conscience des problèmes communs (dette, développement) qu'ils ont à affronter. La création du groupe de Cartagène en est un exemple mais on doit aussi citer l'intégration économique entreprise par l'Argentine avec le Brésil et l'Uruguay. Même si ses résultats sont encore modestes, cette démarche a le mérite d'avoir remplacé la méfiance qui a traditionnellement caractérisé les rapports entre ces trois voisins.

Aucune de ces initiatives n'aurait été possible sans une forte volonté politique, en Argentine et chez ses partenaires. Une volonté qui sera encore mise à l'épreuve les 27 et 28 de ce mois de novembre à Acapulco, lors de la rencontre des chefs d'Etat du groupe des Huit (2). Un sommet sans précédent en Amérique latine, où il sera notamment question de l'Amérique centrale, l'Argentine participant, dans ce cadre, aux efforts entrepris pour éviter une internationalisation des conflits qui secouent cette région et pour empêcher l'ingérence de puissances étrangères.

Paix et désarmement

La diplomatie argentine n'est pas absente des autres terrains de la scène internationale. Elle a pleinement repris sa place au sein du Mouvement des pays non alignés, que les régimes militaires avaient délaissé. Sa voix se fait entendre dans le dialogue Est-Ouest : en 1986, M. Raul Alfonsin fut le premier président argentin à faire le voyage de Moscou, où il s'entretint avec M. Mikhaïl Gorbatchev. Au début du mois d'octobre dernier, il reçut à Buenos-Aires M. Edouard Chevardnadze, premier des ministres soviétiques des affaires étrangères à avoir mis les pieds en Amérique du Sud. A cette occasion, le président Alfonsin a pu lui dire tout le bien qu'il pensait des projets d'accords de désarmement américano-soviétiques.

La paix, le désarmement sont en effet une constante de la position argentine dans les forums internationaux. Pour mieux se faire entendre, le président Alfonsin a participé à la création du groupe de Six, où son pays agit pour le désarmement aux côtés du Mexique, de la Suède, de la Grèce, de l'Inde et de la Tanzanie. Enfin, l'Argentine est aujourd'hui présente dans des régions du monde où, jusqu'à présent, elle n'intervenait guère : l'Afrique noire, le Maghreb, l'Asie du Sud-Est, le Golfe. Sait-on, par exemple, qu'en 1987-1988 l'Iran achètera 20 % des exportations de blé argentin ?

En moins de quatre ans, le régime démocratique a ainsi réussi à donner à ce pays un rôle et un prestige mondiaux qu'il n'avait jamais connus. Mais, pas plus en Argentine qu'ailleurs, les batailles électorales ne se gagnent sur la scène internationale...

(1) Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Equateur, Mexique, Pérou, République dominicaine, Uruguay, Venezuela.

(2) Le groupe des Huit est composé des pays du groupe de Contadora (Colombie, Mexique, Panama, Venezuela) et de ceux du groupe d'appui (Argentine, Brésil, Pérou, Uruguay).

Lire pages suivantes

PAGE 24 : Un bien absolu : la reconquête des libertés, par Ernesto Sabato ;

PAGE 25 : Un foisonnement culturel à l'écoute de la société, par Raul Vera Ocampo ;

PAGES 26 ET 27 : Priorité à la recherche et à la technologie, par Carlos Abeledo ; La maîtrise croissante du nucléaire, par Amilcar Funes ;

PAGE 28 : Des voies nouvelles pour un retour à la croissance, par Aldo Ferrer.

* *Journaliste à Radio France internationale.*

D'UN CÔTÉ DE L'AVENUE À L'AUTRE.

AVENUE DU 9 JUILLET (BUENOS AIRES)

Sur les Champs-Élysées de l'Arc de Triomphe
à l'Obélisque de la Place de La Concorde,
une perspective légendaire...
De l'avenue des Champs-Élysées
à l'avenue du 9 Juillet de Buenos Aires,
une perspective inoubliable.
Buenos Aires et Paris, deux villes qui s'aiment
parce qu'elles se ressemblent
tant par leur architecture que par leur âme.
3 fois par semaine, AEROLINEAS ARGENTINAS
a l'honneur d'offrir un trait d'union
entre ces deux capitales.
A bord de Boeing 747 Jumbo, en première classe,
dans la nouvelle classe affaires ou
dans la classe économique aux sièges en cuir,
les passagers, hommes d'affaires ou touristes
apprécient ces vols confortables.

AEROLINEAS ARGENTINAS

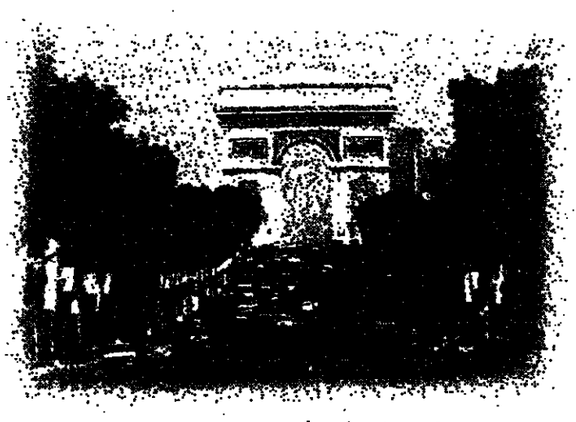

AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (PARIS)

agate - Photos : Frey TIB - Cholanet TIB

ATHENS, AMSTERDAM, ASUNCION DEL PARAGUAY, AUCKLAND, BARCELONA, BELO HORIZONTE, BILBAO, BOGOTA, BOLOGNA, BRASILIA, BRUSSELS, BUENOS AIRES, CALI, CAPETOWN, CARACAS, CHICAGO, CORDOBA, CURITIBA, COSTA RICA, DÜSSELDORF, FRANKFURT, GENEVE, GENOVA, GUAYAQUIL, HAMBURG, HOUSTON, IGUAZU, JOINVILLE (BRASIL), JUJUY, LA CORUÑA, LA PAZ, LAVRAS, LIMA, LOS ANGELES, LUGANO, LYON, MADRID, MEDELLIN, MENDOZA, MIAMI, MILAN, MEXICO, MONTEVIDEO, MONTREAL, MÜNCHEN, NAPOLI, NEW YORK, PADOVA, PARIS, PORTO ALEGRE, PUNTA DEL ESTE, PALERMO, PANAMA, QUITO, RECIFE, RIO DE JANEIRO, RIO GALLEGOS, ROMA, SALTA, SALVADOR, SAN FRANCISCO, SAN PABLO (SÃO PAULO), SANTA C. DE LA SIERRA, SANTIAGO DE CHILE, STUTTGART, SYDNEY, SEOUL, TEL AVIV, TOKIO, TORONTO, TURIN, WIEN, WASHINGTON, ZÜRICH.

AU-DELA DES DIFFICULTÉS DE L'ALTERNANCE

Un bien absolu : la reconquête des libertés

Par ERNESTO SABATO *

HEGEL affirmait que c'est en nageant que l'on *apprend à nager*. Les résultats des élections du 6 septembre dernier – marquées par la victoire des péronistes sur l'Union civique radicale du président Alfonsin – ont, comme il est naturel, attristé certains et réjoui d'autres. Mais nous *devons tous nous féliciter de cet événement exceptionnel* dans ce pays : un gouvernement critiqué n'est pas renversé par les militaires mais (partiellement) remplacé par une autre grande force populaire. *Cette alternance est la* norme dans toutes les démocraties, et rien ne contribue davantage à préserver le régime républicain. Ces élections ont eu lieu dans des conditions exemplaires de régularité, de paix et de sérénité, et elles ont témoigné de la maturité populaire. C'est là un autre fait positif et un bien absolu pour l'Argentine.

Tout gouvernement, où que ce soit dans le monde, subit toujours l'usure du pouvoir. C'est, en effet, une chose que de s'opposer ; c'en est une autre, *terriblement différente, de mener* à bien un programme de réalisations. Je ne suis pas économiste, *mais nous savons tous que le* radicalisme a été confronté au pire des héritages économiques de toute notre histoire, au point qu'il était illusoire d'attendre des *miracles. La dictature militaire,* non contente de perpétrer des horreurs contre les droits de l'homme, a *également ruiné* matériellement le pays, portant la dette extérieure de 7 à 54 milliards de dollars. Qui pourrait – et comment – payer des *sommes aussi monstrueuses* ? Peut-être en faisant appel à la bonne volonté du Fonds monétaire international ? Mais tout le monde sait que cette institution *ne fait pas dans la philanthropie : elle veut récupérer* son argent, et de la manière la plus inflexible, *aux dépens, en dernière* instance, des gens les plus pauvres.

Une autre calamité, que nous n'avions pas jusque-là connue, est venue s'ajouter à la dette : en d'autre temps plus heureux, il suffisait d'exporter quelques récoltes pour s'en sortir. Aujourd'hui, on ne sait même plus où les stocker parce que, là encore, le *marché mondial* est dominé par les grandes puissances développées. Faute de rentrées, nous pouvons seulement nous attendre à une pauvreté accrue, à moins d'investissements, à la dégradation de l'industrie, de l'agriculture et de l'élevage. Le gouvernement n'y est pour rien, et il a fait tout ce qui était humainement possible. N'importe quel autre en aurait pâti de la même manière.

Erreurs et mérites

Cela ne signifie nullement que nos dirigeants n'ont pas commis d'erreurs. Quiconque agit se trompe, d'une manière ou d'une autre. Il y a probablement eu des erreurs de politique économique, encore que je n'aie aucune qualité particulière pour le prouver, *n'étant qu'un simple écrivain.* Il y a eu des erreurs dans la restauration de la démocratie comme, par exemple, les lois sur le « point final » et sur le devoir d'obéissance des militaires. Nous savons bien que, dans n'importe quel pays du monde, un soldat *doit obéir aux ordres. Mais, au*dessus de tous les règlements militaires, il y a des principes éthiques sur lesquels on ne peut pas transiger : si un supérieur ordonne un enlèvement ou des tortures, le subalterne a le devoir de ne pas s'y prêter. Il est évi*dent que, confronté au danger* d'un coup d'Etat militaire, le gouvernement s'est trouvé dans l'obligation de prendre ces mesures lamentables. Elles furent indiscutablement mal reçues par une grande partie du pays et je pris moi-même la *plume pour les condamner.*

Voilà pour les erreurs, *mais* elles ne doivent pas nous faire oublier les extraordinaires mérites du gouvernement. A peine installé dans ses fonctions, le président Alfonsin ordonna la mise en jugement des principaux responsables des atrocités commises par la dictature, les membres des juntes militaires. Ces chefs sont actuellement en prison, trois d'entre eux étant condamnés à perpétuité. Où et quand un civil sans armes a-t-il pris de semblables décisions à *l'encontre de ceux qui détiennent* chars et avions ? Qui a jamais puni des généraux coupables de semblables atrocités dans de nombreux autres pays aujourd'hui ? A lui seul, ce fait suffirait à justifier le respect unanime entourant le président *Alfonsin, qui fit non seulement* montre d'un courage admirable mais donna l'exemple de ses hautes qualités morales. C'est à lui que nous devons d'avoir retrouvé ce bien suprême de l'homme qu'est la liberté, la transition historique vers la démocratie, l'immense prestige que l'Argentine s'est acquis parmi les nations civilisées, la solution pacifique du conflit séculaire avec le peuple chilien – qui nous a permis d'éviter une guerre – et, enfin, la liberté absolue, sous toutes ses formes – individuelles et sociales – dans l'enseignement, la presse et les moyens de communication de masse.

Je n'appartiens à aucun parti politique, ayant toujours souhaité rester dans mon rôle de franc-tireur, et c'est pourquoi je peux faire cet éloge du président sans être soupçonné d'agir par devoir partisan. Quelles que soient les vicissitudes de l'avenir de l'Argentine, je pense que le président Alfonsin passera à l'histoire de notre pays comme un paladin de la liberté, du dialogue et des droits de l'homme.

* Ecrivain, auteur de *Alejandra* (Le Seuil, Paris, 1967), *le Tunnel* (Le Seuil, 1978), *l'Ange des ténèbres* (Le Seuil, 1983), *l'Ecrivain et la catastrophe* (Le Seuil, 1986) ; ancien président de la Commission nationale sur la disparition des personnes (CONADEP).

Evolution politique

1516 : exploration du Rio de la Plata par le navigateur Diaz de Solis.

1536 : fondation de Buenos-Aires. Le territoire dépend de la vice-royauté du Pérou.

1776 : *création de la vice-royauté du Rio-de-la-Plata.*

1810 : une junte insurrectionnelle créole proclame l'indépendance des « Provinces unies du Rio-de-la-Plata ».

1828 : l'Uruguay devient indépendant de l'Argentine.

1829-1852 : dictature centralisatrice de Juan Manuel de Rosas, qui pose les bases de l'Etat argentin.

1853 : Constitution fédéraliste.

1865-1870 : guerre contre le Paraguay.

1946 : prise du pouvoir par le général Peron.

1955 : chute de Peron.

1966-1973 : dictatures militaires des généraux Ongania et Lanusse.

1973 : élections générales. Hector Campora, candidat péroniste, est élu président ; il cède la place à Juan Peron, qui revient triomphalement d'exil.

1974 : *mort de Peron. Son épouse, Isabelita, lui succède.*

1976-1983 : dictature militaire ; les généraux Videla, Viola, Galtieri et Bignone se succèdent au pouvoir.

14 juin 1983 : victoire britannique dans la guerre des Malouines.

30 octobre 1983 : *M. Raul Alfonsin, radical, est élu président* de la République.

6 septembre 1987 : victoire péroniste aux élections législatives partielles.

Points de repère

Superficie : 2 766 889 kilomètres carrés (environ cinq fois celle de la France).

Population : 30 531 000 habitants en *1985*, en majorité d'origine espagnole et italienne (2 % de métis et d'Indiens).

Langue : espagnol.

Capitale : Buenos-Aires (9 927 404 habitants en 1980).

Population active : 10 815 220 (en 1983).

Taux de chômage : 14 %.

Mortalité infantile : 35,3 % (en 1983).

Dette extérieure : 54 milliards de dollars (en octobre 1987).

PNB par habitant : 2 130 dollars (en 1985).

Inflation : 79 % en 1986 (385 % en 1985).

Unité monétaire : austral (1 austral = 1,50 F).

Buenos Aires

c'est comme le tango: un mélange de sensualité et de poésie.

A Buenos Aires, nous les Argentins, nous voudrions vous montrer notre maison, vous faire partager notre culture et le paysage de la ville qui inspira Borges.
Les stades où Maradona affina son style international .
L'historique Place de Mai qui fit connaître au monde le nom de Perón et l'image d'Alfonsín, ou le Théâtre Colón qui couronna l' art de Julio Bocca.
A Buenos Aires, nous qui aimons ses rues, son histoire, ses parcs et ses promenades, nous vous attendons.
Visitez Buenos Aires.

Municipalidad de la Ciudad de Buenos Aires

SOCIETE BINATIONALE YACYRETA

ACTUELLEMENT LA RÉPUBLIQUE ARGENTINE ET LA RÉPUBLIQUE DU PARAGUAY CONSTRUISENT **LE COMPLEXE HYDRO-ELECTRIQUE DU YACYRETÁ** SUR LE FLEUVE PARANÁ. CETTE CONSTRUCTION A DÉJÀ RÉALISÉE Á 30%

Ses principales caractéristiques sont:

FLEUVE PARANÁ
Débit moyen ..... 11.900 m³/sec.
Surface du bassin ..... 975.000 Km².
BARRAGE
Surface ..... 1.600 Km².
Volume ..... 21.000 Hm³.
CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE
Chute ..... 21,30 m.
Nombre d'unités ..... 20.
Potentiel installé ..... 2.770 MW
Energie moyenne annuelle ..... 17.550 GWh
PRINCIPALES DONNÉES CHIFFRÉES DES TRAVAUX
Volume du béton ..... 3.800.000 m³.
Excavations ..... 40.000.000 m³.
Remblai ..... 81.000.000 m³.
Capacité des déversoirs ..... 95.000 m³/sec.
ENTRÉE EN SERVICE PRÉVUE
Premier trimestre 1993

APRÈS LES ANNÉES NOIRES DE LA DICTATURE

Un foisonnement culturel à l'écoute de la société

Par RAUL VERA OCAMPO*

EN Argentine, le péronisme a représenté, de 1945 à 1955, une étape de transition vers un autre paysage culturel caractérisé par la montée de nouvelles classes sociales. Cette période fut suivie par une série de coups d'Etat qui, de 1955 jusqu'à ces dernières années, ont fortement perturbé la continuité d'une pensée libre et le goût de l'innovation. D'où des fractures, des vides et de malsaines interruptions dans l'évolution culturelle du pays.

Depuis décembre 1983, le retour à la démocratie a favorisé un autre climat créatif avec une forte participation populaire. Cela s'est manifesté par la prolifération de concerts de musique populaire et classique, de spectacles, de conférences, de débats sur toutes sortes de sujets. Toutes ces manifestations ont réconcilié la société avec les grands problèmes culturels et ont permis l'accès des citoyens aux différents modes de création intellectuelle.

De tous les domaines de la création, c'est le cinéma qui a le plus immédiatement profité du rétablissement des libertés. Sans censure et grâce à un programme d'aides importantes, judicieusement gérées par l'Institut national de la cinématographie, que dirige Manuel Antin, la production a considérablement augmenté ces trois dernières années. On a pu voir des films d'excellente facture technique, pleins d'imagination et récompensés dans de prestigieux festivals internationaux, comme *l'Histoire officielle, Tangos, l'Exil de Gardel, le Film du roi* (1), *Made in Argentina, Hombre mirando al Sudeste* (« Un homme regarde vers le Sud-Est »). Certains réalisateurs argentins sont maintenant bien connus à l'étranger, comme Luis Puenzo, Carlos Sorin, Eliseo Subiela, Juan-José Jusid et Alberto Fisherman, ce qui prouve qu'un travail d'équipe, soutenu par une politique culturelle volontariste, permet d'obtenir des résultats artistiques de qualité.

A l'inverse, et à quelques rares exceptions près, la télévision navigue entre des séries et des *télénovelas* très médiocres, semblant seulement viser des objectifs purement commerciaux. La chaîne publique, la Sept, n'est pas encore parvenue à mettre sur pied une programmation équilibrée. Les seules émissions à peu près convenables sont celles enregistrées en direct, quelques spectacles musicaux et des pièces de théâtre de bon niveau. Le reste, malgré l'importance culturelle de la télévision, compte fort peu de réussites.

La richesse du mouvement argentin des arts plastiques n'est pas nouvelle. Elle remonte au siècle dernier. La répression et la censure conduisirent, au cours des deux dernières décennies, à un art dépourvu de sens critique et fasciné par l'image décorative. Depuis 1983, cependant, une réaction s'est produite sous l'impulsion d'artistes appartenant essentiellement au champ du figuratif et qui réalisent une peinture et un dessin de très grand dynamisme interprétatif. On pourrait parler de néo-expressionnisme, à l'image de l'art allemand de la République de Weimar, qui établit un dialogue tendu avec l'environnement social. Des artistes comme Julio Pagano, Luis Débairos-Moura, Armando Sapia, Victor Quiroga, Julio Lavallen, Raul Ponce, Carlos Carmona et Mauro Machado représentent nettement ce courant artistique.

Dans le domaine de la sculpture, la situation est plus floue, sans doute à cause des contraintes matérielles spécifiques à cette discipline. Juan-Carlos Distefano, Norberto Gomez, Carlos Peiteado, Fabriciano, Mariana Schapiro sont quelques-uns des sculpteurs les plus remarqués. En définitive, les arts plastiques ne semblent pas avoir trouvé une voie claire pour exprimer leurs préoccupations, malgré quelques innovations comme les ateliers de quartier. A cela, il faut ajouter la pauvreté des programmes d'expositions des musées, et l'action médiocre des galeries qui se limitent à des projets purement commerciaux.

Renouveau de la musique

La musique populaire, à l'instar du cinéma, a été fortement renforcée par la démocratie. Les spectacles présentés aussi bien dans des stades que dans des lieux fermés ont permis un renouveau du folklore national et du rock local. A cet égard, le travail du Centre de diffusion de la musique de Buenos-Aires, que dirige Ariel Ramirez, a été remarquable. Le Théâtre Colon, où se retrouvaient traditionnellement les élites, a été dépouillé de son caractère de classe, et l'on a pu y produire des opéras pour enfants et des concerts populaires. La retransmission télévisée de certains de ces spectacles a permis de créer au sein du grand public une attitude plus réceptive à la musique. Tout cela est bien différent de l'ambiance qui existait au temps de la dictature.

De grands orchestres de renommée internationale, qui avaient quasiment boycotté le régime militaire, sont revenus en Argentine. Ainsi, l'Orchestre philharmonique de New-York a pu donner un concert sur l'esplanade du 9-de-Julio, à Buenos-Aires, devant plus de cent mille personnes. Des compositeurs argentins, comme Pompeyo Camps, Gerardo Gandini et Francisco Kröpfl voient désormais leurs œuvres interprétées, et ils peuvent également se consacrer à l'enseignement.

Parallèlement, on assiste à une sorte de revitalisation du théâtre. Celui-ci propose actuellement une réponse à l'angoisse sociale et une réflexion complexe sur le devenir national. Des auteurs dramatiques comme Roberto Cossa, Osvaldo Dragun, Griselda Gambaro, German Rozenmacher, Carlos Somigliana, Sergio De Cecco, ont écrit des pièces qui remettent en question, avec un vif esprit critique, de nombreux aspects de la société. Sous la dernière dictature militaire, de 1976 à 1983, le « Théâtre ouvert » constitua une forte réaction contre le silence imposé officiellement sur tant de questions capitales. Ce « Théâtre ouvert » joua alors un rôle capital, tirant les intellectuels et les artistes de leur léthargie, grâce, en particulier, aux pièces décapantes de Ricardo Monti. Récemment, la présentation de pièces d'auteurs aussi modernes et subversifs que Dario Fo, Eugenio Barba et Tadeusz Kantor a permis de stimuler la créativité des hommes de théâtre argentins, et l'on peut espérer bientôt une nouvelle moisson de pièces critiques.

En littérature, les années 60 ont favorisé une certaine intégration de groupes culturels différents. Le phénomène Julio Cortazar a servi de passerelle, de pont, pour élaborer une nouvelle narrativité au sein de laquelle cohabitent Jorge-Luis Borges, Roberto Arlt et d'autres écrivains adeptes des techniques modernes de la littérature européenne ou américaine. Cela a favorisé la constitution d'un groupe de jeunes écrivains qui se présentent comme la « génération du renouveau » et parmi lesquels il faut citer Hector Tizon, Daniel Moyano, Juan-José Saer, David Vinas, Juan-José Hernandez, Antonio Di Benedetto, Jorge Riestra ainsi que Béatriz Guido et Martha Lynch. Les meilleurs romans sont sans doute ceux de Daniel Moyano (*el Vuelo del tigre* « l'Envol du tigre ») et d'Hector Tizon (*la Casa y el viento* « la Maison et le vent »). Ces deux textes, qui innovent sur le plan linguistique, reflètent bien les problèmes de la société argentine actuelle et font le lien avec les situations politique et littéraire de l'époque précédente.

Faiblesse des essais et de la poésie

Si le roman se porte assez bien, on ne peut en dire autant de l'essai, qui a pratiquement disparu. Seules sont à signaler les tentatives d'interprétation du pays proposées par Ezequiel Martinez Estrada et José-Luis Romero, ainsi que les textes de H. A. Murena, David Vinas, Noé Jitrik, Adolfo Prieto, Ana Maria Barrenechea et Josefina Ludmer.

En ce qui concerne la psychanalyse, après l'émigration presque totale des meilleurs psychologues et analystes chassés par la répression militaire, quelques cercles se sont reconstitués. Ils sont presque tous de tendance lacanienne et tentent de redonner à la théorie psychanalytique argentine la place qui fut naguère la sienne : la première en Amérique latine.

Le bilan de la poésie est également bien triste. Ce genre continue d'être boudé par les éditeurs et par les libraires qui lui reprochent souvent son hermétisme. Mais ces prétendus défauts lui ont permis de survivre sous le régime militaire. Les censeurs galonnés négligèrent, en effet, ce genre littéraire ce qui favorisa l'épanouissement des poètes du silence. Parmi eux, Juan Gelman, qui proposa des textes très durs sur le contexte social, des poèmes de combat insolites sous le régime des généraux. Francisco Madariaga est un des poètes les plus remarqués d'aujourd'hui. Originaire de la province de Corrientes, il décrit le paysage de sa région natale avec des mots à la fois modernes et provinciaux. Les poètes de la génération intermédiaire produisent des textes beaucoup plus rationnels. Les meilleurs sont, sans doute, Joachin Giannuzzi, Federico Gorbea et Guillermo Boido. Quelques jeunes poètes ont dû émigrer et ont publié à l'étranger des livres isolés qui recréent parfois une atmosphère hallucinante. C'est le cas de Monique Giraldez, Reynaldo Jimenez, Monica Tracey, Rafael-Felipe Oterino et Victor Redondo.

Ainsi, dans tous les champs de la culture, et grâce au retour de la démocratie, nous assistons aujourd'hui à une lente renaissance des arts.

(1) Ces trois films ont été diffusés en France.

(Publicité)

VIDA

VIDA C'EST LA VIE
SURMONTEZ LA PEUR, RENSEIGNEZ-VOUS ET ASSUREZ VOTRE VIE

Ministerio de Salud y Acción Social

(Publicité)

M. FRANÇOIS MITTERRAND
Président de la République Française

Nous avons été heureux de vous accueillir en Argentine

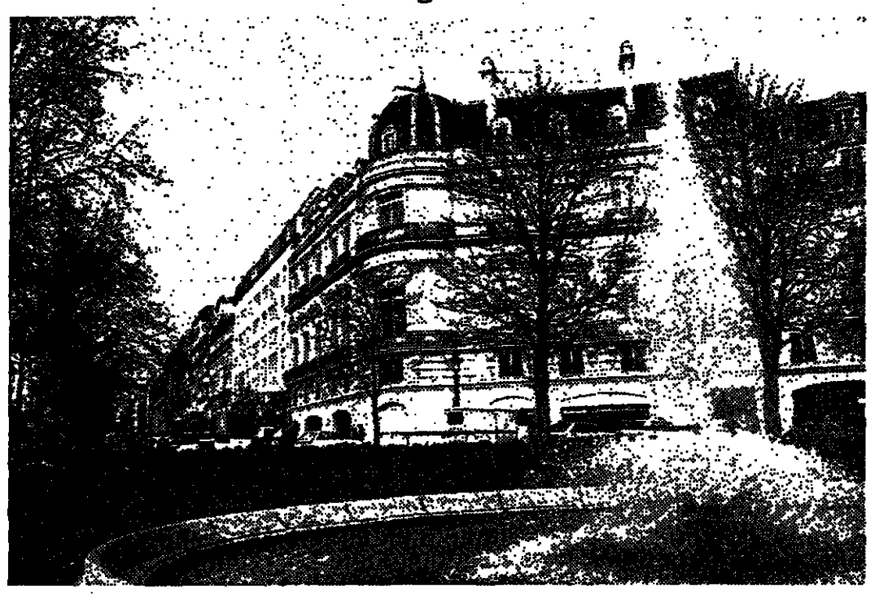

BANCO DE LA NACION ARGENTINA

Première banque d'Argentine et d'Amérique latine d'expression espagnole

A fait de l'efficacité son symbole, et sa clientèle apprécie la compétence et la rapidité de ses services

◆ ◆ ◆

SUCCURSALE DE PARIS :
12-14, rond-point des Champs-Elysées - 75008 PARIS

HIDRONOR

HIDRONOR S.A. est née en 1967, avec la construction du complexe EL CHOCON-CERROS COLORADOS, avec pour principal objectif ***de contribuer au développement de la Patagonie.***
Depuis cette date, de très importants travaux à finalités multiples ont été effectués et le complexe a atteint ses objectifs:

- ***maîtriser les crues des fleuves***
- ***atténuer les conséquences des baisses de débit prolongées***
- ***augmenter les surfaces irriguées***
- ***fournir de l'énergie à des prix préférentiels pour la région et utiliser les excédents pour améliorer le système national de production et de distribution d'électricité.***

Aujourd'hui l'entreprise assure 25 % de la consommation nationale d'électricité grâce à ses centrales de El Chocón, de Planicie Banderita, d'Arroyito et d'Alicura. Les travaux ont débuté à Piedra del Aguila, qui sera la plus grande construction jamais effectuée en Argentine. La première réalisation, le complexe de Limay Medio, sera prochainement opérationnelle.
L'aménagement de la vallée du fleuve Collón Curá est actuellement à l'étude.

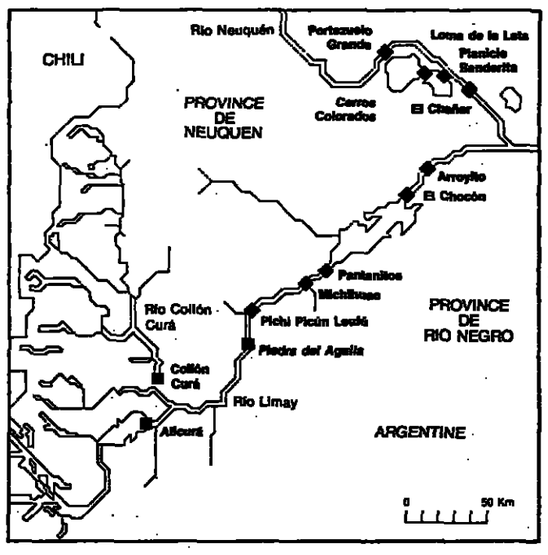

Dr. César M. García Puente
Président — 1987

HIDRONOR S.A.
Siège administratif:
Villa El Chocón 8300 Neuquén
Tél. 25136 et 25138
Siège social:
Av. L.N. Alem 1074
Tél. 312-6031/8
1001 Buenos Aires
TELEX 22240
Cables HIDRONOR
Buenos Aires
Bureau de Cipolletti:
Presidente Yrigoyen 379
Tél. 72201/4
8324 Rio Negro
TELEX 84116
Argentine.

Supplément Argentine

VALORISER LE POTENTIEL

Priorité à la recherche scientifique

Par CARLOS ABELEDO *

Si, au cours de ce siècle, le développement de la recherche scientifique et technologique argentine a été fortement affecté par les péripéties politiques, les chercheurs argentins ont toujours joui d'une réputation méritée. Elle est due, pour une bonne part, à leurs trois compatriotes qui ont reçu le prix Nobel : Houssay, Leloir et Milstein, mais également à de nombreux autres savants qui se sont illustrés dans différents domaines de la science.

Pendant la première moitié de ce siècle, aucun appui régulier ne fut donné à la recherche scientifique. Le nombre d'enseignants-chercheurs se consacrant exclusivement à l'université était très réduit. Les premiers efforts systématiques, qui donnèrent naissance à des écoles scientifiques, eurent pour cadre la médecine et les sciences expérimentales qui lui sont liées. Il faut rappeler, à cet égard, le travail de pionnier accompli par des hommes tels que Sordelli en microbiologie, Houssay en physiologie, Deulofeu en chimie organique, Leloir en biochimie et de Robertis en biologie cellulaire. Leurs travaux furent appuyés, dans une large mesure, par des contributions privées ou des sources internationales.

Ce retard pris par les activités de recherche était sans doute largement dû, d'un côté, à la faiblesse du développement industriel et, de l'autre, à l'exceptionnelle fertilité de sols permettant une productivité élevée sans apport technologique. Et cela en dépit de la prospérité économique du pays et de son haut niveau culturel : en 1930, le produit intérieur brut par tête comptait parmi les dix premiers du monde, le système d'enseignement créé à la fin du siècle se situant parmi les plus avancés de l'époque.

L'élan des années 50

C'est seulement vers la fin des années 50 que se prennent des mesures destinées à donner une impulsion soutenue à la recherche scientifique et technologique. Dans les universités, on augmente considérablement le nombre de nominations de professeurs à temps complet et l'on crée des laboratoires de recherche en chimie, physique, biologie, géologie, physiologie, microbiologie, etc. De jeunes chercheurs formés à l'étranger reviennent au pays et des programmes de bourses se mettent en place, permettant à des dizaines de nouveaux diplômés d'aller commencer leur formation scientifique aux Etats-Unis et en Europe. En 1957, est créé l'Institut national de technologie agro-pastorale (INTA) et, en 1958, le Conseil national de la recherche scientifique et technique (CONICET) et l'Institut national de technologie industrielle (INTI), contribuant ainsi à l'institutionnalisation de la recherche. Le CONICET — homologue du CNRS français — impulse la formation de jeunes chercheurs au moyen d'un programme de bourses, et soutient la recherche en sciences physiques et naturelles, en sciences de l'ingénieur mais aussi en sciences sociales et humaines.

Les gouvernements constitutionnels des présidents Frondizi (1958-1962) et Illia (1963-1966) apportèrent un appui soutenu aux universités et aux organismes scientifiques. Pendant la période 1958-1966, la recherche scientifique se développa dans tous les domaines, le cadre démocratique favorisant un climat de pluralisme et de liberté intellectuelle. Aujourd'hui, trente ans après le commencement de ce processus d'institutionnalisation, et malgré des régimes autoritaires dont elle a souffert, l'Argentine dispose d'une communauté scientifique importante, tant par sa qualité que par sa quantité : 15 000 chercheurs actifs, soit 500 chercheurs par million d'habitants, pourcentage comparable à celui de nombreux pays industrialisés.

Persécutions et émigration

Le coup d'Etat de 1966, qui renversa le président Illia, fit passer les universités nationales sous contrôle militaire et inaugura un courant de discrimination politique écartant des emplois publics ou universitaires tous les citoyens suspects d'avoir des idées de gauche ou d'avoir des idées tout court. Les conséquences de ces mesures furent particulièrement néfastes : des centaines de scientifiques émigrèrent dans d'autres pays d'Amérique latine, en Europe ou aux Etats-Unis.

La reprise des relations institutionnelles

* *Président du Conseil national de la recherche scientifique et technique (CONICET).*

NOUS CONNAISSONS LE CHEMIN

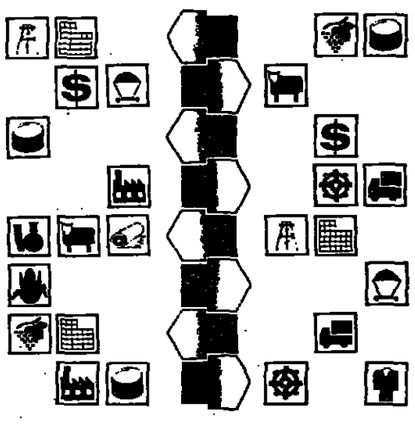

Si vous pensez avoir des relations commerciales avec l'Argentine, faites vos consultations le plus vite possible. Vous vous surprendrez.

Gerence de Exterieur et Changes,
650 Rue Sarmiento, 1313, Buenos Aires,
Argentina.
Télex 18262 et 22365 BANMU AR
Swift BACIARBA - RAPIFAX 2098

banco de la ciudad de buenos aires
fonde en 1878

EUDEBA
Editorial Universitaria De Buenos Aires

Libros para ser libres
Des livres pour être libres

Rivadavia 1573 - Buenos Aires - Argentina

NOUS SOMMES EN TRAIN DE DYNAMISER LE TRAVAIL DE 30 MILLIONS D'ARGENTINS

Nous encourageons la prévoyance par l'épargne et l'assurance. Nous facilitons l'accès des familles, des collectivités et des entreprises au crédit. La Caisse veut concilier les services rendus aux individus avec le bien-être de la communauté afin de contribuer au redressement économique définitif de l'Argentine.

EPARGNE - ASSURANCES - CREDITS - CHEQUES POSTAUX
COMMERCE EXTERIEUR ET CHANGE

CAISSE NATIONALE D'EPARGNE ET D'ASSURANCE
Hipólito Yrigoyen 1750 - Buenos Aires
República Argentina
Télex: 17234 - 18113 - 18639 - 22642 cnas ar

Publicidad CNAS

SCIENTIFIQUE, ENCOURAGER LES COOPÉRATIONS

recherche et à la technologie

La dictature militaire de 1976 à 1983 se traduisit par une nouvelle vague de persécutions avec son cortège de détenus, de disparus ou d'immigrés, beaucoup de ces derniers ayant acquis une réputation internationale.

La restauration de la démocratie, en décembre 1983, permit de commencer à réparer les ravages des dix-sept années précédentes. Parmi les premières décisions du CONICET, il convient de signaler la réintégration des chercheurs expulsés par la dictature et un programme de bourses spéciales visant à réinsérer dans l'activité de recherche tous ceux qui, sous le régime militaire, avaient été contraints de gagner leur vie dans d'autres secteurs. La démocratisation, c'est aussi une politique de promotion scientifique : les aides à la recherche sont aujourd'hui attribuées au terme d'un processus de sélection fondé sur la qualité des projets, sans que les chercheurs des instituts propres du CONICET bénéficient d'une quelconque priorité. Sur la base de cette redéfinition des critères, le CONICET soutient aujourd'hui près de deux mille projets de recherche dans l'ensemble des disciplines, la majorité d'entre eux (70 %) étant menés dans les universités.

La reprise des relations institutionnelles

Le retour de l'Argentine dans la communauté des nations démocratiques a favorisé l'insertion de ses chercheurs dans l'activité scientifique internationale. Jusqu'alors, les relations institutionnelles entre le CONICET et ses homologues européens étaient très distendues. En 1985, ont été signées des conventions avec le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et, aujourd'hui, il existe environ soixante projets de recherche communs à des équipes françaises et argentines. Un phénomène identique s'est produit avec d'autres pays européens. Les relations avec la France ont été considérablement facilitées par l'accueil que les scientifiques français réservèrent à leurs collègues argentins et aussi par la présence de beaucoup de ces derniers dans des postes importants au CNRS, à l'INSERM et au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

La coordination de la politique de recherche scientifique et technique incombe au secrétariat d'Etat à la science et à la technique dont dépend le CONICET. Parmi les initiatives de ce département ministériel figurent la définition de domaines prioritaires et la valorisation des résultats de la recherche. Les secteurs qui font l'objet de programmes nationaux sont les biotechnologies, l'informatique, l'électronique, les technologies des aliments et des industries agro-alimentaires, les matériaux, la pétrochimie, les énergies nouvelles et les maladies endémiques. Chaque programme coordonne les efforts des chercheurs des différentes institutions qui travaillent dans le domaine, définit des objectifs à court et moyen terme et encourage les projets de développement conjoint avec les entreprises.

L'essor des biotechnologies

L'un des programmes les plus dynamiques est celui des biotechnologies, chacun comprenant l'importance économique et sociale que revêtent pour l'Argentine les applications destinées à l'agriculture et à la santé humaine et animale. C'est dans ce domaine que se nouent le plus rapidement les associations entre chercheurs et entreprises, et que la coopération avec le Brésil est la plus active. C'est ainsi que, l'an dernier, a été créé le Centre argentino-brésilien des biotechnologies, chargé de coordonner et d'appuyer financièrement les projets communs de recherche et de développement. La France est également un partenaire important : plusieurs séminaires scientifiques binationaux ont été organisés, dont l'un en avril 1986 à Buenos-Aires, avec la participation d'industriels des deux pays.

Même à ses périodes les plus fastes, la science argentine était restée enfermée dans les laboratoires, entretenant peu de relations avec la société. Le secrétariat d'Etat à la science et à la technique a voulu mettre un terme à cet isolement en encourageant les activités de diffusion et de valorisation de la recherche et de la technique. Outre les mesures d'incitation au rapprochement avec l'industrie, le secrétariat d'Etat a organisé un programme national pour ouvrir les portes des laboratoires aux jeunes de l'enseignement secondaire sur le thème « La science s'adresse aux jeunes » ; un musée de la science pour les enfants est en préparation ; cette année a débuté un programme d'émissions télévisées sur des thèmes scientifiques et techniques ; des mesures ont été prises pour encourager le journalisme scientifique. Bon nombre de ces initiatives furent le résultat des échanges de vues qui eurent lieu au cours d'un séminaire franco-argentin organisé en juin 1985 par le secrétariat d'Etat à la science et à la technique et, du côté français, par la Mission interministérielle de l'information scientifique et technique (MIDIST).

Moteurs du développement

Les efforts des responsables actuels de la politique scientifique argentine en vue de revitaliser la recherche et l'activité universitaire témoignent de l'importance que le gouvernement démocratique assigne à la science et à la technique en tant que moteurs du développement, du redressement économique et de la modernisation du pays.

CARLOS ABELEDO.

La maîtrise croissante du nucléaire

Par AMILCAR FUNES*

En un peu plus de trois décennies, la Commission nationale de l'énergie atomique (CNEA) est passée de la construction et de l'exploitation d'un réacteur expérimental, du type Argonaut, à la mise en fonctionnement de deux centrales nucléaires : Atucha-I (345 MW) et Embalse (600 MW), toutes deux utilisant la filière uranium naturel-eau lourde. Une troisième centrale, Atucha-II (700 MW), est actuellement en construction. A côté de l'usine de production d'eau lourde (200 tonnes), ce sont là les réalisations les plus connues de la CNEA. Elles ont été rendues possibles par l'existence d'une forte base scientifique et technologique.

Au centre atomique d'Ezeiza se trouvent les installations utilisant l'irradiation pour la stérilisation de matériel chirurgical et la conservation des aliments, ainsi que l'unité de fabrication de combustible nucléaire.

Au centre atomique Constituyentes, que l'on remarque aujourd'hui de loin en raison de la tour gigantesque qui abrite l'accélérateur d'ions Tandar, chercheurs et techniciens déploient une intense activité. Dans ce même centre, leurs collègues spécialistes des matériaux étudient et résolvent les problèmes technologiques propres aux matériaux à usage nucléaire.

Le centre atomique de Bariloche (dans la province de Rio-Negro), qui bénéficie du double soutien de la CNEA et de l'université nationale de Cuyo, abrite une véritable pépinière de physiciens et d'ingénieurs nucléaires. On y mène également des recherches sur les basses températures et en physique des solides en général.

L'Argentine essaie de pourvoir à ses besoins en matière de radio-isotopes et pense prochainement accéder au marché international. A cette fin, elle va se doter d'un réacteur à Cordoba. Dans la même province est installée la fabrique d'oxydes d'uranium servant à la fabrication du combustible nucléaire. L'Argentine utilise son propre uranium, ce qui explique qu'une bonne partie des six mille personnes employées par la CNEA travaillent dans le secteur minier. L'extraction du minerai se fait dans plusieurs zones du pays (Nord, Centre, Sud), le complexe le plus important étant situé dans la province de Mendoza.

La CNEA s'efforce également d'acquérir la maîtrise des technologies nécessaires à la production d'énergie par des moyens autres que les combustibles fossiles ou l'hydro-électricité. Des prototypes sont en cours de développement à échelle réduite, parmi lesquels l'usine expérimentale d'eau lourde, des dispositifs d'utilisation de l'énergie solaire et des installations expérimentales de recherche sur les plasmas. Au service de la communauté, la CNEA ne se contente pas d'utiliser les technologies actuellement disponibles ; elle développe celles qui seront nécessaires dans le proche avenir.

* Commission nationale de l'énergie atomique (CNEA).

AL LECTOR DE

LE MONDE diplomatique

Lo acertado de sus análisis y la abundancia de su documentación hacen de él un órgano leído y apreciado por los responsables políticos, los dirigentes económicos, las personalidades culturales y universitarias así como los estudiantes de Argentina y Latinoamérica.

SUSCRIBASE A

LE MONDE diplomatique

EN ESPAÑOL

ORDEN DE SUSCRIPCION

Por favor envíe LE MONDE DIPLOMATIQUE a: .....
Nombre y apellido: .....
Dirección: ..... Tel.: .....
Localidad: ..... Código: .....
País: .....
Suscripción anual: 12 números

BOLIVIA - BRASIL - CHILE - PARAGUAY - U$S 40
OTROS PAISES U$S 60

ENVIE CHEQUE O GIRO A LA ORDEN DE LE MONDE DIPLOMATIQUE
25 de Mayo 596 - 5º (1002) Cap. Fed. - Tel.: 312-7651/7617/7629

OPERATIONS INTERNATIONALES

Le monde des affaires

Dans les transactions internationales la qualité du service est la meilleure des publicités.

Gestions des operations internationales

Commerce extérieur
- Large couverture de crédit, avec une gamme étendue de lignes de la Banque Centrale de la Republique Argentine et/ou de ses correspondants.
- Rapidité et souplesse de gestion des opérations.
- Importations.
- Exportations.
- Versements et transferts.

Promotions commerciale
- Recherche de nouveaux marchés.
- Contacts commerciaux locaux et internationaux.
- Promotions des produits nationaux à l'étranger.
- Reception et envoi de missions commerciales.
- Foires internationales.

Division internationale
- Services de commerce extérieur dans les agences de la Banque à New-York, São-Paulo, Panama et Montevideo.
- Promotion commerciale dans les agences et bureaux de représentation de Santiago du Chili et Caracas.
- Large réseau de correspondants dans le monde entier.

Latinequip
- Recherche et gestion de demandes de biens d'équipement et de projets.
- Identification de fournisseurs et de technologies complémentaries en Amérique Latine.
- Gestion comerciale par le réseau de représentants.
- Structuration des consortiums nationaux ou multinationaux latinoaméricains pour répondre aux demandes de cotation et aux appels d'offres internationaux.
- Recherche de partenaires pour des investissements communs et la formation d'entreprises binationales.

Notre force c'est la votre

Cicero/Ted Bates

BANCO PROVINCIA
El Banco de la Provincia de Buenos Aires

San Martin 137, premier sous-sol (1597) Buenos Aires - Argentine.
Telex 17797 BAPRO AR. 9171 / Téléphone 311-0178/34-2277. / PROVIN AR.

Supplément Argentine

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET VOLONTÉ DE PARTENARIAT

Des voies nouvelles pour un retour à la croissance

Par ALDO FERRER *

IL n'y a pas de place particulièrement réservée à l'Argentine dans l'économie mondiale. Elle doit la conquérir par le travail, l'imagination et la croissance. Nous allons voir pourquoi.

Jusqu'à la crise de 1930, c'est le marché international qui conduisit ce pays sur le chemin du développement. L'abondance des terres fertiles dans la pampa, la demande internationale de produits alimentaires et de matières premières, et les prix élevés qui pouvaient être obtenus suffisaient alors pour assurer l'expansion de la production et de l'emploi. C'est ainsi que se constitua un pays moderne entre la seconde moitié du dix-neuvième siècle et la grande crise des années 30. La forte demande mondiale, les investissements de capitaux étrangers et l'arrivée d'immigrants (principalement européens) expliquent la poursuite du développement au cours de ces années. C'est ainsi que se peuplèrent la pampa et les grandes villes, que se construisirent voies ferrées et ports et que, à force de travail, les surfaces utiles à l'agriculture et à l'élevage, la production et les exportations de viande et de céréales ne cessèrent de croître.

Cette période de développement impulsé de l'extérieur se termina en 1930. Ce fut la fin de ce que les Français pourraient appeler la « première République ». Entre cette époque et le retour à la démocratie à la fin de 1983, l'Argentine connut une grande instabilité institutionnelle, empêchant la mise en application de politiques volontaristes et inscrites dans la durée, qui auraient pu permettre de relancer la croissance sur d'autres bases. Tout cela peut expliquer la longue dégradation de l'économie. Parfois, certains affirment que la décadence du pays est la conséquence de l'abandon du libre-échange et du modèle de développement en vigueur jusqu'en 1930. *En vérité, nous n'avons pas*, à cette époque, quitté le paradis pour nous retrouver en plus mauvaise situation : le paradis avait disparu avec la crise et, en raison de l'interruption du processus démocratique, l'Argentine ne put rechercher dans la liberté les voies de son renouveau.

Le défi de la dette

Aujourd'hui nous savons beaucoup de choses. D'abord, nous ne pouvons pas accepter de vivre à nouveau hors du cadre de la loi. Ni supporter la violation des droits de l'homme ou la violence terroriste. Ni payer le prix de la guerre et de la défaite provoquées par une défense erronée des droits argentins sur les Malouines, ni celui de la dette extérieure qui fut le résultat des politiques monétaristes et orthodoxes de la dictature, de 1976 à 1983. La société argentine sait que la démocratie et la liberté sont essentielles pour surmonter la crise, créer les conditions d'une vie civilisée, défendre l'identité culturelle et politique en tant que nation, et connaître la croissance.

Nous savons également que, à la différence du passé, personne ne va, de l'extérieur, remettre l'Argentine sur la voie du développement. Le monde a changé et il est plein de défis, dont le principal et le plus urgent est celui de l'endettement extérieur (qui en 1985 se montait à 48,5 milliards de dollars) : au cours des six dernières années le pays a transféré à l'étranger 20 milliards de dollars au titre du service d'une dette qui, malgré cet extraordinaire effort, continue à augmenter. L'Argentine doit conquérir sa place en consolidant sa démocratie et en mobilisant les talents de sa population, la capacité créatrice de ses entrepreneurs et ses immenses ressources non utilisées. Notre pays a besoin d'une vigoureuse politique d'accumulation et de changement technologique. Une des conditions de cette accumulation est la réduction des transferts de ressources destinées au service de la dette. Mais il ne suffit pas de retenir l'épargne pour investir : il faut qu'elle augmente, que l'inflation soit maîtrisée, que l'Etat soit réformé et, d'une manière générale, la maison remise en ordre.

Dans un cadre de croissance dans la liberté, de nouvelles possibilités s'ouvrent à la coopération internationale et à l'association entre intérêts nationaux et étrangers, notamment français. Nous n'accepterons plus les flux financiers purement spéculatifs qui se reflètent aujourd'hui dans la dette extérieure et qui ont fait tant de mal. La nouvelle frontière de la coopération avec d'autres pays passe par la technologie et par le partenariat entre entreprises privées, en particulier petites et moyennes.

L'Argentine dispose d'un important potentiel de recherche, de technologie et d'esprit d'entreprise dans divers domaines, et en premier lieu dans ceux de la métallurgie et de la mécanique, des biotechnologies et de la physique et de l'ingénierie nucléaires. Des opportunités d'affaires se présentent aux entreprises françaises et à celles d'autres pays qui participeront, sous de nouvelles formes mutuellement bénéficiaires, au développement de l'Argentine. Notre pays, revenu à la démocratie, se veut l'acteur d'un nouvel ordre économique international fondé sur la liberté, la sécurité et la prospérité.

* Economiste, ancien ministre de l'économie, président de la Banque de la province de Buenos-Aires.

Des Français dans la pampa

QUE reste-t-il de ces Français qui, par centaines de milliers, émigrèrent en Argentine depuis la moitié du dix-neuvième siècle ? Qu'ont-ils laissé derrière eux ?

L'héritage peut paraître modeste au regard des statistiques du *consulat général de France à Buenos-Aires : il ne reste aujourd'hui* que dix mille Français, dont plus de la moitié, nés en Argentine, ont la double nationalité. Et, parmi ceux nés en France, beaucoup sont déjà à la retraite. La vague migratoire d'après-guerre a bien été la dernière. Si la présence française disparaît ainsi progressivement, elle reste gravée, à côté de celle d'autres peuples, dans la chair et la culture mêmes des Argentins.

La journée que le président de la République lors de son voyage en Argentine le mois dernier a passée à Pigüé, petite ville agricole *située au cœur de la pampa, en fut le témoignage. Pigüé avait été* fondée en 1884 par une quarantaine de familles aveyronnaises qui, avant de faire le long voyage au départ de Rodez, avaient acquis par contrat des lots de terre à blé. Leur existence ne fut pas facile, loin du sol natal, dans une région fraîchement conquise par l'armée argentine aux dépens des indiens. Ces familles, qui avaient laissé derrière elles, en Aveyron, un pays pauvre et une vie difficile, surmontèrent pourtant l'adversité avec courage et ténacité. Leur épopée est racontée dans un très bel ouvrage réalisé par une équipe de chercheurs de l'université de Toulouse-Le Mirail, *les Aveyronnais dans la pampa* (1).

Les descendants de ces pionniers, arrivés du Rouergue il y a plus d'un siècle, aujourd'hui prospères et parfaitement intégrés, ont conservé un profond amour de la France.

A. V.

(1) Edouard Privat, Toulouse, 1977.

La coopération scientifique avec la France

TRÈS ralentie pendant la période de la dictature militaire, la coopération franco-argentine en matière scientifique et technique est redevenue très *importante. En témoignent aussi bien la progression* des crédits que la direction de la coopération scientifique et technique et du développement (DCSTD) du ministère des affaires étrangères français y consacre (et qui sont passés de 2,6 millions de francs en 1984 à 6,7 millions en 1987) que la signature, à partir de 1985, d'accords entre organismes de recherche et de développement technologique des deux pays : accords CNRS – CONICET, INSERM-CONICET, INRA-INTA (Institut national de technologie agricole). Cette politique d'accords garantit la rigueur et le niveau scientifique des projets retenus par les organismes, ainsi que leur suivi et leur exécution.

Outre ces programmes, la coopération scientifique entre les deux pays s'articule autour de trois axes.

1. La formation universitaire supérieure, qui vise à améliorer les formations dispensées dans les universités argentines avec le concours de professeurs et experts français.

2. La recherche fondamentale, coordonnée, du côté argentin, par le secrétariat d'Etat à la science et à la technique, et qui porte sur un grand nombre de domaines de la physique, de la chimie, des sciences de la Terre, des sciences de l'ingénieur, sans oublier les sciences sociales, où la France jouit d'un grand prestige. C'est ainsi qu'en octobre dernier le colloque organisé à Buenos-Aires à l'occasion du vingtième anniversaire du Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO) a vu la participation de plus d'une demi-douzaine de chercheurs français, les seuls étrangers au continent latino-américain à avoir été invités en aussi grand nombre.

3. La coopération technique, qui porte sur des domaines très variés : formation de cadres de la fonction publique, restructuration de l'administration fiscale, normalisation et qualité industrielles, statistiques, urbanisme, transports, télécommunications, maîtrise de l'énergie, informatique éducative, etc. Des deux côtés, l'accent est mis sur la liaison entre ces programmes de coopération et les réalisations industrielles.

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité traités par les organisations internationales

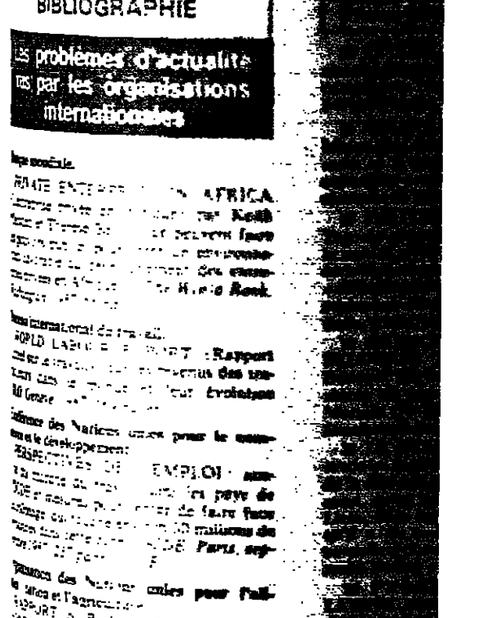

LECTEURS

CHEZ NOUS ON T'AIME
Accroché à la vie.
Sain et intégré à la société.
Bien à ta place.
Te faisant écouter et écoutant les autres.
Disposé à vivre ou à revivre.

VIENS CHEZ NOUS
En communiquant
Intégré parce que parfois la solitude nous indique le mauvais chemin.
Libre. Parce que la liberté ne nous rend pas prisonniers.
Elle nous donne la vie.

CHEZ NOUS ON T'AIME
Pour partager.
Et nous demander: y a-t-il mieux que la vie pour vivre?

Parce que tu es unique et irremplacable
Et parce que nous aimons la vie.
VIENS CHEZ NOUS

CHEZ NOUS ON T'AIME

CONAD COMISION NACIONAL PARA EL CONTROL DEL NARCOTRAFICO Y EL ABUSO DE DROGAS

Commission nationale pour la prévention du trafic de drogue et de l'abus de stupéfiants.

Ministère de la santé et de l'action sociale.

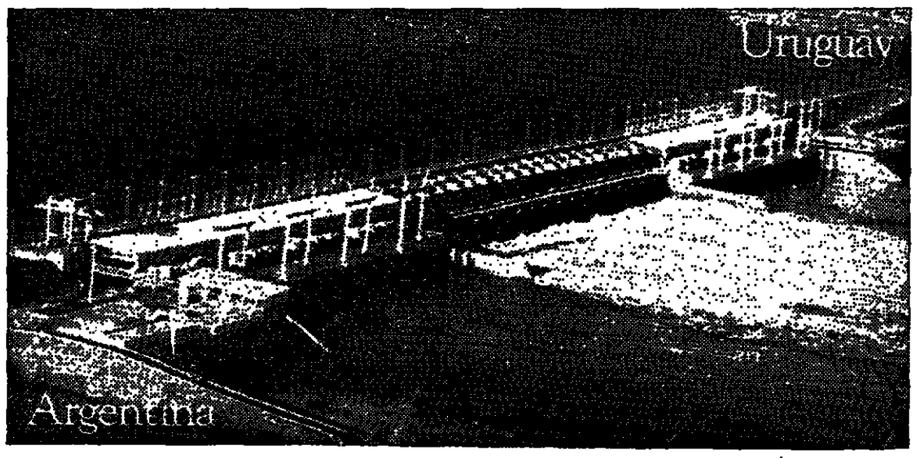

Salto Grande: l'énergie au service de l'intégration

Le premier grand ouvrage symbolisant l'intégration latinoaméricaine fonctionne déjà.

C'est l'œuvre commune des Argentins et des Uruguayens.

Ce barrage produit de l'énergie pour l'Argentine et l'Uruguay: 6.700.000 MWh par an, représentant pour les deux pays une économie de 140 millions de dollars.

Une expérience de partenariat binational mis en œuvre à tous les niveaux de l'entreprise.

Un site touristique d'une exceptionelle beauté, cité en exemple au reste du monde par les Nations Unies.

La preuve que l'intégration socio-économique de l'Amérique latine n'est plus le rêve d'un visionnaire et que, fraternellement unis, les peuples peuvent changer le cours de l'histoire.

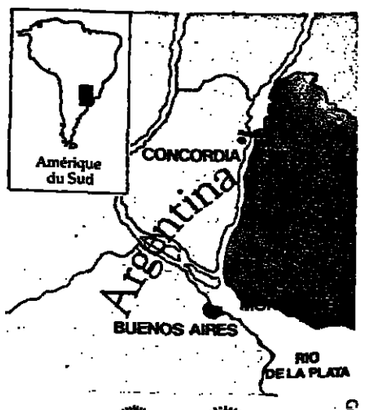

COMISION TECNICA MIXTA DE SALTO GRANDE

Gonzalez Esteves & Kohler

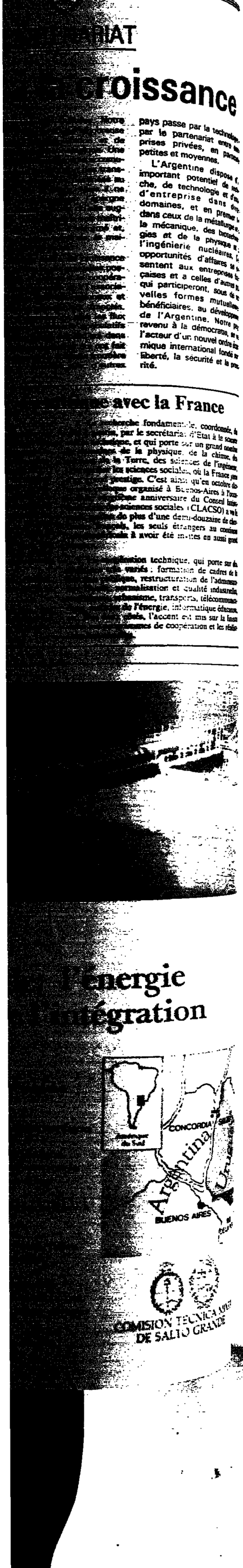

Dans les revues...

FOREIGN AFFAIRS. William G. Hyland analyse les enjeux du prochain sommet Reagan-Gorbatchev. Jonathan Dean fait le point sur « la sécurité militaire en Europe ». Pedro-Pablo Kuczynski, ancien ministre péruvien de l'énergie, propose des solutions à long terme pour l'endettement de l'Amérique latine. (Vol. 66, n° 1, automne, trimestriel, 5,95 dollars. — 58 East, 68th Street, New York, NY 10021.)

DÉFENSE NATIONALE. M. Laurent Fabius expose ses vues sur « la défense de la France à l'aube du XXIe siècle ». Il estime que la défense européenne est *« une nécessité »* sans laquelle l'Europe *« risque de n'être qu'une vaste zone de libre-échange »*. (Novembre, mensuel, 38 F. — 1, place Joffre, 75007 Paris.)

LA REVUE FRANÇAISE DE SCIENCE POLITIQUE. Une analyse de « l'univers idéologique des cadres RPR, entre l'héritage gaulliste et la dérive droitière ». (Trimestriel, octobre, 85 F. — 27, rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07.)

LETTRE INTERNATIONALE. Sous la plume d'André Gauron, une longue étude sur « l'économie casino ». Au sommaire également un texte sur « les mirages du libéralisme » et une analyse de « l'échec du reaganisme ». (Automne 1987, n° 14, trimestriel, 35 F. — 14-16, rue des Petits-Hôtels, 75003 Paris.)

NOTES ET ETUDES DOCUMENTAIRES. Numéro annuel sur les pays d'Europe occidentale et la CEE en 1986. Alfred Grosser, qui dirige cet ensemble, note que *« l'URSS a été constamment présente dans l'évolution des attitudes au sein des divers pays d'Europe occidentale »*. (N° 4837-38, 75 F. — La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.)

CADMOS. Un gros dossier sur la Suisse devant l'Europe, en insistant particulièrement sur les relations avec la CEE. (N° 38, été, trimestriel, abonnement un an : 60 francs suisses. — Villa Moynier, 122, rue de Lausanne, 1211 Genève 21, Suisse.)

INFRECOR. Un numéro spécial sur « la réforme économique et la démocratisation en URSS ». (N° 251, 19 octobre, bimensuel, 12 F. — 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.)

CELSIUS. Cette nouvelle revue mensuelle franco-belge se propose de *« mesurer et d'analyser les idées, les actions et l'impact des courants de pensée pouvant être qualifiés d'extrémistes de droite »*. A lire une étude sur « les nouvelles droites grand-russes » en URSS. (N° 1, mensuel, octobre 1987, 25 F. — Maastraat, BP 284, 75228 Paris Cedex 05.)

LE COURRIER DES PAYS DE L'EST. Gérard Wild analyse longuement les échanges commerciaux entre l'URSS et la RFA. Hélène Mommaels décrit les caractéristiques de l'économie chinoise en 1986-1987. (N° 321, septembre, mensuel, 41 F. — La Documentation française, Paris).

ESPRIT est tout entier orienté vers l'Est. Pour Adam Michnik, la Pologne est « à la croisée de quatre sentiments » : la lassitude, le manque d'espoir, le rejet de la défaite, l'attente. Le corps de ce dossier, c'est la « mémoire du nazisme » qui se réveille dans une RDA en train de perdre le sentiment, bien gratuit, de son « innocence ». (Numéro d'octobre, mensuel, 58 F. — 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris, abonnement un an : 470 F.)

ALLEMAGNE D'AUJOURD'HUI. « La RDA face aux initiatives de M. Gorbatchev » et une bibliographie détaillée sur un thème sensible : le débat des historiens sur le nazisme. (N° 101, juillet-septembre, trimestriel, 50 F. — Claude Lasset, Jérôme Vaillant, 8, rue Faraday, 75017 Paris.)

FRANCE-URSS MAGAZINE. Négociations avec les Américains, Afghanistan, conflit Irak-Iran, M. Voronstsov, premier vice-ministre des affaires étrangères soviétique, s'explique sur tous ces sujets. (N° 282, novembre-décembre, mensuel, 25 F. — 61, rue Boissière, 75116 Paris.)

L'ARCHE. Sur les Juifs en URSS. L'éditorial de Roger Ascot est partagé entre ce qu'il vient d'y découvrir : la montée de l'antisémitisme populaire et le « détail » de M. Le Pen. Titre : *Nous accusons.* (Octobre, mensuel, 218 pages, 35 F. — 14, rue Georges-Berger, 75017 Paris.)

POUR LA PALESTINE. 40 ans après la décision des Nations unies de partager la Palestine en deux *Etats*, l'un *juif*, l'autre arabe. Etude de différents aspects de cette décision et du problème des réfugiés palestiniens. (N° 19, troisième trimestre, 15 F. — BP 184-04, 75160 Paris Cedex 04.)

THE WASHINGTON REPORT ON MIDDLE EAST AFFAIRS. Sur un aspect négligé mais central de l'« Irangate » : la filière israélienne. (N° 5, septembre 1987, mensuel, 2 dollars. — PO Box 53062, Washington, DC 20009.)

LE MESSAGE DE L'ISLAM. La revue théorique de l'islamisme iranien publie le texte d'un discours de l'hodjatoleslam Rafsanjani intitulé « l'Amérique ne connaît pas la révolution islamique ». (N° 48, août-septembre, mensuel, abonnement annuel 18 dollars. — BP 14155, 3899 Téhéran.)

PROBLEMES ECONOMIQUES. Un texte du professeur A.G. Ghaussy sur « la doctrine économique islamique ». (N° 2042, 30 septembre 1987, hebdomadaire, 7,50 F. — La Documentation française, Paris.)

PROBLEMES POLITIQUES ET SOCIAUX. Un dossier consacré à l'islam en Asie du Sud-Est, *« un nouveau défi politique dans la région »*. Mais d'où vient le défi ? De l'islam ? Ou des frustrations sociales et économiques ? (N° 568, 17 F. — La Documentation française, 124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers Cedex.)

ESOPE. J. Tanguy expose comment, en quoi, entre la Chine et la Communauté européenne, la coopération scientifique est active ; et il la montre « séduite par le modèle européen ». (N° 455, bimestriel, 30 F. — 12, rue du 4-Septembre, 75002 Paris.)

CAHIERS POUR CROIRE AUJOURD'HUI. Nouvelle publication issue de la fusion de deux revues éditées par les jésuites *Cahiers de l'actualité religieuse* et *Croire aujourd'hui*. A lire : un entretien de Pierre de Charentenay avec Mme Corazon Aquino. (N° 1, septembre, mensuel, 15 F. — 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

ETUDES. Un article sur le système monétaire européen et une histoire du Secours catholique. (Octobre, mensuel, 37 F. — 14, rue d'Assas, 75006 Paris.)

VIVANT UNIVERS. Un dossier sur le Maroc. Des études sur l'économie, l'enseignement et la situation des femmes. (N° 371, septembre-octobre, bimestriel, 20 F. — 115, chaussée de Dinant, 5000 Namur, Belgique.)

POLITIQUE AFRICAINE. Face au Togo du général Eyadema, il y a le pays réel, la société civile que nous révèle une étude de sociologie électorale et une recherche sur le « difficile métier » de chef coutumier. (N° 27, septembre-octobre, bimestriel, 70 F. — Karthala, 22-24, boulevard Arago, 75013 Paris.)

MÉDECINS SANS FRONTIÈRES — BELGIQUE. Tchad, Liban, Mozambique, Ethiopie, Sri Lanka : nous allons « là où les autres ne vont pas » écrit le Dr Reginald Moreels. (N° 26, trimestriel, 15 F. — 24, rue Deschampheleer, 1080 Bruxelles.)

LE DÉBAT. Sur le retour de la démocratie en Amérique du Sud, fait « mémorable de la décennie ». Risque-t-il de n'être, précisément, qu'un fait de mémoire ? Mario Vargas Llosa, dans un entretien, apporte les raisons qu'il a de croire le contraire. (Septembre-novembre, 5 numéros par an, 68 F. — Gallimard, Paris.)

PROBLÈMES D'AMÉRIQUE LATINE. Deux études : « Les forces armées chiliennes entre deux crises politiques, 1973-1989 » (Stephen Suffern) ; « La politique économique dans la transition démocratique en Uruguay » (Martin Rama). (N° 85, octobre, trimestriel, 48 F. — La Documentation française, Paris.)

ESTUDIOS SOCIALES CENTROAMERICANOS. Un dossier sur la politique étrangère en Amérique centrale. A lire : « Le gouvernement Duarte et les relations extérieures du Salvador » (Cristina Eguizabel). (N° 43, janvier-avril, trimestriel, 2,5 dollars. — Apartado postal 37. — 2060 Ciudad Universitaria, San-Pedro, Costa-Rica.)

NOUVELLES DU MEXIQUE. Jorge Castañeda, ancien ministre des affaires étrangères et actuel ambassadeur du Mexique à Paris, dresse « le bilan de Contadora » et des efforts de paix en Amérique centrale. (N° 22, premier semestre 1987, prix non indiqué. — 9, rue de Longchamp, 75116 Paris.)

POLITICA E ESTRATEGICA. A lire : « Les forces armées comme instrument de politique extérieure » (Oliveiros S. Ferreira) et « Les relations Brésil-Amérique latine » (Wayne A. Selcher). (Vol. IV, n° 4, trimestriel, abonnement annuel, 30 dollars. — Alameda Eduardo-Prado, 705. — 01218 Sao Paulo.)

REVUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL. L'action de l'OIT dans le domaine du droit de grève et des discriminations antisyndicales. (Bimestriel, septembre-octobre, 15 FS. — BIT, CH-1211, Genève 22, Suisse.)

IDRIS. Nouvelle revue, « lieu de réflexion sur les problèmes des sociétés européennes », qui titre ainsi son premier dossier : « La troisième gauche ou l'actualité de l'autogestion ? », auquel contribuent notamment Paul Thibault, Jacques Delors, Gilles Martinet, Michel Delebarre. (N° 1, octobre, 30 F. — 74, avenue Kléber, 75016, Paris.)

EPOQUE. Des « analyses critiques des phénomènes sociaux contemporains ». Cette revue expose les « querelles autour d'une carte d'identité de la France ». (N° 3, trimestriel, octobre 1987, abonnement : 150 F. — Tour Capri, 23, villa d'Este, 75013 Paris.)

ÉCONOMIE ET SOCIALISME. Au sommaire : « Les jeunes de la deuxième génération ; nouveau cadeau du Maroc à l'Europe ? » (Abdelkrim Belguendouz). (N° 6, 3e trimestre 1987, 10 dirhams. — BP 6330, Rabat.)

PLEIN DROIT. Une revue nouvelle éditée par le Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés. A lire : « Dix-huit mois de recul de l'Etat de droit » et « L'expulsion des Basques : détournement de procédure ». (N° 1, octobre, mensuel, 35 F. — 46, rue de Montreuil, 75011 Paris.)

DOCUMENTATION RÉFUGIÉS. Un dossier sur « le retour du réfugié dans son pays d'origine ». Des témoignages personnels, des études sur le rôle des associations, des analyses sur le cas de ces hommes « en situation définitivement provisoire » (Pedro Vianna). (N° 14, septembre, bimestriel, abonnement annuel : 450 F. — 4-6, passage Louis-Philippe, 75011 Paris.)

DIFFÉRENCES. Le magazine du MRAP consacre une enquête aux « plus de deux millions de personnes marginalisées par la pauvreté en France. (Octobre, mensuel, 20 F. — 89, rue Oberkampf, 75011, Paris.)

QUART-MONDE A l'occasion du 30e anniversaire de la Communauté, un dossier sur la place des pauvres dans la CEE (N° 124, trimestriel, été 1987, 30 F. — 15, rue Maître-Albert, 75005 Paris.)

ALTERNATIVES ÉCONOMIQUES. Un dossier sur la Sécurité sociale, ce « révélateur » des « capacités d'une société à être solidaire ». Les auteurs ne sont guère optimistes. (Octobre, mensuel, 16 F. — 12, rue du Chai-got, 21000 Dijon.)

CRITIQUE RÉGIONALE. Une série d'articles de sociologie et d'économie dont on lira, en particulier : « Les entreprises d'initiation socioprofessionnelle pour jeunes marginalisés » et l'« alternance ». (N° 15, juin, trimestriel, 300 FB. — Rue des Capoeniers, 12, B, 1400 Nivelles, Belgique.)

RÉCITS DE VIE. Nouvelle revue bilingue, dirigée par Daniel Bertaux. Dans ce numéro du moins, une collectivité bien typée — les paysans bretons — est l'exception. Sociologie, mais le plus souvent autour d'une personne, d'une famille. (1987, un numéro par an, 55 F. — Centre des mouvements sociaux, 54 boulevard Raspail, 75006 Paris.)

ESPACES TEMPS. « On n'est pas au matin du grand soir, mais pas plus à la veille de la paix planétaire », écrit Charles Condamines dans un dossier sur le tiers-monde et sur le débat que ce concept ne cesse de susciter. (N° 36, 1987, trimestriel, 70 F. - BP 117, 75463 Paris Cedex 10.)

FUTURIBLES. De 1978 à 1986, les conditions de vie et les aspirations des Français se sont sensiblement modifiées. Ludovic Lebart les analyse. (N° 113, septembre, mensuel, 43 F. - 55, rue de Varenne, 75341 Paris, Cedex 07.)

LA REVUE FRANÇAISE DE DROIT ADMINISTRATIF. Un dossier d'une douzaine d'articles sur les aspects juridiques de la dernière réforme de l'audiovisuel. (N° 3, mai-juin, bimestriel abonnement un an : 460 F. - Dalloz, 35, rue de Tournefort, 75240 Paris, Cedex 05.)

SOCIÉTÉ FRANÇAISE. Numéro spécial sur « communication et politique ». (N° 24, septembre, trimestiel, 62 F. - 64, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

TELECOMS MAGAZINE. Les enjeux mondiaux de l'industrie des télécommunications et les stratégies d'alliances des constructeurs. (N° 8, octobre, mensuel, 50 F. — 33, rue La Boétie, 75381 Paris.)

CPE BULLETIN. Deux études, l'une sur l'information comme facteur-clé de l'innovation et l'autre sur le transfert de technologie des Etats-Unis à la Chine. (N° 40 août-septembre, 10 numéros par an, abonnement un an : 780 F. — ADITECH, 96, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris.)

RESEAUX. Sur le thème « villes câblées », des textes signés Jean-Marie Charon (« Les exploitants du câble »), Dominique Lorrain (« Le débat public-privé ») et Jean-Paul Simon (« Cités câblées et renaissance des villes »). (N° 26, novembre, bimestriel, gratuit. — CNET, Paris A/UST ; pièce 453A, 38, rue du Général-Leclerc, 92131 Issy-les-Moulineaux.)

CORRESPONDANCE MUNICIPALE. Un important dossier sur les télévisions locales. Trois thèmes : les expériences étrangères; le cas français; les décideurs. (N° 280-281, octobre, mensuel, 59 F. — 27, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris.)

LE PROGRÈS TECHNIQUE. Un dossier sur la politique de la recherche en France et une étude sur les technologies de l'information au Japon. (N° 2, trimestriel, pas d'indication de prix. — Association nationale de la recherche technique, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.)

VICE VERSA. Un dossier sur l'« imaginaire des techniques » ; un entretien avec Alberto Moravia et un texte sur le théâtre expérimental québécois. (N° 20, octobre, mensuel, 4 dollars. — 400, rue McGill, 5e étage, Montréal, Québec, H2Y 2G1.)

CAHIERS DE GÉOGRAPHIE DU QUÉBEC. Un numéro spécial « espaces et femmes ». Analyse de plusieurs aspects de la place de la femme dans la géographie sociale au Canada, en France, au Kenya et au Brésil. (Septembre, trois numéros par an, 10 dollars canadiens. — Presses de l'université Laval, BP 2447, Québec, P.Q. G1K 7P4 Canada.)

CAHIERS DU FÉMINISME. Un numéro spécial à l'occasion du dixième anniversaire de cette revue de la Ligue communiste révolutionnaire. (N° 41-42, octobre, trimestriel, 40 F. - 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.)

CAHIERS DU CINÉMA. A l'occasion de son numéro 400, une livraison exceptionnelle dirigée par Wim Wenders. Des fragments de scénarios non tournés d'une trentaine de grands cinéastes et des analyses de : « les Ailes du désir » de Wenders, « la Mort d'Empédocle » de Straub et Huillet, et de « Mon cas » d'Oliveira. (N° 400, octobre, mensuel, 50 F. - 9, passage de la Boule-Blanche, 75012 Paris.)

POSITIF. Robert Benayoun analyse, avec grande finesse, le nouveau film de Louis Malle « Au revoir les enfants ». Un dossier sur Stanley Kubrick, l'auteur de « Full Metal Jacket ». (N° 328, octobre, mensuel, 35 F. - 1, quai Conti, 75006 Paris.)

NOVOS ESTUDOS. Un long entretien avec le philosophe allemand Juergen Habermas ainsi que deux textes originaux sur « la crise de l'Etat de bien-être social » et sur « l'architecture post-moderne ». (N° 18, septembre, trimestriel, abonnement annuel : 30 dollars. - CEBRAP, rua Morgado-de-Mateus, 615, 04015 Sao Paulo SP, Brésil.)

EUROPE. La littérature de Tunisie, romans et poésie, sous forme d'extraits. On appréciera les traductions des œuvres composées en arabe, les meilleures, mais généralement inaccessibles en français. (N° 702, octobre, mensuel, 68 F. - 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris.)

LE FRANÇAIS DANS LE MONDE. Louis-Jean Calvet montre comment l'argot et le français populaire s'emparent de la toponymie. (N° 212, octobre, huit numéros par an, 210 F. - 79, boulevard Saint-Germain, 75288 Paris Cedex 06.)

LANGUAGE TECHNOLOGY consacre une série d'articles aux derniers développements des industries de la langue, notamment les systèmes de reconnaissance de la parole de l'avion de combat Rafale. (N° 3, septembre-octobre, bimestriel, 10 dollars. - PO Box 5477, 1007 AL Amsterdam, Pays-Bas.)

RÉSEAUX. Une interrogation sur « la prospective revisitée » dans les domaines politique et économique, en sciences sociales, etc. (N° 50-51-52, trimestriel, 1987, 600 FB pour trois numéros - CIEPHUM, université de l'Etat, 17, place Warocque, 7000 Mons, Belgique.)

HOMMES ET LIBERTÉ. Les mécanismes de contrôle des appareils d'Etat, leur mauvais fonctionnement, les moyens de les renforcer. (Septembre-octobre, trimestriel, 20 F. - 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris.)

A l'initiative de M. Yannis Coutsocheras, ambassadeur de la Grèce auprès de l'UNESCO, de nombreuses personnalités ont lancé de Paris un appel à *« déclarer hors commerce les nourritures de base, à commencer par celles des enfants »*. Cette déclaration, qui vise à libérer l'humanité de la famine, a été signée en particulier par MM. Sean Mac Bride, Willy Brandt, William Fulbright, Neil Kinnock, Jean-Claude Pecker, Linus Pauling, Paul Milliez... *(Mouvement pour la mise hors commerce des nourritures de base pour enfants (comité provisoire), 27 bis, rue Miollis, 75015 Paris.)*

BIBLIOGRAPHIE

Les problèmes d'actualité vus par les organisations internationales

Banque mondiale.

PRIVATE ENTERPRISE IN AFRICA (L'entreprise privée en Afrique) par Keith Marsden et Thérèse Bélot : que peuvent faire les pouvoirs publics pour créer un environnement favorable au développement des entreprises privées en Afrique ? *(The World Bank, Washington, 1987, 66 pages).*

Bureau international du travail.

WORLD LABOUR REPORT (Rapport annuel sur le travail) : sur les revenus des travailleurs dans le monde et leur évolution *(ILO, Genève, 1987, 169 pages).*

Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

PERSPECTIVES DE L'EMPLOI : analyse du marché du travail dans les pays de l'OCDE et mesures pour tenter de faire face au chômage, qui touche environ 30 millions de personnes dans cette zone *(OCDE, Paris, septembre 1987, 237 pages, 160 F).*

Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.

RAPPORT SUR L'ALIMENTATION MONDIALE 1987 : la crise du commerce agricole, l'alimentation dans le monde, le rôle des petits agriculteurs sont abordés dans cet annuaire, qui dresse aussi le bilan de l'action de la FAO en 1986. *(FAO, Rome, 1987, 64 pages).*

« LECTEURS SOLIDAIRES »

Comme nous le signalions dans notre précédent numéro, il est pratiquement impossible de s'abonner au Monde diplomatique *dans les pays qui interdisent ou limitent strictement les sorties de devises, de même que dans les pays dont le taux de change est très défavorable. Nous pourrons envoyer gratuitement le journal à des bibliothèques, centres de recherche, universités, instituts, groupements associatifs, organisations humanitaires, etc., si, grâce à votre contribution, nous constituons un fonds qui sera géré non par nous-mêmes, mais par un comité de personnalités françaises et étrangères connaissant bien les réalités internationales, dont nous publierons la composition dans notre prochain numéro. La réponse à notre premier appel est très encourageante. Si vous souhaitez participer à ce mouvement de solidarité, remplissez le bulletin ci-dessous :*

M. ou Mme .....

n°....., rue .....

à..... Code postal.....

lecteur du « *Monde diplomatique* » depuis ..... ans, verse par

☐ chèque bancaire ☐ chèque postal

la somme de :

☐ 250 F pour un abonnement en Afrique ou au Proche-Orient.

☐ 313 F pour un abonnement en Amérique latine.

ou de ☐ 50 F ☐ 100 F ☐ 200 F, destinés au fonds commun «LECTEURS-SOLIDAIRES» pour un abonnement attribué par le comité chargé de gérer le fonds.

(Chèques libellés à l'ordre du *Monde diplomatique* et adressés au *Monde diplomatique*, «Lecteurs Solidaires», 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09).

TERRE HUMAINE

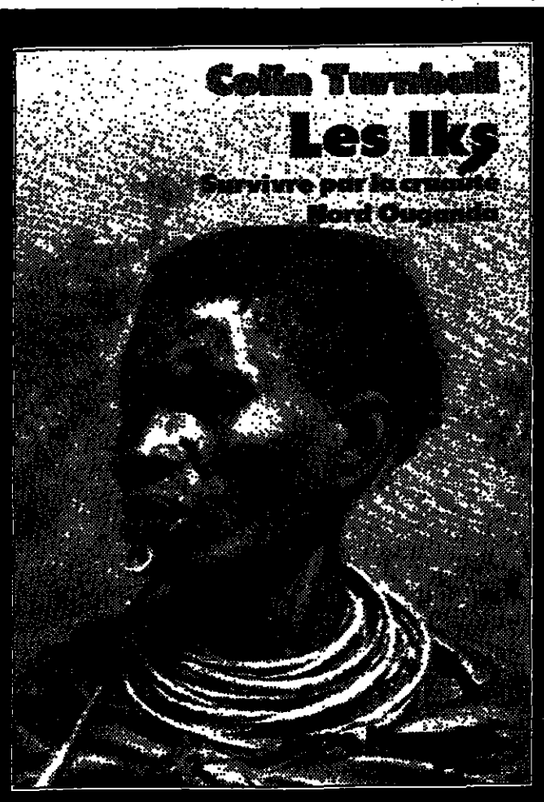

"Ce que nous pourrions être enclins à considérer comme l'inhumanité des Iks est une potentialité que nous portons en nous."
Colin Turnbull

UNE PRESSE UNANIME

"Une tribu nomade obligée de se sédentariser. La famine. Personne ne connaît plus personne. Un livre terrible qui ne sauvera pas un Ik de plus, hélas, mais qui, au fond de nos consciences, réveillera les cris d'alarme de René Dumont." MICHEL CAFFIER "L'EST RÉPUBLICAIN"

"Il y a les Iks. Toujours les Iks. Un livre à lire. Un peuple à vivre." JEAN-CLAUDE GARRIGUE "L'EXPRESS"

"L'enquête de Colin Turnbull sur les Iks, peuplade déportée et devenue folle, nous parle aussi de nous-mêmes... il faut lire les Iks et en parler." JACQUES MEUNIER "LE MONDE"

"L'ethnologie à la croisée des Iks : une goutte de compassion dans un océan de malheur." ANTOINE DE GAUDEMAR "LIBÉRATION"

UN LIVRE-DOSSIER
• Le témoignage de Turnbull
• La pièce de théâtre "Les Iks" de Peter Brook
• Le contre-regard de l'anthropologue noir américain Joseph Towles
• Une note de Jean Malaurie : "Pourquoi les Iks dans Terre Humaine ?"

Collection dirigée par JEAN MALAURIE
PLON

DROIT D'ASILE DROITS DE L'HOMME

Ces réfugiés venus du Sud

Fuyant les persécutions, mais aussi les zones de conflits armés, les catastrophes naturelles ou écologiques, la famine et la misère qui les accompagnent, ils sont plus de 12 millions de réfugiés dans le monde (sans compter les réfugiés palestiniens). Pour l'immense majorité, ils ont trouvé asile dans des pays voisins, aussi pauvres et démunis que ceux qu'ils ont été contraints de quitter. Car ce sont les pays du tiers-monde qui supportent, pour l'essentiel, le poids d'une responsabilité collective qui appartient à la communauté des nations.

Une petite minorité a réussi à gagner les lointaines démocraties occidentales, riches et développées, d'Amérique du Nord et d'Europe *(voir la carte ci-dessous)*. Or l'Europe, berceau des droits de l'homme et de la morale humanitaire, qui a elle-même vécu après la seconde guerre mondiale le sort dramatique de plus de 20 millions de personnes déplacées et réfugiées, semble tentée de perdre son âme et sa mémoire.

Comme l'Amérique du Nord, elle se crispe sur ses frontières, distille l'asile au compte-goutte et ravive des passions xénophobes.

Certes, l'Europe occidentale a vu le nombre des demandeurs d'asile doubler au cours des trois dernières années (100 000 en 1984, 200 000 en 1986). Mais au total, les 800 000 réfugiés qu'elle abrite ne représentent qu'une infime minorité de sa population. Le problème n'est donc pas d'ordre quantitatif. Il tient à l'origine des nouveaux réfugiés, dont plus des deux tiers viennent de pays du tiers-monde.

Dès lors, même si leur exode est motivé par une crainte fondée de la persécution, ils arrivent dans des pays où la crise économique a façonné dans l'opinion publique des comportements de rejet, attisés par une fraction du personnel politique et par certains médias. Assimilés aux autres immigrés, ils rencontrent la même sourde hostilité qui, aujourd'hui, tend à frapper l'ensemble des étrangers venus du Sud (1).

(1) Du 3 au 25 novembre, Radio-France organise, avec le concours du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, une grande exposition à Paris, à la Maison de Radio-France, sur « la condition du réfugié ».

Par SADRUDDIN AGA KHAN *

LES réfugiés, au sens classique du terme, sont des gens qui abandonnent leur pays parce qu'ils y sont persécutés ou craignent de l'être. Au cours de la dernière décennie, la définition du « réfugié » est devenue beaucoup plus complexe. Aujourd'hui, aux réfugiés tels que les définit la convention de Genève de 1951 s'ajoutent en grand nombre des personnes contraintes de fuir leur foyer à cause de la famine, de catastrophes, de la détérioration de la nature, de difficultés économiques et de conflits armés.

La plupart des fugitifs se trouvent dans le tiers-monde. Nombre d'entre eux ne pourront jamais s'installer dans un pays industrialisé ou réintégrer leur patrie dans un futur proche. A l'inverse des générations précédentes, ils demeureront dans des pays déjà très mal en point sur les plans politique et économique. L'expérience de ces dernières années n'inspire guère d'espoir à cet égard. Une crise est-elle en voie d'apaisement que de nouveaux exodes massifs surviennent ailleurs.

Le développement des transports et des communications a entraîné une mobilité transcontinentale sans précédent. Parmi les personnes astreintes à des migrations forcées, certaines sont déracinées à cause de politiques gouvernementales délibérées. D'autres, les plus nombreuses, doivent partir en raison d'une pauvreté et d'une insécurité insupportables. Les populations confrontées à des conditions difficiles dans les pays du Sud ont de plus en plus tendance à se rendre dans les Etats prospères du Nord, dont les réactions sont souvent contradictoires et qui opposent une résistance manifeste à ces demandeurs d'asile, sans toutefois déployer les efforts nécessaires pour modifier les situations que fuient les réfugiés.

En ce siècle de progrès scientifique et technologique sans précédent, l'idée que des millions d'êtres humains puissent languir dans des camps est intolérable. Pourquoi des groupes de réfugiés, comme les Palestiniens, n'ont-ils connu depuis leur naissance que le désespoir et la misère des camps ? Les moyens de venir à leur secours existent. Manque la volonté politique.

Les déplacements forcés de populations ont jalonné l'histoire et contribué à façonner le monde. La traite des esclaves, du quinzième au dix-neuvième siècle, effectuée dans les pires conditions, a dépossédé l'Afrique d'une partie de ses ressources humaines au profit d'autres régions. Pourtant, l'histoire des réfugiés n'est pas uniquement faite de misère et de dépendance. Ces groupes humains ont aussi contribué à enrichir la vie des communautés d'accueil. Il y a trois cents ans, les huguenots qui avaient fui la France en raison des persécutions religieuses ont beaucoup apporté à la vie économique et culturelle de pays tels que l'Angleterre, la Hollande et la Suisse. Nombre d'entre eux ont montré une remarquable capacité à survivre et à prospérer, en dépit d'épreuves physiques et *morales apparemment insurmontables*. Il faut recréer les conditions d'un tel épanouissement. Durant la première moitié du vingtième siècle, les migrations involontaires se sont concentrées sur l'Europe. Depuis les années 50, elles ont lieu, pour la plupart d'entre elles, au sein même ou à partir des quelque cent pays en voie de développement qui se sont libérés de la tutelle coloniale, pays aux frontières artificielles, à l'unité nationale fragile, aux systèmes politiques précaires et aux économies vulnérables. D'où une instabilité chronique et une prolifération sans *précédent de tensions* et de conflits. Les répercussions sur les populations ont été immédiates et souvent désastreuses. Nombre de ces pays ont épuisé leurs maigres ressources en achats d'armements et en plans d'aménagement inadaptés ; les grands espoirs des années 60 se sont évanouis, faisant place à la misère et à l'insécurité.

* Ancien haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés.

Le tournant des années 70

LA situation n'a depuis cessé de se détériorer. La récession mondiale, l'évolution négative des termes de l'échange, les hausses successives du prix du pétrole, les dettes massives contractées dans les années 70 – encouragées par les banques commerciales, – ont progressivement contraint les pays en voie de développement à se tourner vers le Fonds monétaire international et à adopter des programmes d'austérité dont les effets ont été durement ressentis par les populations les plus défavorisées. Beaucoup de déracinés ont alors pris le chemin des pays industrialisés, où ils ont été confrontés à d'autres crises économiques et sociales.

Le récent afflux de demandeurs d'asile du tiers-monde a entraîné un changement d'attitude. Certes, les pays industrialisés contribuent substantiellement aux programmes d'assistance aux pays en voie de développement, et ils ont recueilli de nombreux réfugiés. Mais ils affichent une profonde réticence à l'égard des demandeurs d'asile à titre individuel et ont mis en place une politique de contrôle de l'immigration.

L'immigration était perçue comme une nécessité quand l'économie des pays occidentaux était en pleine expansion et avait besoin de main-d'œuvre. Cette période a pris fin dans les années 70 : les employeurs commencèrent alors à licencier, à mécaniser la production et à décentraliser leurs opérations vers des pays à bas salaires. C'est précisément à cette époque que les gouvernements occidentaux, pour des raisons politiques, historiques et aussi humanitaires, commencèrent à accueillir des centaines de milliers de réfugiés, principalement ceux d'Indochine.

En Australie et au Canada, cette réinstallation se fit pratiquement sans encombre ; *les deux pays se sont* engagés dans une politique progressiste étayée par des procédures particulièrement humaines. La situation est différente en Europe et aux Etats-Unis, où il est désormais évident que cette politique *d'accueil a été ressentie de façon* plus ou moins négative. Aux Etats-Unis, les autres groupes d'immigrants n'apprécient pas les « facilités » accordées aux réfugiés reconnus comme tels, dans le cas de réunification de familles, par *exemple. En Europe, la récession a* provoqué le renvoi de travailleurs saisonniers et le licenciement d'immigrés, un regain de racisme et l'apparition de groupes extrémistes. Les gouvernements, souvent sous la pression populaire, *ont réagi en renforçant le* contrôle de l'immigration.

La sympathie initiale de l'opinion pour des réfugiés comme les *boat people* et les immigrés des anciennes colonies, dont l'adaptation au nouveau milieu s'est révélée parfois difficile, a fait place à l'indifférence, au cynisme, parfois même à l'hostilité. Une frange xénophobe de la population les considère comme des indésirables.

GÉOGRAPHIE DES EXILS : UNE DÉTRESSE INÉGALEMENT RÉPARTIE

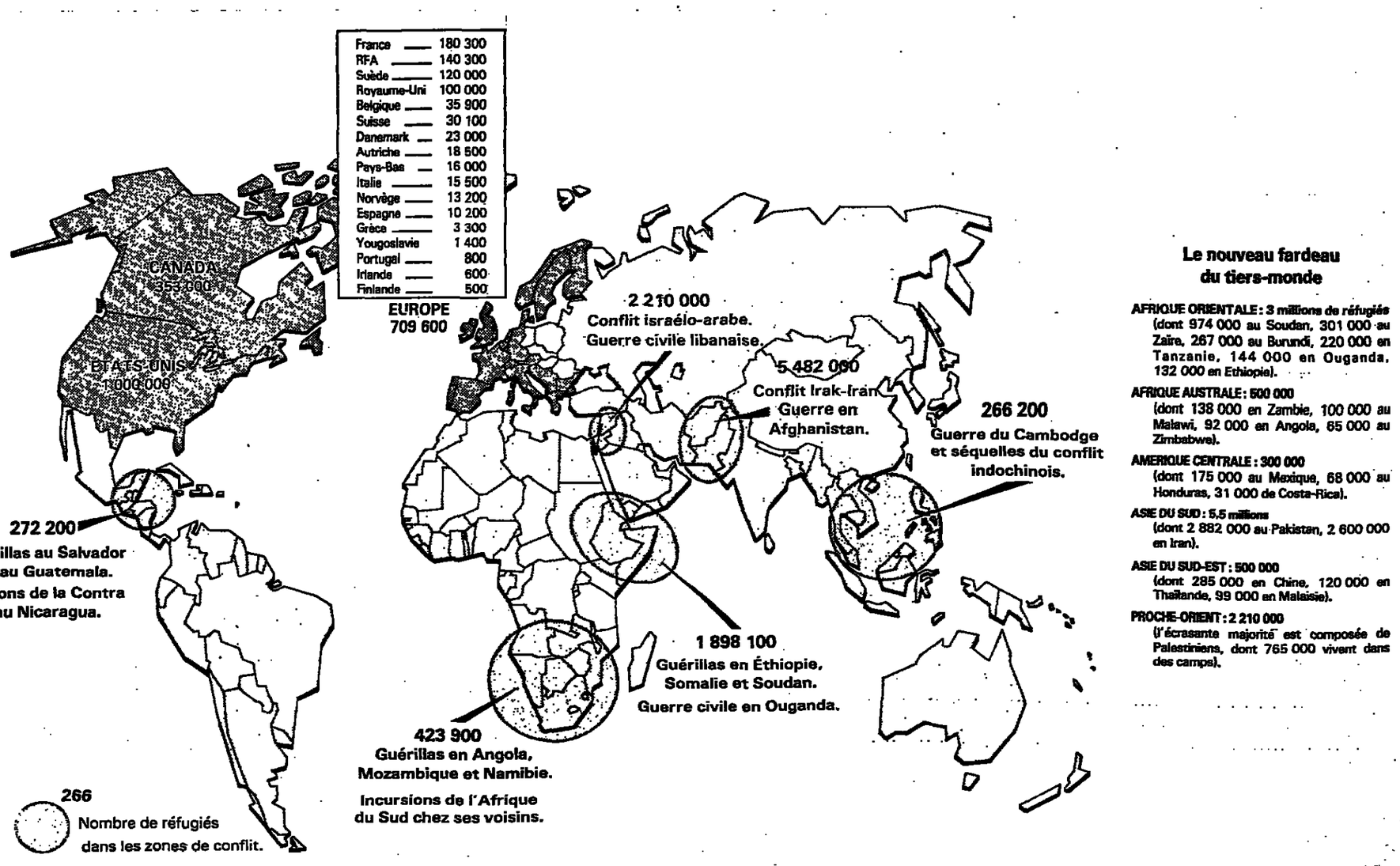

Le nouveau fardeau du tiers-monde

AFRIQUE ORIENTALE : 3 millions de réfugiés
(dont 974 000 au Soudan, 301 000 au Zaïre, 267 000 au Burundi, 220 000 en Tanzanie, 144 000 en Ouganda, 132 000 en Ethiopie).

AFRIQUE AUSTRALE : 500 000
(dont 138 000 en Zambie, 100 000 au Malawi, 92 000 en Angola, 65 000 au Zimbabwe).

AMERIQUE CENTRALE : 300 000
(dont 175 000 au Mexique, 68 000 au Honduras, 31 000 de Costa-Rica).

ASIE DU SUD : 5,5 millions
(dont 2 882 000 au Pakistan, 2 600 000 en Iran).

ASIE DU SUD-EST : 500 000
(dont 285 000 en Chine, 120 000 en Thaïlande, 99 000 en Malaisie).

PROCHE-ORIENT : 2 210 000
(l'écrasante majorité est composée de Palestiniens, dont 765 000 vivent dans des camps).

هكذا من الأصل

…ggravée par l'attitude des pays riches

Dans les années 60 et 70, la question des réfugiés était abordée par les gouvernements occidentaux avec une compréhension qui se reflétait dans une législation assortie de procédures administratives assurant aux demandeurs d'asile un traitement généreux et aux réfugiés un statut aussi favorable que possible. Depuis, de fortes pressions s'exercent pour que soit modifiée cette législation, et la notion d'asile, en tant qu'acte de bonne volonté des pays prospères animés d'idéaux humanitaires, s'est considérablement détériorée *(voir les articles d'Henriette Taviani et Gérard Soulier, page 32)*. De nombreux pays industrialisés ont adopté « *une politique ne laissant aucun doute sur son intention de décourager de nouvelles arrivées de demandeurs d'asile* », constatait le Haut Commissariat pour les réfugiés en 1984. Les réfugiés sont de plus en plus considérés comme une menace pour l'ordre établi.

Cette nouvelle politique peut se manifester par l'impossibilité pour les requérants de pénétrer sur le territoire national, par la restriction de l'octroi de visas, par la pénalisation des compagnies aériennes transportant des demandeurs d'asile venant du tiers-monde. Les politiques d'asile sont de plus en plus définies en sessions secrètes lors de réunions des ministres de l'intérieur et même des compagnies aériennes.

Certains demandeurs d'asile sont refoulés sans même être entendus. D'autres, après leur admission dans un pays, voient leur liberté restreinte et sont envoyés dans des « camps de rassemblement » ou sont victimes d'une restriction de leurs droits économiques et sociaux. Enfin, ils sont de plus en plus fréquemment renvoyés chez eux après que l'asile leur a été refusé, malgré les risques graves que cela peut entraîner. Sous un climat de pression sans précédent, les procédures administratives se détériorent. Une situation qui suscite les protestations des associations, syndicats, ligues des droits de l'homme et organisations bénévoles.

Même si l'on peut en comprendre les raisons, de telles mesures sont difficilement justifiables. D'ailleurs, la politique de dissuasion n'a pas fait ses preuves. Fondée sur des hypothèses erronées, elle n'est pas si efficace et viole les normes humanitaires. En outre, elle peut entraîner, dans tel pays, une diminution à court terme des demandes d'asile, mais celle-ci est aussitôt contrebalancée par un afflux accru dans tel autre. Ce détournement ne réduit pas le nombre de demandeurs.

Ces mesures sont discutables, aussi, sur le plan humanitaire, parce que leurs conséquences se font sentir dans les pays les plus pauvres et les plus déshérités. Le nombre de réfugiés en Europe occidentale équivaut à 5 % de l'ensemble des réfugiés dans le monde, lesquels ne représentaient en 1984 que 0,003 % de la population mondiale. Il est d'autre part exagéré de dire que les demandeurs d'asile sont des émigrés économiques ; la plupart sont originaires de pays en proie à de violents conflits internes.

Au cours des quatre dernières décennies, s'est mise en place une infrastructure internationale de protection et d'assistance aux réfugiés, dotée de fonds et d'une vaste expérience. Or ce réseau d'organisations est constamment menacé parce qu'il s'adapte de plus en plus difficilement à l'ampleur du phénomène. La convention de 1951 et le protocole de 1967 – qui sont sans conteste violés – ne conviennent plus à la situation politique et humanitaire des années 80, alors que les attitudes envers les réfugiés se durcissent. A l'heure actuelle, les organisations humanitaires sont sur la sellette comme l'est le principe de solidarité internationale. Le rôle des Nations unies est sujet à caution.

La juridiction internationale est incapable d'empêcher les Etats d'agir en fonction de leurs propres intérêts. Sa portée est limitée. Elle intéresse le traitement des réfugiés après leur départ de leur pays, mais ne peut peser sur les causes locales d'un tel départ. De plus, de nombreux Etats, aussi bien ceux qui sont à l'origine d'exodes massifs que les pays d'accueil, ne font pas partie de la convention et du protocole relatifs aux réfugiés ; ils ne sont donc soumis à aucune contrainte.

Comment prévenir les exodes de population

LE cas du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), dont le personnel est obligé de maintenir un équilibre entre les idéaux humanitaires et les réalités politiques, montre bien les limites imposées aux organisations de ce type. Son rôle est complexe et parfois ambigu. Il rassemble les Etats dans l'espoir de trouver des solutions durables au problème des réfugiés, mais il est en même temps utilisé par eux.

En ce qui concerne la participation financière des Etats à l'aide aux réfugiés, il serait naïf de croire a des motivations purement philanthropiques. La disproportion flagrante des allocations s'explique souvent par des considérations politiques.

D'énormes sommes d'argent sont attribuées à certains pays, principalement pour les persuader de continuer de mener une politique d'asile libérale et d'accepter des réfugiés. D'autres, cependant, beaucoup plus pauvres, ont ouvert leurs frontières sans conditions financières préalables et n'ont pas bénéficié d'une assistance aussi généreuse.

Les exodes massifs de populations sont aisément prévisibles. La communauté internationale se doit de développer des systèmes efficaces de préalerte afin de mieux préparer son intervention. De tels systèmes de détection avancée devraient aussi comporter des mesures préventives appropriées. Les gouvernements des pays industrialisés doivent assumer leurs responsabilités à cet égard. Alors qu'ils ont fait preuve, au cours des dernières années, d'une intolérance accrue envers les demandeurs d'asile du tiers-monde, ils ont rarement utilisé les moyens diplomatiques et économiques dont ils disposent pour s'attaquer directement aux causes de l'exode. Au contraire, ils ont parfois indirectement perpétué ou provoqué des circonstances intenables, qui obligeaient les gens à fuir.

Pour combattre les causes et non pas les symptômes, il faudrait une réorientation majeure des politiques étrangères et économiques. Pour y parvenir, il faudrait une mobilisation générale de l'opinion qui ne résultera pas d'une simple exhortation morale. D'autre part, il faut convaincre les dirigeants des pays en voie de développement des avantages de la coopération internationale et du règlement pacifique des conflits. Avec l'appui nécessaire des gouvernements, le système des Nations unies peut jouer à cet égard un rôle décisif de catalyseur.

SADRUDDIN AGA KHAN.

Garantir à tout être humain la même dignité

Par
ANDRÉ JACQUES *

Déracinés, ils fuient pour sauver leur vie, pour échapper à toute forme de mort, personnelle ou collective, économique ou politique, dans une volonté de survie, avec l'espoir de trouver ailleurs refuge, protection, travail, dignité. Certains, dans les *pays d'accueil*, ont du mal à croire que la persécution ou le désespoir aient été tellement insupportables. Un soupçon plane, sauf lorsque les médias ont pu sensibiliser et faire bénéficier les réfugiés de la compassion du public : c'est le cas pour les *boat people*. Mais qu'en est-il des autres ? De ceux dont les positions politiques sont réprouvées ? Ou des exilés dits « économiques » que l'on accuse d'abuser du droit d'asile ; de ceux qui sont illégalement exploités ou qui sont légalement tenus pour des êtres de seconde zone ?

Le rapprochement entre ces catégories de populations en exil n'est pas fortuit : il hante les esprits parce que les faits l'imposent. Partout, réalité ou prétexte, les demandeurs d'asile sont souvent accusés d'être des migrants économiques.

L'exilé économique est censé avoir quitté volontairement son pays *et peut légalement y retourner ; il évite donc de rompre avec son gouvernement et caresse aussi longtemps que possible* un projet de retour.

Mais est-il volontaire et libre, le départ des femmes philippines ou sri-lankaises qui se sont sacrifiées pour la survie de leur famille et travaillent comme des esclaves dans les pays du Golfe ou en Europe ? Et le retour de nombre de travailleurs dans leur pays est-il concrètement possible quand l'endettement du départ est si difficile à couvrir et qu'une grande famille ne survit que grâce au mandat ?

Soyons clairs : tous ne peuvent se réclamer du statut de réfugié. Les réfugiés ont notamment besoin d'une protection contre tout refoulement ou extradition vers le pays où ils ne jouissent pas de la sécurité politique.

Cependant, est-il vraiment possible de lier le sort des demandeurs d'asile à une interprétation « *objective* » de la définition du réfugié ? Sans vouloir en rien diminuer l'importance de cette référence (1), reconnaissons que l'histoire a considérablement enrichi et infléchi sa portée. La gravité de certaines situations a contraint les autorités à s'adapter à l'urgence et à l'évidence. Quand il y va de la survie immédiate de dizaines de milliers de personnes, on n'évite pas l'application d'une reconnaissance globale (*prima facie*) de ceux qui ont fui les drames de l'Afghanistan, de l'Ethiopie ou du Mozambique. C'est donc à une *interprétation humanitaire* que l'on a parfois recours, et qui oserait protester ?

L'opinion publique européenne a pris conscience de ces faits et des dimensions de l'exil. Cependant, l'information devient une arme à double tranchant : elle apitoie, mais elle introduit la peur. Ces millions de réfugiés sont, pour la plupart, dans le tiers-monde, et l'on redoute la venue des migrants. On se crispe sur une interprétation restrictive de la convention de 1951, avec pour effet d'accroître le nombre des situations irrégulières.

Ce réflexe défensif est révélateur : les drames, les désordres du monde se multiplient, l'écart des richesses s'agrandit jusqu'à l'intolérable et l'assimilation entre réfugiés et migrants, souvent inexacte, n'est pas complètement artificielle si l'on veut bien remonter aux causes profondes.

Le secrétaire général des Nations unies déclarait, en janvier 1981 : « *Les situations qui donnent lieu à des exodes massifs ont des causes souvent très complexes (...) : conflits politiques ou militaires, intérieurs ou extérieurs, désordres civils, persécutions ou autres formes de violation des droits de l'homme, qu'il s'agisse des droits civils et politiques ou des droits économiques, sociaux et culturels.* »

Réfugiés et migrants, par leur existence même, lèvent un voile sur un triple aspect des droits humains. Les réfugiés fuient des situations dans lesquelles l'Etat n'a pu assurer la protection des citoyens, voire est lui-même persécuteur ou complice ; ou encore n'a pas accompli son rôle de protection du bien public et pille ou laisse piller le pays pour le bénéfice d'une minorité. Enfin, ce peuvent être des peuples entiers ou des minorités qui sont opprimés et soumis à d'insupportables persécutions.

C'est donc bien la violation des droits humains qui est à l'origine des grandes migrations.

Qu'arriverait-il en nos pays si les règles démocratiques venaient à être mises en cause, si la militarisation de la société s'emparait de tous les rouages, si la loi de sécurité nationale servait de prétexte à toute forme de ségrégation ? Nous redécouvrons par le truchement des réfugiés une importante dimension des droits de l'homme : leur universalité. Qu'ils soient niés ou bafoués en un point quelconque et c'est l'ensemble qui est menacé.

Les migrants rappellent par leur présence une dimension des droits humains trop souvent négligée, celle du *droit à la vie* (2). Comment parler de droits civils et politiques pour ceux qui n'ont pas même la sécurité du pain quotidien, du travail et, à plus forte raison, de l'éducation ? Peut-on s'étonner si ceux qui ont un PNB voisin de zéro regardent avec une irrésistible convoitise vers les pays où le PNB dépasse 10 000 dollars et qui sont réputés offrir de l'emploi, même si c'est pour les tâches les plus ingrates. La misère à un pôle du monde n'est pas sans rapport avec la richesse à un autre pôle.

Les migrations traduisent aussi d'autres sources de conflits dans lesquels non seulement droits politiques et droits économiques sont mis à mal, mais encore cet autre droit non moins fondamental qu'est le droit des peuples à exister. Les cas les plus caractéristiques sont ceux des minorités et des peuples qui ne sont ni reconnus ni respectés dans leur singularité ; les Kurdes, les Palestiniens, les Erythréens, les Tamouls, les Papouasiens. Ces peuples vivent sur le territoire d'un État mais refusent d'être identifiés à lui. Ils revendiquent comme nécessaire étape historique le droit à un territoire et à l'organisation. L'action qu'ils mènent n'a pas fini d'être douloureuse et elle sera longue car « *le fait de ramener les droits de la personne et les droits des peuples au dénominateur commun d'une même dignité pour tout être humain, et de tirer du principe d'autodétermination toutes les conséquences qu'il implique, comporte en réalité un bouleversement de l'ordre mondial* (3) ».

(1) Convention de 1951 relative au statut de réfugié.
(2) Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.
(3) Salvatore Senese. « Le droit des peuples, une recherche pour la construction d'une universalité nouvelle. » *In Cahier VII*, Fondation Lelio-Basso, Rome, 1986.

* *Secrétaire aux migrations au Conseil œcuménique des Eglises.*

(L. Rebours-Sipa)

A PARIS, LA PROTESTATION DES VICTIMES DU CONFLIT DU SRI-LANKA
Réduits, pour la plupart, à la clandestinité

LES EXILÉS TAMOULS

De nouveaux parias

Par MICHEL IOGNA-PRAT *

UNE partie non négligeable de la communauté tamoule de Sri-Lanka a dû s'exiler en raison de la guerre civile. Cent cinquante mille Tamouls se sont rendus en Inde du Sud dans l'Etat du Tamil-Nadu, dont le tiers dans des camps provisoires installés par les autorités indiennes. Les autres, à raison de 60 000, sont partis vers l'Europe en quête d'une hypothétique protection.

L'afflux important de réfugiés tamouls dans les Etats d'Europe occidentale, à partir des années 1980, offre un exemple typique de la manière dont est perçu le problème des réfugiés par une partie de la communauté internationale. A la relative générosité qui s'était manifestée en faveur des réfugiés du Sud-Est asiatique va succéder une politique de refus d'accueil.

Vingt mille Tamouls choisissent de s'installer en République fédérale d'Allemagne, 20 000 en France, 4 500 en Suisse et autant aux Pays-Bas et au Danemark. Les demandes d'admission au statut de réfugié qu'ils ont déposées auprès des autorités compétentes ont été massivement refusées, à hauteur de 85 %, à l'issue de longues procédures. Les gouvernements concernés ont longuement hésité à les refouler et à les renvoyer à Sri-Lanka. Toutefois, sensibles aux exhortations du haut commissaire des Nations unies pour les réfugiés et au fait que la situation à Sri-Lanka était troublée, ils les ont maintenus sur leur territoire, mais presque toujours dans des conditions inacceptables. Si certains Etats peuvent, aux termes de leur législation, délivrer des permis de séjour à titre humanitaire, pour la plupart des intéressés le maintien sur le territoire du pays d'accueil se traduit par la clandestinité (refus de titre de séjour, refus de permis de travail, refus de prestations sociales...). Placé ainsi dans une zone de non-droit, le demandeur d'asile tamoul se retrouve dans une situation des plus précaires, dépendant totalement de compatriotes plus chanceux, vivant au jour le jour dans l'angoisse et l'incertitude.

On croit rêver en constatant ces pratiques d'Etats qui, pour la plupart, ont inscrit la défense des droits de l'homme dans leurs chartes constitutionnelles et qui ont ratifié de nombreux instruments internationaux en la matière.

Le traitement accordé aux réfugiés tamouls en Inde n'est guère plus enviable. Cinquante mille personnes ont été accueillies dans des camps, en réalité dans des abris anticyclones, dans des conditions d'extrême précarité, marquée notamment par l'absence d'infrastructure médicale et une grave insuffisance alimentaire. On aurait pu penser légitimement que la communauté internationale offrirait son aide aux autorités indiennes. Il n'en a rien été. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés a tenté à diverses reprises de proposer au gouvernement indien d'inclure les réfugiés tamouls dans un de ses programmes d'assistance. Il s'est heurté à un refus catégorique de New-Delhi pour des raisons de politique intérieure et régionale. Le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, considère la question tamoule comme « chasse gardée ». S'il y a un jour une chance de vraie paix à Sri-Lanka, ce sera « une paix indienne » *(voir page 16, l'article de Vijay Singh)*.

EN Europe occidentale, les gouvernements, obsédés par les problèmes d'immigration, souvent pour des raisons électoralistes, se sont refusés à prendre en compte les causes exactes de ce flux de réfugiés. Il est significatif de noter la permanence du discours politique où les Tamouls sont qualifiés de « *migrants* », de « *réfugiés économiques* » ou encore de « *de faux réfugiés* ». Jamais on n'a voulu admettre que la violence (8 000 morts en cinq années, des milliers de personnes emprisonnées et déplacées) pouvait expliquer cette situation et que la convention de Genève devait nécessairement s'appliquer.

Dans le sous-continent, l'Inde a également occulté le problème, tant il est acquis que le gouvernement de New-Delhi entend jouer dans cette partie du monde un rôle de puissance régionale.

A cet égard, le problème tamoul est révélateur et lourd de conséquences dans l'appréhension de la question des réfugiés pour les années à venir. Il ne peut susciter qu'un profond pessimisme.

Les réfugiés risquent de devenir des parias que chaque Etat repoussera sur les frontières de son voisin, refusant de prendre en compte les causes et la nature de ces mouvements d'exil, se repliant dans un frileux égoïsme. Il n'est pas bon d'être réfugié aujourd'hui.

* Avocat à la cour.

PRODUITS DU TERROIR
VINS FINS D'ALSACE médaillés :
Ch. SCHLERET,
propriétaire-viticulteur à
F 68230 TURCKHEIM

STERN
• GRAVEUR •
depuis 1840
Cartes de visite
Invitations
Papiers de haute qualité
le prestige de la gravure
Atelier : 47, Passage des Panoramas
PARIS 2e Tél. 42.36.94.48-45.08.86.45

DROIT D'ASILE, DROITS DE L'HOMME

En France : la tentation du repli

Par HENRIETTE TAVIANI *

TERRE de brassage de races et de peuples, unifiée au cours des siècles, dont la personnalité, forgée de son propre génie et de tous les apports imposés ou recherchés, rayonne dans l'esprit des hommes qui se veulent libres, malgré ses périodes historiques d'intolérance... Terre devenue, par la proclamation révolutionnaire de *1793*, France terre d'asile. Droit d'asile reconnu par les Constituants de 1946 comme faisant partie des *« principes nécessaires à notre temps »*, et, comme tel, intégré dans le préambule de la Constitution de 1958. Qu'en est-il dans le contexte européen actuel ?

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans une pénurie prolongée, l'Europe occidentale avait su traiter de façon exemplaire le problème de millions de réfugiés et personnes déplacées. De cette Europe sont sortis les principaux instruments de protection internationale des réfugiés (convention de Genève du 28 juillet 1951, protocole de 1967).

Après presque trois décennies d'essor économique, l'Europe occidentale est depuis quelques années frappée par la récession, qui a entraîné une certaine dégradation du niveau de vie et la résurgence d'îlots de pauvreté. Toutefois, comparée à l'extrême pauvreté généralisée des pays confrontés aux véritables afflux massifs de réfugiés, la situation en Europe ne justifie ni les alarmes excessives des gouvernements ni les mesures envisagées ou déjà prises en vue de restreindre les possibilités d'asile, particulièrement pour les non-Européens. Cela, même si l'on considère l'accroissement du nombre des demandeurs d'asile : 200.000 dans toute l'Europe (dont 60.000 Européens) en 1986, contre 116.500 en 1981, retombée assez modeste des situations à l'origine des flux de réfugiés dans le monde. L'Europe abrite au total (chiffres au 31 décembre 1986) environ 800.000 réfugiés reconnus (moins que la seule Somalie) sur les 12 millions recensés dans le monde (réfugiés de Palestine non compris), dont 5 millions en Afrique, 3 millions au Pakistan, 2 millions en Iran, etc.

En France, au 31 décembre 1986, le nombre des réfugiés reconnus par l'OFPRA (1) aux termes de la convention de Genève de 1951 s'élevait à 177.768 personnes (300.000 au 31 décembre 1950, sur une population totale bien moindre).

Alors que, au cours de l'année 1986, sur les 200.000 personnes ayant cherché asile en Europe, presque 100.000 se sont adressées à la République fédérale d'Allemagne (contre 73.850 en 1985 et 49.400 en 1981), 26.290 requérants ont présenté leur demande d'asile en France (contre 28.925 en 1985 et 19.863 en 1981). Ces chiffres montrent que le système d'accueil et le traitement social français demeurés plus souples par rapport à certaines mesures restrictives sévères adoptées depuis plusieurs années en Allemagne, – et dans certains autres pays voisins, – n'ont pas, contrairement aux craintes exprimées, exposé la France à un accroissement disproportionné des demandes d'asile. Ils prouvent aussi que, malgré les discours abusivement simplificateurs, les demandes d'asile ont pour origine, dans leur grande majorité, non pas la recherche de « bénéfices » sociaux mais bien la crainte d'une persécution ou d'un danger grave pour la vie ou la liberté. Le nier ne peut résulter que d'une information et d'une analyse insuffisantes des chiffres et des nationalités des demandeurs d'asile par rapport aux *flux migratoires économiques* traditionnels.

En France, grâce à la vigilance constante déployée au cours des ans par toutes sortes d'instances humanitaires, religieuses ou institutionnelles, les textes touchant à l'accès au territoire et à la procédure de détermination du statut de réfugié, élaborés après bien des hésitations (en particulier la circulaire du 17 mai 1985), demeurent en vigueur. La procédure elle-même, résultant de la loi du 25 juillet 1952 et des décrets d'application successifs, n'a pas été bouleversée (elle a été modifiée et offre moins de garanties pour les questions touchant au mode de dépôt des recours et à leur recevabilité).

Un dispositif d'endiguement

POUR autant la France, en dépit de son attachement proclamé, et souvent démontré, au principe de l'asile, n'échappe pas à la tentation de la restriction et du repli.

Statut : La diminution du taux de reconnaissance de la qualité de réfugié s'explique par une baisse qualitative spectaculaire des demandes, par une interprétation devenue indûment restrictive de la convention de juillet 1951, surtout à l'égard des requérants extra-européens, et par une regrettable fluctuation de doctrine d'un groupe national à l'autre ; parmi les non-Européens, les ex-« Indochinois » font exception, qui jouissent toujours du préjugé favorable, et pour qui le taux de reconnaissance s'établit à 93 %, ce qui constitue bien une reconnaissance de groupe par le biais des cas individuels ; pour les autres non-Européens, dont on exige plus d'éléments convaincants quant au risque personnel de persécution, les milieux officiels s'interrogent davantage sur le bien-fondé de leur venue en France que sur celui des motifs ayant entraîné leur fuite, de leur propre pays ou d'un pays leur refusant toute protection.

Accès au territoire : La loi du 9 septembre 1986 exige de tout étranger désireux de pénétrer en France – à l'exception des Suisses et des ressortissants des Etats membres de la CEE – un passeport et un visa correspondant à l'objet de son séjour. Quant aux demandeurs d'asile ne répondant pas à cette double exigence, si l'on s'en tient à la circulaire du 17 mai 1985 et aux déclarations ultérieures du secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, cela ne devrait avoir aucune incidence négative sur leur accès au territoire.

Toutefois, les refus d'entrée opposés aux frontières aux étrangers en général se chiffrent par milliers, selon le ministère de l'intérieur. Les associations concernées n'ont aucun moyen de contrôler comment sont perçues et traitées d'éventuelles demandes d'asile aux frontières, notamment pour les requérants venant d'un pays de première arrivée ou de transit. Même le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (2), que le ministère de l'intérieur s'est engagé à consulter dans certains cas (principe remarquable), n'est pas en mesure d'avoir une vue globale réelle de cette question.

Traitement social des demandeurs d'asile : Le gouvernement français a, depuis 1983, restreint les possibilités d'aide matérielle et de formation linguistique et professionnelle (capitale pourtant dans un processus d'insertion) aux demandeurs d'asile. Ceux-ci vivent de ce fait une situation souvent dramatique. Or, parmi eux, se trouvent une proportion majoritaire de personnes ne pouvant sans risques rentrer dans leur pays, et une proportion encore importante (au moins 40 % en 1986) de requérants finalement reconnus réfugiés aux termes de la convention de 1951.

Etablissement et circulation des réfugiés d'un pays dans l'autre : Pour résoudre les difficultés d'interprétation constamment surgies pendant trois décennies à propos de l'expression figurant à l'annexe de la convention de 1951 sur les réfugiés *« s'établissant régulièrement dans le territoire d'un autre Etat contractant »* – réfugiés reconnus par un Etat européen et titulaires d'un titre de voyage de la convention émis par cet Etat, – un accord européen a finalement été adopté. Entré en vigueur le 1er décembre 1980, cet accord compte actuellement huit Etats parties (3). La France, sans aucune explication, n'y a pas encore adhéré.

Par ailleurs, parmi les seize Etats désormais parties à l'accord européen adopté le 29 avril 1959 dans le cadre du Conseil de l'Europe, qui, entre autres, dispense les réfugiés reconnus, titulaires d'un titre de voyage de la convention de 1951, de l'obligation d'obtenir un visa pour les séjours ne dépassant pas trois mois, la France a, seule – cela depuis les tragiques attentats de septembre-octobre 1986, – suspendu l'application de l'accord.

Amalgames abusifs : Sans parler des amalgames constants entre migrants économiques et demandeurs d'asile, les victimes de persécutions, de violences, de violations des droits de l'homme dans leur pays, en bref, les réfugiés-demandeurs d'asile sont désignés comme une menace ou susceptibles de l'être pour la population d'accueil. Les préoccupations sécuritaires les englobent abusivement dans leurs filets de suspicion. Le phénomène de l'« étranger-bouc émissaire », toujours révoltant, devient haïssable lorsqu'il tend à transformer la victime en bourreau potentiel. Surtout lorsque l'on sait, et les instances publiques ne peuvent l'ignorer, qu'arguments et chiffres retirent toute crédibilité à ces assimilations. C'est le cas des remises sommaires de personnes ayant sollicité l'asile (même si elles n'ont pas été reconnues comme réfugiés sous la convention de 1951) de police française à police du pays d'origine, sous la notion d'urgence absolue, en désignant les intéressés comme des terroristes potentiels dont il convient de se débarrasser sans autre forme de procès. L'on note que nombre d'entre eux, non réclamés par la justice de leur pays, n'y font l'objet d'aucune poursuite et que l'on a donc ainsi brisé une seconde fois, sans raison, leur existence matérielle et familiale. Dans un pays de droit, dans un pays d'asile, de telles mesures frappant des innocents ne se peuvent concevoir.

Le rôle des médias et de l'école

AUSSI devons-nous rappeler le rôle et la responsabilité du gouvernement et des médias pour restituer au demandeur d'asile sa véritable image et sa dignité. C'est aussi le rôle des organisations non gouvernementales (ONG), mais leurs efforts incessants dans ce domaine, s'ils sont indispensables, ne sont pas suffisants. Le gouvernement doit prendre l'initiative, en coopération avec les ONG, de diffuser les éléments permettant d'appréhender la véritable nature et l'ampleur réelle du problème des réfugiés et demandeurs d'asile en France au regard du reste du monde. Une meilleure information et une meilleure formation de tout responsable impliqué dans les décisions en matière de réfugiés se révèlent nécessaires. Les médias ont un rôle irremplaçable à jouer pour éclairer l'opinion publique, s'ils veulent bien s'attacher à autopsier les idées fausses, expliquer le *quotidien semé* d'obstacles des requérants en quête de protection, leurs craintes et leurs aspirations, et faire comprendre que la nécessaire solidarité envers eux est de l'intérêt bien compris de chacun dans un monde où l'on ne peut plus ignorer l'autre...

Les efforts de promotion des droits de l'homme s'intensifient depuis quelques années. Le ministère de l'éducation nationale, sous l'impulsion du secrétariat d'Etat aux droits de l'homme, entend préciser et développer la place de ces droits dans l'enseignement secondaire, surtout dans les classes de seconde, première et terminale. Il est impératif, et nous le soulignons inlassablement auprès de la commission nationale consultative des droits de l'homme, que, rejoignant enfin les préoccupations du HCR et des associations spécialisées, une large place soit faite au droit d'asile et aux droits des réfugiés dans tout le cursus scolaire et universitaire, où ils sont encore presque inconnus. La formation à ce problème des enseignants et formateurs est, d'évidence, essentielle.

Il faut inculquer très tôt aux citoyens de demain la nécessaire connaissance des droits de l'homme, des risques encourus un peu partout à les vouloir exercer (l'histoire en témoigne), des devoirs de solidarité envers les victimes directes des violations de ces droits, et au respect des droits de ces victimes s'imposant à tout pays qui se veut terre de droit, terre d'asile.

* Présidente de France Terre d'asile.

(1) Office français pour la protection des réfugiés et apatrides, chargé de statuer en première instance sur les demandes de reconnaissance de la qualité de réfugié.
(2) Délégation en France du HCR.
(3) Danemark, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

(Deloche-Sygma)

L'ACCUEIL DES « BOAT PEOPLE » A ROUEN, EN JUILLET DERNIER
Un préjugé favorable

De l'affaire Croissant au problème basque...

Par GÉRARD SOULIER *

PROCLAMER que la France est terre d'asile est trop flatteur pour qu'aucune force politique y renonce jamais. Le droit d'asile n'est donc pas menacé dans son principe. En revanche, il reste faiblement constitué dans son organisation juridique : si le droit de chercher asile est effectivement *reconnu à toute personne persécutée, la possibilité* de le trouver reste aléatoire.

Les menaces se sont précisées depuis 1977 et l'affaire Klaus Croissant. Cet avocat ouest-allemand venu demander asile en France en juillet 1977 (il le fit expressément au cours d'une conférence de presse), arrêté en août, fut livré le 16 novembre aux autorités allemandes qui le réclamaient, dans le cadre d'une procédure d'extradition. L'audience devant la chambre d'accusation fut marquée par un fait insolite : le procureur général, Paul-André Sadon – actuel directeur de cabinet du garde des sceaux, M. Albin Chalandon – vint requérir en personne. Un autre aspect particulièrement choquant de cette affaire fut la façon expéditive et brutale avec laquelle M. Croissant fut renvoyé en RFA dans les minutes qui suivirent l'avis favorable donné par la Cour de Paris : ainsi était révoquée la coutume suivant laquelle le gouvernement français attendait que les recours ouverts à l'intéressé aient été examinés par les juridictions compétentes. Même scénario, *l'année suivante, dans l'affaire Piperno et dans* l'affaire Pace.

L'attention de l'opinion était ainsi attirée sur un aspect à vrai dire assez particulier – et quantitativement marginal – de l'asile : la règle de non-extradition pour des infractions à caractère politique, qui signifie, dans ses grandes lignes, qu'en principe on ne livre pas des opposants politiques à un Etat qui le demande. Le contexte du terrorisme (dont il n'existe pas de définition juridique) avait déterminé les Etats membres du Conseil de l'Europe à proposer, au cours de cette même année 1977, une convention pour la prévention et la répression du terrorisme dont le mécanisme repose entièrement sur l'abandon de cette règle : le caractère politique d'une infraction ne fait plus obstacle à l'extradition. Son application pourrait, dans certains cas, porter atteinte au droit d'asile, ainsi que l'avait reconnu à l'époque le directeur des affaires juridiques du Conseil de l'Europe (1).

L'extradition de Klaus Croissant et celles qui suivirent apparaissaient dans ces conditions comme une sorte d'application par provision de la convention, aujourd'hui ratifiée par dix-sept Etats européens, la ratification française étant en cours. Discutable à plus d'un titre sur le plan juridique, ce texte ne résoudra rien : quelques extraditions spectaculaires de comparses pour rendre crédibles devant l'opinion les protestations de fermeté, tandis que ceux qui occupent une position importante dans le terrorisme international seront, d'une manière ou d'une autre, parties à des négociations discrètes. Fallait-il, pour cela, dégrader les principes ?

Au regard des millions de réfugiés de par le monde, ou des quelque 180 000 qui résident en France, ces problèmes d'extradition peuvent paraître secondaires. Cela n'est vrai que sur le plan statistique. Mais si l'on considère la conception d'ensemble de l'asile, il y a lieu de penser qu'ils ont donné le ton à une nouvelle politique, restrictive et soupçonneuse à l'égard des demandeurs, qu'il s'agisse de l'entrée, du séjour ou de la sortie.

Entrée plus difficile : pour ce qui est de la France, on observera de multiples tentatives pour donner aux autorités de police un pouvoir d'appréciation qui appartient de par la loi à un organisme spécialisé, l'Office français pour la protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Tout aussi préoccupantes, les déclarations d'hommes politiques tendant à restreindre le champ du droit d'asile en excluant *a priori* les ressortissants de certains pays : en particulier, il n'aurait pas lieu d'exister entre les démocraties, singulièrement entre les Etats membres de la Communauté européenne. Proposition théoriquement irrecevable (même dans les démocraties, l'Etat viole le droit et des formes de persécution ne sont nullement inimaginables) et d'ailleurs non reçue dans la pratique : par exemple, la Suède a donné asile à des déserteurs britanniques qui refusaient de porter les armes en Irlande du Nord. On peut se demander s'il ne s'agit pas de restreindre la portée même de la convention de Genève du 28 juillet 1951 : limitée, *dans sa version initiale*, à l'espace européen, étendue à la planète par le protocole de New-York du 31 mai 1967, elle cesserait, de fait, de comprendre les démocraties européennes.

Séjour plus problématique : proposition, autour de 1982-1983, d'un délégué interministériel chargé du problème, pour distinguer entre les « bons » ou les « vrais » réfugiés (ceux arrivant avec un visa d'établissement ou sur quota) et les autres, parmi lesquels les « faux », qui se présentent inopinément à la frontière. Pour ceux-ci, étaient envisagés des « centres d'accueil » où n'auraient été assurés que le gîte et le couvert ; mais pas d'aide sociale, pas de cours de français ni de formation, pas de droit au travail. Si ce projet a finalement été abandonné, en raison notamment de l'opposition opiniâtre des associations concernées, il témoigne d'un état d'esprit plutôt réservé quant à l'accueil des demandeurs d'asile. Aujourd'hui, il faut noter des pratiques administratives de plus en plus complexes et sourcilleuses, rendant plus difficile l'obtention des documents nécessaires pour la régularisation du séjour et l'accès au marché de l'emploi.

Quant à la « sortie », c'est-à-dire l'éviction du territoire, les choses se sont sensiblement aggravées depuis mars 1986, tant sur le plan du nombre que *dans la manière* : exemple spectaculaire autant que déplorable des Basques (et de quelques Italiens), non pas extradés (il y aurait alors une phase judiciaire avec la publicité des débats et l'exercice des droits de la défense), non pas expulsés (il y aurait alors pour les intéressés le choix de la frontière), mais livrés purement et simplement aux autorités espagnoles (autrement dit la police). Cette pratique expéditive, fondée sur une « urgence absolue » qui n'est jamais établie *ni démontrée, est totalement* illicite. Elle résulte d'un amalgame inacceptable entre la procédure d'expulsion et la reconduite à la frontière. Extradition administrative, extradition sans le dire, elle viole le droit de l'extradition. C'est d'ailleurs ce genre de détournement de procédure qui a valu à la France sa première condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme (arrêt Bozano, 18 décembre 1986).

Enchaînement *connu : la défiance à l'égard de* l'étranger entraîne une dégradation de ses droits qui conduit à une dégradation du droit et des droits de tous. Mais a-t-on su *jamais* tirer des enseignements de l'histoire ?

* Professeur à l'université d'Amiens.

(1) *Le Monde*, 18 novembre 1976.

NÉCESSAIRE CONTREPOIDS AUX EXCÈS DES POUVOIRS

L'Union mondiale des professions libérales aux côtés de la personne humaine

UNE nouvelle organisation non gouvernementale est née à Paris en septembre dernier : l'Union mondiale des professions libérales. Elle s'est donné pour tâche de représenter désormais dans la communauté internationale le secteur de ces professions, traditionnellement attachées à leur indépendance et conscientes de leurs communes responsabilités dans la défense des droits de la personne humaine. Son président explique ci-dessous comment la nouvelle institution entend mener à bien sa mission.

Par ALAIN TINAYRE *

Pouvoir choisir son médecin, son avocat, son expert-comptable ; savoir que sa prescription, son intervention, son conseil, ne sont téléguidés par personne ; que sa compétence est reconnue et contrôlée ; qu'il gardera pour lui le secret de nos misères ; bref, qu'on peut lui faire confiance.

C'est, pour chacun de nous, une garantie de liberté.

Mieux : dans nos sociétés modernes, robotisées et désincarnées, c'est un « droit de l'homme ».

Et non le moindre.

Le droit à la sauvegarde de notre identité. Le droit à la « différence » – et, pour tout dire, à la protection de la personne humaine.

Partout, sur la planète, cette garantie fondamentale de l'individu est incarnée par les professions libérales. Quand elles faiblissent, la liberté est en péril. Quand elles disparaissent, elle meurt. La zone de turbulences que traverse actuellement le monde en donne chaque jour des preuves nouvelles.

Or cette évidence est depuis quelques semaines devenue une réalité.

Dans la plupart des pays du monde, si différents soient-ils sur le plan de l'économie, de l'histoire, du mode de vie, du régime politique ou de la tradition culturelle, il existait des professions libérales. Un peu partout, elles s'étaient déjà regroupées, au niveau national en associations, plus ou moins importantes, qui s'étaient donné pour mission de faire mieux comprendre au public le rôle qu'elles jouent et les garanties qu'elles offrent. Dans deux régions du monde, ces associations s'étaient elles-mêmes fédérées : en Amérique latine (Confederacion Latino-Americana de Profesionales Universitarios - CLAPU) et dans la Communauté européenne (Secrétariat européen des professions libérales - SEPLIS). Mais jamais elles ne s'étaient encore rejointes au niveau international.

Nous avions signalé en son temps (1) que cette rencontre se préparait à l'appel de la Centrale française (l'Union nationale des associations de professions libérales - UNAPL) qui depuis dix ans représente en France ce secteur de l'économie, comme la FNSEA représente les agriculteurs ou la CGC, les cadres.

Le projet, en lui-même, était déjà sans précédent. Il s'est réalisé à Paris, les 24 et 25 septembre dernier.

Un nouveau partenaire social

AU Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber, se sont réunies pendant deux jours les délégations d'organisations représentatives des professions libérales de vingt-deux pays (Allemagne fédérale, Argentine, Australie, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Canada (Québec), Danemark, Equateur, Espagne, France, Italie, Malaisie, Malte, Pays-Bas, Pérou, Portugal, Sénégal, Suisse, Tunisie, Uruguay.)

Celles des deux fédérations continentales – SEPLIS et CLAPU – étaient présentes aussi, conduites par leurs présidents en exercice (le docteur Falkenberg, expert-comptable, Brésil, pour la CLAPU, et Me Sluyts, notaire, Belgique, pour le SEPLIS).

En outre, vingt organisations uni-professionnelles européennes ou mondiales, représentant au niveau international dix-sept grandes professions (architectes, assureurs, avocats, chirurgiens-dentistes, enseignants, experts, experts en automobiles, experts-comptables, géologues, géomètres, ingénieurs-conseils, interprètes, kinésithérapeutes, médecins, notaires, pharmaciens, vétérinaires), venaient compléter cette assemblée.

Sa représentativité était donc impressionnante. Et c'était déjà un succès. Mais ce qui le fut davantage, c'est que, en quelques heures, ces hommes et ces femmes, qui ne se connaissaient pas, s'étaient « reconnus ».

En dehors des conclusions convergentes auxquelles ils parvenaient sans peine sur les trois sujets en discussion, il ressortait clairement des débats que, en dépit d'une hétérogénéité apparente, ces professions avaient partout dans le monde des traits communs, une similitude de pensée et une même conception de leur métier.

Déontologie, secret professionnel, indépendance, responsabilité, libre choix : tous ces concepts avaient pour chacun, de quelque côté du monde qu'il vienne, le même sens. Leur manière de les comprendre était semblable ; leur attachement à leur vocation identique : le pari était gagné.

Le second jour – dès le matin, – la preuve des convergences étant faite, les participants décidaient de ne pas se séparer sans avoir créé une structure internationale permanente.

C'est ainsi que, dans l'enthousiasme général – nuancé d'émotion devant cet événement historique, – était constituée l'Union mondiale des professions libérales.

Un bureau provisoire composé de personnalités venues des cinq parties du monde (2) et de trois conseillers (3) était chargé de mettre en place l'organisation et de lui donner son visage définitif.

En élisant l'auteur de ces lignes en qualité de président, l'assemblée a voulu honorer la France et exprimer à l'UNAPL sa reconnaissance d'avoir été l'initiatrice de cet événement.

En vérité, l'Union s'est réalisée autour de trois « vecteurs » :

– un vecteur économique : les professions libérales rassemblent dans le monde des dizaines – peut-être des centaines – de millions de membres. Elles sont des employeurs, des investisseurs. Elles appartiennent à ces « activités de services » auxquelles on reconnaît de plus en plus une place prépondérante dans l'ère post-industrielle que nous allons vivre : elles ont donc leur mot à dire dans les concertations internationales qui se développent dans ce domaine ;

– un vecteur social : leur vocation – soigner, défendre, conseiller en toutes matières – est partout, quel que soit l'environnement sociologique ou culturel, l'une des composantes nécessaires de l'équilibre des sociétés modernes : rien donc de ce qui concerne l'avenir de celles-ci ne doit se faire sans les professions libérales ;

– un vecteur humain, en ce sens que, grâce aux modalités de leur exercice, et notamment aux déontologies auxquelles elles se soumettent, elles constituent une irremplaçable garantie des droits de l'homme : elles ont donc leur place partout où ils sont en question.

L'Union mondiale a mandat de prendre en compte ces concepts.

Et de le faire avec pureté : elle s'interdit solennellement toute activité ou considération discriminatoire fondée sur le sexe, ou de caractère politique, racial ou religieux.

Voici donc constituée cette organisation internationale non gouvernementale qui se donne pour tâche de faire des professions libérales un nouveau partenaire social au niveau international.

De quoi va-t-il s'agir ?

D'abord, de faire mieux connaître, partout, ce secteur de l'économie au sujet duquel les « idées reçues » sont encore trop puissantes.

Il faut faire comprendre au public et aux institutions que ces professionnels ne sont plus nulle part ni frileux, ni protectionnistes, ni corporatistes, ni malthusiens, et que les principes d'indépendance auxquels ils sont attachés ne sont pas des privilèges qu'ils défendent, mais des garanties qu'ils offrent au consommateur.

Faire entendre que ces principes ne sont pas « confortables », mais au contraire lourds à porter ; et rappeler que certains ont été torturés ou sont morts pour ne pas les trahir.

Faire percevoir surtout que les professions libérales constituent, dans une société, un « contrepoids » nécessaire et un gardien naturel contre les excès des pouvoirs, les interconnexions et les technostructures que sécrète la société moderne.

Au péril de leur vie, parfois...

LA France a connu, aux heures sombres de son histoire, ces avocats ou ces médecins qui ont, au péril de leur vie ou de leur liberté, donné leurs soins aux hommes sans vouloir savoir ce qu'ils étaient, simplement parce qu'ils étaient des hommes – et que cette condition humaine suffisait à justifier leur assistance.

Le présent n'est malheureusement pas moins riche en occasions de vérifier cette vocation. L'Union entend la faire connaître et veiller à ce qu'on ne se trompe pas sur elle. Pour cela, elle va entrer en contact avec toutes les organisations intergouvernementales, se faire entendre d'elles, et, s'il se peut, institutionnaliser leurs relations.

Il est souhaitable que cet article fasse entendre jusqu'aux antipodes l'appel que lance aujourd'hui l'UMPL à toutes les professions libérales de la Terre.

Nombreux sont les pays qui ne sont pas encore représentés dans la grande maison fraternelle, chaleureuse et dynamique qui vient de naître et où chacun doit avoir sa place.

Lecteur professionnel libéral du monde, l'Union mondiale des professions libérales vous attend (4).

S'il existe dans votre pays une organisation interprofessionnelle, transmettez-lui notre message. Suggérez-lui de se mettre en contact avec notre Union. S'il n'en existe pas, créez en une, afin de venir nous aider. Nous aider à défendre l'indépendance de nos professions, et cet « espace de liberté » qui est notre raison d'être. Nous aider à proclamer la primauté de la personne humaine, et à mener ce combat de paix, pour les droits de l'homme, qui est décidément plus que jamais notre vocation, à la veille du prochain millénaire.

(1) Alain Tinayre, « Les professions libérales affirment leur indépendance », *le Monde diplomatique*, décembre 1986.

(2) Me Ammar Dakhlaoui, avocat, Tunisie ; Dr Carlos Falkenberg, expert-comptable, Brésil (président du CLAPU) ; Dr Hubert Mockershoff, conseil fiscal, RFA (vice-président de la Bundesverband der Freien Berufe) ; M. Jean Picard, ingénieur, Canada (président du Conseil interprofessionnel du Québec) ; Mme Anne-Marie Sigmund, juriste, Autriche (secrétaire général de la Bundeskonferenz der Kammern der Freien Berufe Oesterreichs) ; M. Charles Sluyts, notaire, Belgique (président du SEPLIS) ; Dr Warwick Wilkinson, pharmacien, Australie (vice-président de l'Australian Council of Professions) ; Dr Datuk Isahak Yusuf, expert, Malaisie (président du Malaysian Professional Center).

(3) M. Claude-Laurent Genty, formateur, France (président d'honneur de l'Association des ONG auprès du Conseil de l'Europe) ; M. Fausto Lupera, conseiller commercial, Equateur (Confederacion Ecuatoriana de Profesionales Universitarios – CEPU) ; M. Henry Salmon, architecte d'intérieur, France (vice-président d'honneur de l'UNAPL), membre du comité économique et social des Communautés européennes).

(4) Union mondiale des professions libérales, Maison des professions libérales, 28, rue Hamelin, 75116 Paris, France. Tél. (1) 47-23-00-02 ; Télex : 615439F.

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André FONTAINE, directeur de la publication.
Administrateur général : Bernard WOUTS

Imprimerie du « Monde » 7, rue des Italiens 75009 PARIS

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 438
ISSN : 0026-9395.

A la disposition des diffuseurs de presse pour modifications de service, demandes de réassort ou autre, utiliser notre numéro de téléphone vert : (16) 1 05-36-11-11.

ANNÉE UNIVERSITAIRE 1988-1989

ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS DE 3e CYCLE, JEUNES CHERCHEURS ET JEUNES ARTISTES FRANÇAIS*

Vous qui souhaitez acquérir une spécialisation, poursuivre des recherches doctorales ou postdoctorales, améliorer vos connaissances linguistiques à l'étranger,

des programmes de BOURSES existent pour les pays suivants :

■ SPÉCIALISATION et RECHERCHE

PAYS			DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
EUROPE DE L'OUEST			
ALLEMAGNE (R.F.A.D.)	■	●	30 JANVIER
AUTRICHE	■	●	15 FÉVRIER
BELGIQUE	■		30 MARS
BELGIQUE	■		1er FÉVRIER
DANEMARK	■	●	15 FÉVRIER
ESPAGNE	■	●	1er FÉVRIER
FINLANDE	■	●	15 FÉVRIER
GRANDE-BRETAGNE	■		10 FÉVRIER
GRANDE-BRETAGNE « OXFORD »	■		1er MARS
GRECE	■		1er AVRIL
IRLANDE	■	●	15 MARS
ISLANDE	■		15 MAI
ITALIE		●	21 DÉCEMBRE
ITALIE	■		15 FÉVRIER
ITALIE	■		30 JANVIER
NORVEGE	■	●	15 JANVIER
PAYS-BAS	■	●	15 JANVIER
SUEDE	■		1er FÉVRIER
SUISSE	■		1er MARS
TURQUIE	■	●	31 MARS
EUROPE DE L'EST			
ALBANIE	■	●	1er FÉVRIER
ALLEMAGNE (R.D.A.)		●	1er MARS
BULGARIE	■	●	31 DÉCEMBRE
HONGRIE	■	●	31 DÉCEMBRE
POLOGNE	■	●	31 DÉCEMBRE
ROUMANIE	■	●	31 DÉCEMBRE
TCHECOSLOVAQUE	■	●	31 DÉCEMBRE

● STAGES LINGUISTIQUES D'ÉTÉ

PAYS			DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS
URSS	■		1er DÉCEMBRE
URSS		●	15 FÉVRIER
YOUGOSLAVIE	■	●	31 DÉCEMBRE
PROCHE et MOYEN-ORIENT			
EGYPTE	■	●	2 FÉVRIER
ISRAEL	■		15 DÉCEMBRE
KOWEIT	■		30 MARS
SYRIE	■		30 MARS
ASIE-OCÉANIE			
AUSTRALIE	■		15 MAI
CHINE	■		1er MARS
CORÉE	■		31 OCTOBRE
INDE	■		21 DÉCEMBRE
INDONESIE	■		15 JANVIER
JAPON	■		15 OCTOBRE
JAPON	■		15 DÉCEMBRE
NOUVELLE-ZELANDE	■		1er JUILLET
PHILIPPINES	■		15 DÉCEMBRE
THAÏLANDE	■		15 JANVIER
AMÉRIQUE DU NORD			
CANADA	■		12 DÉCEMBRE
ÉTATS-UNIS	■		1er DÉCEMBRE
ÉTATS-UNIS	■		2 MARS
AMÉRIQUE CENTRALE et du SUD			
BRÉSIL	■		5 JANVIER
COLOMBIE	■		1er JUILLET
MEXIQUE	■		30 NOVEMBRE
VÉNÉZUELA	■		5 JANVIER

* les artistes professionnels peuvent également postuler une bourse de création dans le cadre du programme « VILLA MEDICIS HORS LES MURS »

Pour toutes précisions, veuillez adresser un curriculum vitae et un projet d'études ou de recherche indiquant le pays sollicité au :

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Direction Générale des Relations Culturelles, Scientifiques et Techniques
Direction de la Coopération Scientifique, Technique et du Développement
Division de la Formation des Français à l'Etranger
34 RUE LA PEROUSE 75116 PARIS CEDEX 16

JEUNE AFRIQUE économie
spécial banques
N° 101 - EN VENTE ACTUELLEMENT

Jeune Afrique Économie
a désigné le banquier africain de l'année
Tiémoko Yadé Coulibaly
P.D.G. de la Société générale de banques en Côte d'Ivoire

Épargne :
Ces milliards qui échappent aux banques

Débat :
Le Tiers Monde peut-il sortir du piège de la dette ?

Jeune Afrique Economie - 3, rue Roquépine, 75008 Paris

les livres

LE PASSÉ MAUDIT DE L'ALLEMAGNE

Les victimes et les bourreaux

TRAME D'ENFANCE de Christa Wolf (traduit de l'allemand par Ghislain Riccardi), Alinéa, Paris, 1987, 460 pages, 139 F.

CHRISTA WOLF est considérée à juste titre comme la figure de proue de la littérature de la République démocratique allemande. Son œuvre, dans sa forme présente, constitue un étrange triptyque dont les extrêmes sont séparés par plusieurs siècles. A la magie des figures littéraires qu'elle a ressuscitées – Caroline de Günderrode et Kleist – dans de courts et admirables récits, s'oppose une vision lucide et critique du présent, telle qu'un écrivain de RDA le ressent aujourd'hui et qui culmine peut-être dans le récit mythologico-politique *Cassandre*. Le lien vécu qui unit ces deux époques, ces deux styles d'évocations, *Trame d'enfance* nous permet de le découvrir comme un paysage de brouillard, qui émerge lentement de la mémoire et du rêve.

Ce roman, écrit en 1976, en pleine guerre du Vietnam, est d'une densité extrême. La fiction et le vécu s'y mêlent de manière inextricable. En apparence, elle n'innove guère quant au genre, bien au contraire. Depuis la seconde guerre mondiale, et déjà pendant la période de l'émigration antifasciste, de nombreuses œuvres se sont attachées au même problème : comprendre comment s'est effectuée la montée du national-socialisme, son rapport avec la mentalité petite-bourgeoise et surtout ce que fut le vécu de l'Allemagne hitlérienne.

Tous ces thèmes se rencontrent déjà dans *le Dernier Civil* d'Ernst Glaeser, *la Septième Croix* d'Anna Seghers, mais aussi dans de nombreuses œuvres de l'après-guerre, écrites par Alfred Andersch, Heinrich Böll, Stephan Hermlin, Günter Grass ou Arnold Zweig. Plus récemment encore, avec Peter Hartling, on a pu parler de *« littérature des pères »* pour rendre compte de cette question inlassablement posée par une nouvelle génération de fils à des pères souvent déjà morts : *« Papa, pourquoi étais-tu dans la Jeunesse hitlérienne ? »*.

L'originalité profonde de la démarche de Christa Wolf – qui n'avait que seize ans à la fin de la guerre, – c'est qu'elle entreprend d'interroger son propre passé, à travers sa famille, *comme on feuillette les pages d'un vieil album de photographies*. Loin de refouler ses souvenirs, elle nous les livre, dans le même désordre que s'il s'agissait d'un long travail cathartique, ce qui donne à son récit une structure polyphonique d'une rare complexité.

Le prétexte est fortuit. L'héroïne, Nelly, n'en est même pas à l'origine. Comme beaucoup d'Allemands qui sont nés au-delà de l'Oder, dans ces régions aujourd'hui polonaises, le désir est né en eux de revoir les lieux où ils ont vécu leur enfance et la guerre. Mais ce qui pouvait n'être qu'une simple promenade nostalgique devient pour elle l'occasion de prendre à bras-le-corps tout le passé de l'Allemagne, un passé maudit, non encore conjuré, en essayant de manière quasi proustienne de partir à la recherche d'un temps qu'elle croyait à jamais inaccessible.

L'amnésie disparaît peu à peu : des pans entiers du passé resurgissent, avec les visages connus des grands-parents, des oncles et des tantes. Une famille allemande comme les autres, ni meilleure ni pire. Ni antisémite ni résistante. Des gens aimables, avec leurs problèmes, leurs conflits, leurs élans de générosité et de lâcheté, des personnages tantôt émouvants tantôt pitoyables. C'est en les évoquant un à un, en réalisant une mise au point presque photographique sur ce qui les entoure, qu'elle retrouve peu à peu l'enfance, ses cauchemars et ses ruines. Avec une plume qui tient du stylet et du scalpel, elle dissèque impitoyablement la bonne conscience, l'innocence apparente de cette génération qui a vu naître et triompher la plus grande perversion de tous les temps.

Papy-Museau et les tantes n'étaient pas des monstres. Mais ils se sont laissés porter par les événements, toujours heureux de s'en tirer à si bon compte. Ils n'ont pas réagi quand les SA ont envahi les rues, quand on a brûlé les synagogues, chassé les juifs de la vie culturelle et économique. Ils les plaignaient, tout en rachetant leurs magasins pour une bouchée de pain. Ils savaient qu'il y avait des camps et qu'on y martyrisait les opposants. Ce n'était pas leur affaire. Ils se sont tus. Et quand, sur la route de l'exode, un survivant de ces camps leur dit : *« Mais dans quel monde avez-vous vécu ? »*, nul ne semble comprendre qu'en Allemagne il n'y a plus désormais que des victimes et des bourreaux.

L'ADOLESCENTE a vécu aussi tout cela. Sans un mot. Elle a admiré les uniformes, les défilés, les drapeaux. Elle se souvient du petit juif livide que chacun devait gifler en entrant dans la classe. Elle a même été fière d'être nommée cheftaine des Jeunesses hitlériennes. En 1945, elle ne sait toujours pas qu'Auschwitz a existé et que ce seul nom suffira à bouleverser toute sa vie. Mais Christa Wolf a compris aussi que *« le passé n'est pas mort ; il n'est même pas passé. Nous nous coupons de lui et feignons d'être étrangers »*. En le disséquant, en osant le regarder en face, elle réalise qu'elle ne pourra jamais l'oublier et que, dans la trame de son enfance comme dans chaque fibre de son être, il détermine ce qu'elle est devenue. Si elle ne comprend plus cette fillette qu'elle a été, elle s'interroge, avec un mélange de tendresse et d'angoisse, sur le monde qui l'a vu grandir et sur les autres, ceux qui vécurent le « fascisme ordinaire », les yeux presque fermés et qui refusent toujours de les ouvrir.

JEAN-MICHEL PALMIER.

AMÉRIQUES

AMÉRIQUE LATINE. INTRODUCTION A L'EXTRÊME-OCCIDENT. – Alain Rouquié

★ **Le Seuil, Paris, 1987, 446 pages, 140 F.**

Selon Alain Rouquié, une profonde crise d'identité – qui remonte au choc de la conquête – demeure au cœur du problème latino-américain. Et, à ce titre, les indépendances du début du dix-neuvième siècle n'ont rien réglé : élites extraverties, Indiens acculturés, économies périphériques, pouvoirs dépendants, soumis. La faille culturelle brise, mine, ruine tout effort cohérent de développement.

Si ce livre d'Alain Rouquié s'impose soudain comme une œuvre majeure c'est parce qu'il propose une lecture transversale et globalisante des principaux drames latino-américains. Refusant le cloisonnement par pays ou par thème, l'auteur – grâce à une prodigieuse connaissance de la complexité latino-américaine – parvient à articuler, avec grande rigueur, géopolitique et développement, économie et systèmes politiques, vie sociale et forces de pression. Une grande leçon d'analyse politique et de clarté pédagogique.

IGNACIO RAMONET.

LE SYSTÈME POLITIQUE DE L'AMÉRIQUE LATINE. – Jacques Lambert et Alain Gandolfi

★ **Presses universitaires de France, col. « Thémis », Paris, 1987, 582 pages, 185 F.**

Le titre, sans doute choisi par l'éditeur, est trompeur. Et dès les premières lignes, Jacques Lambert et Alain Gandolfi insistent sur le caractère *« fort diversifié »* et *« fort contrasté »* de l'Amérique latine dont *« le » système politique est*, bien entendu, pluriel.

Les auteurs passent en revue les différentes structures sociales et les différentes institutions politiques de l'Amérique latine, ce *« tiers-monde dans lequel coexistent les caractéristiques des sociétés développées de l'Atlantique nord et celles des sociétés sous-développées asiatiques et africaines »*.

Dans un remarquable effort de synthèse, aux qualités didactiques indéniables, les auteurs ne négligent (à l'exception de la question de Porto-Rico) aucun des principaux problèmes politiques, économiques, sociaux et culturels de l'ensemble latino-américain. Ils analysent, avec une grande clarté, aussi bien les structures latifundiaires et le caudillisme que les formes de l'Etat, le système des partis, le rôle des forces armées, l'influence des Etats-Unis ou la question indienne. Un riche appareil bibliographique accompagne, fort utilement, chaque grand sujet.

I. R.

DROIT ET SANDINISME. – Alejandro Serrano Caldera

★ **L'Harmattan, coll. « Droits et société », Paris, 1987, 108 pages, 70 F.**

L'auteur, qui fut longtemps ambassadeur du Nicaragua à Paris, est actuellement président de la Cour suprême de son pays.

L'ouvrage rassemble quelques conférences données par l'auteur, dans divers pays, en 1985 et 1986. Elles abordent toutes une problématique que résument les phrases suivantes : *« La révolution est, disait Proudhon, un acte totalement souverain. Mais, devenu État, elle est inévitablement une source de droit. Le droit n'est pas la révolution, il le consolide et lui évite de devenir un corps invertébré. »*

I. R.

LES PARTIS POLITIQUES AUX ETATS-UNIS. – Jean-Pierre Lassale

★ **PUF, coll. « Que sais-je ? », Paris, 1987, 125 pages, 25 F.**

Le « système des deux partis » c'est-à-dire le partage de la représentation politique entre républicains et démocrates est une donnée fondamentale de la démocratie américaine. Il a des raisons historiques, qui sont complexes, comme le sont l'organisation territoriale, le statut, le mode de fonctionnement et le financement de chaque formation, que l'auteur décrit avec précision et sobriété.

Ce « système » apparaît menacé, non du fait de l'émergence d'un nouveau parti, mais à cause de la relative désaffection des citoyens et de la redistribution des sphères d'influence engagée depuis une vingtaine d'années. Il serait toutefois imprudent de sous-estimer les facultés d'adaptation des partis aux profonds bouleversements intérieurs dans la société américaine.

CHRISTIAN DE BRIE.

CASTRO, 30 ANS DE POUVOIR ABSOLU. – Tad Szulc

★ **Payot, Paris, 1987, 595 pages, 178 F.**

Les biographies du leader de la révolution cubaine sont peu nombreuses, fort incomplètes et souvent partisanes. C'est que la personnalité de Fidel Castro, ses décisions politiques et le régime qu'il a instauré à Cuba, en 1959 laissent rarement indifférent. Les biographes en perdent leur sérénité et négligent l'indispensable rigueur historique. Ils sont ou bien charmés par le charisme du légendaire *comandante*, ou bien exaspérés par les excès du *lider maximo*.

Tad Szulc a évité ces écueils. Cet écrivain et journaliste américain est en effet l'un des meilleurs connaisseurs du régime castriste. Ancien grand reporter au *New York Times*, il décrivit dans les colonnes de ce journal l'entrée triomphale de Fidel Castro à La Havane en janvier 1959 et la déroute, en avril 1961, des anticastristes, armés par les Etats-Unis, à la baie des Cochons.

Son livre est le résultat d'une longue enquête au cours de laquelle il a pu recueillir, souvent pour la première fois, le témoignage des principaux compagnons de Fidel Castro et les confidences de celui-ci. L'œuvre est d'un exceptionnel intérêt, débordant d'informations inédites et de découvertes majeures qui jettent une lumière neuve sur des pans entiers de la révolution cubaine.

Toutefois, certaines déductions de l'auteur donneront sans doute lieu à de longs débats d'historiens ; par exemple, lorsqu'il affirme que la mise en place d'un régime communiste à Cuba fut la conséquence prévisible de l'évolution politique de Fidel Castro et non le résultat des grossières erreurs diplomatiques de Washington.

Le titre de l'édition française paraît d'autant plus absurde (titre anglais : *Fidel, A Critical Portrait*) que la majeure partie de l'ouvrage est consacrée aux années de formation intellectuelle de Fidel Castro, avant son arrivée au pouvoir.

I. R.

DANS L'INTIMITÉ DE LA RÉVOLUTION CUBAINE

Rêver d'être un héros...

LAS INICIALES DE LA TIERRA, de Jesus Diaz, Ediciones Alfaguara, Madrid, 1987, 404 pages, 1 450 pesetas.

RACONTER sa vie, à trente et un ans, comme si l'on passait un examen. Dire de quelle manière on a agi – ou pas – lors de tous ces événements, minuscules et grandioses, personnels et historiques, quotidiens surtout, qui ont marqué la première décennie de la révolution cubaine. Voilà ce que doit faire, pris de sueurs d'angoisse, Carlos Pérez Cifredo, pour que ses camarades réunis en assemblée répondent à la question : oui ou non, mérite-t-il de militer à leurs côtés, a-t-il droit au titre de « travailleur exemplaire » ?

Première surprise du lecteur : là où il attend un roman d'introspection, l'auteur, Jesus Diaz, jadis primé pour un recueil de nouvelles (1) et connu également pour avoir réalisé de nombreux films, offre un roman d'action. Celle-ci démarre à toute allure, au milieu des jeux de l'enfance. Une ferme isolée, à la fin des années 40. Un jeune garçon passionné de westerns et d'illustrés trompe la tristesse que lui ont causé la mort de son cher grand-père Alvaro et celle de Chava, le vieux noir « mambi », lesquels avaient fait ensemble la guerre d'indépendance contre les Espagnols.

« Ah ! ah ! ah ! tu pensais t'échapper de Saquiri le Malais, ô toi, Stupide aux Souliers d'Homme ? » « Elle lui cracha à la figure et lui, il lui planta ses genoux sur les épaules pour la maintenir immobile et pouvoir laver son visage souillé. » Ah canaille, lui cria-t-il, tu vas recevoir ton compte. A ce moment, il découvrit qu'elle pleurait des larmes tristes comme celles du Pays de Jamais de la Vie ; il commença à la lâcher peu à peu tout en lui disant : « Toi, Jane ; moi, Tarzan », et il lui souriait et lui donnait de petits coups timides et doux sur la poitrine tandis qu'il répétait : « Toi, Jane », et se frappait plus fort pour dire, « Moi, Tarzan. »

Carlos le citadin se prend pour Superman. Il chasse les Indiens et tombe sur Tona, la petite paysanne analphabète qui sera son premier amour. Déjà il transgresse les règles de conduite de la bonne bourgeoisie blanche de La Havane à laquelle il appartient. A seize ans, il se mêle aux luttes des étudiants contre la tyrannie de Batista.

« Mais l'été 1958 fut dévoré par la peur. » Très vite apparaissent les contradictions d'un personnage ambigu, partagé entre son appétit d'actes héroïques et ses accès de prostration, déchiré entre son attachement à son père, qui vomit Fidel Castro et ses réformes, et sa loyauté envers ses amis du Mouvement du 26 juillet. Combien elles sont complexes, les motivations de cet individu tourmenté et sensible !

Prendre part à la bataille de la baie des Cochons, devenir secrétaire de la jeunesse communiste à l'université, percer à jour les malhonnêtetés d'un bureaucrate puissant, aller couper pendant des mois et des mois la canne à sucre et y gagner des mains calleuses, est-ce là le fruit d'un engagement fougueux au service d'une grande cause, ou au contraire la marque de l'orgueil le plus ardent, chez celui qui a rêvé d'être un héros à l'égal du Che et qui se découvre fait du même bois que les autres hommes ? « Macho » lui aussi, il triomphe pourtant, à force d'amour pour Gisela sa femme – étonnant chapitre que celui d'une délirante nuit de noces interrompue par la « crise des fusées » – de ses préjugés machistes...

DEUXIÈME surprise que réserve ce roman dont la langue, elle, n'est pas de bois mais au contraire fourmille d'inventions verbales, de couleurs et de musiques : un art extrême de la nuance, grâce auquel les mots, les choses et les gens sont retournés à l'envers et à l'endroit, dans un enchevêtrement des styles. En jaillissent des traits d'humour, à la fois tendres et durs.

« Le fleuve de la justice débordée n'était ni parfait ni pur, il charriait des eaux d'égout, des déchets, des résidus pesants, de monstrueuses habitudes qui engourdissaient leurs propres pestilences. » Jesus Diaz est le premier écrivain « de l'intérieur » à donner de Cuba une vision critique de la révolution, à travers ce gros morceau d'écriture bigarrée qui n'a rien d'une fresque épique. D'où l'énorme intérêt que suscite son livre, à Cuba même et dans nombre de pays.

FRANÇOISE BARTHÉLÉMY.

(1) *Los Años duros*, prix Casa de las Américas 1966, a paru en France sous le titre *les Années rudes*, traduit par Jacques Rémy-Zéphir, éditions Maspéro, Paris, 1974, 101 pages.

ÉCONOMIE

ARAB OIL GAS DIRECTORY 1987

★ **The Arab Petroleum Research Center, Paris, 1987, 588 pages, 1 680 F.**

En 1986, le marché pétrolier a été secoué par une désastreuse « guerre des prix » qui a ramené le baril à moins de 10 dollars. Aujourd'hui, grâce à un accord entre gouvernements membres de l'OPEP, la situation s'est stabilisée ; mais les incertitudes demeurent menaçantes pour les pays producteurs ou consommateurs. Avec plus de la moitié des réserves mondiales d'or noir, les pays arabes joueront un rôle accru au cours des années à venir.

Cet annuaire 1987 – qui couvre aussi l'Iran – permet de mieux comprendre cette place particulière du Proche-Orient et du Maghreb. Pays par pays, tous les aspects de l'industrie du pétrole et du gaz sont abordés : historique, exploration, production, raffinage... De nouvelles cartes enrichissent cette édition qui est complétée par un bilan des activités de l'OPEP et de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP), ainsi que par un ensemble détaillé de statistiques.

ALAIN GRESH.

EUROPE

L'ALLEMAGNE, UN ENJEU POUR L'EUROPE. – Renata Fritsch-Bournazel

★ **Editions Complexe, coll. « Questions au vingtième siècle », Bruxelles, 1987, 252 pages, 49 F.**

Version française actualisée d'un livre paru à Munich en 1986, l'ouvrage de Renata Fritsch-Bournazel vient à point pour aider le lecteur non spécialiste à situer dans leur contexte historique et stratégique les tout récents entretiens entre M. Kohl et M. Honecker à Bonn. Comme le suggère le titre, l'auteur a choisi de privilégier l'arrière-plan international. Il s'agit ici de montrer les effets d'une double détermination : *« nouvel environnement international des années 80 »* et *« pérennité des décisions fondamentales prises juste après la guerre »*.

Les faits sont soigneusement séparés des mythes et des simplifications. Concernant le passé d'abord : soixante-dix ans d'existence sous la forme d'un Etat-nation classique, de Bismarck à Hitler, c'est peu. Rapallo comme Yalta doivent être débarrassés de leur réputation usurpée de trahison de l'Occident et de partage du monde. Concernant le présent aussi : l'*« ancrage à l'Ouest de la RFA »* est ferme, l'équilibre des forces militaires de part et d'autre de la frontière interallemande ne doit pas faire conclure à une pure et simple occupation.

Renata Fritsch-Bournazel cite abondamment des textes inaccessibles en français et précieux : traités et accords internationaux, Constitutions, réflexions d'universitaires, diplomates, politiques, écrivains, allemands ou non, de l'Est comme de l'Ouest.

JEAN-JACQUES GUINCHARD.

STATE AND CLASS IN TURKEY. – Caglar Keyder

★ **Verso, Londres, 1987, 252 pages, 9,95 livres.**

Absence de grande propriété foncière, expulsion de la bourgeoisie chrétienne au lendemain de la première guerre mondiale : ces deux éléments ont contribué à façonner la Turquie moderne et à y rendre singulier le développement du capitalisme. L'auteur, qui combine l'histoire, l'économie politique et la sociologie, retrace l'évolution de l'alliance conflictuelle entre la bureaucratie d'Etat et la bourgeoisie, d'une part, et l'intégration progressive du pays au marché capitaliste, d'autre part.

A. G.

NAZIM HIKMET ET LA LITTÉRATURE POPULAIRE TURQUE. – Nedim Gürsel

★ **L'Harmattan, Paris, 1987, 195 pages, 95 F.**

Perçu en Occident comme humaniste et révolutionnaire, Nazim Hikmet est aussi le produit de la littérature populaire et du folklore. Ces traditions narratives islamiques, turkmènes, voire ottomanes, que le plus grand des écrivains turcs a su si bien marier, Nedim Gürsel nous les rappelle dans un livre qui ouvre des voies d'accès à une œuvre de portée universelle.

A. G.

ENVIRONNEMENT

OUR COMMON FUTURE (NOTRE AVENIR A TOUS). – The World Commission on Environment and Development

★ **Oxford University Press, Oxford, 1987, 5,95 livres.**

Pluies acides, avancée des déserts, disparitions d'espèces rares, dégradation de la couche d'ozone de la Terre, il n'est guère réjouissant l'avenir du monde que décrit cet épais rapport. La commission sur l'environnement et le développement qui siège sous les auspices des Nations unies depuis 1983 vient en effet de livrer un inquiétant bilan. Il y a, à n'en pas douter, urgence en ce domaine. L'intérêt fondamental de ce travail est de lier dégradation écologique et sinistre économique. Qu'elle soit progressive ou brutale, la détérioration de l'environnement coûte cher aux Etats et, lorsqu'il s'agit de pays aux économies déjà lourdement endettées, elle est alors ruineuse. Pour les pays du Sud qui sont les plus gravement touchés, la lutte contre les catastrophes écologiques est devenue une question de survie dans une perspective de plus en plus difficile à garantir : la sécurité alimentaire. Derrière la volonté d'informer et de proposer des stratégies pour l'avenir, ce passionnant ouvrage défend avec ardeur une grande idée en perte de vitesse, le multilatéralisme. Réponse imparfaite, certes, mais indispensable pour traiter des problèmes de dimension planétaire, le système international est le seul capable, dit-on, de freiner la dégradation des conditions de vie de centaines de millions de gens. Renforcer la coopération mondiale, donc, pour sauvegarder les générations futures.

CAROLE DANY.

...livres du mois

AFRIQUE

AFRIQUE ET CAPITAUX. – Jean Suret-Canale

★ *Editions L'Arbre verdoyant. Montreuil, 1987. 880 pages. 480 F.*

De grands groupes tels que Paribas, Suez, OPTORG-SCAC, mais aussi de vieilles maisons de commerce comme la SCOA et la CFAO sont littéralement disséqués dans cet ouvrage utile et bien documenté sur la structure et la géographie des capitaux en Afrique tropicale d'influence française. Derrière ces sociétés se dessine une véritable oligarchie financière qui contrôle de nombreux pans des économies africaines.

Convenant que, après les indépendances, le capital public local a été étroitement associé à ces groupes, l'auteur nous décrit ensuite leurs ramifications et leurs liens dans six pays : Sénégal, Côte-d'Ivoire, Gabon, Niger, Congo et Mali. Si des constantes se dégagent, des originalités apparaissent d'un Etat à l'autre en fonction de leurs options politiques et idéologiques. Le livre débouche sur une évaluation des investissements réalisés (publics et privés) et insiste sur la nécessité de remettre en cause une certains logique du profit privé : ce n'est pas une simple *« question de justice »* mais de *« survie »* pour l'Afrique.

EMMANUEL GREGOIRE.

FEMME ET NOIRE EN AFRIQUE DU SUD. – Ellen Kuzwayo

★ *Robert Laffont, coll. « Vécu », Paris, 1987. 300 pages. 98 F.*

Récit d'un itinéraire personnel, ce livre est aussi celui d'un siècle d'histoire sud-africaine. Issue d'une famille de propriétaires terriens noirs, Ellen Kuzwayo mène d'abord une existence traditionnelle à une époque où l'harmonie des valeurs donnait encore à l'Afrique du Sud une apparence d'unité. Puis, tout comme son pays, elle sombre dans le chaos de l'arbitraire racial, le sordide des banlieues urbaines, la violence meurtrière et les détentions sans motif. Arrachée à sa propre culture, elle devient une militante de toutes les instants, aux côtés de Mme Winnie Mandela, à Soweto, dans l'Union des consommateurs noirs. Son récit est aussi celui d'une femme, catholique, dans un univers où les hommes s'exilent vers les mines pour survivre et où les enfants sont souvent emprisonnés.

DENIS RUELLAN.

MANDELA L'INDOMPTABLE. – François Soudan

★ *Jeune Afrique Livres, collection « Destins », 186 pages. 50 F.*

Avec la première biographie en langue française du leader de l'ANC, emprisonné depuis un quart de siècle, c'est l'histoire de la Ligue de la jeunesse – coup d'Etat interne contre les caciques de l'ANC, – du passage douloureux à la lutte armée, et des débats lors de la rédaction de la Charte de la liberté (1955) que retrace le rédacteur en chef de *Jeune Afrique*.

Il est dommage que François Soudan n'éclaire point le lecteur quant aux analyses de Nelson Mandela relatives à la place du Parti communiste dans la lutte de libération et quant à l'attitude ambiguë du chef zoulou Buthelezi. Principal détracteur de l'ANC, il n'en réclame par moins la libération du résistant noir comme préalable à l'ouverture de négociations avec le pouvoir blanc.

OLIVIER DESOUCHES.

TIERS-MONDE

L'AIDE QUI TUE. Récit de ma dernière mission d'aide au développement. – Brigitte Erler

★ *Editions d'En Bas, Lausanne, 1987, diffusion Dialogue (Paris), 110 pages, 75 F.*

L'aide au développement, loin d'améliorer le sort des paysans pauvres du tiers-monde, contribue souvent à les appauvrir. C'est un triste et saisissant bilan que dresse cette ancienne parlementaire ouest-allemande, après dix ans passés au ministère de la coopération économique. Ce livre est le récit de sa dernière mission de trois semaines au Bengladesh. A qui donc nuit l'aide au développement ? Aux plus pauvres, dit-elle, ceux dont la maîtrise de l'avenir et souvent la survie même sont les plus incertaines. Cette forme de coopération technique, coûteuse en experts, ne cesse d'encourager une inquiétante tendance à conforter, dans leur pouvoir et leur autorité, ceux qui, au Sud, prospèrent sur la misère des autres.

C. D.

PROCHE-ORIENT

PALESTINE 47, UN PARTAGE AVORTÉ. – Alain Gresh et Dominique Vidal

★ *Edition Complexe, Bruxelles, 1987, 256 pages, 49 F.*

Par leurs livres antérieurs sur le Proche-Orient, Alain Gresh et Dominique Vidal ont montré qu'ils comptaient désormais parmi les meilleurs spécialistes de la région : par ce livre commun, ils montrent leur valeur d'historiens. A tous ceux qui, dans les années 1947-1949, étaient naturellement accaparés par les problèmes qui assaillaient alors la France – inflation, reconstruction, guerre froide, grèves et répression anticommuniste, guerre d'Indochine et prodromes des luttes de décolonisation à Madagascar et au Maghreb, *Palestine 47, un partage avorté* apportera ce qui est essentiel à la compréhension des interminables crises du Proche-Orient : le récit rigoureux, complet et objectif de ce qui fut le point de départ.

Le plus remarquable ici est qu'à travers l'histoire du partage prévu par les Nations unies, des projets d'Etat binational, et des épreuves de force qui conduisirent à la formation d'Israël dans des frontières très différentes de celles fixées en 1947, c'est toute l'histoire future qui s'esquissait déjà : Truman privilégiant – malgré la lucidité de Marshall – le partage de la Palestine en raison de préoccupations de politique intérieure ; les Etats arabes incapables de s'unir sur une même stratégie et de mobiliser leurs ressources ; l'URSS cherchant par le soutien au jeune Israël, comme plus tard aux mouvements de libération arabes, le renversement des hégémonies occidentales, et Israël recherchant inlassablement son extension territoriale... Mais tous ignorant que leur jeu serait affecté, bien plus qu'ils ne l'avaient prévu, par cette foule innombrable de Palestiniens emportés par l'exode, – dont Alain Gresh et Dominique Vidal analysent parfaitement les raisons. Cette foule dont un ministre israélien diagnostiquait ainsi le destin : *« Grâce à la sélection naturelle, certains résisteront... La majorité deviendra un rebut du genre humain. »*

PAUL-MARIE DE LA GORCE.

ISRAEL AND LATIN AMERICA. The Military Connection. – Bishara Bahbe

★ *St Martin's Press, New-York, et Institute of Palestine Studies, Washington DC, 1986, 210 pages.*

THE ISRAEL CONNECTION. Who Israel Arms and Why. – Benjamin Beit-Hallahmi

★ *Pantheon Books, New-York, 1987, 288 pages, 18,95 dollars.*

L'industrie d'armement en Israël et le rôle de ce pays comme exportateur de matériel militaire : de ce thème commun, deux livres récents parus aux Etats-Unis donnent des éclairages différents. Celui de Basbara Bahba traite de l'industrie des armements et de l'évolution des relations entre l'Etat juif et l'Amérique latine, en insistant sur l'émergence de nouveaux clients tels que l'Equateur, l'Argentine, le Nicaragua et le Guatemala. Il explique les circonstances dans lesquelles ces pays ont été amenés à se tourner vers Israël pour obtenir à la fois des fournitures et des conseillers.

Le livre de B. Beit-Hallahmi procède d'une interprétation plus politique et touche à l'ensemble des relations d'Israël avec le tiers-monde. L'industrie israélienne des armements est replacée dans le cadre des relations avec les Etats-Unis ; de même, l'auteur explique comment la politique étrangère de Jérusalem et celle de Washington exercent une influence sur le choix des clients de cette industrie. Il montre aussi combien le conflit israélo-palestinien a été déterminant pour les relations de l'Etat juif avec le tiers-monde, y compris avec des régimes réactionnaires cherchant à réprimer leurs propres mouvements indigènes.

IRÈNE GENDZIER.

COMMUNAUTÉS VILLAGEOISES ET MIGRATIONS DE MAIN-D'ŒUVRE AU MOYEN-ORIENT. – Elisabeth Longuenesse, Gilbert Beaugé et Michel Nancy

★ *Beyrouth, Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain, 1986, 238 pages.*

Plutôt que d'adopter la perspective économique qui est celle des Etats nationaux dans l'analyse du travail migratoire, trois chercheurs ont tenté une approche anthropologique et sociologique du phénomène, en enquêtant dans trois villages libanais, Zghorta, Kaakour et Kfar-Rumman, et dans trois villes d'arrivée, Mascate (Oman), Ryad (Arabie saoudite) et Koweït. Les migrations observées concernent un nombre restreint de travailleurs, plusieurs dizaines, et ne sont que temporaires, avec des séjours de l'ordre d'une à deux années. Autre caractéristique de ces migrations libanaises dans le Golfe depuis le boom pétrolier de 1973, la relation distendue au milieu d'accueil et le rôle indispensable de l'intermédiaire, le *kafil*.

Les trois études jettent un éclairage intéressant sur les problèmes du développement de l'entreprise capitaliste étrangère dans des Etats à économie de rente assez fortement nationalistes. Elles montrent à la loupe le rôle essentiel dans la filière migratoire des solidarités familiales et villageoises libanaises, encore renforcées sous l'effet de la guerre.

ELIZABETH PICARD.

● **POLITIQUE ÉCONOMIQUE.** – Xavier Greffe *(Economica, Paris, 1987, 570 pages, 195 F)* : un panorama des représentations, programmes et objectifs de la politique économique.

● **PÉTROLE : MARCHÉS ET STRATÉGIES.** – Sous la direction d'Antoine Ayoub et de Jacques Percebois *(Economica, Paris, 1987, 322 pages, 150 F)* : actes d'un colloque tenu à Grenoble en mars 1986.

● **LES RICHESSES NATURELLES DU GLOBE.** – Jacques Bethemont *(Masson, Paris, 1987, 256 pages, 130 F)* : des couvertures végétales à l'eau, en passant par les matières premières d'origine minérale : une analyse économique, écologique et politique.

● **LA PRODUCTIVITÉ.** – Anne-Marie Gronier *(Hatier, Paris, 1987, 128 pages, 28 F)* : élément du progrès social ou source de chômage ?

● **LE DISCOURS SOCIO-PASTORAL DE L'ÉGLISE D'AFRIQUE.** – Présentation de Jan Vankrunkelsven *(Centre d'études économiques et sociales d'Afrique occidentale – BP 305, Bobo-Dioulasso, Burkino-Faso – 1987, 133 pages)* : un recueil de textes qui couvrent la période 1969-1985.

« L'Histoire en miettes », de François Dosse

Par YVES FLORENNE

L'AUTEUR emprunte, mot pour mot, son titre à Pierre Nora – qui lui-même se pouvait pas ne pas se souvenir du *Travail en miettes* de Georges Friedmann – mais dans une perspective contraire (1). Le livre de Friedmann est une des parties de sa grande histoire sociologique du travail qu'on pourrait définir sommairement : « la machine contre l'homme. » Or, Friedmann appartint dès leur fondation aux *Annales*, berceau puis vaste lit de la « nouvelle histoire ». Pour les deux grands fondateurs, Lucien Febvre et Marc Bloch, toujours vénérés de leurs disciples mais de plus en plus à distance, cette nouvelle histoire, au contraire d'être en miettes, se voulait globale, totale. D'autre part, bien que Febvre et Bloch aient été politiquement engagés, ils s'étaient assez dégagés pour que l'un de leurs principes fondamentaux assignât à l'histoire la séparation non moins totale d'avec le politique. Ce qui n'empêchait nullement les « annalistes » de pratiquer personnellement l'engagement : souvent au Parti communiste. François Dosse note que Friedmann écrivait alors *« à la gloire des bienfaits du stalinisme »*. Quarante ans après, dans *la Puissance et la Sagesse*, bilan d'un temps et belle méditation testamentaire, il rappelle le mot de Marx : *« Ce qui est certain c'est que, moi, je ne suis pas marxiste. »* Pour se l'appliquer à lui-même, et au-delà, puisque, à ses yeux, Marx en personne est *« à la base de ce qui appauvrit l'homme et le mutile »*.

Si, d'entrée, je me suis arrêté à Friedmann, c'est qu'il est exemplaire de l'évolution des *Annales*, dont le plus grand nombre des représentants, et les plus marquants, les plus actifs, devaient quitter le Parti communiste avec éclat. Non pas tant pour se conformer au principe, d'ailleurs intenable, du divorce de l'histoire et du politique. C'est par la prise de conscience et la prise en compte d'humanismes, d'ailleurs divers, qu'ils rejetèrent le « communisme réel », jusqu'à se retourner violemment contre lui.

Or, ce n'est là, curieusement, qu'un aspect particulier, non sans doute d'un autre principe, celui-là non déclaré, mais de la nature même de la nouvelle histoire, en tout cas d'une constante : le retournement. A travers balancements, changements de cap, contradictions, oppositions et retours, cette forme extrême du mouvement caractérise le parcours fiévreux de la nouvelle histoire, selon les orientations de ceux qui la faisaient. Entre ceux-là pourtant, l'union ne se démentira jamais. Elle s'explique par la volonté, égale à la nécessité, de maintenir l'empire conquis à la nouvelle histoire.

François Dosse décrit cette marche foudroyante d'une prise de pouvoir, qui ne dédaigna ni les médias, ni le mercantilisme, ni la publicité, sans quoi on ne fait rien aujourd'hui ; et où se manifesta un grand talent en matière de stratégie. L'empire hégémonique a été instauré sur le territoire de celui qu'avait tenté d'établir les sociologues, puis en annexant, par la force... des choses et de la persuasion séductrice, l'ensemble des sciences de l'homme. Seule l'offensive, d'ailleurs pleine de considération, contre l'anthropologie structuraliste se termina par une entente cordiale entre les deux chefs qui s'admiraient mutuellement, Lévi-Strauss déclarant à Braudel, non sans un rien de condescendance et d'humour : *« Nous faisons la même chose : le grand livre d'histoire est un essai anthropologique sur les sociétés passées. »*

Le réquisitoire que l'auteur prononce dans son introduction contraste avec le corps de l'ouvrage où il se fait l'historien, somme toute objectif, de cette nouvelle histoire. Héritière de celle qui n'avait pas changé, de Thucydide à Lavisse, et l'abandonnant à son néant, elle se ferait donc essentiellement économique et sociale, hors du politique. Nous moins totale, on l'a vu : pour arriver en miettes. Mais était-ce bien en fin de parcours ? – François Dosse est un guide précieux pour conduire le lecteur à travers les méandres et les métamorphoses de cette histoire, impérativement seule et unique, non moins faite de diversités, de ruptures internes, de « nouveaux » successifs et récurrents, installée sur une table peut-être pas si rase qu'elle le dit.

Du reste, *l'Histoire en miettes*, de Nora date de 1974. N'est-elle pas récusée par certains des toujours nouveaux historiens d'aujourd'hui ? Est-ce aussi la même que celle à laquelle je pensais : à travers cette étude, d'ailleurs fort instructive, sur les parasites – s'entend des poux, puces et autres punaises – dans les armées napoléoniennes ? L'avenir semblait appartenir à la multiplication des miettes. On aperçoit très bien, par exemple, une histoire exhaustive des conséquences économiques et sociales du plétin chez le mouton, en 1427 dans la châtellenie de Vaucouleurs, en Lorraine. Ce qui rend bien évidemment périmée et dérisoire toute recherche nouvelle sur la bergère de Domrémy.

De *l'Histoire sans les hommes* de Le Roy Ladurie (mais pas sans les historiens, Dieu merci !) à Duby saluant *« l'histoire totale »* des commencements, après qu'on eut traversé l'histoire a-chronique où les temps et les lieux tournoient en se bousculant à vous donner le vertige, on croit apercevoir, et même tenir, une histoire cohérente dans la « longue durée », synthétiste tout de même, symphoniste, voire humaniste : jusqu'à retrouver dans son champ l'homme vivant, voire l'individu, lequel, après tout, n'est pas entièrement étranger à l'histoire. Ne doit-on pas cette reconstruction à celui qui domine l'édifice, par sa position centrale, sa puissance créatrice, sa volonté de pouvoir et sa longévité : à Braudel le « bâtisseur ». A quatre-vingt-trois ans, ayant pris toute la hauteur qui sied, sourcilleux devant certains écarts des *Annales*, il nous donne l'admirable *Identité de la France*, ouverture à son *Histoire de France* héroïquement entreprise, et que la mort lui arrache des mains. Histoire incontestablement neuve, non moins rassemblée et qui plus est, tout de même nationale. Une des forces de Braudel n'aura-t-elle pas été de se saisir au besoin de ce qu'il pouvait trouver de bon dans une histoire « traditionnelle » (hors, bien entendu, celle dite « positiviste ») jetée aux enfers ?

L'HISTOIRE en miettes, à qui s'adresse-t-elle ? Trop évidemment à ceux qui la produisent. L'appétit, lui-même nouveau, des consommateurs d'histoire ne trouve guère à s'y nourrir. Pour ceux-ci, l'Histoire reste l'histoire qui raconte une histoire : d'une époque, d'une société, d'un pays, d'un peuple, et même – mille pardons – d'un homme ou d'une femme. Ainsi celui qui tente d'écouter celui qui parle le nouveau langage, l'entend mal. Dans ce *mal-entendu*, n'y aurait-il pas quelque chose de comparable à celui qui sépare aujourd'hui la poésie, d'un peuple qui s'en nourrissait hier, et ne la trouve plus que dans la chanson ?

N'est-il pas significatif que les seuls « nouveaux historiens » qui rencontrent le public sont – tous – ceux dont l'écriture est belle et qui possèdent le don d'évocation, de résurrection, de dramatisation ? Braudel en tête, mais aussi Duby, Le Roy Ladurie, Ariès le marginal, longtemps ignoré par les *Annales* ; d'autres encore.

On commence à s'aviser que les prophètes, qui non seulement annonçaient mais exigeaient une *autre* histoire, sont tout bonnement Voltaire et Chateaubriand. Et on n'a jamais douté, à commencer par les pères de la nouvelle histoire, que, peintre de fresques superbes et non miniaturiste sur miette, unissant l'art et une science étonnante, savant pluridisciplinaire à lui seul, non moins épique, lyrique, romantique, le grand ancêtre inégalable, c'est Michelet.

(1) François Dosse, *l'Histoire en miettes*, La Découverte, Paris, 1987, 270 pages, 120 F.

SOCIÉTÉ

TERRORISME A LA UNE. – Michel Wievorka et Dominique Wolton

★ *Gallimard, coll. « Au vif du sujet », Paris, 1987, 257 pages, 82 F.*

Le problème des rapports entre la presse et le terrorisme a jusqu'à présent suscité peu d'écrits en France. Pour M. Wievorka et D. Wolton, la question ne se pose d'ailleurs pas fondamentalement en termes de relations médias-terroristes, puisqu'il existe un troisième « partenaire », qui rassemble le pouvoir politique, la police et la justice.

« On peut espérer, écrivent les auteurs, *qu'une meilleure formation et surtout une meilleure culture des journalistes faciliteront une amélioration de la connaissance des contextes dans lesquels surgissent les événements inattendus et tragiques du terrorisme. »* La remarque vaut pour tous les domaines. Le livre, en l'occurrence, manque parfois de rigueur : les auteurs ont centré leurs analyses sur la France tout en introduisant, ici et là, des exemples étrangers fort disparates. S'imposait aussi une solide présentation du phénomène terroriste, qu'il est impossible de résumer en quelques lignes, sur le *« terrorisme interne »* et le *« terrorisme international »*. Elle aurait assurément plus apporté au lecteur que de vagues allusions aux querelles que la couverture du phénomène terroriste peut provoquer au sein d'une rédaction.

JACQUES DECORNOY.

DEHORS ! DE LA CHASSE AUX ITALIENS A LA PEUR DES RÉFUGIÉS 1896-1986. – Valérie Bory

★ *Ed. Pierre-Marcel Favre, Lausanne, 1987, 155 pages, 22 francs suisses.*

A partir de l'étude de près d'un siècle d'immigration italienne, l'auteur propose une intéressante analyse des rapports qu'entretient la Suisse avec ces 17 % d'étrangers.

A l'arrivée des nouveaux réfugiés du tiers-monde répond aujourd'hui la violence verbale des campagnes nationalistes de l'extrême droite et les grandes « réticences » des pouvoirs publics. Un livre-reportage à méditer.

C. D.

ALCHEMISTS OF REVOLUTION. Terrorism in the modern world. – Richard E. Rubenstein

★ *I.B. Tauris, Londres, 1987, 284 pages, 16,50 livres.*

Professeur de droit à Washington, Richard Rubenstein analyse avec froideur et profondeur le phénomène terroriste. Sans jamais le justifier, mais étranger aux jugements passionnels, il le replace toujours dans son contexte historique et sociologique.

« Le terrorisme est le produit d'une dislocation sociale », écrit l'auteur, et il a le plus souvent pour acteurs des membres de l'intelligentsia urbaine ne pouvant se rattacher ni aux classes dominantes ni aux classes dominées. D'autre part, et contrairement à ce qu'écrivent les auteurs *« libéraux »* ou conservateurs, il est essentiellement l'émanation d'une société à un moment donné, et non la création manipulée d'une « main » étrangère. La réponse la plus efficace *« consiste à cesser de le créer » : « Les terroristes n'ont pas divisé l'Irlande, ni rejeté dans l'exil les Palestiniens. Ce ne sont pas eux qui ont imposé le pouvoir blanc en Afrique du Sud, ni le « système » confessionnel au Liban. »*

Un livre de raison qui remet les choses à leur juste place.

J. D.

PORTRAITS DE CHINA TOWN. – Eric Venturini, Dominique Vidal

★ *Autrement, Paris, 1987, 192 pages, 79 F.*

Ni essai sociologique ni livre à thèse, cet ouvrage est une sorte de documentaire sur les Chinois de Paris et, plus précisément, du treizième arrondissement. Se proposant de *« montrer les choses telles que les gens (...) eux-mêmes les voient, en alternant visions asiatiques et françaises »*, les auteurs font parler une vingtaine de personnes : un bonze bouddhiste, une enseignante, un syndic, un commissaire de police...

Il est vrai, comme le rapportent certaines des personnes interrogées, que des patrons tirent du labeur sous-payé de leurs ouvriers de substantiels bénéfices ; et que, en matière de droits sociaux, les normes françaises ne sont pas toujours respectées. Mais il est vrai aussi que ces Chinois, surtout les plus jeunes, s'ouvrent progressivement au pays d'accueil (les mairies commencent à enregistrer des mariages mixtes) et s'initient à sa culture.

MAURICE T. MASCHINO.

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

SIPRI YEARBOOK 1987. – World Armaments and Disarmament

★ *Oxford University Press. – SIPRI, Londres, 1987. 495 pages. 32,50 livres.*

Cette dix-huitième édition de l'annuaire du célèbre institut indépendant de Stockholm – qui couvre en fait l'année 1986 – adopte une nouvelle présentation en quatre grandes parties. La première, armes et technologie, prouve que, malgré les négociations, l'année dernière a été marquée par l'intensification de la compétition entre les deux super-grands dans le domaine nucléaire, conventionnel, chimique comme dans celui de la militarisation de l'espace. La subdivision suivante aborde les dépenses militaires dans le monde, le commerce des armes – absorbées pour les deux tiers par le tiers-monde, – et les conflits armés : 36, impliquant 41 Etats et 5,5 millions de soldats. Les négociations sur les différents types d'armements – y compris biologique – sont examinés dans la troisième partie. Enfin, en conclusion, les auteurs abordent deux problèmes d'actualité : Tchernobyl et la technologie du contrôle des armements. Un ouvrage de référence irremplaçable.

A. G.

L'ETAT DU MONDE 1987-1988

★ *La Découverte, Paris, 1987, 638 pages, 125 F.*

Depuis sa première édition en 1981, *l'Etat du monde* a su devenir un nécessaire instrument pour tous ceux qui suivent la politique internationale. Avec un texte totalement inédit, cette nouvelle mouture reprend le plan des années précédentes : questions stratégiques, le journal de l'année, les trente-quatre grands Etats – parmi lesquels prennent place, pour la première fois, la Colombie, le Mozambique, le Portugal, le Vietnam et la Yougoslavie – et les trente-trois ensembles géopolitiques illustrés avec des cartes démographiques. Une section spéciale est réservée aux peuples sans Etat : Basques, Tibétains et Tsiganes.

La partie intitulée « L'événement » retrace les grands débats de l'actualité – du conflit du Golfe à la controverse sur l'aide à l'Ethiopie en passant par le « big bang » de la City. Le dossier est cette fois consacré aux médias dans le monde face aux défis de la déréglementation et de la modernisation. Enfin une partie statistique clôture le tout. La non-mention des sources de ces données chiffrées reste cependant une des principales insuffisances de cet annuaire, par ailleurs indispensable.

A. G.

De l'illusion à l'impasse

Par SERGE FEDERBUSCH •

« *J'AI longtemps partagé les illusions de mon époque.* » M. Edouard Balladur fait cet aveu dans un livre qui paraît au moment précis où la Bourse, dont le ministre vante les bienfaits, dissipe, de façon brutale, d'autres illusions (1).

L'élection de 1981 avait laissé la droite sans arguments. Il lui faudrait rapidement reprendre la parole, et alimenter un programme. Le néo-libéralisme ferait l'affaire; comme aux Etats-Unis, comme en Grande-Bretagne, il chasserait les « *illusions* » pour permettre à la « *liberté* » de s'épanouir. La droite revenue au pouvoir, il allait permettre de parer des attributs du volontarisme ce qui n'était en fait qu'une incapacité à soutenir les entreprises par une politique budgétaire active, comme celle qui fut menée avant 1981.

Les privatisations étaient la pièce maîtresse du néolibéralisme industriel. Or, pour en saisir le sens, mieux vaut mettre entre parenthèses l'idéologie tendant à les justifier. En fait, elles sont issues de la rencontre de deux phénomènes : les difficultés budgétaires des Etats français et britannique et le « boom » boursier.

Une grande fragilité

ENTRE 1979 et 1982, le gouvernement Thatcher, pourtant confronté au problème d'une dette publique considérable, avait à peine entamé son ambitieux programme de vente des entreprises. Il fallut attendre 1982 pour que le dynamisme de la City lui donne la possibilité de privatiser massivement. En France, après 1983, le passage sous les Fourches Caudines du système monétaire européen (SME) privait le gouvernement de la capacité d'une relance autonome. Il dut alors s'en remettre au marché boursier pour financer l'économie, ce qui fut fait avec réticence et modération jusqu'en 1986 et devint la règle ensuite. Par la même occasion, l'Etat commença à tirer de la vente des entreprises publiques les plus bénéficiaires des ressources substantielles.

Cette politique, annoncée par le « programme » néolibéral, n'était en fait qu'une fuite en avant, et la baisse brutale de la Bourse *à partir du 19 octobre en a publiquement montré* les premières limites. Les petits porteurs ont fait immédiatement les frais du mythe du capitalisme populaire, dont M. Balladur est le chantre. Ce processus n'en est qu'à ses *débuts* (2).

Comment fonctionnent en effet les firmes privatisées ? Deux « sphères d'influence » y coexistent. La première regroupe les cadres dirigeants de l'entreprise cédée et ceux des entreprises membres du « noyau dur ». Dans un premier temps, la situation paraît figée. Les équipes dirigeantes ont l'appui de celles des « noyaux durs » issues des sociétés dites « amies ».

Cependant, ces équilibres sont fragiles. Ils reposent sur un pacte tacite de non-agression entre actionnaires. Pourtant, les membres des « noyaux durs » se sont simplement engagés à conserver les titres qui leur ont été attribués pendant une période de deux ans. En revanche, rien ne leur interdit de chercher à étendre leur participation sans l'accord des dirigeants de l'entreprise. Quant aux actionnaires extérieurs au « noyau dur », ils sont entièrement libres de leurs mouvements.

La deuxième « sphère d'influence » est constituée par l'actionnariat du grand public. Ce dernier n'a aucun réel pouvoir de décision. Cependant, il serait erroné de croire que l'influence des petits actionnaires ne se fera pas ressentir dans la conduite de l'entreprise. En effet, le succès financier des privatisations repose sur un contrat tacite lui aussi. Le public apporte son épargne si la hausse boursière des titres et/ou l'importance des dividendes justifient de garder ces actions en portefeuille. Les dirigeants de l'entreprise, s'ils veulent la financer dans des conditions satisfaisantes en période de taux d'intérêt élevés, doivent donc avoir l'œil rivé en permanence sur le niveau des dividendes et la tenue boursière de leurs actions. Si les cours ou les dividendes baissent, des ventes importantes et disséminées peuvent se produire.

Cela est arrivé le 19 octobre, jour où les titres de « privatisées », après avoir mieux résisté que l'ensemble des actions en raison de leur sous-évaluation initiale, ont brutalement chuté. Un repreneur, éventuellement un membre du « noyau dur » désireux de s'assurer le leadership, peut chercher à tirer parti de la situation et se porter acquéreur des actions en vente. Déjà, en Grande-Bretagne, des *raiders* étrangers cherchent à profiter de la baisse des titres pour contrôler des groupes financiers.

Or il n'est absolument pas certain que l'équipe dirigeante de l'entreprise ne soit pas menacée par cette nouvelle donne. La guérilla financière sera ouverte au moment même où les perspectives économiques offertes aux entreprises s'obscurciront. Parallèlement, l'Etat n'aura plus la capacité d'arbitrer entre les protagonistes.

Au total, la dilution du pouvoir de décision est la contrepartie de l'appel aux capitaux extérieurs que constitue une privatisation. Face à un environnement financier qui redevient déprimé ou chaotique, le système décisionnel né de la privatisation amplifiera les incertitudes alors que celui issu des nationalisations pouvait, au moins en théorie, les réduire (3). Cette fragilité, de nature véritablement politique au regard de l'importance des entreprises en cause, prend tout son relief à la lumière des risques financiers des privatisations.

Vices apparents et vices cachés

LES vices apparents des privatisations sont nombreux et ont déjà été pour partie répertoriés : effet d'éviction au détriment du secteur privé qui a dû limiter ses émissions (4), hausse des taux d'intérêt liée au détournement de l'épargne qui a asséché le marché obligataire (5), choc en retour lorsque la montée des taux d'intérêt a incité les investisseurs à revenir sur le marché obligataire en vendant des actions, constitution de réserves de trésorerie en vue d'opérations spéculatives au détriment de l'investissement physique et de l'emploi.

Les privatisations ont bel et bien une responsabilité distincte de celle du déficit budgétaire américain dans les récents événements boursiers à Paris ou à Londres. D'ailleurs, le marché boursier français était déjà déprimé avant le retournement de Wall Street, précisément en raison de l'excès d'émissions lié aux privatisations (6). Mais les vices cachés des privatisations sont plus graves encore. Ils tiennent aux relations entre la politique monétaire et la politique de privatisation.

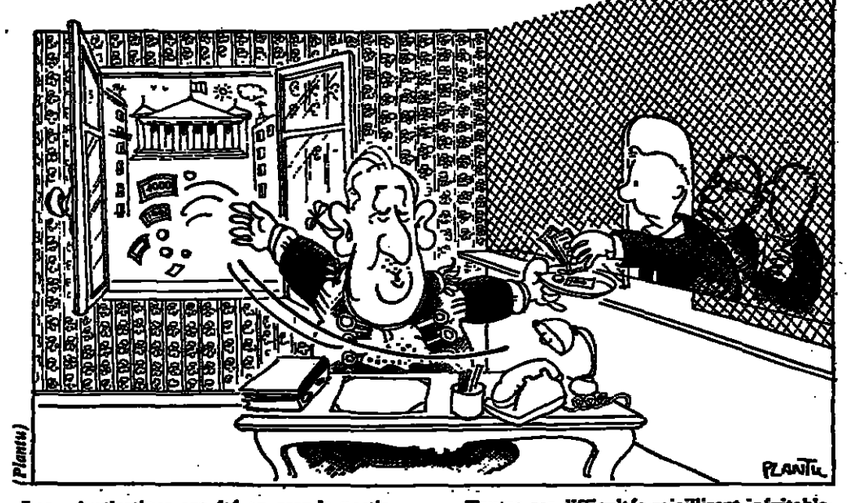

Les privatisations ont été en grande partie dictées à la France par son adhésion au SME. En effet, l'Etat ne pouvait plus recourir à la création monétaire ou à la dévaluation pour venir en aide aux entreprises et soutenir l'activité. Les privatisations sont apparues comme une échappatoire. Or, et ce point est capital, depuis la mise en place du SME, la différence d'inflation entre la France et ses partenaires européens, notamment l'Allemagne, n'est compensée qu'imparfaitement et avec retard par les réajustements monétaires (7). Une telle situation pèse sur la compétitivité-prix des entreprises françaises en renchérissant leurs exportations ; elle favorise également les importations et l'apparition d'un déficit commercial désormais structurel.

Quelles sont, dans ce contexte, les conséquences des privatisations ? L'Etat utilise, *grosso modo, les trois quarts de leur produit* financier pour faire face aux échéances de remboursement de la dette publique et un quart pour venir en aide à des secteurs malmenés par la concurrence étrangère. D'autre part, *les quelque 90 milliards* de francs qui ont été ou seront tirés des ventes d'actifs publics en 1986 et 1987 libèrent d'autres recettes publiques d'un montant équivalent. Ces recettes peuvent être affectées à des baisses d'impôt plutôt qu'au remboursement de la dette (8).

La fin du contrôle collectif

AINSI, l'argent des privatisations permet d'atténuer la perception par les agents économiques des effets néfastes d'un franc surévalué. Il permet de panser les plaies des secteurs les plus touchés et de satisfaire, temporairement et successivement, différentes catégories de contribuables. Nous sommes donc en présence d'un phénomène d'autoentretien d'une contrainte induite. En contribuant à rendre supportable la surévaluation du franc, les privatisations favorisent la pérennité du fonctionnement actuel du SME. Cela entretient les difficultés de l'économie française et rend nécessaires de nouvelles privatisations alors que le nombre d'entreprises rentables à vendre se réduit.

De plus, le fonctionnement actuel du SME nous contraint à suivre le mouvement de hausse des taux d'intérêt afin de maintenir la parité franc-mark. Voilà pourquoi, malgré les discours gouvernementaux, les privatisations n'ont pas permis de réduire les taux d'intérêt en diminuant la ponction de l'Etat sur le marché financier. Pis encore, la hausse des taux renchérit le coût de refinancement de la dette publique et entrave le « désendettement » de l'Etat (9). Les privatisations risquent d'être faites en pure perte.

Toutes ces difficultés rejailliront inévitablement sur les dépenses publiques. La réduction des commandes publiques, dont sont encore très dépendantes la CGE, Bull, Thomson, L'Aérospatiale ou Dassault, risque de faire chuter les profits de ces groupes (10), tout comme la hausse des taux d'intérêt entrave l'activité bancaire. Une fuite du public devant les actions des « privatisées » est à craindre, qui ouvrira la porte aux conflits au sein de leur actionnariat.

L'édifice industriel et financier des privatisations ressemble donc à un château de cartes. La politique de privatisation accentue la fragilité de l'économie française et la probabilité d'une crise financière tout en démantelant les mécanismes de contrôle collectif qui permettraient d'y faire face. Le coup de semonce du 19 octobre n'en est qu'une première illustration.

Dans son livre, M. Balladur écrit que sa politique a pour but de « *réconcilier les Français avec leur économie et leurs entreprises* ». L'impasse que constituent les privatisations rend illusoire la seconde réconciliation. Quant à la première, comment serait-elle réalisable alors que le gouvernement avoue son incapacité à imaginer une politique qui résorberait le chômage ?

(1) Edouard Balladur, *Je crois en l'Homme plus qu'en l'Etat*, Flammarion, octobre 1987.

(2) Par rapport à l'offre publique de vente (au 30 octobre) : Paribas : — 8,15 %, CGE : — 15,20 %, Société générale : — 8,5 %, Saint-Gobain (sous-évalué au départ) : + 42,5 %. Sur les désillusions des petits actionnaires, voir D. Gallois, *le Monde* du 17 octobre. Le même phénomène s'est produit à Londres, où l'action Jaguar a perdu près de la moitié de sa valeur en deux jours (*le Monde* du 22 octobre).

(3) Sur l'effet de rationalisation introduit dans l'économie par les nationalisations, lire l'article de Philippe Messine dans *le Monde diplomatique* de mars 1986.

(4) D. Gallois, *le Monde* du 6 octobre. 27,2 milliards d'appel public à l'épargne des sociétés cotées durant le premier trimestre 1987, contre 41,5 au premier trimestre 1986.

(5) E. Izraelewicz, *le Monde* du 22 octobre.

(6) D. Gallois, *le Monde* du 17 octobre.

(7) Pour la seule année 1987, l'écart d'inflation entre la France et la RFA sera d'environ 2 %, malgré la politique monétaire déflationniste suivie en France. Voir G. de Bernis et J. Léonard, « La tentation déflationniste », *le Monde diplomatique*, d'octobre 1987. Un nouveau réajustement est nécessaire, mais il est repoussé pour des raisons politiques.

(8) Mesures budgétaires et fiscales en faveur de l'agriculture, de la marine marchande, de la sidérurgie, des automobilistes, des ménages à hauts ou bas revenus, de l'épargne-retraite, etc.

(9) Les taux d'intérêt réels français sont parmi les plus élevés des pays industrialisés.

(10) Illustration récente dans les affaires de l'avion Rafale et du satellite TDF.

• Economiste.

Dans ce numéro :

PAGE 2 :

Bilans à la CNUCED et à la Banque mondiale : les impasses du développement, par Christian Comeliau.

PAGE 3 :

La dynamique de paix en Amérique centrale, par Ignacio Ramonet.

PAGES 4 et 5 :

Les Deux Grands décideront-ils du sort de la défense européenne ?, par Paul-Marie de La Gorce.

PAGES 6 à 9 :

DE L'ALERTE A LA CASSURE : sur les décombres de l'économie reaganienne, par Bernard Cassen. — Dans la jungle des prédateurs, par Frédéric F. Clairmonte. — La France et le mirage financier.

PAGES 10 et 11 :

DES POLITIQUES MALADES DE LEUR CULTURE : les inévitables déconvenues d'une éthique somnante et trébuchante, suite de l'article de Claude Julien.

PAGES 12 et 13 :

DÉBATS ÉLECTORAUX ET EXPLORATION DE L'AVENIR : la vraie crise de l'Université va bientôt commencer, suite de l'article de Robert Fossaert et Guy Vallue. — Pour les enseignants, mission impossible, par Mireille Azzoug. — La recherche et l'innovation victimes du système, par Jean-Loup Motchane.

PAGE 14 :

Sauver le Sahel, par René Lenoir. — Intervenir, aujourd'hui, en Ethiopie, par Manuel Piétri.

PAGE 15 :

Burkina-Faso : l'encombrant héritage de Thomas Sankara, par Pascal Labazée.

PAGE 16 :

A Sri-Lanka : l'Inde en guerre contre ceux qu'elle a armés..., par Vijay Singh.

PAGE 17 :

Le système des Nations unies dans la ligne de mire, par Mireille Lemaresquier.

PAGES 18 à 22 :

LA TURQUIE AUX MARCHES DE L'EUROPE : le long chemin vers la démocratie, par Ata Gil. — Un précieux avant-poste de l'OTAN, par Stéphane Yérasimos. — Résurgence du mouvement ouvrier ?, par Schofield Coryell. — La vigoureuse poussée du courant islamiste, par Altan Gokalp. — Les Assyro-Chaldéens, une minorité oubliée, par Joseph Yacoub. — Le chant du derviche, par Alain Gheerbrant. — A la recherche d'une diplomatie régionale (F. G.). — Le lourd contentieux avec la Grèce, par Christophe Chiclet. — Kurdistan : un lancinant conflit, par Christiane More. — « Sur la route », une nouvelle de Yachar Kémal.

PAGES 23 à 28 :

Argentine : la volonté de redressement (supplément).

PAGE 29 :

Dans les revues...

PAGES 30 à 32 :

CES RÉFUGIÉS VENUS DU SUD : une crise aggravée par l'attitude des pays riches, par Sadruddin Aga Khan. — Garantir à tous les êtres humains la même dignité, par André Jacques. — Les exilés tamouls : de nouveaux parias, par Michel Iogna-Prat. — En France : la tentation du repli, par Henriette Taviani. — De l'affaire Croissant au problème basque, par Gérard Soulier.

PAGE 33 :

L'Union mondiale des professions libérales aux côtés de la personne humaine, par Alain Tissyre.

PAGES 34 et 35 :

LES LIVRES DU MOIS : « L'histoire en miettes », de François Dosse, par Yves Florenne. — « Trame d'enfance », de Christa Wolf, par Jean-Michel Palmier. — « Las Iniciales de la tierra », de Jesus Diaz, par Françoise Barthélémy.
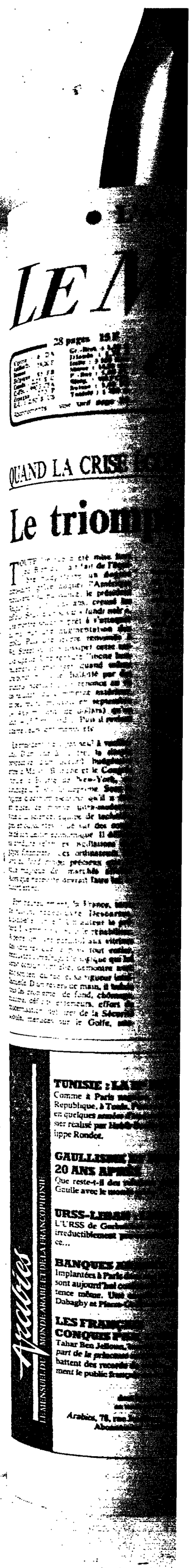
Le Monde diplomatique du mois d'octobre 1987 a été tiré à 145 500 exemplaires.